TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 010 — 32 PAGES — MERCREDI 6 AVRIL 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Tarif des abonnements page 27

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

A PÉKIN

La fête des morts n'a donné lieu à aucun hommage à Mao Tse-toung

LIRE PAGE 32

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La Suède face à la récession

« La bourgeoisie n'a plus qu'à s'asseoir : la table est servie », déclarait cet automne, avec plus d'impudence encore que d'amertume, M. Olof Palme au lendemain de la défaite électorale des sociaux-démocrates suédois après quarante-quatre ans de « règne ».

La prophétie prend un tour particulièrement ironique au moment où la coalition centriste-libérale-conservatrice qui triompha de M. Palme se voit contrainte de lancer un rigoureux plan d'austérité.

Inflation, chômage, déficit du commerce extérieur : le « paradis suédois » n'échappe pas à la récession qui frappe l'ensemble de l'économie européenne. Comble d'humiliation, la couronne nationale a été dévaluée avec l'accord des pays membres du « serpent », en même temps que les monnaies des parents pauvres scandinaves.

En fait, les sociaux-démocrates n'avaient pas laissé à leurs successeurs une situation aussi enviable qu'ils se plaisaient à l'affirmer. Si, l'automne dernier, la Suède connaissait l'un des taux de chômage les plus bas des pays développés, l'infation courait déjà à 8 %, la dette extérieure atteignait 20 milliards de couronnes et les exportations languissaient. Rançon d'un niveau de vie prestigieux, d'une couverture sociale inégalée et des hauts salaires, les produits suédois, trop chers, ne trouvaient plus preneurs. *Bientôt*, Volvo, symbole de la « qualité » nationale, réduisait sa production. En janvier, le jeune ministre du travail, le libéral Per Ahlmark, l'une des étoiles de la campagne électorale de septembre, annonçait 1,5 milliard de couronnes de commandes anticipées de l'Etat pour tenter de préserver l'emploi.

Deux mois après, la coalition gouvernementale en est réduite aux méhodes les plus classiques de lutte contre la récession : blocage des prix, majoration de la T.V.A., réduction des dépenses publiques. Les Suédois, comme les Italiens, les Anglais ou les Français, sont priés de « ne plus vivre au-dessus de leurs moyens ».

Les grandes idées qui firent, en partie, le succès électoral de l'ancienne opposition centriste, libérale et conservatrice, sont envoyées aux oubliettes : l'arrêt de la construction de centrales nucléaires, cher au premier ministre centriste, M. Fälldin, aggraverait le chômage, la diminution des impôts et l'allégement des prestations sociales, chevaux de bataille des conservateurs, creuseraient l'impasse budgétaire ou mécontenteraient les syndicats à un moment où la reconduction des conventions collectives se révèle particulièrement épineuse. Quant aux généreux projets des libéraux sur l'égalité devant l'emploi et la libéralisation du système carcéral, *ils font figure de* « gadgets » hors de saison dans une telle conjoncture.

M. Palme aurait pourtant tort de pavoiser. *Il est d'ailleurs* trop fin politique pour croire vraiment que la crise actuelle est due aux seules erreurs de ses successeurs. La Suède, peu peuplée et dépourvue de ressources énergétiques, ne pouvait pas échapper aux retombées de *la crise du* pétrole. Les remarquables expériences sociales qui ont fait sa notoriété, son aide généreuse au tiers-monde, se révèlent soudain comme des « luxes » fragiles. Encore peut-elle compter sur la maturité d'une population disciplinée, bien informée et dotée d'un sens aigu des priorités nationales.

Mais la crise ne peut qu'aggraver les difficultés d'une coalition gouvernementale qui a dû son succès à l'hostilité de l'électorat envers un parti trop longtemps au pouvoir, plutôt qu'à une véritable adhésion à un programme hétéroclite.

(Lire page 3 l'article de notre correspondant ALAIN DEBOVE.)

Vifs combats au sud du Liban pour le contrôle de la frontière israélienne

Tandis que le président Sadate continue ses entretiens à Washington (page 2) et que M. Yasser Arafat séjourne à Moscou à la tête d'une *importante délégation (page 32), les combats font* rage dans le sud du Liban, près de la frontière israélienne, entre les miliciens de droite et les forces palestino-progressistes. Ces dernières ont reconquis la localité stratégique de Taïbé.

Ces combats pourraient hâter l'épreuve de force entre les *ultras du « front libanais »* (conservateurs) et le président Sarkis et risquent d'aboutir à l'internationalisation du conflit. Les observateurs de l'ONU indiquent, dans un rapport publié le lundi 4 avril, qu'au cours du mois écoulé l'artillerie israélienne a ouvert le feu à cinq reprises en direction du Liban, que l'aviation de l'Etat hébreu en a violé à onze reprises l'espace aérien et que son armée continue d'occuper des positions en territoire libanais. *M. Chamoun, en revanche, accuse les fedayin pro-syriens* de participer aux combats.

De notre correspondant

Beyrouth. — Engagée depuis le samedi matin 2 avril, la contre-*offensive des « forces communes »* (palestino-progressistes) dans le Sud du Liban a continué le lundi 4 avec une rare violence. Le village de Taïbé, qui avait été pris mercredi dernier par les conservateurs, a fait lundi matin l'objet *de combats au corps à corps*, avant d'être repris par les « forces communes ».

L'objectif de ces dernières est de bloquer l'avance des forces de droite en direction de l'importante localité de Hassbaya et *d'alléger la pression exercée par* la droite sur le triangle Aïntaroum-Aïnata-Bent-Jbeil. L'artillerie des forces de gauche a participé activement à cette contre-offensive en pilonnant sévèrement les positions adverses à Koleya, Khiam et Marjayoun. L'importante *caserne* de l'armée qui se trouve dans cette dernière localité aurait été incendiée.

La contre-attaque des forces progressistes, la première depuis le début des hostilités dans le Sud du pays, fait suite à l'offensive déclenchée par la droite mercredi *dernier. Cette offensive, lancée* quarante-huit heures seulement après la nomination du nouveau commandant en chef de l'armée, aurait pour objectif essentiel de *bloquer le processus* de normalisation entamée par le président Sarkis. Le chef du Front libanais (conservateurs), M. Chamoun, avait en effet brandi la menace d'une nouvelle explosion dans le Sud si le président de la République procédait au limogeage du général Hanna Saïd.

(Intérim.)

(Lire la suite page 3.)

L'Élysée et les contacts entre le P.C.F. et l'ambassade américaine

*Les révélations, faites lundi 5 avril, par notre confrère James Goldsborough, de l'In*ternational Herald Tribune, *selon lesquelles M. Giscard d'Estaing aurait fait part, samedi, au secrétaire d'Etat américain, M .Vance, de son* « irritation » *à propos de l'entretien que deux fonctionnaires de l'ambassade américaine à Paris ont eu à la mi-février avec M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du P.C.F., n'ont pas été confirmées à l'Elysée. Cependant, comme elles n'ont été démenties ni du côté français ni du côté américain, il est raisonnable de les tenir pour avérées, ce qui explique la prise de position de M. Kanapa.*

(Lire la suite page 2.)

Les syndicats haussent le ton

- *C.G.T. et C.F.D.T. préparent des actions unitaires*
- *F.O. s'inquiète d'un risque d'explosion sociale*

Alors que de nouveaux conflits s'ajoutent à ceux qui ont éclaté *avant* ou pendant la campagne électorale des municipales, la C.G.T. et la C.F.D.T. préparent le *lancement* d'une campagne *revendicative* : MM. Séguy et Maire, qui se rencontreront le 7 avril, devraient annoncer des initiatives d'action unitaire dans les secteurs public et nationalisé pour la deuxième quinzaine d'avril ; si des divergences subsistent sur la tactique à adopter dans le secteur privé, l'annonce de plus de trois mille cinq cents suppressions d'emplois à Usinor, qualifiée par les syndicalistes de « coup de force patronal », facilite déjà l'ébauche d'un front commun de toutes les organisations de salariés *dans la sidérurgie*.

De son côté, M. Bergeron a durci le ton. Sans exclure des grèves, le dirigeant de F.O. s'est surtout inquiété de l'absence de dialogue social : « Si le gouvernement persistait dans son attitude, a-t-il déclaré à Nice, lundi 4 avril, il prendrait une responsabilité *qui dépasse* le cadre des contrats (...). Le fait de tout bloquer conduira inévitablement à une accumulation de mécontentements, de rancœurs (...). Et puis, un beau jour, à l'occasion *d'un événement ou d'un autre, une explosion se produira, que personne* en réalité ne maîtrisera. »

« *Ça va barder, vous allez voir ! — Pas du tout, « ils » vont faire un peu de cinéma pour maintenir leurs troupes en haleine, et voilà !* » Printemps chaud ? Printemps tiède ? La météorologie sociale est très incertaine. Les avis des spécialistes — et des intéressés eux-mêmes — sont très partagés. Le « *tout-peut-arriver* » qu'on entend ici ou là résume un pronostic singulièrement hésitant. Les leaders syndicaux sont tout aussi incertains ou tout aussi prudents, quitte à affirmer, comme M. Séguy, que « *le ton est à la lutte* ». Pas question d'attendre les législatives. Pas question non plus de s'engager dans des grèves générales et illimitées. Les *confédérations* — surtout la C.G.T. et la C.F.D.T. — mettent au point une tactique qui ressemble comme deux gouttes d'eau à celle qu'elles appliquaient il y a quelques mois, avant la campagne des municipales : harcèlement dans le sec*teur privé*, coups de *boutoir dans* le secteur public. Avec en plus un mélange de confiance dans l'avenir et de craintes quant aux risques de débordement, d'explosion, que pourraient provoquer ici ou là certains patrons. Un petit mai 1968, disent les syndicalistes, conviendrait trop bien à ceux qui tablent sur les frayeurs de l'opinion publique pour conserver le pouvoir.

Cette attitude n'a rien d'étonnant. Les centrales ont à faire face à l'extérieur, aux tentatives *de séduction de partis — de gau*che ou de droite — qui cherchent à capter des voix syndicales, à *l'intérieur, à des luttes d'influence* entre des courants divers. Elles doivent aussi tenir compte d'une base souvent inquiète mais qui manifeste, ici et là, une fébrilité *voire une combativité susceptible* de déboucher au moindre incident sur des actions violentes.

Les tentations politiques

Il y a d'abord le piège des législatives ; *il n'épargne ni les syn*dicats de gauche ni les autres organisations. Plus que jamais ceux qui ont engagé la campagne électorale pour les législatives vont essayer de s'introduire dans les coulisses des confédérations. En manifestant une attention particulière, *et parfois maladroite*, pour la C.G.C. et la C.F.T.C., le ministre du travail, qui s'est rendu au siège des syndicalistes chrétiens mais a raté son entrée chez les cadres, espérait et espère toujours démontrer que la majorité peut s'entendre avec les syndicats.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 28.)

Les réajustements de la diplomatie indienne

New-Delhi se rapproche de Washington et prend ses distances à l'égard de Moscou

Présentant les grandes lignes de sa politique, M Morarji Desai, premier ministre de l'Inde, a déclaré, lundi 4 avril, dans un message radiodiffusé, que la diplomatie de New-Delhi serait fondée sur « un véritable non-alignement ». *Mme Gandhi se réclamait elle aussi du* non-alignement, mais, selon la nouvelle équipe *au pouvoir, elle se montrait trop conciliante à* l'égard de l'U.R.S.S. Il semble qu'une amélioration des relations avec la Chine soit souhaitée par le nouveau gouvernement. Une délégation indienne va se rendre à la Foire de Canton. Elle pourrait être suivie par une mission parlementaire.

New-Delhi veut aussi améliorer les relations avec ses voisins du sous-continent. Les négociations avec le Bangladesh sur le partage des eaux du Gange vont reprendre le 15 avril. D'autre part, un émissaire de M. Bhutto, premier ministre du Pakistan, a été accueilli lundi dans la capitale indienne.

De notre envoyé spécial
GÉRARD VIRATELLE

*New-Dehli. — La première initia*tive du nouveau ministre des affaires étrangères, M. A. B. Vajpayee, a été d'assurer les ambassades à New-Dehli que son pays restait attaché au non-alignement, mais à un « véritable » non-alignement. M. Vajpayee a *réitéré, mercredi 30 mars*, ces assurances devant les journalistes, de *façon à apaiser* les appréhensions qui s'étaient manifestées au sein du mouvement des pays non alignés, dont le bureau de coordination, composé des ministres des affaires étrangères, se réunit à *huis clos* à partir du 6 avril dans la capitale indienne.

Le retour à un « véritable » non-alignement, *« libre de toute attache avec tout bloc »*, est le seul point de *politique* étrangère figurant dans *le* manifeste du Parti du peuple, dominant dans la coalition gouvernementale. La politique extérieure n'a pas été abordée par les partis durant la campagne électorale, parce que, d'une part, l'enjeu était de tout autre *nature et que*, d'*autre* part, a rappelé M. Vajpayee, il existait à ce *propos un « consensus national »* entre les forces en présence. Cependant, l'arrivée au pouvoir d'une coalition où les éléments nationalistes, qu'ils soient socialistes ou de droite, sont *fortement représentés, et surtout la nomination* au poste de ministre *des affaires étrangères* du plus notable porte-parole du nationalisme *hindouiste amènent naturellement* à s'interroger sur les orientations que pourrait prendre la politique extérieure du nouveau régime. Celle-ci devrait s'infléchir sensiblement dans deux domaines, les rapports avec les blocs, en particulier l'Union soviétique, et *ceux avec les pays musulmans*.

Pour les responsables du Parti du peuple comme pour certains observateurs, le gouvernement de Mme Gandhi continuait de se réclamer ces dernières années d'une politique de non-alignement, mais il se montrait en même temps très *conciliant à l'égard de l'U.R.S.S.*, principal fournisseur de matériel militaire à l'Inde. Certes, New-Delhi n'a pas souscrit au projet soviétique de pacte de sécurité asiatique, mais il a signé avec Moscou, en 1971, un traité d'amitié, de paix et de coopé*ration, parfois considéré comme un* véritable pacte d'assistance mutuelle à caractère militaire.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Quand on a la santé

Le dernier exploit de la C.I.A., qui consiste à diagnostiquer les troubles vasculaires chez Leonid Brejnev grâce aux recoupements de données recueillies à distance, est aussi remarquable qu'inquiétant.

L'informatique aidant, il n'y a pas de raison pour que le télé-diagnostic ne soit étendu, par sondages, des dirigeants à la population entière.

Dès lors, quand on « prendra le pouls » de l'opinion, ce ne sera plus une métaphore mais bel et bien une réalité médicale.

Les propagandes ne manqueront pas d'en tirer argument. La santé des gouvernants ne fait pas forcément le bonheur des peuples, mais, pour résister aux médications que les gouvernants leur imposent, il faut aux peuples une sacrée santé.

ROBERT ESCARPIT.

« LA TRANSITION SOCIALISTE » VUE PAR S.C. KOLM

Ni périr ni trahir...

Regarder les choses en face. C'est ce qui sera le plus difficile durant cette période de tourbillon électoraliste. La défense ou la conquête du *pouvoir obligent à trier les vérités* suivant leur efficacité stratégique, à farder les idées qui ont pris de la bouteille, à choisir les angles les plus flatteurs d'un dossier, etc. Gare aux réveils ! Surtout pour la gauche si elle l'emporte aux prochaines législatives. *Aller*, sans *le* secours d'un sas, de la littérature d'opposi*tion à celle de la gestion peut* être traumatisant. On s'en rend mieux compte à la lecture du livre que l'économiste Serge-Christophe Kolm vient de publier sous le titre *la Transition socialiste*. C'est le deuxième volet d'un triptyque qui, partant du *« capitalisme contemporain »* ira jusqu'à l' *« économie de la bonne société »*. Pour des raisons de circonstance bien compréhensibles, *l'auteur a préféré publier d'abord* le deuxième tome qui porte en sous-titre : *« La politique économique de la gauche »*.

La vertu première de sa recherche est qu'elle ne part pas d'abstractions, mais d'expériences vécues toutes chaudes encore d'émotions : *Chili, Portugal. Comment ne pas* retomber dans les erreurs qui ont interrompu tragiquement l'expérience d'Allende, et qui ont failli faire capoter la « révolution des œillets » ? Du temps de l'alternance, il ne se passait pas deux ans avant que la gauche française perde *le pouvoir* ou fasse une politique de droite. *Comment éviter le retour de ces* cycles ? Ni périr ni trahir... Quelles recettes ?

Lancinantes questions qui doivent *remuer les sangs des responsables* de l'opposition à mesure qu'approchent les *échéances*.

PIERRE DROUIN.

(Lire la suite page 29.)

DIPLOMATIE

LA VISITE DU PRÉSIDENT SADATE A WASHINGTON

M. Carter s'est gardé d'exprimer une opinion sur les sujets controversés

De notre correspondant

Washington. — La visite du président Sadate — premier chef d'Etat arabe reçu à la Maison Blanche depuis l'accession au pouvoir du président Carter — a commencé dans un climat de grande cordialité. Néanmoins, les premières déclarations des deux présidents ont mis en évidence des préoccupations différentes, en tout cas une divergence sur les priorités.

Ainsi, dans son allocution d'arrivée, le président Sadate est entré franchement dans le vif du sujet, en invitant le gouvernement américain à favoriser la création d'un Etat palestinien. « *Le problème palestinien*, a-t-il dit, *est au cœur du conflit israélo-arabe, et aucun progrès ne sera possible tant que ce problème ne sera pas résolu.* » Se référant aux déclarations du président des Etats-Unis à Clinton, le chef de l'Etat égyptien a noté qu'en recommandant la création d'un « Homeland » (foyer, patrie) pour les réfugiés palestiniens, M. Carter s'est rapproché de la solution. Mais, a-t-il ajouté, « *il est nécessaire d'établir une entité politiques où les Palestiniens pourront enfin former une communauté de citoyens et cesser d'être un groupe de réfugiés...* » Leur désir d'exercer leurs « *droits normaux* », et non pas l'atténuation de leurs souffrances, constitue le problème majeur, a dit en substance le président Sadate.

Par comparaison, M. Carter fut d'une extrême prudence. Sans doute instruit par l'expérience, et dûment chapitré par ses experts, il évita délibérément dans ses remarques de bienvenue d'exprimer une opinion sur les sujets controversés. Il se contenta de faire l'éloge de son invité, et de s'engager à « *consacrer beaucoup de son temps et de celui de son gouvernement pour aboutir à un règlement de paix au Proche-Orient* ». L'entourage du président souligne qu'il est important d'arriver à une solution cette année, en tout cas avant la campagne de 1978 pour les élections au Congrès.

Malgré son souci évident de renforcer le président Sadate, aux prises avec des difficultés intérieures, en démontrant de manière tangible que ses liens avec les Etats-Unis sont « payants », le gouvernement américain a jugé préférable de ne pas s'engager publiquement. La réserve s'impose, dit-on, compte tenu des prochaines élections en Israël et de la position précaire de M. Rabin, le « modéré » de l'autre camp. Mais, en dehors de cette considération tactique, on rappelle ici que la solution du problème palestinien n'est qu'un des éléments d'un éventuel règlement négocié. A cet égard, on souligne qu'à Clinton le président Carter avait indiqué qu'un règlement impliquait également une « *paix complète* » pour Israël, la reconnaissance de son droit à l'existence, l'ouverture de relations commerciales et culturelles, ainsi qu'une solution de la question des frontières.

Du côté américain, on est satisfait que le président Sadate ait « *mordu à l'hameçon* » des déclarations de M. Carter, au point d'assurer que les Etats arabes favoriseraient tous un lien constitutionnel entre la Jordanie et un éventuel Etat palestinien. Mais on espère mieux connaître, à l'issue de ces entretiens, les réactions du président égyptien, la formule dite des « *frontières défendables* » pour Israël impliquant la mainmise définitive de ce pays sur une fraction des territoires arabes conquis. L'impression des milieux diplomatiques américains est que, à défaut de résultats immédiats et spectaculaires, la visite du président Sadate permettra de progresser sur la voie du compromis en gestation.

Enfin, sur le plan des relations bilatérales, Washington semble être disposé à tenir compte des demandes égyptiennes, notamment sur les moyens de faciliter les investissements américains en Egypte et éventuellement à accroître l'assistance économique. Plus délicate est la question des livraisons d'armes à l'Egypte, en particulier des chasseurs Northrop F-5. Les négociations portant sur environ deux cents appareils seraient achevées, mais les livraisons dépendent de l'approbation présidentielle. Le président Carter, on le sait, veut réduire les ventes d'armes américaines à l'étranger, mais il est possible qu'il accepte la transaction en tenant compte de l'avis de ses conseillers militaires, considérant que ces appareils assument un rôle essentiellement défensif et, de ce fait, n'altèrent pas l'équilibre militaire au Proche-Orient.

Aussi bien le Pentagone estime que les Israéliens sont dans une position de nette supériorité en ce qui concerne l'équipement et l'entraînement de leurs forces. Selon certaines informations, à défaut de livraisons de matériel, le gouvernement américain pourrait envisager de former des officiers égyptiens. Enfin il abandonnerait ses objections aux ventes d'armes françaises ou britanniques à l'Egypte, à condition qu'elles soient coordonnées avec celles des Etats-Unis.

HENRI PIERRE.

L'Élysée et les contacts entre le P.C.F. et l'ambassade américaine

(Suite de la première page.)

A l'ambassade des Etats-Unis, un porte-parole a précisé que les diplomates qui ont rendu visite au dirigeant communiste dans son bureau (un premier et un deuxième secrétaire) n'ont évoqué que des problèmes de politique étrangère et se sont gardés d'exposer la « ligne » de la nouvelle administration américaine. Cet entretien n'était pas une nouveauté, a ajouté le porte-parole, car de telles rencontres avec des partis d'opposition ont lieu depuis des années, « *y compris avec les communistes* ».

Il semble, en outre, à peu près établi que les diplomates américains ont agi sans instruction de Washington. Avaient-ils d'ailleurs à en recevoir ? Comme toutes les missions étrangères en France, l'ambassade américaine a pour mission de s'informer de l'activité des divers partis français ; on ne voit pas pourquoi elle n'aurait pas cherché un contact avec le P.C.F., comme elle en a depuis des années avec d'autres partis, le P.S. en particulier (M. Mitterrand a été à plusieurs reprises l'hôte à déjeuner de l'ambassadeur des Etats-Unis). La seule nouveauté est que, alors que les demandes d'audience adressées au P.C.F. se heurtaient jusqu'à un passé récent à un refus, la dernière en date a été acceptée par M. Kanapa, qui lui a donné, en outre, après coup, une certaine publicité.

M. Giscard d'Estaing est d'autant moins fondé à s'en « irriter » que toutes les ambassades en font autant dans tous les pays. Avancer, comme on le suggère, que le chef de l'Etat avait refusé de rencontrer, pendant son voyage aux Etats-Unis, l'été dernier, MM. George Wallace et Hubert Humphrey, candidats aux « primaires » du parti démocrate, n'est pas un argument. Une chose est l'activité d'un chef d'Etat en visite officielle, autre chose celle de son ambassade : l'ambassade de France à Washington n'a pas évité, mais a, au contraire, recherché les contacts avec le candidat Carter à partir de l'été 1976, sans susciter l' « irritation » du président Ford.

Il reste qu'après les admonestations et avertissements répandus par M. Kissinger l'an dernier contre les progrès de la gauche en Europe l'attitude de l'actuelle administration américaine apparaît beaucoup plus discrète et même un peu plus ouverte. Sans doute les responsables de Washington n'éprouvent-ils guère plus de sympathie aujourd'hui qu'hier pour le P.C.F. et les partis du programme commun. Du moins s'abstiennent-ils et s'affirment-ils décidés à s'abstenir jusqu'au bout de toute déclaration qui pourrait passer pour une ingérence dans le processus électoral français. L'avenir dira s'il leur sera possible de maintenir un tel silence en ce qui concerne la France, jusqu'en mars 1978. — M. T.

M. Kanapa : le président de la République incite un gouvernement étranger à pratiquer la discrimination à l'égard du P.C.F.

M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du parti communiste, a publié, lundi 4, une déclaration dans laquelle il évoque l'entretien qu'il a eu récemment avec deux membres de l'ambassade des Etats-Unis à Paris (*le Monde* du 25 mars). M. Kanapa souligne :

« *Nous sommes un grand parti qui joue un rôle important dans la vie politique française, et qui peut être appelé à participer dans un certain nombre de mois aux responsabilités gouvernementales.*

» *Il est donc normal, il est naturel que l'on veuille s'informer objectivement de nos positions, de nos perspectives. Objectivement, c'est-à-dire à la source, auprès de nous-mêmes. C'est ce qu'ont fait des diplomates américains il y a déjà un certain temps. Avec d'ailleurs un certain retard par rapport à d'autres. Car, vous savez, beaucoup de gens en France et dans le monde manifestent un très vif intérêt pour notre politique.*

» *J'ai donc informé les diplomates américains : je leur ai exposé les grandes idées de notre XXII*e *congrès et les mesures prévues par le programme commun en matière de politique étrangère.*

» *Vous le savez, nous sommes très attachés à l'idée qu'une France démocratique devra entretenir des rapports normaux, des rapports de bonne entente et de coopération avec tous les pays — sans discrimination, à l'Ouest comme à l'Est, — ceci laissant, par ailleurs, entière notre liberté de jugement sur les politiques et sur les systèmes. Dans ce cadre, contacts et informations avec les uns et les autres sont normaux et souhaitables.*

» *Je voudrais le souligner, j'ai eu l'occasion de rappeler à mes interlocuteurs que c'était au peuple français et à lui seul qu'il appartiendrait d'effectuer ces choix politiques.* »

M. Jean Kanapa évoque également l' « *irritation* » dont aurait fait preuve M. Giscard d'Estaing à la suite de ces contacts, et qu'il aurait exprimée à M. Cyrus Vance (*le Monde* du 5 avril). Le dirigeant du P.C.F. souligne :

« *Si vraiment M. Giscard d'Estaing a fait à ce sujet des représentations aux Etats-Unis, il se moque du monde. Car il n'a pas dit un mot quand MM. Ford, Kissinger, l'Anglais Callaghan, l'Allemand Schmidt (et tout récemment encore pour ce qui est de M. Schmidt) ont déclaré qu'ils étaient contre la participation de ministres communistes à un gouvernement de la France. C'était là une ingérence scandaleuse dans les affaires de notre pays. Et non seulement Giscard d'Estaing n'a rien dit, mais il a appuyé cette ingérence lors du « sommet » de Porto-Rico l'été dernier.*

» *En somme, le président de la République française dit à un gouvernement étranger : je vous en prie, pratiquez, maintenant, la discrimination à l'égard du parti communiste français... C'est tout à fait indigne. C'est d'ailleurs bien dans la ligne de la politique giscardienne d'abandon national. Il n'y a pas un démocrate, pas un patriote qui puisse admettre un tel comportement.* »

EUROPE

Union soviétique

Un groupe de surveillance de l'application de l'accord d'Helsinki s'est constitué en Arménie

Moscou (*A.F.P.*). — M. Alexandre Podriabinek, membre de la commission d'étude de l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques en U.R.S.S., a été arrêté dimanche 3 avril, à Moscou. Ambulancier de vingt-trois ans, M. Podriabinek a été interpellé alors qu'il s'opposait à la dispersion par la police d'une réunion de chrétiens baptistes évangélistes.

Selon plusieurs dissidents, dont le général Grigorenko, un baptiste de trente-quatre ans, Alexandre Volochtchouk, aurait également été arrêté, le 21 mars dernier, et placé dans un asile psychiatrique. Originaire de Gorki (Volga), M. Volochtchouk avait voulu s'établir en Ukraine et s'était retrouvé sans emploi ni résidence à la suite d'irrégularités administratives. Aussi était-il venu manifester à Moscou, devant le Soviet suprême (Parlement), ce qui avait entraîné son arrestation.

Le général Grigorenko a déploré, dans une déclaration aux correspondants étrangers, que « *le secrétaire général du P.C. soviétique se soit joint à la campagne menée en U.R.S.S. contre les dissidents* ».

« *Le problème des nationalistes*, ajoute le général Grigorenko, *se pose à l'heure actuelle en U.R.S.S. de façon aussi aiguë que dans les années 30. Staline avait résolu le problème en anéantissant les intelligentsia nationales. Il est peu probable que la direction brejnevienne se livre à une telle effusion de sang.*

» *La seule solution raisonnable pour le gouvernement soviétique*, conclut M. Grigorenko, *est d'apprendre à dialoguer avec l'opposition et les dissidents, et de dompter les bureaucrates et les bourreaux plutôt que de poursuivre les dissidents.* »

Enfin, on apprend qu'un groupe arménien de surveillance de l'accord d'Helsinki en U.R.S.S. s'est constitué à Erevan (capitale de l'Arménie). Ce groupe, constitué de trois personnes : Edvard Aroutounian (économiste de quarante-huit ans), Robert Nazarian (ingénieur de vingt-neuf ans) et Samuel Ossian (étudiant de vingt-cinq ans), proclame n'avoir « *aucun but politique ou religieux* » et respecter les lois soviétiques.

Après avoir affirmé que dix-huit dissidents arméniens ont été condamnés en 1973 et 1974 à des peines allant de six mois à dix ans de prison, lors de procès à huis clos, à Erevan, le groupe demande la libération de plusieurs prisonniers qu'il qualifie de « *politiques* », dont Pavil Alpoukian, Bagrat Chakhverdian, Razmik Zagrabian et Razmik Markossian.

Un système plus souple des prix est progressivement mis en place

De notre correspondant

Moscou. — Depuis le 1er avril, les chauffeurs de taxi moscovites donnent l'impression de s'ennuyer. A toute heure du jour, on peut voir de longues files de voitures stationner aux arrêts pour y attendre les clients éventuels. Il y a une semaine encore, la course aux taxis était ici au moins aussi difficile qu'à Paris aux heures de pointe.

L'explication de ce phénomène est simple : c'est le 1er avril que sont entrés en vigueur les nouveaux tarifs des taxis. L'augmentation — 100 % — a été suffisamment sérieuse pour dissuader, au moins dans un premier temps, bon nombre de clients, qui se sont rabattus sur les transports en commun — dont le prix n'a pas varié — ou sur les taxis collectifs, qui sont passés de 10 à 15 kopecks. On ignore encore si les taxis « sauvages » — pour l'essentiel des voitures des diverses administrations — vont répercuter la hausse des prix. Ces adeptes du marché privé, régulièrement dénoncés dans la presse, devraient en bonne logique attendre que la demande augmente avant d'ajuster leur prix sur celui du secteur étatisé.

D'autres augmentations sont entrées en vigueur le 1er avril, c'est ainsi que les tarifs des lignes aériennes intérieures subissent une hausse moyenne de 20 %, l'augmentation étaient inversement proportionnelle à la longueur du trajet. Les prix des transports maritimes et fluviaux avaient été modifiés dès le mois de janvier ainsi que ceux de plusieurs articles et services : les soieries et certains produits textiles (40 %), les tapis (60 %), le cristal, les livres d'art et de littérature (80 %), les tarifs des ateliers de confection (15 %), etc.

Peu avant l'annonce de ces hausses, les autorités avaient décrété certaines baisses. Les diminutions de prix concernent des articles qui ne sont plus demandés car des produits équivalents, mais de meilleure qualité, ont fait leur apparition sur le marché.

Ces modifications laissent prévoir l'adoption d'un nouveau système de prix beaucoup plus souple que celui qui était en vigueur. Néanmoins, les prix des biens de première nécessité ne seront sans doute pas touchés par ces mesures, en particulier ceux de la viande et des produits laitiers, bien que les subventions budgétaires nécessaires au maintien de leur stabilité soient extrêmement élevées. C'est ainsi qu'en 1976 l'Etat a dû consacrer plus de 19 milliards de roubles pour subventionner ces prix. L'Etat dépense, en moyenne, 3,5 roubles pour la production et la vente d'un kilo de viande de première catégorie qui est vendu au prix de 2 roubles. De la même façon, un kilo de beurre revient à 5 roubles, mais il n'est vendu que 3,6 roubles dans le secteur d'Etat.

JACQUES AMALRIC.

Grande-Bretagne

L'AUGMENTATION DU PRIX DE L'ESSENCE EST VOTÉE GRACE A L'ABSTENTION DES LIBÉRAUX

(De notre correspondant.)

Londres. — Le gouvernement de M. James Callaghan a surmonté une nouvelle épreuve au Parlement, lundi soir 4 avril, en remportant de peu (290 voix contre 281) le vote demandé par l'opposition conservatrice contre l'augmentation du prix de l'essence.

Les libéraux se sont finalement abstenus alors qu'ils s'étaient initialement joints aux adversaires de cette mesure budgétaire.

Cette épreuve marque la fragilité de l'accord conclu entre les deux partis. Il y a moins de deux semaines, pour la session parlementaire en cours, les libéraux ont cédé après que M. Callaghan eut menacé de rompre le « pacte ». Le premier ministre a souligné le nouveau risque d'élections générales que pouvait entraîner l'échec de ce vote.

L'attitude des libéraux s'explique par le revers subi jeudi dernier par les deux « alliés » dans l'élection partielle de Stechford. Des divergences ont d'ailleurs surgi parmi les treize élus du parti de M. David Steel. Mais l'engagement pris devant les ouvriers a finalement été plus fort que le désir de satisfaire l'électorat rural particulièrement touché par le renchérissement du prix de l'essence.

(Intérim.)

PRÈS DE DEUX MILLE DÉLÉGUÉS SYNDICAUX LANCENT UN APPEL A LA GRÈVE

Birmingham (A.F.P.). — L'hostilité croissante des syndicats britanniques à une troisième année de limitation des augmentations salariales s'est à nouveau exprimée, à Birmingham, par l'appel de mille sept cents délégués syndicaux à une journée d'action et de grève le 20 avril. Cet appel intervient quelques jours après l'offre du chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey, d'accorder, dans son nouveau budget, des réductions fiscales aux travailleurs britanniques à condition que les syndicats acceptent la reconduction en août de l'accord salarial.

Les délégués de dix-neuf syndicats représentant les secteurs de l'automobile, des mines, des docks, du bâtiment et des « cols blancs », qui répondaient à l'appel du président, communiste, des délégués de British Leyland, M. Derek Robinson, ont, en effet, exigé le « retour aux libres négociations » des conventions collectives et rejeté toute reconduction de l'accord salarial actuel. Par ailleurs, selon un sondage du « Sunday Times », 52 % des électeurs britanniques soutiendraient la politique salariale du gouvernement contre 75 % il y a un an.

Yougoslavie

« L'ANNÉE TITO »

De notre correspondant

Belgrade. — La Yougoslavie célèbre avec un éclat particulier le quatre-vingt-cinquième anniversaire de la naissance du président Tito et le quarantième de sa nomination à la direction du parti communiste. La traditionnelle course de printemps, « le relais de la jeunesse », qui vient de commencer, s'achèvera, à Belgrade, le 25 mai, jour de naissance du chef de l'Etat. Les porteurs du témoin, confectionné en argent, en or et en platine, feront l'objet à chaque étape d'un accueil grandiose. Dans tout le pays, les orateurs locaux auront ainsi l'occasion de vanter tour à tour les mérites de Josip Broz-Tito.

La célébration des deux anniversaires a commencé dès janvier. Elle va se poursuivre pendant toute cette « année Tito ». *D'innombrables réunions, organisées par toutes les collectivités, permettent d'évoquer les principaux épisodes de la vie du chef du parti et de l'Etat ; les orateurs rappellent sa lutte contre les éléments « fractionnistes » au sein du parti avant la guerre et contre les occupants de 1941 à 1945, puis pour l'édification du système de l'autogestion et de la politique de non-alignement.*

La presse se met à l'unisson, écrivains connus, dirigeants, militants, ou citoyens développent avec force détails les mêmes thèmes. Les maisons d'édition publient et publieront de nombreux ouvrages sur « Tito et son époque ». *Grands et petits écrans projettent des films artistiques ou documentaires sur la vie du maréchal, son rôle pendant la guerre, ses « voyages de paix » à travers le monde. Des cours spéciaux sont donnés dans toutes les écoles. L'alliance socialiste a proposé d'attribuer au chef de l'Etat, pour la troisième fois, l'ordre du héros populaire, la distinction nationale la plus importante. Depuis, chacun veut s'associer à l'idée : municipalités, entreprises et institutions, organisations sociales « au sommet » et « à la base ». Diverses organisations ont déjà remis au président des plaques, des chartes ou des diplômes. D'autres se préparent à le faire. L'Institut des hautes études militaires lui a décerné son premier diplôme de docteur ès sciences militaires.*

« Nous n'avons pas attendu l'armée rouge »

Pour « rafraîchir » *la mémoire de ceux qui* « déforment l'histoire », *le maréchal a relevé dans une allocution prononcée à cette occasion que la Yougoslavie* « s'est libérée elle-même ». *L'armée rouge certes a aidé en 1945 à la libération de Belgrade, mais les Yougoslaves ont combattu seuls pendant quatre ans, empêchant Hitler et ses alliés de diriger vers le front de l'est de nombreuses divisions où ils en avait pourtant le plus grand besoin.*

« Nous avons organisé pendant la guerre une lutte sans merci, *a-t-il dit,* et nous n'avons pas attendu que l'armée rouge vienne nous apporter la liberté. »

Le président s'est rendu fin mars à Zagreb, où il a pris la parole devant le comité local du parti, puis à Konmrovetz, son village natal. Il y a évoqué ses souvenirs : la genèse du conflit avec le parti soviétique remonte, selon lui, à l'année 1936 (c'est cette année-là qu'il quitta Moscou). Il a également donné des précisions sur le Komintern qui fut « démocratique » *à l'époque de Lénine, mais à laquelle les dirigeants soviétiques* « ont imposé par la suite leurs propres points de vue ».

Après avoir séjourné en Croatie, le chef de l'Etat s'est rendu à Bihac, puis à Bugojno au centre de la Bosnie-Herzégovine, où il se trouve en ce moment. En cours de route, il s'est mêlé à la foule et a prononcé plusieurs allocutions. Ses déplacements ont été largement transmis par la télévision. Les spectateurs ont pu constater une amélioration de sa condition physique, un véritable rajeunissement. Il s'exprime sans difficulté. Sa démarche est lente mais ferme et on ne remarque aucune trace de la sciatique dont il avait souffert au début de l'année. Les bains sulfureux de Igalo, situé au sud du littoral adriatique, semblent avoir eu un effet miraculeux. On laisse d'ailleurs entendre que le chef de l'Etat abandonnerait sa célèbre résidence à l'île de Brioni pour s'installer à Igalo, où une villa a été construite pour lui l'année dernière.

PAUL YANKOVITCH.

EUROPE

Espagne

Le Mouvement pour l'indépendance des Canaries accuse la police d'avoir « assassiné » certains de ses militants

De notre correspondant

Alger. — M. Antonio Cubillo, secrétaire général du M.P.A.I.A.C. (Mouvement pour l'autodétermination et l'indépendance des îles Canaries (1), a annoncé que son mouvement respecterait la trêve pascale du 4 au 11 avril, tout comme il l'avait fait à Noël. Cette trêve prolonge la suspension des « actions armées » décidée par le M.P.A.I.A.C. le dimanche 27 mars, quelques heures après la catastrophe aérienne de Tenerife.

A l'occasion de cette trêve, M. Cubillo a réitéré la proposition en trois points qu'il avait adressé, *le 28 septembre 1976*, au gouvernement espagnol pour « *éviter le recours à la violence* » : 1) Que Madrid reconnaisse le fait colonial aux Canaries ; 2) Qu'il reconnaisse le M.P.A.I.A.C. comme représentant légitime du peuple canarien ; 3) Que des consultations soient engagées dans un *pays africain pour établir* un calendrier de décolonisation sous la surveillance et le contrôle de l'Organisation de l'unité africaine.

L'irritation de Madrid

M. Cubillo explique que le *M.P.A.I.A.C.* est *passé le 1er* novembre dernier au stade de la « *propagande armée* » parce que la police espagnole avait « *assassiné des militants* » du mouvement. Depuis cette date et jusqu'au 16 mars, le mouvement a fait exploser vingt-trois bombes de fabrication artisanale, dirigées essentiellement contre des services administratifs espagnols. De même, souligne M. Cubillo, « *c'est parce que vingt-sept de nos militants sont détenus et torturés depuis le 1er février et qu'un autre, Juan Torrès, a été assassiné le 25 mars* » qu'il a donné l'ordre d'agir à partir du 27 mars et « *qu'une petite bombe a été déposée à l'aéroport de Las Palmas, près de la porte d'entrée du hall des voyageurs* ».

Les émissions de Radio-Canaries libre, qui *émet* à partir d'Alger, et les récents attentats ont irrité Madrid. Les autorités espagnoles *ont* fait de discrètes démarches, tandis que certains journaux espagnols réclamaient une rupture des relations diplomatiques avec l'Algérie si *cette* dernière continuait à donner son appui au M.P.A.I.A.C. Ces menaces ne semblent guère émouvoir M. Cubillo. Il fait remarquer qu'Alger a toujours soutenu les mouvements de libération, que l'Espagne est « *mal venue de faire des reproches à l'Algérie alors qu'elle a manqué à sa parole dans l'affaire du Sahara occidental et qu'elle ne peut ignorer que l'Algérie est pour elle un marché important* ». — P. B.

(1) Fondé en 1961 sous le nom de Mouvement autonomiste des Canaries, le M.P.A.I.A.C., basé à Alger, se fixe aujourd'hui comme objectif de « faire de l'archipel canarien une république socialiste, africaine, indépendante et membre de l'O.U.A. ». L'archipel des Canaries (1 300 000 habitants) est situé à 100 kilomètres des côtes du Maroc. Ses liens avec l'ex-Sahara espagnol *expliquent en partie le regain d'activité* du mouvement indépendantiste. (N.D.L.R.)

M. Adolfo Suarez trouve « acceptables » les statuts présentés par le parti communiste

Dans une interview accordée à l'hebdomadaire ouest-allemand « Der Spiegel », M. Adolfo Suarez, *président du gouvernement espagnol*, déclare au sujet de la légalisation du parti *communiste* : « *J'ai pris connaissance des statuts présentés par* le parti communiste et, personnellement, je les trouve acceptables. Naturellement, je ne peux me prononcer sur les intentions du parti communiste. Il faudra qu'il prouve son attitude démocratique par les faits, par ses actes et par son comportement. »

Cette déclaration a été recueillie, il est vrai, avant la décision de la Cour suprême qui, le 30 mars, s'est déclarée incompétente et a renvoyé la demande de légalisation du P.C.E. au gouvernement. L'attitude de celui-ci, qui devra prendre ses responsabilités, est jugée quelque peu ambiguë à Madrid.

De notre correspondant

Madrid. — Pour la première fois depuis plusieurs décennies, le gouvernement espagnol a *décidé* de ne pas prendre de vacances pour la Semaine *sainte*, le président Suarez ayant quelques problèmes importants à résoudre dans de brefs délais. Le premier de ceux-ci est l'éventuelle légalisation du parti communiste. La Cour suprême s'étant déclarée incompétente dans une affaire qu'elle juge politique, le président Suarez *devra faire face à ses* responsabilités.

Un porte-parole du parti communiste a déclaré : « *Nous irons aux élections en utilisant notre sigle et nous n'accepterons jamais de constituer des listes indépendantes.* » Si le P.C.E. n'est pas légalisé, plusieurs partis d'opposition (*libéraux*, *démocrates* chrétiens, sociaux-démocrates et *socialistes*) *pourraient*, en outre, comme ils l'ont déjà fait savoir, décider de ne pas participer aux élections. Or cette défection de la gauche modérée retirerait toute crédibilité au processus démocratique conduit par le gouvernement.

La politique de M. Suarez est jugée ambiguë à Madrid. Au cours du dernier conseil des ministres, par exemple, il a bien annoncé la *suppression du secrétariat général* du Mouvement et la suppression de l'article 2 de la loi sur la presse qui accorde des pouvoirs souverains à l'administration (*le Monde* daté 3-4 avril), mais comme les décrets d'application n'ont pas encore été publiés, il est impossible de savoir si le démantèlement *du secrétariat général du* Mouvement (précisément le 1er avril, date à laquelle le Mouvement, créé par Franco, déclarait la fin de la guerre civile et qui, jusqu'à la mort du Caudillo, fut considéré comme « jour de la Victoire ») sera effectif ou purement nominal.

Candidat aux élections ?

Le *président* Suarez, qui, jusqu'à présent, a su conduire le pays sur la voie de la démocratie, reste, d'autre part, sibyllin quant à sa propre candidature aux élections. Dans une interview accordée à l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, il déclare notamment : « *En principe, je peux dire que je préférerais ne pas présenter ma candidature aux élections. Mais cela n'empêche pas, naturellement, que je fasse savoir quelle est la conception politique qui répond le mieux à ma manière de vivre et de penser.* » On peut en déduire que M. Suarez déciderait finalement *d'appuyer un parti* politique ou une coalition de partis, mais sans se lancer personnellement dans la lutte électorale — alors qu'il serait vraisemblablement élu dans quelque circonscription qu'il se présente — afin de disposer au sein des deux Chambres d'un important noyau de « *fidèles* ».

D'autre part, le nombre de détenus politiques libérés augmente rapidement. La plupart, surtout les Basques, sont reçus dans leurs localités d'origine avec force manifestations. On *estime* que quarante détenus politiques seulement ne bénéficieront pas de l'amnistie. Pour ceux-ci, le gouvernement devra prendre, dans les plus brefs délais, des mesures spéciales s'il veut tenir la promesse qu'il avait faite, à savoir que, le 10 avril (fête de l'*Aberri Eguna*, jour de la patrie basque), il ne reste plus un détenu en prison. *L'Aberri Eguna* sera célébrée pour la première fois légalement à Pampelune, capitale de Navarre. — J.-A. N.

Suède

Le gouvernement lance un vaste plan d'austérité

Les prix sont bloqués pendant deux mois

De notre correspondant

Stockholm. — *Le gouvernement suédois a présenté, lundi 4 avril, l'ensemble de son plan d'austérité, à la suite de la dévaluation de 5,7 % de la couronne par rapport aux autres monnaies du « serpent » (1). Il invite la population à consommer moins et à économiser plus.*

Les prix de tous les produits sont bloqués pendant deux mois jusqu'au 31 mai. Au-delà de cette date, le contrôle des prix sera, d'une façon générale, renforcé. D'autre part, la T.V.A. sera à partir du 1er juin relevée de 17,65 % à 20,63 %. Enfin, les constructions non prioritaires, tels que les églises ou les installations sportives, seront frappées d'une nouvelle taxe de 15 %.

Les récentes statistiques de l'Institut de la conjoncture indiquent une nouvelle détérioration de la situation économique. Le déficit de la balance commerciale *s'élevait*, pour décembre, janvier et février, à plus de 2,2 milliards de couronnes, alors que les experts du ministère de l'économie prévoyaient un déficit total pour l'année 1977 de l'ordre de 3,6 milliards. Les exportations stagnent et la production industrielle a, pour la première fois en Suède depuis la fin de la guerre, fléchi deux années de suite, en 1975 et 1976. Au cours de la même période, la consommation privée a augmenté de 7 %, tandis que le taux de croissance ne progressait que d'environ 1,5 %.

Trois mois trop tard ?

Le gouvernement était sans aucun doute trop optimiste au mois de janvier lorsqu'il présenta un budget largement déficitaire. Le ministre de l'économie, M. Gösta Bohman, qui comptait pouvoir *limiter l'inflation en 1977* à 6 ou 7 %, a reconnu lundi que les prix augmenteraient d'environ 10 %. L'objectif de la coalition est maintenant de développer les exportations afin de rééquilibrer le plus vite possible la balance des échanges.

« *La Suède ne peut pas continuer à vivre au-dessus de ses moyens* », dit-on. Priorité sera donnée, dans les mois à venir, aux investissements industriels et à la consolidation des finances des entreprises. Dans ce contexte, le gouvernement *suédois souhaite* que les sociétés renoncent à des *majorations de dividendes* en 1978. Il envisage aussi des mesures destinées à canaliser certains super-profits éventuels provoqués par la dévaluation. Enfin, dans le collectif budgétaire qui sera présenté le 4 mai prochain, certaines réductions des dépenses publiques seront proposées.

Les sociaux-démocrates ont sévèrement *critiqué* ce plan d'austérité : « *Les travailleurs les plus défavorisés vont payer le prix d'une politique irresponsable menée depuis six mois. Dans la situation économique où nous nous trouvions au début de l'année, il était aberrant d'emprunter 18 milliards de couronnes à l'étranger, pour couvrir le déficit prévu de notre commerce extérieur. C'est à ce moment-là que les mesures d'austérité auraient dû être prises, trois mois plus tôt* », a déclaré M. Olof Palme. On peut se demander si les syndicats ne vont pas maintenant réclamer des compensations, du moins pour certaines catégories de salariés. Les propositions de la commission de médiation ont été rejetées par le patronat. Une nouvelle entrevue a lieu ce mardi 5 avril.

ALAIN DEBOVE.

(1) 1 couronne = 1,13 F.

Finlande

LE MARK EST DÉVALUÉ DE 6 %

(De notre correspondant.)

Helsinki. — Après la dévaluation de 6 % de la couronne suédoise et de 3 % des couronnes danoise et norvégienne, intervenue le 1er avril, le gouvernement *finlandais* a décidé, le 4 avril, de dévaluer à son tour le mark de 6 %. Ce nouveau taux de change permettra de maintenir la compétitivité des exportations finlandaises par rapport à celles de la Suède, en particulier dans le domaine du bois et du papier. Les dirigeants finlandais espèrent aussi maintenir de la *sorte* le niveau de l'emploi alors que le *chômage touche* de 5,5 à 6 % de la population active et ne pas trop perturber les négociations en cours entre le patronat et les syndicats pour le renouvellement des conventions collectives.

Le ministre de l'économie, M. Karjalainen a cependant indiqué que la dévaluation était « *insuffisante pour restaurer véritablement la compétitivité des exportations finlandaises et que d'autres mesures devraient être envisagées ultérieurement* ».

G. G.

PROCHE-ORIENT

Vifs combats au sud du Liban

(Suite de la première page.)

Cette menace avait été mise à exécution. A partir de mercredi, la droite lançait une double offensive en direction du village de Taibe et de la localité de Bent-Jbeil. Le Mouvement national libanais et la résistance palestinienne décidaient alors de réagir en force et dépêchaient au Sud à partir de vendredi, l'essentiel de leurs forces. Jusque-là cantonnées dans la défensive, les troupes palestino-progressistes ont lancé, samedi, la violente attaque qui se poursuivait mardi matin encore sur la plupart des fronts du Sud.

La dégradation de la situation n'a pas manqué de susciter de vives réactions de la part de la Syrie, qui, pour la première fois, a accusé lundi une partie de la droite d'« *œuvrer en faveur d'Israël* ». Cette accusation, largement reprise et commentée par la presse syrienne, fait suite à la déclaration de M. Chamoun selon laquelle 750 hommes de la brigade Ain Jallout de l'A.L.P. (Armée de la libération de la Palestine) auraient débarqué dernièrement à Tyr, venant d'Egypte via Chypre, et aux nouvelles de sources conservatrices faisant état d'une participation massive de la Saika (d'obédience syrienne) aux combats dans le Sud. Le président Chamoun, qui a maintenu sa déclaration malgré les démentis égyptien, libanais et palestinien, a *réitéré* sa mise en garde contre « *les conséquences très graves* » que l'arrivée au Sud des troupes de l'A.L.P. pouvait avoir. Cette mise en garde, accompagnée d'un violente campagne du parti national libéral de M. Chamoun contre le gouvernement de M. Hoss, semble devoir hâter l'épreuve de force entre les ultras du Front libanais, que dirige M. Chamoun, et le régime.

(Intérim.)

● *Le responsable palestinien Abou Daoud* a accusé la direction française de la surveillance du territoire (D.S.T.) de « *collaborer avec les sionistes* ». Dans une interview au quotidien marocain *l'Opinion*, il déclare : « *Après mon arrestation, en janvier dernier à Paris, il m'est clairement apparu qu'une réelle collaboration existait entre les sionistes et une partie de la D.S.T. française, qui a contribué en grande partie à l'assassinat de Mahmoud Saleh* » (directeur de la Librairie arabe à Paris). Après avoir souligné que son arrestation ne pouvait être *considérée comme une simple* erreur, Abou Daoud a rendu hommage à la justice française qui, selon lui, « *a fait son devoir, et d'une manière impartiale* ». — *(A.F.P.)*

La conférence de Tripoli

POUR UNE COOPÉRATION AFRO-ARABE PLUS ÉTROITE DANS LE DOMAINE DE L'INFORMATION

Tripoli *(Reuter)*. — Les délégués de cinquante et un pays d'Afrique et du monde arabe ont participé, la semaine dernière, dans la capitale libyenne, à une conférence visant à accroître leur *coopération dans le domaine* de l'information. Après six jours de travaux, les délégués ont demandé à toutes les agences concernées de procéder désormais à l'échange de nouvelles et de photos.

L'assemblée, qui s'est tenue sous *l'égide de l'Organisation* de l'unité africaine, de la Ligue arabe et de l'UNESCO, s'est également prononcée pour l'ouverture de bureaux communs dans les capitales arabes et africaines pour servir de centres de réception et de distribution des nouvelles entre agences. La conférence a recommandé l'emploi de bureaux d'agences arabes ou africaines en *Europe pour procéder aux échanges* d'informations en attendant la mise en place de nouveaux réseaux de télé-communications entre pays arabes et africains.

La réunion a également demandé l'étude par l'Union des agences de presse *africaines* et l'Union des agences de presse arabes d'une proposition libyenne pour l'établissement d'une agence de presse commune afro-arabe.

● *Des soldats cubains en Libye ?* — Selon le quotidien cairote *Al Akhbar*, Cuba enverra prochainement un contingent de sept mille soldats en Libye afin de défendre les frontières de ce pays avec l'Egypte et la Tunisie. *Le journal* précise que cette assistance militaire a été promise par le président Fidel Castro lors de ses récents entretiens en Libye avec le président Kadhafi.

● LA MISSION QUE M. HABIB CHATTY, ministre des affaires étrangères, a effectuée en Libye (*le Monde* du 26 mars) n'a pas fait évoluer le différend qui oppose les deux pays à propos de la délimitation du plateau continental dans le golfe de Gabès.

Le gouvernement libyen aurait confirmé à M. Chatty son refus de recourir à l'arbitrage de la Cour internationale de *justice de La Haye pour* la délimitation du plateau *continental* et de retirer la plate-forme de forage installée *en janvier dans le golfe de* Gabès pour le compte de la Libye par la Sapiem, filiale du groupe italien E.N.I.

Grande-Bretagne

L'AUGMENTATION DU PRIX DE L'ESSENCE EST VOTÉE GRACE A L'ABSTENTION DES LIBÉRAUX

(De notre correspondant.)

Londres. — Le gouvernement de M. James Callagh[an] a surmonté une nouvelle épreuve au Parlement, lun[di] soir 4 avril, en remportant [de] peu (290 voix contre 281) [le] vote demandé par l'opp[o]sition conservatrice contr[e] l'augmentation du prix [de] l'essence.

Les libéraux se sont finalem[ent] abstenus alors qu'ils s'étai[ent] initialement joints aux adv[er]saires de cette mesure budg[é]taire.

Cette épreuve marque la fra[gi]lité de l'accord conclu entre [les] deux partis, il y a moins de d[eux] semaines, pour la session parl[e]mentaire en cours. Les libérau[x] ont cédé après que M. Callagh[an] eut menacé de rompre le « pacte ». Le premier ministre a soulig[né] le nouveau risque d'électio[ns] générales que pouvait entraîn[er] l'échec de ce vote.

L'attitude des libéraux s'exp[li]que par le revers subi jeudi de[r]nier par les deux « alliés » d[ans] l'élection partielle de Stechfor[d]. Des divergences ont d'ailleur[s] surgi parmi les treize élus [du] parti de M. David Steel. Ma[is] l'engagement pris devant les [ou]vriers a finalement été plus f[ort] que le désir de satisfaire l'éle[c]torat rural particulièrement [tou]ché par le renchérissement [du] prix de l'essence.

(Intérim.)

PRÈS DE DEUX MILLE DÉLÉGUÉS SYNDICAUX LANCENT UN APPEL A LA GRÈVE

Birmingham (A.F.P.). — L'h[ostil]ité croissante des syndicats b[ritan]niques à une troisième anné[e de] limitation des augmentations [sala]riales s'est à nouveau [...]

AFRIQUE

LA TUNISIE A L'HEURE DE LA REPRISE EN MAIN

II. — Le retour du pendule

De notre envoyé spécial PHILIPPE HERREMAN

Le neuvième congrès du parti socialiste destourien devrait consacrer la reprise en main du parti unique par M. Bourguiba après la tentative avortée de libéralisation lors des précédentes assises, en 1971 (« le Monde » du 11 septembre). Le redressement économique du pays depuis quatre ans constitue, en la circonstance, un atout majeur pour le régime.

Tunis. — « *Nous avons rétabli la confiance, à l'intérieur et à l'extérieur, c'est cela qui est important* », se plaît à constater le premier ministre, M. Nouira, qui préside aux destinées économiques du pays. Il est indéniable que depuis la volte-face de 1970, après des années de collectivisation intensive, et excessive, la Tunisie connaît une période de relative prospérité, quand bien même les fruits en seraient très inégalement répartis. N'ayant plus rien à craindre d'un régime qui a banni les nationalisations, les capitaux étrangers continuent d'affluer, encouragés, il est vrai, par des garanties substantielles et par un système fiscal exceptionnellement libéral (1).

M. Nouira s'est employé *récemment encore* à *rassurer* les investisseurs étrangers en leur affirmant qu'ils n'avaient pas à craindre en Tunisie le « *socialisme révolutionnaire* » qui existe chez ses voisins algérien et libyen. Quant à l'épargne privée, « *elle se manifeste*, selon M. Nouira, *de façon spectaculaire* », bien qu'elle ne trouve pas toujours à s'investir en raison de ce que le premier ministre appelait dans une récente déclaration l'« *insuffisance des structures de réalisation* ».

Le taux de croissance annuel, selon les statistiques officielles (dont on admet à Tunis qu'elles sont un peu approximatives...), est actuellement de 9 %, ce qui est très honorable. Mais la grande *fierté du jeune ministre de l'économie*, M. Ayari, est de parvenir cette année à équilibrer la balance commerciale, « *pour la première fois depuis l'indépendance !* ». Ce *succès tient essentiellement* à la hausse importante des prix des principaux produits d'exportation : le pétrole, les phosphates et l'huile d'olive. Bien que la Tunisie n'en exporte guère plus de 3 millions de tonnes, le pétrole est devenu le premier poste, devant les phosphates et le tourisme.

Dans ce dernier secteur, on craignait cet été une baisse sensible de revenus, après une année record en 1973. En fait — à quelque chose malheur est bon, — la crise de Chypre a eu pour conséquence un afflux inattendu de touristes sur les plages tunisiennes.

La Tunisie, pour la première fois, engrange aussi des devises. Selon M. Nouira, la balance des paiements est excédentaire de 1,7 milliard de francs. Quant aux *investissements*, qui avaient été de 12,5 milliards de francs au cours de la décennie précédente, ils atteindront, pendant les seules quatre années du plan 1973-1976, *13 milliards*, dont *24 %* proviendront de l'aide extérieure.

L'inflation et l'emploi

Les Tunisiens s'enorgueillissent aussi de maintenir l'inflation dans des limites raisonnables : moins de 15 % depuis trois ans, disent-ils, 7 % cette année. Ces chiffres laissent d'autant plus rêveurs qu'à la suite d'une politique de rattrapage qui s'imposait, la masse salariale s'est accrue ces trois dernières années de 20 % par an, sans parler des récriminations des ménagères auxquelles les statistiques officielles inspirent *le plus grand scepticisme*... M. Nouira admet, il est vrai, que les indices sont assez anciens... Mais il ajoute aussitôt que, pour juguler l'inflation, son gouvernement mène, avec efficacité, une double action : il exerce un contrôle strict des prix ; et pour lutter contre l'augmentation des marchandises importées, il a créé une caisse de compensation qui subventionne les produits essentiels (sucre, céréales, corps gras, café, thé, etc.), une telle opération coûtant cette année à l'État quelque 400 millions de francs.

Il y a cependant des ombres au tableau : la principale demeure l'emploi. « *Ma grande préoccupation* », reconnaît M. Nouira. Et pourtant, à en croire le premier ministre, des progrès ont été aussi réalisés dans ce domaine. Pendant la dernière décennie, 15 000 emplois seulement ont été créés chaque année. Or le quatrième plan (1973-1976) en prévoit 30 000, c'est-à-dire le double, pour environ 50 000 demandes, et le *gouvernement espère même atteindre* le chiffre de 40 000 en 1974. Mais certains économistes pensent que le déficit sera beaucoup plus important.

On assure à Tunis que la suspension provisoire de l'immigration en France des travailleurs étrangers ne constitue pas pour l'instant une gêne sérieuse. C'est vraisemblable puisqu'une partie des émigrés tunisiens sont des travailleurs saisonniers, et que les contrats signés ont été honorés. *Mais il ne faudrait* évidemment pas que la mesure soit reconduite à l'automne...

Pourquoi des grèves ?

Si les salaires ont augmenté ces dernières années plus que le coût de la vie, comme on l'assure à Tunis, si les prestations sociales se développent, comment expliquer ce malaise dans le monde du travail, qui semble avoir pris de l'ampleur ces derniers mois ? Un certain nombre de grèves — à propos desquelles la presse locale est plutôt discrète — ont éclaté depuis quelques semaines dans plusieurs entreprises.

Il est difficile de savoir si elles étaient spontanées, ou organisées. La grande centrale syndicale, l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.) a, sur ce *point*, une position un peu équivoque. En juillet dernier, son conseil national a réaffirmé son « *solide attachement* » au droit de grève, mais a recommandé en *même temps* d'en user « *avec modération* ». La position de M. Bourguiba a l'avantage d'être claire : les grèves, affirmait-il il y a quelques jours devant les étudiants du parti, « *sont un crime contre la patrie... contre l'économie nationale, contre le développement, contre la marche en avant de la nation, contre l'unité de la nation...* »

Le premier ministre, pour sa part, ne conteste pas qu'il y ait une certaine effervescence sociale, mais il en minimise la portée : « *Pendant dix ans*, dit-il (c'est-à-dire pendant le « règne » de M. Ben Salah), *les salaires étaient gelés, mais les syndicats ne bougeaient pas. Maintenant, les syndicats ont plus de liberté, et ils font de la surenchère. Chacun, n'est-ce pas, veut se montrer plus contestataire que l'autre. En fait, ces grèves ne perturbent pas beaucoup l'économie.* »

Si l'économie connaît un certain essor, cela tient à plusieurs raisons : plusieurs bonnes récoltes sucessives, la hausse des prix des produits d'exportation, enfin la « place de choix » réservée au capital étranger. Mais au sein même du parti certains commencent à se demander ce qu'il reste du « *socialisme* » destourien. *Le gouvernement se réfère* toujours aux trois secteurs — public, privé, coopératif — définis au congrès de Bizerte en 1964. En *fait*, le secteur public aurait plutôt tendance à diminuer, les coopératives — un mauvais souvenir — tendent à disparaître, alors que le secteur privé est en plein essor. Le libéralisme triomphe sur les ruines d'une collectivisation dont l'échec a sans doute discrédité pour longtemps l'idée même du socialisme en Tunisie.

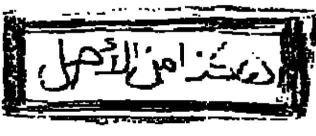
Une « oligarchie affairiste »

Les opposants ne se privent pas de dénoncer la nouvelle « *oligarchie affairiste* » et l'emprise croissante qu'elle exerce sur l'économie du pays. Malgré les « freins » prévus par le gouvernement, la Tunisie est devenue un petit paradis du « business ». Cette évolution était prévisible : après avoir subi le traumatisme d'une collectivisation outrancière, les Tunisiens *étaient d'autant plus enclins* à cautionner le retour au libéralisme qu'ils attribuent à celui-ci le mérite du redressement actuel. Mais certains responsables du parti tirent déjà la sonnette d'alarme. Car si l'ancien ministre de l'économie, M. Ben Salah, a été trop vite et a agi trop brutalement dans la voie du socialisme, il serait aussi risqué d'aller aujourd'hui trop loin dans l'autre sens : il faut donc freiner le retour du pendule, qui, pour l'instant, oscille nettement vers la droite. On comprend aisément que les classes moyennes et la nouvelle minorité de privilégiés, principaux bénéficiaires de la prospérité actuelle, n'aspirent guère à ce « changement » que réclament en revanche d'autres couches de la population, notamment les jeunes.

« *La société tunisienne est en train de muer à tous égards, sur les plans politique, économique, social, et il faut que cela se fasse sans heurt* », nous disait le chef du gouvernement. Les progrès réalisés par la Tunisie ces dernières années sont incontestables. Mais précisément, parce que ce pays a su, mieux que d'autres, s'adapter à la vie moderne et réaliser dans divers domaines des réformes audacieuses, plusieurs aspects du régime paraissent d'autant plus anachroniques : une certaine sclérose des institutions, le refus de toute opposition, enfin l'autocratisme d'un chef, certes prestigieux, mais entouré d'intrigues et objet d'un culte parfois déroutant.

FIN

(1) Voir l'article de Philippe Simonnot dans *le Monde* du 4 septembre 1973.



Erythrée

LES DIRIGEANTS DES TROIS FRONTS DE LIBÉRATION POURRAIENT SE RÉUNIR PROCHAINEMENT A KHARTOUM

Selon des informations recueillies à Paris, le Front de libération de l'Erythrée - Forces populaires de libération (F.L.E.-F.L.P.) vient de tenir son congrès dans la ville de Wadi-Barka, non loin de la ville d'Agordat, encerclée depuis plusieurs mois par les nationalistes érythréens.

Différé à plusieurs reprises, le congrès du F.L.E.-F.L.P., dont la réunion était initialement prévue au début du mois de février, a commencé le 22 mars.

Les sept cent vingt-cinq délégués qui ont participé au congrès ont élu un comité central de vingt-sept membres et un comité exécutif de neuf membres. MM. Ousmane Sabbeh Saleh, président du Front, a été élu président du comité central et président du comité exécutif. Parmi les personnalités élues au comité central figurent notamment MM. Nawed Mohamed Saïd, Omar Bourj et Taha Nour.

Le congrès a donné carte blanche au comité central pour qu'il réalise l'unité avec le Front de libération (F.L.E.) - Conseil révolutionnaire, que préside M. Ahmed Nasser, et pour que ces deux mouvements n'aient plus qu'une seule direction et une seule armée. D'autre part, des discussions doivent s'ouvrir avec le Front populaire de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.), dont les chefs sont MM. Ramadan Mohammed Nour et Issayas Afwarki (le Monde du 2 avril). Les dirigeants des trois Fronts pourraient d'ailleurs se réunir prochainement à Khartoum.

Côte-d'Ivoire

● SIX NOUVEAUX PRETS totalisant plus de 12 milliards de francs CFA (1 franc CFA = 0,02 franc français) ont été accordés, lundi 4 avril, à la Côte-d'Ivoire par la Caisse centrale de coopération économique (C.C.C.E.). Les [illegible] tiers de ce total sont destinés au financement partiel du barrage hydro-électrique du [illegible] sur le fleuve Sassandra, [illegible] avec l'assistance technique de l'Electricité de France. (A.F.P.)

Etats-Unis

L'échec de M. Vance à Moscou encourage les adversaires de la détente

De notre correspondant

Washington. — Après l'échec de la négociation de Moscou, tous les éléments « durs » au sein et en dehors du gouvernement, ainsi que les divers groupes et associations hostiles à la politique de détente avec l'U.R.S.S., relèvent la tête et se sentent encouragés dans leurs efforts pour « éclairer » l'opinion publique américaine sur l'« *expansionnisme soviétique* ».

Le Comité sur le danger actuel, qui réunit un certain nombre de personnalité de la politique, des affaires, de l'université et des syndicats, a profité de l'occasion pour publier, dimanche 3 avril, un rapport rédigé par son *comité exécutif* et concluant à la permanence de la politique « *expansionniste* » de l'Union soviétique. Ce rapport, intitulé « *Que veut l'Union soviétique* », estime que « *des pressions intérieures, historiques et idéologiques poussent le Kremlin à l'expansionnisme* ». Il ajoute : « *La preuve n'a pas été faite que les négociations SALT, le développement des relations économiques et culturelles, les accords d'Helsinki et d'autres éléments de la détente aient affaibli cette poussée expansionniste...* »

Les dix-sept membres du comité estiment que l'Union soviétique, ayant la supériorité militaire stratégique et classique, cherche à isoler les Etats-Unis des démocraties alliées, ainsi que du tiers-monde, dans l'espoir de dissuader les *Américains de recourir éventuellement* à l'emploi des armes *stratégiques. Dans une telle perspective*, le comité estime que la *seule attitude possible pour les* Etats-Unis est de maintenir la force américaine.

Après avoir critiqué M. Carter et organisé l'opposition à la nomination de M. Warnke négociateur pour les SALT, M. Nitze, membre du comité et ancien secrétaire adjoint à la défense, félicite maintenant le président pour ses initiatives. « *Si les Soviétiques ont rejeté les propositions américaines, c'est qu'elles représentaient un arrangement équitable dont ils ne voulaient pas* », a affirmé *M. Nitze.*

D'autres organisations ou groupes comme le *National Strategic* Information Center, l'American *Security Council*, les Jeunes Américains pour la liberté, ont, avant le *Comité sur le danger* actuel, exposé les mêmes idées, mais sans avoir jamais touché une large audience. A la faveur de l'échec des discussions de Moscou et face au durcissement des positions diplomatiques de part et d'autre, ces petits groupes escomptent maintenant obtenir un plus large écho. Le thème commun de ces organisations, où se *retrouvent des parlementaires et* des militaires en retraite comme *les généraux Maxwell Taylor et* Lemnitzer, et le savant atomiste Teller, *est d'exiger un accroissement* des dépenses militaires.

Outre des *conférences de presse*, la publication de rapports, de brochures, *de placards publicitaires* dans les journaux, de forums divers, certains de ces groupes diffusent des films distribués gratuitement dans les stations de télévision. Selon le *New York Times*, le dernier en date de ces films, *le Prix de la paix et de la liberté*, financé en partie par les fonds de la centrale syndicale A.F.L.-C.I.O., accumule des images menaçantes illustrant la puissance militaire soviétique, accompagnées de sombres avertissements d'officiers américains et d'extraits d'un discours apocalyptique d'Alexandre Soljenitsyne.

Le comité ne dispose que de 110 000 dollars de donations venant d'environ cent cinquante membres, alors que l'American Security Council, qui compte *deux cent vingt mille membres* (la plupart venant des milieux *d'affaires*) a *réuni* plus de 400 000 dollars l'an dernier. Pour *ces deux groupes*, les Etats-Unis vivent actuellement dans une période d'avant-guerre et non pas d'après-guerre. M. Podhoretz, directeur de la revue *Commentary*, qui reflète l'opinion de l'intelligentsia juive conservatrice, affirme notamment : « *Nous sommes en 1936-1937, et le rôle de Churchill doit être tenu par quelqu'un.* »

HENRI PIERRE.

L'ENQUÊTE SUR L'ASSASSINAT DE J. F. KENNEDY

Mystères autour d'une lettre

M. Thomas O'Neill, président de la Chambre des représentants, a-t-il voulu redonner un peu de prestige à la commission spéciale formée au sein de celle-ci en septembre 1976 et chargée de réexaminer le dossier de l'assassinat du président John Fitzgerald Kennedy ? Cette commission a bien failli disparaître à l'expiration de son mandat, le 31 mars (le Monde daté *3-4 avril).*

En affirmant devant des journalistes, lundi 4 avril, qu'« après des conversations » *qu'il a pu avoir* « personnellement » *avec des témoins interrogés par la commission Warren* (1) *il ne pensait plus que ces derniers* « aient fourni un récit complet et honnête » *et que, au contraire, ils s'étaient* « soumis aux *désirs du F.B.I. (qui estimait que Lee Harvey Oswald, l'assassin présumé du président Kennedy, avait agi seul), M. O'Neill redonne un semblant d'utilité à la commission spéciale de la Chambre des représentants. Si les témoins ont menti — ou s'ils n'ont pas tout dit, — ne faut-il pas remettre une nouvelle fois sur le métier l'interminable enquête sur un des assassinats politiques les plus mystérieux du siècle ? La commission spéciale n'est-elle pas fondée à demander dans ce cas de nouveaux crédits (ceux-ci se chiffrent en millions de dollars) et le président de la Chambre n'en tire-t-il pas lui-même un surcroît, sinon d'activité politique, du moins de publicité ?*

On peut se poser ces questions, qui ressortissent à la politique politicienne américaine, et au « show business » *électoral (les représentants sont élus pour deux ans...) auquel se livrent parfois les congressistes américains. Il n'en reste pas moins que quelques faits — mineurs — ont été récemment donnés en pâture à tous ceux qui cherchent à savoir ce qui s'est réellement passé à Dallas le 22 novembre 1963.*

La lettre adressée par Lee Harvey Oswald à un certain M. Hunt, le 8 novembre 1963, donc avant l'assassinat, vient enfin d'être publiée. Des photocopies de cette lettre circulaient depuis l'été 1975 dans les salles de rédaction américaines. Le Dallas Morning News *en a acquis, il y a quelques jours, une reproduction, reprise ce mardi 5 avril par* l'International Herald Tribune.

Dans cette lettre, Oswald demande à M. Hunt (qui pourrait être, mais ce n'est qu'une hypothèse parmi d'autres, un célèbre pétrolier texan, milliardaire de surcroît et peu favorable à Kennedy, mort le 29 novembre 1974) des « renseignements » *sur sa* « position ». *La lettre — très courte — peut être interprétée de cent façons différentes. Aussi bien comme celle d'un tueur à gage à son* « *client* » *que comme celle d'un petit employé qui cherche du travail...*

Les experts graphologues du F.B.I. ont authentifié l'écriture d'Oswald. Mais le mystère demeure... — D. Dh.

(1) La commission Warren, du nom de M. Earl Warren, ancien président (« chief justice ») de la Cour suprême des Etats-Unis, aujourd'hui décédé, a conclu en septembre 1964 que Lee Harvey Oswald avait agi seul, et non dans le cadre d'une conspiration.

Tribune internationale

La maison de verre de l'administration américaine

par VLADIMIR KOUDRIAVTSEV (*)

LES tentatives de l'administration américaine de fixer les normes de la morale dans la question des droits de l'homme ressemblent aux actes d'un propriétaire d'une maison de verre qui jette des pierres contre les maisons de briques de ses voisins. Selon le savant soviétique, la position de J. Carter, qui s'efforce, pour reprendre les propres paroles du président, de faire des Etats-Unis le point focal de l'inquiétude au sujet des hommes dans le monde entier est vulnérable, tant sur le plan intérieur qu'extérieur.

J'estime que la volonté d'une nation de donner des leçons à une autre est immorale. Cela signifie le mépris du droit de chaque nation d'établir et de défendre ses propres valeurs morales et juridiques. Franklin Roosevelt disait qu'aucune nation qui refuse de faire preuve de tolérance et de respecter la liberté et les droits des autres ne saurait rester forte longtemps et garder la confiance et le respect des autres nations. Il semble que la nouvelle administration américaine s'éloigne de cette juste position, dont l'idée avait déjà été proclamée par Thomas Jefferson. Chacun peut, bien entendu, exprimer son opinion sur la situation régnant dans un autre pays. Mais une chose est d'exprimer une opinion, une autre de s'ingérer dans ses affaires, en violant ainsi les lois intérieures et internationales.

***

J. CARTER viole les unes et les autres. Le paragraphe 953, chapitre 45, du code des lois des Etats-Unis, proclame : « Tout citoyen des Etats-Unis qui... directement ou indirectement, entre en correspondance ou correspond avec un gouvernement étranger, avec *un de ses fonctionnaires ou un de ses représentants dans l'intention* d'influer sur les actes d'un gouvernement étranger... quand il a des divergences avec les Etats-Unis... est passible d'une amende pouvant atteindre 5 000 dollars ou de trois ans de privation de liberté au maximum, ou bien des deux cumulées. » *Voilà ce que je pense à propos du récent échange de lettres entre le président américain et Andreï Sakharov. Si Andreï Sakharov avait vécu en Amérique et avait entretenu une correspondance avec le chef d'un Etat étranger, il serait probablement tombé sous le coup de cette loi. Je n'ai nullement l'intention de critiquer cette loi ni toute autre loi américaine. D'autant plus que les Etats qui ont ratifié l'acte final de la conférence d'Helsinki se sont engagés, dans la première partie de ce document, la Déclaration de principes,* « à respecter le droit des uns et des autres... d'établir leurs lois et leurs règles administratives ». *Et cette clause, de même, d'ailleurs, que l'acte final tout entier, est obligatoire pour tous les pays qui l'ont ratifié.*

Le président américain ne prend pas seulement la défense de personnes qui ont enfreint les lois soviétiques, mais, en fait, les incite à les enfreindre. Le principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat est consacré dans la Charte de l'Organisation des Nations unies. Ce document souligne que les relations internationales doivent reposer sur l'égalité souveraine des Etats et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures. L'application des droits concrets de l'homme doit s'opérer par la réalisation de mesures intra-étatiques.

***

POUR autant que je sache, aux Etats-Unis, trop nombreux sont les problèmes qui se posent dans le domaine des droits de l'homme et exigent une solution urgente : ségrégation raciale, inégalité de l'homme et de la femme, violation des libertés civiles, etc. Il est douteux que leur nombre diminuerait, même si les Etats-Unis se décidaient, enfin, à ratifier les pactes internationaux sur les droits de l'homme, ce que le président a récemment déclaré. En attendant, les murs de l'administration américaine ne sont pas devenus plus solides du fait que les Etats-Unis prétendent au leadership en matière de défense des droits de l'homme.

(A.P.N.)

(*) Membre correspondant de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S., directeur de l'Institut de l'Etat et du droit.

Bolivie

DES OPPOSANTS AU RÉGIME ÉCRIVENT AU PRÉSIDENT CARTER

Lima. — Le comité des exilés politiques boliviens à Lima, composé de divers représentants des syndicats et des organisations professionnelles, a rendu public le texte sionnelles, a rendu public le texte d'une lettre adressée au président Carter. Les signataires s'étonnent que le gouvernement américain, qui a réduit l'assistance à divers régimes accusés de violation des droits de l'homme, ait assuré à La Paz une aide militaire qui, selon de récentes déclarations d'un ministre bolivien, avoisinerait les 23 millions de dollars.

Le texte rappelle qu'il y a actuellement en Bolivie environ deux cent cinquante prisonniers politiques, soit cinq détenus pour cent mille habitants, et que tous les dirigeants syndicaux, dont le secrétaire de la Centrale ouvrière bolivienne, des mineurs, des paysans, des universitaires, etc., le représentant de la commission catholique Justice et Paix et les chefs de tous les partis politiques se trouvent en exil, avec dix mille compatriotes.

ASIE

Les réajustements de la diplomatie indienne

(Suite de la première page.)

En affirmant que l'Inde n'entretiendrait de relations spéciales avec aucun pays, M. Desai a pu laisser entendre que New-Delhi allait dénoncer ce traité signé avec Moscou en 1971. Quelques jours plus tard, le 28 mars, dans une déclaration qui servira pour quelque temps de document de référence, le président de la République par intérim, M. Jati, parlant au nom du gouvernement, a assuré — et M. Vajpayee a exprimé la même position mercredi — que l'Inde honorerait tous les engagements internationaux pris par le précédent gouvernement.

En clair, cela signifie que les Indiens n'ont pas l'intention de dénoncer le traité indo-soviétique. Celui-ci sera seulement mis en veilleuse, comme il l'était d'ailleurs déjà depuis un certain temps. Il a été signé, on ne peut l'oublier, dans une conjoncture internationale — à quelques mois de la guerre indo-pakistanaise de décembre 1971 — qui rendait nécessaire pour l'Inde l'appui diplomatique et militaire d'une grande puissance. Les Etats-Unis, qui soutenaient alors le Pakistan, n'étaient bien entendu pas disposés à fournir cet appui. L'Inde dépend encore largement de l'U.R.S.S. du point de vue militaire. Elle achète divers matériels soviétiques dont il lui serait sans doute difficile d'envisager le remplacement. L'aide soviétique, qui représente à peine le dixième de l'aide occidentale, semble de moins en moins adaptée, d'un point de vue financier et économique, aux besoins indiens. Cependant, venu sans délai s'enquérir auprès des nouveaux dirigeants si la coopération serait poursuivie, l'ambassadeur soviétique s'est entendu répondre par l'affirmative, mercredi, par M. Vajpayee.

Aussi bien est-ce sur le plan politique que les rapports entre les deux pays devraient être à l'avenir moins étroits. L'un des premiers tests sera l'attitude qu'adopteront les Soviétiques à propos de la livraison de 200 tonnes d'eau lourde à New-Delhi. Une décision de principe à ce sujet avait été prise quelques mois avant les élections. Mais Moscou avait réclamé aux Indiens des garanties encore plus draconiennes que celles qu'impose l'Agence de Vienne. Le contrat n'a pas été signé, les Soviétiques attendant d'autre part les résultats des élections pour donner leur réponse. Ils avaient l'espoir que Mme Gandhi l'emporterait mais que, ayant perdu des voix, le Congrès serait obligé de rechercher le soutien du parti communiste pro-soviétique. Un résultat contraire ayant été enregistré, les représentants des pays de l'Est seront sans doute moins nombreux à venir en visite officielle en Inde.

La diplomatie indienne ne va plus considérer l'U.R.S.S. comme l'allié privilégié. M. Desai commence déjà à renvoyer dos à dos les deux grandes puissances à propos de la présence de leurs flottes dans l'océan Indien. Mme Gandhi avait tendance à ne dénoncer que celle de la marine américaine. Le nouveau régime veut tenir l'Inde à l'écart de la confrontation entre blocs et lui redonner le prestige d'un grand pays non aligné moderne, ne cédant plus au « gauchisme » dans les relations internationales.

Rapprochement avec les Etats-Unis

Irritée par les leçons de morale démocratique que lui donnaient les Anglo-Saxons, Mme Gandhi évitait tout geste pouvant donner l'impression que New-Delhi faisait des concessions politiques aux Etats-Unis. Mais les relations indo-américaines s'étaient sensiblement resserrées dans le domaine économique, et ce réchauffement paraissait appelé à se poursuivre après l'arrivée de l'administration Carter au pouvoir.

Cette évolution devrait d'autant mieux se confirmer, pense-t-on ici, que les deux gouvernements ont en commun le souci de défendre les libertés démocratiques. L'Inde redevient, dans la géopolitique américaine, un pays ami.

Mais l'un des thèmes favoris du nouveau gouvernement nationaliste est aussi que le pays compte plus encore que par le passé sur ses propres forces. Aussi bien ne s'attend-on pas qu'il ouvre largement ses portes aux investissements étrangers, sinon pour quelques hautes technologies indispensables. Les Etats-Unis avaient freiné leurs livraisons d'uranium à la centrale nucléaire de Tarapur, effectuées dans le cadre d'un vieil accord passé entre les deux pays. Sous la pression de certains milieux le gouvernement américain souhaitait obtenir l'assurance que les déchets de cette centrale ne seraient pas utilisés pour préparer de nouvelles explosions atomiques, après celle du premier « engin » indien, en mai 1974.

M. Desai a déclaré récemment que l'Inde continuerait d'employer l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, et M. Vajpayee a indiqué mercredi qu'il n'y aurait pas de changement en ce domaine par rapport à la politique antérieure. Ces assurances, pense-t-on du côté indien, devraient encourager l'administration Carter à reprendre les livraisons normales d'uranium enrichi, et l'aider à convaincre le Pakistan de renoncer à l'achat d'une usine de retraitement des déchets nucléaires en France.

Les Indiens ont toujours affirmé ne poursuivre que des objectifs pacifiques dans le domaine nucléaire, mais New-Delhi n'a pas plus l'intention qu'auparavant de souscrire au traité sur la non-prolifération des armes nucléaires tant que tous les pays — et notamment la Chine — ne l'auront pas fait. Le débat à ce sujet au sein de la majorité gouvernementale ne manquera pas de faire apparaître des divergences. Car le « pacifisme » de M. Desai n'est — ou du moins n'était pas jusqu'à une époque récente — partagé par M. Vajpayee, dont le parti (le Jan sangh) milita longtemps en faveur de la fabrication de bombes atomiques par l'Inde, et par le ministre de la défense, M. Ram, dont le point de vue passe pour être très proche de celui des hauts dirigeants de l'armée.

Il est donc vraisemblable que les nouveaux dirigeants maintiendront leurs opinions ouvertes de façon à disposer de l'atout atomique. Avec la Chine, par exemple, les Indiens ne peuvent amorcer un dialogue en position de faiblesse. En dépit de la relative satisfaction avec laquelle Pékin a accueilli la victoire de la droite (et la déroute des amis de Moscou) aux élections indiennes, on n'entrevoit pas ici une évolution spectaculaire des rapports entre les deux pays.

Les relations avec les deux pays musulmans voisins devraient s'améliorer quelque peu. Le gouvernement Desai a-t-il été sensible à l'accueil favorable que son installation a rencontré à Dacca de la part du gouvernement Ziaur Rahman ? Les rapports bilatéraux étaient chargés d'aigreur depuis le renversement du régime Mujibur Rahman, en août 1975. Les négociations sur le partage des eaux du Gange (un accord est considéré comme vital pour le Bangladesh) vont reprendre, a déclaré M. Vajpayee, qui s'est d'autre part montré partisan d'une « coopération sincère » entre pays d'Asie du Sud. Il faudrait pour cela que l'Inde abandonne son attitude de puissance dominante.

Il est déjà symptomatique que l'un des premiers gestes du nouveau régime indien ait été de lever l'état d'urgence extérieur (l'Inde connaissait deux régimes d'état d'urgence) déclaré en 1971 pour répondre à la « menace » pakistanaise. Ce geste d'apaisement facilitera la poursuite du processus de normalisation des rapports indo-pakistanais, a dit M. Vajpayee. Le ministre des affaires étrangères plaidait autrefois en faveur de la souveraineté de l'Inde sur l'ensemble de la province disputée du Cachemire (dont la partie nord est sous administration pakistanaise). Si, aujourd'hui, il paraît accepter le gel de cette querelle, et si les relations diplomatiques et commerciales ont repris l'année dernière entre Islamabad et New-Delhi, on est loin toutefois d'une réconciliation entre les deux peuples. L'accession des nationalistes hindouistes au pouvoir à New-Delhi éveillera sans doute la méfiance des Pakistanais.

L'antagonisme entre hindous et musulmans a également des conséquences sur les rapports de l'Inde avec les pays du golfe Persique et Israël. Les gouvernements congressistes estimaient indispensable que l'Inde ait de bonnes relations avec les pays musulmans pour favoriser l'entente entre les deux principales communautés religieuses indiennes.

La raison d'Etat commande au gouvernement Desai de ne pas trop s'écarter de la politique antérieure. Aussi bien, M. Vajpayee a-t-il affirmé que si l'Inde reconnaissait l'existence d'Israël (qui a un consulat à Bombay), ce pays devait libérer les territoires occupés, les Palestiniens ayant des droits nationaux légitimes. Ce soutien à la cause arabo-musulmane n'est pas de pure forme. Il est aussi dicté par des arrière-pensées économiques. L'Inde a fait ces dernières années une véritable percée sur les marchés du Proche-Orient. Elle y vend des équipements, faisant parfois concurrence aux pays occidentaux vers lesquels s'expatrie sa main-d'œuvre.

GÉRARD VIRATELLE.

AVANT LE VOYAGE DE LORD KILLANIN EN CHINE

L'avenir sportif de Pékin passera-t-il par Moscou ?

Lord Killanin, le président du Comité international olympique (C.I.O.), a annoncé, le 1er avril, à Abidjan, qu'il se rendrait à Pékin, du 2 au 7 mai, pour entamer les pourparlers sur un éventuel retour de la République populaire de Chine dans le mouvement olympique. « Je ne veux pas, a-t-il dit, être trop optimiste sur l'efficacité de ce voyage dans l'immédiat, mais il me servira à me rendre compte sur place de la situation de la Chine en sport. »

La veille, à Birmingham, les pongistes chinois lui avaient apporté une première réponse en réussissant un remarquable doublé dans les épreuves masculines et féminines par équipes avant de confirmer leur suprématie dans les épreuves individuelles. Cette discipline n'étant toujours pas admise aux Jeux olympiques, il est difficile de lier les deux événements. Mais s'il reste bien des problèmes à régler avant de voir la Chine rejoindre le mouvement olympique, les sportifs chinois ont au moins démontré qu'ils sont devenus compétitifs au plus haut niveau dans certaines disciplines.

Pionniers du rapprochement sino-américain, premiers sportifs à sortir de leur pays après la révolution culturelle pour participer aux championnats internationaux de Suède de tennis de table, en novembre 1970, les pongistes chinois semblent voués au rôle d'ambassadeurs. Leur performance de Birmingham et le niveau technique atteint par leurs meilleurs éléments confirment ainsi les efforts entrepris par la République populaire de Chine pour retrouver dans de bonnes conditions une place de choix dans le mouvement sportif international.

Ce désir d'obtenir les meilleurs résultats possibles pourrait paraître évident. Il l'est beaucoup moins quand on sait que le sport chinois a toujours été intimement lié à l'évolution idéologique et politique de ce pays. Ainsi, depuis la révolution de 1949, il peut se décomposer en trois périodes essentielles. Jusqu'en 1966, le sport chinois n'a pas échappé aux efforts entrepris pour changer les mentalités et faire triompher le socialisme.

L'acte sportif était aussi politique que les autres, mais aucune exception n'était consentie pour le favoriser et faire des champions des êtres à part. Cette tendance devait s'accentuer de 1966 à 1970, durant la révolution culturelle, qui marqua un repli de la Chine sur elle-même. Pendant cette période, l'idée même de compétition fut bannie, de même que la notion du résultat. Le sport chinois se limitait alors à des démonstrations ou même à des « échanges d'expérience » entre sportifs et surtout entre ces derniers et les masses populaires.

Cette phase de contestation du sport traditionnel prit fin avec la révolution culturelle. Depuis cette période, la Chine a entrepris de gros efforts pour rejoindre le mouvement sportif international et multiplié les contacts avec les pays étrangers. Reconnue par l'organisation des Nations unies en 1971, la République populaire de Chine a retrouvé depuis sa place dans quelques-unes des principales fédérations sportives internationales. Le 12 avril 1975, la Fédération omnisports de Chine (All China Sports Federation) a même demandé au C.I.O. de réintégrer le mouvement olympique en réclamant l'exclusion de Taiwan.

Un mois plus tard, la commission pour le sport et l'éducation physique publiait un plan quinquennal qui devait permettre à la Chine de dégager une élite sportive pour les jeux de Moscou en 1980. Ce plan, qui avait reçu l'accord du Conseil d'Etat de Pékin, faisait porter l'accent sur trois disciplines majeures des jeux : l'athlétisme, la natation et la gymnastique. Tous les efforts devaient être alors concentrés sur les jeunes Chinois âgés de dix à dix-huit ans, soit sur plus de cent millions de scolaires, pour dégager une masse importante de pratiquants dont les meilleurs seraient sélectionnés pour entreprendre une carrière sportive.

Le fair-play chinois

Partout où ils sont invités, les sportifs chinois étonnent, amusent puis séduisent par des marques d'amitié, des gestes de fair-play auxquels les publics et les sportifs eux-mêmes ne sont plus habitués. A une époque où nationalisme et puissance d'argent ont accaparé le sport de haute compétition, les Chinois restent fidèles à leur devise : « *Amitié d'abord, compétition ensuite.* » Désormais, ils semblent considérés par leurs responsables politiques comme des véhicules privilégiés de l'idéologie chinoise à l'étranger.

Statutairement, rien ne s'oppose plus à l'entrée de la République populaire de Chine dans le mouvement olympique si ce n'est l'exclusion du comité national olympique de Taiwan. Les Chinois sont officiellement reconnus par neuf fédérations sportives internationales représentées aux Jeux et qui ont exclu de leurs rangs les représentants de Taiwan, alors que le C.I.O. en exige seulement un minimum de cinq.

Plusieurs éléments permettent de penser que le C.I.O. ne tardera pas à réviser sa position sur ce sujet :

— L'ONU a reconnu la République populaire de Chine depuis 1971 ;

— Taiwan a été exclu au profit de la République populaire de Chine des septièmes Jeux asiatiques à Téhéran en 1974 ;

— Taiwan a renoncé à prendre part aux Jeux olympiques de Montréal, en 1976, après que le gouvernement canadien lui eut refusé l'étiquette de République de Chine.

Surtout, si le C.I.O. refusait d'admettre la République populaire de Chine, il risquerait de se saborder en provoquant l'organisation de jeux sportifs parallèles regroupant l'Afrique, qui a déjà boycotté les Jeux de Montréal, et un grand nombre de pays asiatiques non alignés.

L'adoption, la semaine dernière à Abidjan, par le C.I.O. et les comités olympiques nationaux, de la recommandation du Nigeria de soutenir la position africaine contre les pays qui continuent à entretenir des relations sportives avec l'Afrique du Sud et la Rhodésie est révélatrice de cette inquiétude. Dès lors, il apparaît que la République populaire de Chine est en réalité maîtresse de son avenir dans le mouvement olympique. La véritable question est plutôt de savoir si elle souhaite encore faire sa grande rentrée à Moscou en 1980.

Les performances des sportifs chinois dans les grandes compétitions internationales restent en effet très inégales selon les disciplines. Le désir des Chinois de compter sur leurs propres forces pour progresser, en renonçant, par exemple, à l'aide de techniciens étrangers, explique leur réussite dans des disciplines traditionnelles pour eux comme le tennis de table, mais aussi leurs difficultés dans d'autres sports où ils manquent d'expérience et de cadres qualifiés.

Les responsables sportifs de la République populaire de Chine n'ignorent pas que les Jeux olympiques de 1980 à Moscou marqueront sans doute une hégémonie sans précédent de l'Union soviétique et que cette dernière ne manquera pas d'être utilisée à des fins politiques. Si les relations entre les deux pays ne devaient pas évoluer favorablement dans les prochains mois, on peut se demander si les dirigeants chinois jugeraient opportun de faire une rentrée, fût-elle discrète, sur le plan sportif, en territoire soviétique. Pour ce pays où le temps ne semble pas compter, que peut représenter une olympiade supplémentaire d'attente ?

GÉRARD ALBOUY.

Les atteintes à la liberté de la presse se multiplient dans les pays du Sud-Est asiatique

De notre correspondant

Bangkok. — Créée à l'origine pour regrouper les pays du « *monde libre* » face au communisme asiatique et surtout indochinois, l'ASEAN (Association des nations du Sud-Est asiatique, comprenant l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande) est entrée à son tour dans le cycle de la répression et des restrictions à la liberté de la presse, locale et étrangère. Ce processus s'accélère depuis quelques mois. Suspensions ou interdictions de journaux, arrestations, « *confessions* » de « *communistes* », réglementations tatillonnes, se sont multipliées, touchant tous les milieux politiques.

En Indonésie, depuis l'ouverture de la campagne pour les élections générales prévues pour le 2 mai, il est interdit aux journalistes étrangers — et aussi aux chercheurs et missionnaires — de voyager sans autorisation du ministère de l'intérieur, qui leur assignera si nécessaire un « *compagnon* ». Encore leurs déplacements sont-ils limités exclusivement aux chefs-lieux de province et de région (l'équivalent d'une sous-préfecture) ; l'accès aux districts et villages est strictement interdit. Dans certaines régions, les autorités ont même reçu l'ordre d'éviter tout contact avec la presse indonésienne. Y a-t-il donc tant de choses à cacher pendant cette campagne électorale ?

Les journalistes — comme les candidats — ne doivent pas porter de « *jugements négatifs* », ni « *prendre à la légère* » la politique du gouvernement. Il leur est interdit de porter atteinte à « *l'unité nationale* » et de publier ce qui pourrait constituer une « *offense* » pour « *les religions, les groupes et organisations, les pays et individus étrangers* ».

Le gouvernement indonésien, qui tolère pourtant la presse la plus libre, et, de loin, la meilleure de la région, s'est par ailleurs illustré en novembre dernier en interdisant l'hebdomadaire américain *Newsweek*, coupable d'avoir critiqué le régime et surtout Mme Tien Suharto, l'épouse du président. Pourtant, *Newsweek* ne faisait qu'écrire ce que tout le monde, Indonésiens comme étrangers, répète à Djakarta.

Aux Philippines, où la presse connaissait autrefois une liberté sans limite, les journaux sont devenus les porte-parole dociles des autorités, imitant ceux de Singapour ou de la Malaisie ; ils ne tarissent pas de compliments sur le couple présidentiel au pouvoir, M. et Mme Marcos. Pour n'avoir pas respecté la règle du jeu, le chef du bureau de l'agence américaine Associated Press, M. Arnold Zeitlin a été expulsé voici quelques mois. Le correspondant du *Washington Post* et de la *Far Eastern Economic Review*, hebdomadaire de Hongkong, M. Bernard Wideman, est lui aussi en instance d'expulsion.

En Thaïlande, l'entracte démocratique n'a duré que trois ans. Quelques journaux et périodiques ont été interdits à la suite du coup d'Etat militaire d'octobre dernier. Plus récemment, plusieurs journaux, tous conservateurs — la seule presse tolérée, — ont été suspendus car ils s'opposaient à la politique du premier ministre, M. Thanin Kraivichien ; ce sont le *Daily News*, le *Dao Dara Yuk Siam*, le *Ban Muang* et même le *Siam Rath* de l'ancien premier ministre, le prince Kukrit Pramot.

Le *Daily News* avait publié des lettres ouvertes au premier ministre, dont une affirmant que des experts de Taiwan étaient utilisés pour organiser un contrôle plus strict de la presse. Il avait aussi publié une lettre de lecteur demandant pourquoi il n'y a pas d'élections en Thaïlande, alors que le gouvernement se dit démocratique. La réponse du journal avait été : « *Il s'agit d'une démocratie à la thaïlandaise !* ». L'interdiction de l'hebdomadaire *Pattinya*, très proche de certains milieux militaires, suivie de la fermeture de la station de radio des forces blindées, a failli provoquer un coup d'Etat militaire au début de février.

« Démocratie à la thaïlandaise »

Le gouvernement a pris aussi de nouvelles mesures administratives pour rendre plus difficile le travail de la presse étrangère. Le correspondant de la *Far Eastern Economic Review*, le Britannique Norman Peagam, a été expulsé *manu militari* le mois dernier. La raison invoquée officiellement était qu'il avait fait allusion à des divergences au sein du régime, créant ainsi un malentendu « *nuisible à la sécurité nationale* ». Toutefois, les policiers chargés de l'interpeller ont dit que le motif était un autre article dans lequel Norman Peagam écrivait que le récent massacre de paysans à la frontière cambodgienne était peut-être le fait de maquis anticommunistes réfugiés en Thaïlande, et non des Khmers rouges.

A Singapour, où une vague d'arrestations s'est abattue sur l'opposition après les élections de décembre dernier, deux autres correspondants de la *Far Eastern Economic Review*, encore elle, viennent d'avoir des ennuis. Le premier, M. Ho Kwon-ping, a été forcé de démissionner après avoir été condamné par un tribunal à une amende pour avoir eu en sa possession des documents considérés comme confidentiels par les autorités, bien que certains d'entre eux aient déjà été publiés dans d'autres journaux. Après avoir plaidé non coupable, M. Ho Kwon-ping a finalement « avoué ».

Le second, M. Arun Senkuttuvan est en prison avec une dizaine de personnes accusées d'avoir eu des contacts avec des « euro-communistes ». (Il s'agit en fait de partis sociaux-démocrates d'Europe occidentale et de quelques universitaires et militants de gauche en Grande-Bretagne.) On se demande si la véritable raison de son arrestation n'est pas un article publié l'an dernier, dans lequel il relevait que la banque soviétique Moscow Naradny, qui a eu de sérieuses difficultés financières, avait pour avocat le cabinet Lee and Lee, dont la femme et le frère du premier ministre, M. Lee Kuan-yew, sont actionnaires. En vertu de l'acte sur la sécurité interne, il risque, comme ses compagnons, dont l'un travaillait pour les quakers américains, d'être emprisonné sans jugement et sans limitation de durée.

En Malaisie, la télévision a diffusé coup sur coup des « *confessions* » de trois ex-journalistes devenus politiciens pro-gouvernementaux, en dépit d'antécédents de gauche pendant leur jeunesse. Deux d'entre eux sont passés directement du gouvernement, dans lequel ils étaient vice-ministres, à la prison. Ils avaient été dénoncés par des rivaux politiques au sein de la majorité, et par une importante personnalité de la presse, incarcérée l'an dernier, M. Samad Ismail.

Le premier à se livrer à une autocritique télévisée a été M. Abdul Razak, décédé en janvier der plus proches collaborateurs de l'ancien premier ministre, M. Abdul Razak, décédé en janvier 1976. Il a reconnu avoir travaillé longtemps dans l'ombre pour les communistes, et avoir eu d'étroites relations avec les Soviétiques, dans un pays où le P.C. clandestin est pro-chinois.

Interrogés sur ses activités subversives, il n'a pu citer que trois discours officiels prononcés devant des étudiants. Le premier, par exemple, traitait de musique de manière « *dialectique* ». Ainsi aurait-il dit que Beethoven avait tiré son inspiration de la révolution française, laissant ainsi entendre d'une manière subtile qu'une musique révolutionnaire pourrait influencer le peuple. D'autre part, M. Abdullah Ahmad a révélé au public qu'il avait effectué un voyage à l'étranger, en 1962, et qu'il en avait profité pour étudier le marxisme. Il omettait de préciser qu'il s'agissait d'un stage au congrès de Washington, sous le patronage de Lyndon Johnson, comme il nous l'avait dit l'an dernier. On reste confondu devant de telles « *confessions* ».

PATRICE DE BEER.

Les relations avec le C.I.O.

La Chine populaire a demandé sa réintégration au sein du mouvement olympique le 12 avril 1975. Elle s'en était retirée en 1958, trente-six ans après la reconnaissance de son comité national olympique par le C.I.O.

1922 : le C.I.O. coopte le docteur Wang, de Changhaï, et reconnaît le comité olympique chinois.

1932 : la Chine envoie un premier représentant aux Jeux de Los Angeles.

1936 : la Chine est représentée par cinquante-quatre sportifs aux Jeux de Berlin.

1948 : vingt-six athlètes prennent part aux Jeux de Londres.

1951 : le comité olympique chinois se replie avec ses archives de Nankin à Taipeh.

1952 : la Chine n'est pas représentée à la session du C.I.O. à Oslo. Pékin et Formose demandent par lettre au C.I.O. de prendre position. Le C.I.O. adopte une motion permettant aux Chinois des deux camps de prendre part aux Jeux d'Helsinki. Trente-huit hommes et deux femmes de Pékin y participent. Aucune représentation de Formose

1953 le C.I.O. reconnaît le comité olympique formé à Pékin sous le nom de « comité olympique de la République chinoise », ainsi que celui de Taipeh sous le nom de « comité olympique chinois ». Pékin proteste.

1956 : Formose envoie des représentants aux Jeux de Melbourne. Pékin retire ses athlètes au dernier moment. Le C.I.O envisage une équipe chinoise mixte pour les Jeux de Rome (1960), comme pour les deux Allemagnes.

1957 : le C.I.O. reconnaît la Chine populaire sous le nom de « République démocratique populaire de Chine ».

1958 : coup de théâtre. Pékin annonce son retrait du C.I.O. par un communiqué de presse et simultanément les fédérations sportives chinoises se retirent des fédérations internationales.

1971 . l'ONU expulse Formose et admet Pékin. La Chine populaire entreprend de reprendre sa place dans les fédérations internationales des disciplines olympiques

1975 : la République populaire de Chine est affiliée à neuf fédérations internationales : aviron, basket-ball, canoë-kayak, escrime, haltérophilie, hockey sur glace, lutte, tir et volley-ball. Le 12 avril, la Fédération omnisports de Chine exprime le désir de réintégrer le mouvement olympique en réclamant simultanément l'expulsion de Taiwan. Le C.I.O. ne veut pas donner suite à cette dernière demande.

1976 . le gouvernement canadien refuse le 26 mai que les athlètes de Taiwan représentent à Montréal la « République de Chine ». Ils prennent néanmoins part au défilé d'ouverture des Jeux comme délégués de Taiwan. Le 14 juillet, le comité national olympique taiwanais retire ses athlètes des Jeux.

هكذا من الأصل

ORD KILLANIN EN CHIN

passera-t-il par Mosco

elations avec le C.I.O.

ASIE

LA RÉVOLUTION CHINOISE EN SUSPENS

II. — Mao, Chou, Teng et les autres

Le « complot » de la « bande des quatre », révélé et « déjoué » après la mort de Mao Tse-toung, s'inscrit dans un contexte historique caractérisé par un conflit de tendances entre les dirigeants chinois. Les événements d'avril 1976, dont l'issue fut la chute de M. Teng Hsiao-ping, consacrèrent la victoire, éphémère, des « radicaux » (« le Monde » du 5 avril). Quelle était la position du Grand Timonier devant ce conflit ?

De notre correspondant ALAIN JACOB

Pékin. — *S'il y a eu en Chine,* à la veille de la mort de Mao Tse-toung, lutte pour le pouvoir, quand la bataille décisive s'est-elle livrée en réalité ? Que la lutte *ait été engagée depuis des années* entre deux tendances fondamentalement opposées, cela ressort à l'évidence de tout ce que révèle aujourd'hui la presse chinoise. *Lutte entre générations,* entre, d'une part, des vétérans de la guerre de libération, patriotes au-dessus de tout soupçon, mais inévitablement « installés » dans un *régime qu'ils considéraient* comme un point d'aboutissement, et, d'autre part, des personnages apparus ultérieurement sur la scène, pour lesquels le véritable *dessein maoïste,* dans son originalité, n'avait commencé à prendre forme qu'en 1958, avec le Grand Bond en avant et surtout, quelques années plus tard, avec la *révolution* culturelle.

Entre ces deux courants de la vie politique chinoise, un rapport de forces s'était établi, que les informations accessibles ne per*mettaient* pas de discerner, mais que la mort de Mao Tse-toung n'a fait finalement que révéler. Si les jeux étaient faits, comme tout l'indique aujourd'hui, avant la disparition du Grand Timonier, cela tient à la fois au rôle joué depuis la disparition de Lin Piao par les principaux personnages du régime et à des réalités pro*fondes de la société chinoise* auxquelles se sont heurtées les tendances les plus radicales du régime.

Si les articles de la presse chi*noise peuvent être crus* sur un point, c'est certainement sur celui qui concerne l'opposition totale qui existait entre les vues de Chou En-lai et celles des membres du *« groupe de Changhaï ».* Le premier ministre, qui avait traversé avec difficulté la tourmente de la révolution culturelle, n'est parvenu au faîte de son pouvoir *qu'après l'élimination de Lin Piao,* précédent numéro deux du régime. Sans doute le rapport des forces lui a-t-il alors paru favorable, puisqu'il promouvait, dès 1972, des *actions qui allaient considérable*ment tempérer les innovations des années précédentes. Au cours de sa longue carrière, cependant, Chou En-lai avait acquis une *conviction : « Ce n'est qu'en restant aux côtés de Mao qu'il demeurerait à la direction du pays* (1). » Ce qui amène à poser la question de savoir quelle atti*tude le président* du parti lui-même a réellement adoptée dans la crise qui se développait sourdement au sein du bureau politique.

Attitude à coup sûr ambiguë sur le plan des personnes. Son désaccord avec son épouse, Mme Chiang Ching, ne peut guère faire de doute. Le couple vivait *séparé depuis l'automne 1973 ;* au printemps suivant, le président avait signifié en termes on ne peut plus clairs à sa femme qu'il ne souhaitait pas la revoir. Peut-on dire qu'il ne s'entendait pas mieux avec les hommes qu'il avait lui-même portés au pouvoir *quelques années plus tôt, et qu'il* autorisait encore à se présenter comme les porte-parole de sa *pensée* ? Sans suspecter l'authenticité des mises en garde qu'il *leur adressa — et qui sont* aujourd'hui rapportées, — ces dernières doivent-elles être interprétées comme des condamnations ou de simples « observations », ainsi qu'en *font* tous les « patrons » politiques à ceux qui les entourent ?

Au reste, si Mao Tse-toung a pu rappeler à l'ordre tel ou tel membre du « groupe de Changhaï », peut-on douter qu'il ait *eu des paroles au moins aussi* sévères pour leurs adversaires ? La presse se donne beaucoup de mal aujourd'hui pour expliquer qu'en parlant de la *« bourgeoisie au sein du parti » Mao* visait avant tout les *« arrivistes »* de la *« bande des quatre ».* C'est oublier quelques-unes des fortes paroles qu'il eut pour dénoncer les *« révisionnistes de droite » que « rebute la critique du droit bourgeois ».* On imagine assez bien, en définitive, le vieux président maugréant au mois d'avril 1975 *contre* M. Yao Wen-yuan, qui parlait de *« l'empirisme, danger principal »,* en oubliant le dogmatisme, et s'irritant à la fin de la même année devant les formules de M. Teng Hsiao-ping, qui faisait passer les objectifs de *« stabilité et d'unité »* avant ceux de la lutte de classe.

Cela dit, il y a eu aujourd'hui de fortes raisons de penser que le fondateur du régime avait sérieusement révisé, au cours des dernières années, quelques-unes *de ses conceptions* les *plus radicales.* On sait notamment de façon à peu près certaine qu'il formulait une opinion nuancée sur les résultats de la révolution *culturelle,* estimant que ceux-ci étaient *« positifs pour 70 %, négatifs pour 30 % ».* Il est impensable, d'autre part, que les nombreuses mesures décidées depuis 1972 afin de rectifier le courant gauchiste de la fin des années 60 aient été prises sans *son accord.* A *l'époque même où* est mis au point le « programme Chou En-lai », qui sera présenté en janvier 1975 à l'Assemblée nationale populaire, Mao Tse-*toung déploie, malgré son âge,* une activité qui témoigne d'une participation directe aux affaires. Il passe à Changsha le plus clair de son temps pendant les trois *derniers mois de 1974,* mais cela ne l'empêche pas de recevoir plusieurs visiteurs étrangers dans la région de Pékin. Et dans les premières semaines de 1975, alors *que son absence de la capitale* conduit à s'interroger sur sa santé, il se rend à Hangchow pour examiner personnellement sur place ce qu'on appelle déjà *« le problème du Chekiang ».*

Un décalage : « légalistes » et « confucéens »

Il est plus que probable, en bref, que Mao Tse-toung s'associa directement à la formulation d'une politique dont les principaux artisans étaient Chou En-lai et M. Teng Hsiao-ping (et déjà, pour une part, M. Hua Kuo-feng), qui constituait un indéniable tournant par rapport à la ligne de la révolution culturelle. Tournant définitif ou simple mouvement dans cette évolution « en spirale » de l'histoire dont parlait justement *le Drapeau rouge* en octobre 1974 ? On ne sera sans doute jamais mieux fixé sur ce point que sur les véritables intentions de Lénine lorsqu'il lança au printemps 1921 sa *« nouvelle politique économique ».* Ce qui apparaît, en tout *cas,* c'est que la situation justifiait dans l'esprit du vieux président une pause dans la révolution, un retour — tactique et temporaire peut-être — *à un pragmatisme moins « fondamentaliste ».*

De 1972 à 1975, près d'une douzaine de provinces chinoises sont affectées par des « problèmes », ou des incidents plus ou moins graves, mais nécessitant chaque *fois* l'intervention soit du comité central, soit d'un ou plusieurs membres du bureau politique, soit encore de l'armée (2). Çà et là, le développement de *« tendances capitalistes »* est signalé dans les campagnes, et l'accroissement de la délinquance justifie lui aussi diverses interventions du pouvoir central. Beaucoup plus que le résultat d'un « sabotage » délibéré de la « bande des quatre », cette situation apparaît comme le fruit d'un *décalage* entre les *projets révolutionnaires les plus ambitieux* hérités de la révolution culturelle et la réalité sociologique chinoise.

Le domaine de l'éducation est un bon exemple de ce décalage, d'autant plus significatif qu'il fut *choisi comme l'un des principaux* fronts sur lesquels se heurtèrent les tendances adverses au sein du régime. Et non par hasard, mais parce que c'était là que se décidait l'avenir du pays à travers la formation de ceux qu'on appelle *« les successeurs de la cause révolutionnaire ».* Or la réforme de l'éducation parvenait si mal à *« prendre » dans les écoles chinoises* que nombre d'enseignants, traumatisés par les mésaventures survenues à certains de leurs collègues, finissaient par abdiquer toute autorité devant un désordre grandissant.

Dans bien des usines, les ouvriers ne se montraient pas prêts à exercer les responsabilités directes qu'on voulait leur confier. Si de remarquables succès étaient enregistrés dans les unités pilotes — l'exploitation pétrolière de Tatching, dans le Nord, par exemple, mais aussi diverses entreprises *de Changhaï,* comme les chantiers navals, pourtant placés sous l'autorité directe de membres de la « bande des quatre », — trop souvent le gaspillage, le désordre comptable et une bonne dose de laisser-aller fondée sur l'assurance qu'un peu moins d'efforts ne changerait rien ni au nombre des repas ni au salaire, tout cela n'en*courageait guère l'indispensable* augmentation de la productivité.

Les vastes masses du monde rural, enfin, n'évoluaient qu'avec la lenteur propre à la condition paysanne. *M. Chang Chun-chiao,* qui rappelait, au printemps 1975, l'importance des « foires » — où sont échangés dans les campagnes les produits d'activités *« secondaires » ou « privées »* — observait lui-même : *« L'éducation socialiste de centaines de millions de paysans a toujours été un problème sérieux, qui demandera les efforts de plusieurs générations. »* Jugement auquel faisait d'ailleurs écho quelques mois plus tard M. Hua Kuo-feng en personne, en déclarant : *« Inculquer sans répit l'idéologie socialiste aux masses paysannes et critiquer la propension au capitalisme sont pour nous des tâches de longue haleine. »*

Mais les contradictions les plus aiguës se manifestaient à propos de la relève des cadres. L'image *qui est aujourd'hui présentée par* la presse et les radios provinciales des événements locaux des dernières années donne irrésistiblement l'impression d'un conflit entre deux générations de militants. Ceux, d'une part, qui étaient parvenus au pouvoir avec la libération ; ceux, d'autre part, qui ont commencé à jouer un rôle politique à l'époque de la révolution culturelle. Le premier secrétaire du Hupeh, M. Chao Hsin-chu, décrit lui-même cette opposition avec candeur : *« Ces quelques personnes* (qui suivaient la « bande des quatre ») *prêchaient furieusement la prétendue « expérience de Changhaï » dans notre province, disant : à Changhaï, les cadres vétérans savent prendre du bon temps, ils se sont tous repliés à l'arrière et laissent les jeunes montrer leurs capacités, les cadres vétérans du Hupeh ne savent pas en faire autant ; ils occupent leurs postes et refusent de bouger. »* Peut-on être plus clair ?

On ne rejette pas à Pékin ce jugement d'un sinologue occidental : *un des problèmes de la* Chine, et cela bien avant la révolution, a toujours été que le pouvoir était « légaliste », tandis que la société restait « confucéenne ». *Il faut entendre : les tendances* novatrices, modernistes des dirigeants se sont perpétuellement trouvées en conflit avec les inclinations traditionalistes du peuple. *Ce qui n'est pas contradictoire* avec le développement et la victoire de puissants mouvements révolutionnaires d'origine profondément populaire. Mais sitôt un nouveau pouvoir établi, de quel poids pesaient les habitudes héritées du passé !

Six mois après la chute de la « bande des quatre », ce poids des habitudes est l'une des dures réalités auxquelles se heurte la nouvelle direction chinoise.

Prochain article :

LES DURES RÉALITÉS

(1) A. Jacoviello, *l'Hypothèse chinoise,* Le Seuil, 1973.

(2) En juin 1974, des dazibaos affichés à Pékin parleront d'inci*dents ayant fait deux cents morts* au Kiangsi. La radio de Nanchang a plusieurs fois précisé depuis que *M. Hua Kuo-feng « s'était personnellement occupé* (en 1974) *du problème du Kiangsi ».* L'existence de *« problèmes » ou d' « incidents »* à la même époque a par ailleurs été révélée dans les provinces du Hei*lungkiang, du Hunan, du Chekiang,* du Shantung, du Kansu, de l'Anhui, du Setchouan, du Kwangsi, du *Pukien et du Kwantung.*

FRANCE

L'ÉQUIVOQUE

(Suite de la première page.)

En absorbant les derniers centristes d'opposition dans la majorité, on rejeta une partie de leurs électeurs *vers la gauche. Erreur de prospective.* On aurait pu au moins se souvenir qu'au second tour, en 1965, un tiers de l'électorat de M Lecanuet avait préféré voter pour M Mitterrand.

En spéculant sur une éventuelle division des socialistes ou même sur une rupture entre eux et les communistes — on y rêva même entre les deux tours de l'élection présidentielle ! — on méconnaissait la réalité et l'évolution politique profonde des deux partis On aurait pu de toute façon se rappeler que seul le remplacement du scrutin majoritaire *(qui condamne aux alliances)* par la représentation proportionnelle (qui redonne à chacun sa liberté) était la condition nécessaire, mais de moins en moins suffisante, du relâchement des liens entre les trois partis de gauche. Nouvelle erreur d'appréciation.

Enfin parce que le gaullisme était mort, on voulut *l'enterrer*, c'est-à-dire *l'éliminer du jeu politique* en le laminant ou en le récupérant. Et cela a conduit jusqu'à la bataille — perdue — *de Paris Le plus surprenant est* que centristes et giscardiens ne s'en cachèrent jamais et le plus étonnant est que les gaullistes encaissèrent tous les coups, sauf le dernier, grâce à M. Jacques Chirac.

***

Si M Poniatowski a pu être le « *mauvais génie* » *de la majorité et* plus tardivement, celui du président, Mme Marie-France Garaud et *M. Pierre Juillet ont été les bons* génies de M. Chirac après avoir été, pour un temps, ceux de Georges Pompidou. De la route de l'Elysée, ils ont aisément réussi à écarter M. Chaban-Delmas, après l'avoir jour après jour desservi dans l'esprit de Georges Pompidou et chassé de l'hôtel Matignon en 1972. La « nouvelle société » du premier ministre de l'époque leur semblait aussi illusoire que la « société libérale avancée » de l'actuel président. *Aujourd'hui, plus encore qu'hier*, l'exercice de l'autorité et l'esprit du régime leur paraissent exclure tout *compromis avec les idées et* les hommes du camp adverse. Le pouvoir ne pactise pas.

L'élection présidentielle, qui aurait dû être le fondement de l'union et de l'action, a été bâtie sur trop d'équivoques.

Aucun gaulliste n'a jamais adhéré au fond de *lui-même à la candidature* de M Giscard d'Estaing De longue date, tous se méfiaient du *ministre des finances, le jugeant* porté au compromis en politique intérieure et aux concessions en politique étrangère, allant jusqu'à soutenir qu'il n'avait pas le sens de l'Etat En votant pour lui, les uns se prononçaient contre M Chaban-Delmas, tous contre M Mitterrand La perspective, la crainte d'un succès de la gauche, qui auraient dû *conduire à l'union* étaient et demeurent la cause *première* des contradictions et des divisions de la *majorité*

N'ayant pu, faute de nouvelles élections législatives, réduire à néant les gaullistes, on voulut les réduire à merci Et ce fut une nouvelle équivoque En approuvant l'O.P.A. lancée par M Chirac sur une U.D.R. frondeuse et même hostile, M Giscard d'Estaing pensait que son *premier ministre* la mettrait *à son service à lui, président de la* République : en réalité, M Chirac allait s'appuyer sur le groupe gaulliste pour s'opposer progressivement aux méthodes, aux initiatives, aux *réformes du chef de l'Etat*

Deux tempéraments, deux entourages, deux camps ou deux clans, deux conceptions de la vie publique et de la fonction présidentielle. Il s'ensuivit une paralysie du pouvoir jusqu'à la fatale année 1976. Un à un des déséquilibres économiques et financiers fondamentaux allaient s'aggraver, tandis que la discorde politique s'établissait à tous les niveaux.

Fallait-il que la réalité soit méconnue pour que le président de la République refuse en juillet la démission de M. Chirac ! Plus d'un mois allait encore être perdu. En août, de la discorde on passait à la guerre, et bientôt à la bataille de Paris.

Alors qu'ils fournissent le plus gros *bataillon de la majorité, les* gaullistes s'étaient vu évincer de tous les centres de décisions ; ils *n'avaient plus ni la présidence, ni* les finances, ni l'intérieur, ni les affaires étrangères. Et voici qu'on les *privait de la direction du gouvernement* et qu'on allait les priver de la mairie de la capitale.

Quelle accumulation d'erreurs, et d'abord celle du statut de Paris ! Il fallait certainement alléger la tutelle préfectorale, créer comme dans d'autres capitales, de véritables municipalités d'arrondissement, *élisant* à leur tour celle de la ville, ne pas en tout cas concentrer autant de *moyens administratifs et financiers, et* finalement politiques, dans les mains du *maire* de Paris, qui, s'il ne l'avait *pas déjà, ne pouvait manquer d'acquérir* une stature d'homme d'Etat. On comprend que, ayant tenu à cette réforme, le président ait voulu qu'elle ne bénéficie pas à l'opposition : on comprend plus *mal* qu'il ait décidé — au nom de quoi ? — *qu'elle bénéficierait à l'un des siens* et non aux gaullistes, majoritaires dans la capitale. Ayant choisi le *maire de* Deauville — depuis un demi-siècle Paris n'a pas produit un seul élu qui soit un homme politique de premier plan — quelle erreur de l'avoir présenté contre le président sortant, M. Lafay ! C'était offrir une occasion inespérée à la contre-attaque foudroyante du député de la Corrèze, autre enfant de la capitale qui, pour réussir, a dû se *faire élire en province*.

Pour couronner le tout, M. Dominati, qui avait illustré sa perspicacité *en proclamant que jamais M Chirac* ne serait maire de Paris, pourra l'exercer au gouvernement alors qu'il *a été ni plus ni moins* battu que M Durafour ou M. Brousse et que seule est évincée Mme Giroud, choisie, *promue* et *aventurée* dans la bataille de Paris. Le méritait-il ? Le méritait-elle ?

Débarrassé des *ministres d'Etat*, M. Raymond Barre sera-t-il plus heureux dans ses arbitrages et ses engagements électoraux ? Pourra-t-il concilier son plan de redressement à moyen terme avec ce nouveau plan à moins d'un an que lui a prescrit le président de la République ? Comment pourra-t-il lutter contre l'inflation et accroître des dépenses *nécessairement* inflationnistes ? Comment pourra-t-il convaincre les chefs d'entreprise d'embaucher et *d'investir à moins* d'un an de l'éventuelle application du programme commun ? Car, plus encore à droite *qu'à gauche, chacun croit à la victoire* de l'opposition et se comporte comme si elle était acquise.

Seules des élections anticipées, à supposer qu'elles soient gagnées, auraient pu permettre au gouvernement *d'agir efficacement.* Un an de campagne et d'incertitude électorales compromettra ses efforts, un an pendant lequel la majorité continuera de douter d'elle-même et se divisera, un an pendant lequel la gauche s'organisera et se renforcera dans les villes qu'elle vient de conquérir, un an pendant lequel la pression syndicale s'accroîtra dans les entreprises et dans le pays, alors que ce n'est de l'intérêt ni du gouvernement d'aujourd'hui ni de l'éventuel gouvernement *de gauche de demain.*

On connaît l'objection juridique ; elle ne tient pas. En prononçant la *dissolution de l'actuelle Assemblée*, le président ne pourrait dissoudre pendant un an la nouvelle Assemblée : *il se priverait de l'arme de* la dissuasion contre la majorité de gauche Mais il est le seul à croire *qu'il pourrait rester longtemps* à l'Elysée si l'opposition l'emportait nettement en 1978. Le voit-on mettre en œuvre consciencieusement ce qu'il a appelé le « *mauvais choix* », signant les décrets écartant des hauts fonctionnaires qu'il aura nommés, promulgant les nationalisations qu'il aura condamnées, présidant le conseil des ministres en ayant à sa droite le ministre d'Etat Georges Marchais, dont son ministre de la justice siégeant aujourd'hui à la même place a dit un jour, le jugeant à la mine, qu'il ne le prendrait pas en auto-stop ! Ce serait du *Canard enchaîné*, et chacun y perdrait un peu de sa dignité.

Il n'y a qu'une objection, d'un *autre ordre. En perdant les élections* à la suite d'une dissolution, le président prendrait la responsabilité *personnelle de la défaite qui serait* sa défaite. On comprend qu'il s'y refuse Mais sa responsabilité ne serait-elle pas plus grande, au regard de l'histoire, si dans un an la situation du pays était plus difficile et la victoire de la gauche plus sûre ?

« *Encore un peu de temps, monsieur le bourreau.* » On peut toujours croire au miracle qui arrête le couperet, *à la reprise de la guerre* froide qui pourrait mettre à l'épreuve l'union de la gauche, à une agitation intérieure, à des grèves prolongées et impopulaires qui permettraient alors d'espérer de bonnes élections après une dissolution, comme en 1968.

Changer le mode de scrutin comporterait moins de risques. La *représentation proportionnelle* permettrait de reconstituer le centre, affaiblirait les gaullistes, menacerait à terme *l'union de la gauche* ; elle redonnerait un peu de souplesse à un jeu politique complètement bloqué Encore faudrait-il que le comportement des électeurs et celui des partis évoluent.

De toute façon, il fallait faire cette réforme *quand il en était encore* temps. Aujourd'hui elle apparaîtrait, elle apparaît déjà comme un tru*quage pour la plupart des gaullistes*, et comme un *piège* pour une bonne partie de la gauche, qui de ce fait *ne la voterait sans doute pas* bien qu'elle soit inscrite dans le programme commun.

Si le gouvernement est pris tout à coup d'un souci d'équité électorale, il pourrait au moins remodeler une dizaine de circonscriptions qui, comme les autres, n'élisent qu'un député, alors qu'elles sont cinq fois plus peuplées.

***

Que peut faire le président s'il ne veut décidément pas procéder à des *élections anticipées à l'automne ?*

Inciter la majorité à se donner enfin un programme « réaliste et *réalisable* » *comme l'a souhaité* M. Edgar Faure ? M. Barre a déjà son plan de redressement, M. Giscard d'Estaing son plan de douze mois et M Jean-Jacques Servan-Schreiber ses projets de réformes qu'il a mission de mettre à l'étude.

En appeler à l'union nationale ? Cette vieille recette était généralement utilisée après les échecs de la gauche, en vertu de cette fameuse « loi de deux ans » : venue au pouvoir à la suite d'un courant politique la gauche gouverne en *tout ou en* partie avec la droite deux ans après *pour réparer ses échecs économiques et financiers : 1924-26 ; 1932-34 ; 1936-38* et *même 1945-47* ! Cette fois l'union nationale est proposée — par *M. Edgar Faure — pour aller au* secours d'une majorité conservatrice en péril. Mais le président de l'Assemblée nationale la suggère au *moment* même où, travestissant le programme commun, M. Chirac prête à la gauche, parmi d'autres crimes, celui de vouloir supprimer l'élection du président de la République au suffrage universel. Le programme commun comporte assez de risques pour ne pas lui en ajouter d'imaginaires.

La majorité peut-elle se contenter de la seule arme de la panique ?

JACQUES FAUVET.

(Mardi 5 avril.)

M. Peyrefitte : le modèle de l'homme d'État éclairé

Depuis qu'en mai 1968 la révolte étudiante l'écarta de sa fonction de ministre de l'éducation nationale, qu'il exerçait depuis treize mois, M. Alain Peyrefitte a *consacré* l'essentiel de son temps et de son talent à la recherche et à l'écriture, à l'exception d'un bref intermède de 1972 *à 1974*. Ce choix *l'a conduit*, il y a moins de deux mois, à l'Académie française. Deux livres à succès, *Quand la Chine s'éveillera...*, en 1973, et *le Mal français*, en 1976, la présidence d'un comité d'étude sur la violence, dont il *serait surprenant que ne sortît* point un nouvel ouvrage, portent *témoignage* de cet effort de réflexion.

Avant d'emprunter ce détour, volontaire ou forcé, la carrière de M. Peyrefitte avait suivi les *voies les plus directes : l'Ecole* normale supérieure puis l'Ecole nationale d'administration ; la diplomatie, qui l'envoie notamment en poste à Bad-Godesberg et à Cracovie, puis au service des organisations européennes du Quai d'Orsay ; la *députation* (il se fait élire sous l'étiquette U.N.R. en 1958 dans la quatrième circonscription de Seine-et-Marne) ; *l'entrée au gouvernement, enfin*, en avril 1962, à l'âge de trente-six ans (il est né le 26 août 1925, à Najac, dans l'Aveyron).

Secrétaire d'Etat dans le premier gouvernement Pompidou, chargé d'abord de l'information, puis des rapatriés, il est nommé ministre de l'information dans le second gouvernement Pompidou, en 1962 Ce poste, qu'il conserve *jusqu'au lendemain de l'élection* présidentielle de 1965, lui permet de faire valoir, déjà, son sens des relations publiques, son aptitude à *la communication. Il se sert aussi* sans vergogne de l'O.R.T.F., dont il est le tuteur et qu'il dote, en 1964, de son premier statut.

Ministre délégué chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales dans le troisième gouvernement Pompidou, il est associé, en 1966, au lancement du plan-calcul. (C'est à ce titre que, en 1975, il s'inquiétera de l'accord *conclu* entre la C.I.I. et la compagnie Honeywell-Bull.) Dans le quatrième gouvernement Pompidou, *enfin, il a la charge de l'éducation* nationale.

Puis c'est la position de repli adoptée après les événements de mai 1968. M. Peyrefitte est président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale. Il conserve, en 1971, son mandat de maire de Provins, qu'il a acquis en 1965, et qu'il a sauvegardé le 20 *mars dernier. Il* voyage, travaille, écrit.

Il sort toutefois de sa réserve en 1972, à la demande de Georges Pompidou. Elu secrétaire général de l'U.D.R., il mène avec succès la bataille législative de 1973. Est-ce enfin pour l'ancien ministre la reprise de l'ascension politique ? Sans doute l'espère-t-il. Dans le deuxième gouvernement Messmer, *constitué* après les élections, il fait sa rentrée comme ministre des réformes administratives, avant de devenir dans le troisième gouvernement Messmer, onze mois plus tard, ministre des affaires culturelles *et de l'environnement. La mort* de Georges Pompidou met fin à ses ambitions

Ancien secrétaire général de l'U.D.R., il ne peut faire moins que de soutenir M. Jacques Chaban-Delmas pendant la campagne présidentielle Puis il se retire et s'abstient de participer au débat politique. Il se contente de prendre date, en quelques occasions.

Il signe *le « manifeste pour l'indépendance de l'Europe »*. Il salue comme *« un grand tournant du septennat »* la déclaration du 24 mars 1976 par laquelle M. Giscard d'Estaing, en confiant à M. Chirac la fonction de coordon*nateur de la majorité, prend*, selon M Peyrefitte, *« de la hauteur »* pour devenir, conformément aux institutions, le *« président de tous »*. Il souligne, après la désignation de M. Barre comme premier ministre, que cette nomination est *« dans le droit fil des principes qu'a posés le général de Gaulle »*.

En ces différentes circonstances, il reste fidèle aux options du gaullisme, mais celles-ci n'apparaissent jamais, chez lui, contraires aux orientations « giscardiennes ». Au cours de l'année 1976, la critique, même voilée, à l'égard du président de la République a laissé de plus en plus la place à l'approbation, même nuancée. M. Peyrefitte n'a pas pour autant désavoué M. Chirac, *dont il n'a pas commenté publiquement* les initiatives.

Comme en 1972, l'ancien ministre est donc appelé à l'aide. Comme en 1972, il entend certainement en être récompensé, le moment venu *Lui qui affirmait*, pendant la campagne présidentielle, que en cas de victoire de M. Chaban-Delmas, *« les talents de M Giscard d'Estaing, qui sont grands, pourront être utilisés ultérieurement »*, n'est pas homme à sous-estimer ses propres capacités. Ses exigences, si la majorité l'emporte en 1978, seront à la mesure du service rendu

THOMAS FERENCZI.

(Vendredi 1er avril.)

Un tournant du « giscardisme »

(Suite de la première page.)

Les républicains *indépendants*, qui étaient quatre, ne sont donc plus que trois, mais l'un d'entre eux, *M. Fourcade, cumule désormais la* responsabilité de l'équipement avec celle de l'aménagement du territoire. *Les cinq ministres qui se réclament* sans plus de précision de la « majorité présidentielle » demeurent tous en place, la « corbeille » de Mme Veil, s'enrichissant, si l'on peut dire, de la Sécurité sociale.

Au centre, on enregistre une certaine inégalité de traitement. Alors que ce centre, considéré dans son ensemble avait été le grand *battu des élections municipales (dix-huit* grandes villes perdues sur vingt-neuf), le C.D.S sauve la face, puisque le départ de M Lecanuet est compensé par la promotion de M *Méhaignerie* et la désignation de M. Monory, tandis que M. Rossi demeure, après le départ de MM. Durafour et Brousse, le seul représentant au gouvernement du parti *radical, si l'on peut encore employer* l'expression de « représentant d'un parti »

Le sort du R.P.R (quatre ministres au lieu de cinq) est tout à fait comparable à celui des républicains indépendants (trois portefeuilles au lieu de quatre). Il semble que l'on n'ait pas voulu ou pas *pu* lui faire trop de peine (encore des intentions qui demeurent sans suite) et que l'on ait été obligé de tenir compte de son hostilité déterminée et réaffirmée le 30 mars encore à tout « rééquilibrage ».

Pour n'être point pénalisés, les « *gaullistes* » *seront-ils demain plus* dociles et plus compréhensifs qu'ils ne le sont *depuis* le lancement de la grande opération Chirac ? Aucun des propos que l'on a entendus où ont délibéré aux Baux-de-Provence, les parlementaires gaullistes, *n'autorise à prévoir une telle évolution* au sein d'une formation qui entend *demeurer* à la fois vigilante *et prédominante.*

Est-il possible de restaurer une véritable confiance et une réelle coopération entre « giscardiens » et « chiraquiens » ? Cette très grande inconnue subsiste moins de quinze jours après les « municipales » et moins d'un an avant les « législatives »

RAYMOND BARRILLON.

(Vendredi 1er avril.)

LA COMPOSITION DU GOUVERNEMENT

Premier ministre, ministre de l'économie et des finances	Raymond BARRE maj. prés.

MINISTRES

Garde des sceaux, ministre de la justice............	Alain PEYREFITTE (3), R.P.R.
Ministre des affaires étrangères	Louis de GUIRINGAUD, maj. prés.
Ministre de l'intérieur........	Christian BONNET (2), R.I.
Ministre de la défense........	Yvon BOURGES, R.P.R.
Ministre de la coopération..	Robert GALLEY, R.P.R.
Ministre de la culture et de l'environnement	Michel d'ORNANO (2), R.I.
Ministre délégué à l'économie et aux finances............	Robert BOULIN (2), R.P.R.
Ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire	Jean-Pierre FOURCADE (1), R.I.
Ministre de l'éducation......	René HABY, maj. prés.
Ministre de l'agriculture.....	Pierre MEHAIGNERIE (1et2), C.D.S.
Ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat	René MONORY (3), C.D.S.
Ministre du travail..........	Christian BEULLAC, maj. prés.
Ministre de la santé et de la Sécurité sociale..........	Simone *VEIL* (1), *maj. prés.*
Ministre du commerce extérieur	André ROSSI, rad.

SECRÉTAIRES D'ÉTAT

Secrétaires d'État autonomes (*)

Secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications....	Norbert SEGARD, maj. prés.
Secrétaire *d'Etat aux anciens* combattants	André BORD, R.P.R.
Secrétaire d'Etat aux universités	Alice SAUNIER-SEITE, maj. prés.
Secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports.......	Jean-Pierre SOISSON (5), R.I.

Secrétaires d'État auprès du premier ministre

Relations avec le Parlement.	*Christian* PONCELET (2), R.P.R.
Fonction publique...........	Maurice LIGOT, maj. prés.-C.N.I.P.
Recherche	Jacques SOURDILLE (3), R.P.R.
(Sans affectation)...........	Jacques DOMINATI (3), R.I.

Secrétaires d'État auprès d'un ministre

Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères	Pierre-Christ. TAITTINGER, R.I.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur (départements et territoires d'outre-mer)	Olivier STIRN, M.S.L. (4).
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur (collectivités locales)..........	Marc BECAM (3), R.P.R.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense....	Jean-Jacques BEUCLER (3), C.D.S.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de l'environn. (tourisme)..	Jacques *MEDECIN*, R.I.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (budget)	Pierre BERNARD-REYMOND (3), C.D.S.
Secrétaire d'Etat *auprès du* ministre délégué à l'économie et aux finances (*consommation*)	Christiane SCRIVENER, R.I.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire (logement)..........	Jacques BARROT, C.D.S.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire (transports)..........	Marcel CAVAILLE, R.I.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire (aménagement du territoire)	Paul *DIJOUD* (2), R.I.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture..	Jacques BLANC (3), R.I.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat	Antoine RUFENACHT (2), R.P.R.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat	Claude COULAIS, R.I.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail........	Lionel STOLERU, maj. prés.
Secrétaire d'Etat auprès du *ministre du travail*........	Jacques LEGENDRE (3), R.P.R.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la Sécurité sociale.........	René LENOIR, maj. prés.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la Sécurité sociale.........	Hélène MISSOFFE (3), R.P.R.

(1) Membres du gouvernement précédent dont les attributions s'accroissent.

(2) Membres du gouvernement précédent qui changent d'attributions.

(3) Nouveaux membres du gouvernement.

(4) M.S.L. : Mouvement des sociaux-libéraux.

(5) M. Soisson devient secrétaire d'Etat autonome.

(*) Les secrétaires d'Etat « autonomes », créés pour la première fois lors de la constitution du gouvernement de M. Chirac, le 8 juin 1974, *disposent d'un budget et d'une administration propres* ; ils ne dépendent pas de ministres, mais n'assistent pas, en principe, au conseil des ministres.

Les secrétaires d'Etat auprès du premier ministre et ceux placés auprès des ministres spécialisés reçoivent de ceux-ci des délégations expresses de compétence et de signature. Ils doivent, en principe, rendre compte directement de leur action aux ministres auxquels ils sont rattachés.

(Lundi 4 avril.)

ON DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

listes démocrates préfèrent
ation proportionnelle régionale

'er la notion

OUR UN AN

LA SESSION DE PRINTEMPS AU PALAIS-BOURBON

Les députés communistes proposent de renforcer le contrôle en matière d'incompatibilités parlementaires

Ainsi que l'avait annoncé, le 9 mars, son président, M. Robert Ballanger, le groupe communiste de l'Assemblée nationale a déposé, dès l'ouverture de la session de printemps, une proposition de loi organique tendant à renforcer le contrôle en matière d'incompatibilités parlementaires. L'exposé des motifs précise notamment :

« Le régime des incompatibilités avec les professions privées avait été renforcé par la loi du 24 janvier 1972, à la suite de plusieurs scandales dans lesquels des membres de la majorité avaient été compromis. Il est prévu notamment, en son article 20, que le parlementaire doit, dans les jours qui suivent son entrée en fonctions, faire en bureau de son Assemblée la déclaration sur l'honneur qu'il n'est pas en infraction avec la législation sur les incompatibilités.

» Ont été relevés, dans les différents annuaires spécialisés, les noms de plus de vingt-cinq parlementaires qui sont membres de conseils d'administration ou exercent un poste dirigeant dans des entreprises qui, travaillant en tout ou partie pour l'Etat, doivent tomber sous le coup des incompatibilités.

» Il y a lieu de procéder, à la lumière des récents événements, à la révision de la situation de ces députés par rapport à la loi sur les incompatibilités. »

L'article unique de la proposition est destiné à être inséré dans l'article 20 de l'ordonnance du 24 octobre 1958 portant loi organique relative aux conditions d'éligibilité et aux incompatibilités parlementaires. Il est ainsi rédigé :

« Le parlementaire doit, dans les quinze jours qui suivent son entrée en fonctions, et en début de chaque année pendant l'exercice de son mandat, remettre au bureau de l'Assemblée dont il est membre une déclaration indiquant :

» 1) Ses liens avec toute entreprise, et notamment possessions d'actions, exercice d'un poste de direction et participation au conseil d'administration ;

» 2) Le montant de ses capitaux et de ses revenus extérieurs à son traitement de parlementaire ;

» 3) Les liens de son conjoint et de ses parents jusqu'au deuxième degré inclusivement avec les entreprises publiques et privées désignées aux articles 14, 15 et 16 de la présente loi (1) ;

» 4) En cas d'absence de déclaration ou de déclaration mensongère, la démission d'office est prononcée par le Conseil constitutionnel. »

(1) Il s'agit des entreprises nationales et établissements publics nationaux ; des sociétés, entreprises ou établissements jouissant d'avantages assurés par l'Etat ou par une collectivité publique ; des sociétés ayant exclusivement un objet financier et faisant publiquement appel à l'épargne, ainsi que les sociétés civiles autorisées à faire de même ; des sociétés ou des entreprises travaillant principalement pour le compte ou sous le contrôle de l'Etat, d'une collectivité ou d'un établissement public, ou d'une entreprise nationale, ou d'un Etat étranger ; des sociétés ou des entreprises à but lucratif achetant ou vendant des terrains constructibles, exerçant une activité de promotion immobilière ou de construction d'immeubles.

LES BUREAUX DES GROUPES

● Groupe du Rassemblement pour la République :

Président : M. Claude Labbé.
Vice-président délégué : M. Falala.
Vice-présidents : MM. Aubert, Macquet, Marie et Mauger.
Membres : MM. Fanton, Robert-André Vivien, Guermeur, de Gastines, Pinte, Guéna, Maurice Cornette, Mme de Hauteclocque, MM. Lauriol, Bas, Cressard et Marette.
MM. Chaban-Delmas, Chirac, Couve de Murville, Debré et Messmer, anciens premiers ministres, sont membres de droit.

● Groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche :

Président : M. Gaston Defferre;
Vice-présidents : MM. Boulloche, Brugnon, Chandernagor, Mermaz et Paul Duraffour.
Trésorier : MM. Larue et Pierre Joxe.
Secrétaires législatifs: MM. Andrieu, Cot, Forni, Massot, Josselin, et Mme Thome-Patenôtre.
Membres : MM. Aumont, Antagnac, Abadie, Benoist, Alain Bonnet, Darinot, Gaillard, Gaudin, Gayraud, Lagorce, Saint-Paul, Labarrère.
M. Fillioud est chargé des relations avec la presse ; M. Gau des relations avec le parti.

● Groupe communiste :

Président : M. Robert Ballanger.
Vice-présidents : MM. Ducoloné, Baillot, Rigout, Mme Hélène Constans.
Membres : M. Andrieux, Mme J. Chonavel, MM. Combrisson, Jans, Lucas, Le Meur, Odru, Porelli, Ralite.

● Groupe des républicains indépendants :

Président : M. Roger Chinaud.
Vice-présidents : MM. Denis, d'Aillières, Feït et Voilquin.
Secrétaire général : M. Boyer.
Membres : MM. Baudoin, Jacques Blanc, Brocard, Dominati, Fouchier, Hamel, Icart, Mayoud, Tissandier.
Le groupe des réformateurs élira son bureau ultérieurement.

LE MÊME DOYEN (M. Barel, 87 ans) MAIS UN NOUVEAU BENJAMIN (M. Dupilet, 32 ans)

Depuis le 2 mars 1977, M. Aymeric Simon-Lorière n'est plus le benjamin de l'Assemblée nationale. En remplaçant, à cette date, Louis Le Sénéchal, décédé, M. Dominique Dupilet lui a ravi cette qualité. Alors que le député du Var est né le 30 juin 1944, le nouveau député du Pas-de-Calais a vu le jour le 12 octobre 1944.

A l'ouverture de la session de printemps, la liste des dix plus jeunes députés, compte non tenu des modifications qui résulteront de la formation du nouveau gouvernement, s'établissait ainsi :

MM. Dupilet (P.S.), 32 ans ; Simon-Lorière (R.P.R.), 32 ans ; Bernard-Reymond (réf., Hautes-Alpes), 33 ans ; Ferretti (R.I., Moselle), 34 ans ; Mayoud (R.I., Rhône), 34 ans ; Dalbera (P.C., Paris), 34 ans.

Pas de changement en ce qui concerne le doyen de l'Assemblée, qui demeure M. Virgile Barel, 87 ans. Le député communiste des Alpes-Maritimes est né le 17 décembre 1889. Les élus *les plus âgés sont ensuite* :

MM. Dassault (R.P.R., Oise), 85 ans ; Lemaire (R.P.R., Vosges), 81 ans ; Girard (app. R.P.R., Loiret), 78 ans ; Massot (rad. g., Alpes-de-Haute-Provence), 77 ans — il en aura 78 le 7 avril — ; Boisdé (R.I., Cher), 77 ans ; Ruffe (P.C., Lot-et-Garonne), 77 ans.

Les quatre moteurs du programme commun

selon M. Fiterman (P.C.)

L'Humanité du 5 avril publie l'intervention effectuée par *M. Charles Fiterman*, membre du secrétariat du parti communiste, lors de la session des 31 mars et 1er avril du comité central de son parti. M. Fiterman explique que l'économie française a besoin de « *nouvelles sources d'impulsion, de nouveaux moteurs* », sa croissance ne devant plus reposer sur « *la recherche acharnée du profit monopoliste* ». Il ajoute :

« Ces nouveaux moteurs, on peut sommairement dire qu'ils sont au nombre de quatre :

» Premièrement, la consommation sociale, le progrès social qui doit aujourd'hui absolument être lié au progrès économique si on veut un développement régulier et équilibré.

» Deuxièmement, l'investissement industriel, agricole, scientifique, culturel, en d'autres termes, un nouvel élan donné au développement de la France, y compris sur le plan démographique.

» Troisièmement, une coopération plus active fondée sur l'intérêt mutuel avec tous les pays qui le souhaitent, une coopération visant à desserrer l'étreinte des sociétés multinationales, à combattre le pillage auquel elles se livrent.

» Quatrièmement enfin, la diffusion des pouvoirs et des responsabilités, un appel hardi à l'initiative personnelle du plus grand nombre de Français et de Françaises, en premier lieu des travailleurs, autrement dit un bond en avant de la démocratie.

» Voilà précisément les moteurs du programme commun ; des moteurs qui ne peuvent se mettre en mouvement que si, d'emblée, une brèche est ouverte dans la domination économique et politique des puissances d'argent. D'où le rôle des nationalisations démocratiques et des autres réformes économiques, sociales prévues par le programme commun. »

Evoquant l'« actualisation » du programme commun, M. Fiterman insiste sur le fait que, dans la mise en œuvre des mesures qu'il prévoit, « *le gouvernement de la gauche devra s'engager résolument dans une action rapide, énergique, bien orientée* ». A ce propos, il s'inquiète des propositions avancées par le P.S. en vue d'indemniser les actionnaires des sociétés qui doivent être nationalisées et des prises de position de M. Jean-Denis Bredin, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, qui, selon lui, « *mène ce qu'il faut bien appeler une véritable campagne contre les nationalisations* ».

Quatre-vingt-trois sièges de l'Assemblée nationale ne sont plus détenus par les élus de 1973

Sur les quatre cent quatre-vingt-dix députés élus les 4 et 11 mars 1973, quatre-vingt-trois ne siègent plus à l'Assemblée nationale.

Vingt-cinq sont décédés et ont été remplacés par leur suppléant.

Trois sièges sont vacants, une loi organique disposant qu'il ne peut *être organisé d'élection législative* partielle moins de douze mois avant le renouvellement général de l'Assemblée nationale. Les suppléants de Bernard Lafay, décédé, le 13 février 1977 et de M. Dominati, nommé secrétaire d'Etat le 1er avril, sont morts. *Mme Missoffe, elle aussi* nommée secrétaire d'Etat le 1er avril, était entrée à l'Assemblée nationale en sa qualité de suppléante de M. François Missoffe, son époux, lequel avait vu ses fonctions de parlementaires en mission prolongées au-delà de six mois.

Cinquante-deux députés qui siègent actuellement sont les suppléants de ministres ou de secrétaires d'Etat en fonctions aujourd'hui, ou d'anciens membres du gouvernement.

Trois autres ont remplacé MM. Frey *et Péretti, membres du Conseil* constitutionnel, et M. Chalandon, *dont les fonctions de parlementaire* en mission ont été prolongées au-delà de six mois.

Nous donnons ci-dessous la liste des vingt-cinq députés décédés depuis 1973, et qui ont été remplacés. Nous indiquons le groupe parlementaire auquel ils appartenaient à la date du 2 avril 1973, si ce dernier est différent de celui dont est membre le détenteur actuel du siège.

Nous énumérons également les cinquante-deux députés entrés au gouvernement au cours de la législature, qu'ils assument encore ou non des responsabilités ministérielles. En 1973, il y avait deux groupes centristes, *l'un réformateur*, qui se situait dans l'opposition, l'autre *union centriste*, qui faisait partie de la majorité. Ils ont fusionné au lendemain de l'élection présidentielle de mai 1974, pour constituer le groupe des réformateurs, centristes et démocrates-sociaux.

Quinze suppléants ont été amenés *à siéger temporairement* au Palais-Bourbon, depuis mars 1973, pour *remplacer les députés entrés au gouvernement*. Quatorze d'entre eux ont *donné leur démission pour permettre* aux titulaires primitifs de leur siège *de se faire réélire. Onze anciens* membres du gouvernement y sont parvenus à l'occasion d'élections législatives partielles. Il s'agit de : MM. Aymar Achille-Fould (app. réf., Gironde 5e), Jacques Chirac (R.P.R., Corrèze 3e), Bernard Destremau (R.I., Yvelines 5e), Yves Guéna (R.P.R., Dordogne 1re), Olivier Guichard (R.P.R., Loire-Atlantique 7e), Jacques Limouzy (R.P.R., Tarn 2e), Pierre Messmer (R.P.R., Moselle 8e), Gabriel Péronnet (réf. Allier 4e), Jean Royer (non-inscr., Indre-et-Loire 1re), Jean Tiberi (R.P.R., Paris 3e), Henri Torre (R.I., Ardèche 2e). Trois de ces *anciens ministres et secrétaires* d'Etat ont, en revanche, été battus : MM. Ducray (R.I., Rhône 10e), Jean-Philippe Lecat (U.D.R., Côte-d'Or 3e) et Joseph Fontanet (Union centriste, Savoie 2e).

Le suppléant de M. Pierre Abelin — ce dernier alors ministre — étant décédé, une élection partielle a été organisée dans la 2e circonscription de la Vienne. Celle-ci a vu l'élection de M. Abelin, lequel, resté au gouvernement, a été remplacé à l'Assemblée *nationale par son nouveau* suppléant. Notons que les trois *circonscriptions de ce département sont* actuellement représentées par des *députés suppléants. Il en est de* même dans les deux circonscriptions des Hautes-Alpes après l'entrée au gouvernement, le 1er avril, de M. Bernard-Reymond.

En plus de ces quinze élections partielles, *deux ont eu lieu au début* de la législature à la suite d'annulations : l'une dans les Landes, l'autre en Guadeloupe. Deux ont été provoquées par la démission de *députés sortants : en Seine-Maritime*, où Maurice Georges, U.D.R. — *décédé depuis lors — s'était retiré* (M. Antoine Rufenacht avait été alors élu), et en Polynésie, où M. Francis Sanford avait été réélu. Le siège de la deuxième circonscription de la Haute-Loire, vacant après le décès de Jean-Claude Simon, R.I., — dont *le suppléant était également décédé* — a été pourvu en novembre 1976.

Enfin, le siège nouvellement créé des Comores a été pourvu le 13 mars dernier. Les deux députés de cet ancien territoire d'outre-mer, s'ils ne *participent pas au vote, restent en* fonctions jusqu'au prochain renouvellement de l'Assemblée.

ANNE CHAUSSEBOURG.

DÉPUTÉS DÉCÉDÉS

ELUS EN MARS 1973	TITUL. ACTUELS DU SIEGE	ETIQUETTE	CIRCONSCRIPTION
M. Marcel ANTHONIOZ	M. Michel CARRIER	R.I.	Ain (2e)
M. Albert BIGNON	M. Jean BRANGER	R.P.R.	Charente-Maritime (2e)
M. Jean de BROGLIE	M. Pierre MONFRAIS	R.I.	Eure (1re)
M. Antoine CAILL	M. Yves MICHEL	R.P.R.	Finistère (5e)
M. Franck CAZENAVE, R.I.	M. Emile DURAND	app. R.I.	Gironde (7e)
M. Pierre CHARIÉ (1)	M. Gaston GIRARD	app. R.P.R.	Loiret (3e)
M. Léon FEIX	M. Robert MONTDARGENT	P.C.	Val-d'Oise (3e)
M. Christian FOUCHET, non-inscr.	M. André PICQUOT	R.I.	Meurthe-et-Moselle (5e)
M. Jean GABRIAC	M. Pierre MONTREDON	R.P.R.	Aveyron (3e)
M. Paul IHUEL	M. Yves LE CABELLEC	Réf.	Morbihan (6e)
M. Michel JACQUET	M. Henri BAYARD	R.I.	Loire (7e)
M. Jean LASSÈRE	M. Maurice MASQUÈRE	P.S.	Haute-Garonne (6e)
M. Hervé LAUDRIN	M. Jean PASCAL	R.P.R.	Morbihan (3e)
M. Pierre LEPAGE, U.D.R.	M. Jean DELANEAU	R.I.	Indre-et-Loire (2e)
M. Louis LE SÉNÉCHAL	M. Dominique DUPILET	P.S.	Pas-de-Calais (6e)
M. Guy MOLLET	M. André DELEHEDDE	P.S.	Pas-de-Calais (1re)
M. Pierre de MONTESQUIOU	M. Jean FAGET	app. Réf.	Gers (2e)
M. Jean-Paul PALEWSKI	M. Pierre RÉGIS	R.P.R.	Yvelines (2e)
M. Claude PEYRET, U.D.R.	M. Armand LEPERCQ	app. R.P.R.	Vienne (3e)
M. Louis PIMONT	M. Raoul JARRY	P.S.	Dordogne (2e)
M. René QUENTIER	M. Arthur DEHAINE	R.P.R.	Oise (4e)
M. Isidore RENOUARD	M. Edouard SIMON	R.I.	Ille-et-Vilaine (4e)
M. Maurice SCHNEBELEN	M. Henri FERRETTI	R.I.	Moselle (4e)
M. Paul STEHLIN, réf.	M. Gilbert GANTIER	R.I.	Paris (21e)
M. Francis VALS	M. Jean ANTAGNAC	P.S.	Aude (2e)

(1) Pierre CHARIÉ, réélu avec l'étiquette U.D.R. le 11 mars 1973, est décédé le 13 mars 1973.

DÉPUTÉS ENTRÉS AU GOUVERNEMENT

ELUS EN MARS 1973	TITUL. ACTUELS DU SIEGE	ETIQUETTE	CIRCONSCRIPTION
M. Pierre ABELIN, anc. min.	M. Jean-Jacques FOUQUETEAU	Réf.	Vienne (2e)
M. Vincent ANSQUER, anc. min.	M. Léon DARNIS	R.P.R.	Vendée (4e)
M. Jacques BARROT, union centriste, secr. d'Etat au logement	M. Roger FOURNEYRON	Réf.	Haute-Loire (1re)
M. Marc BÉCAM, app. U.D.R., secr. d'Etat aux collectivités loc.	M. Jacques GRUNEBRETIÈRE	(1)	Finistère (1re)
M. Pierre BERNARD-REYMOND, un. centr., secr. d'E. au budget	M. René SERRES	(1)	Hautes-Alpes (1re)
M. Jean-Jacques BEUCLER, un. centr., secr. d'Etat à la défense	M. Pierre LEVAL	(1)	Haute-Saône (2e)
M. Pierre BILLECOCQ, anc. secr. d'Etat	M. Claude DHINNIN	R.P.R.	Nord (3e)
M. Jacques BLANC, R.I., secr. d'Etat à l'agriculture	M. Denis SALAVILLE	(1)	Lozère (2e)
M. Christian BONNET, min. de l'intérieur	Mme Yvonne STÉPHAN	R.I.	Morbihan (2e)
M. André BORD, U.D.R., secr. d'Etat aux anciens combattants	M. Ernest RICKERT	non-inscr.	Bas-Rhin (2e)
M. Robert BOULIN, U.D.R., min. délég. à l'économie et aux finan.	M. Gérard CÉSAR	app. R.P.R.	Gironde (9e)
M. Yvon BOURGES, min. de la défense	M. Jean HAMELIN	R.P.R.	Ille-et-Vilaine (6e)
M. Jean CHARBONNEL, anc. min.	M. Charles CEYRAC	R.P.R.	Corrèze (2e)
M. Joseph COMITI, anc. min.	M. Marcel PUJOL	R.P.R.	Bouches-du-Rhône (1re)
M. Claude COULAIS, secr. d'E. à l'indust., au com. et à l'artisan.	M. Jean-Claude DEMONTÉ	R.I.	Meurthe-et-Moselle (2e)
Mlle Marie-Madeleine DIENESCH, ancien secrétaire d'Etat	M. André GLON	R.P.R.	Côtes-du-Nord (3e)
M. Paul DIJOUD, secr. d'Etat à l'amén. du territoire	M. Marcel PAPET	R.I.	Hautes-Alpes (2e)
M. Michel DURAFOUR, ancien ministre	M. Pierre-Roger GAUSSIN	Réf.	Loire (1e)
M. Robert GALLEY, ministre de la coopération	M. Jacques DELHALLE	R.P.R.	Aube (2e)
M. Hubert GERMAIN, ancien ministre	M. Jean TURCO	R.P.R.	Paris (14e)
M. Valéry GISCARD D'ESTAING	M. Jean MORELLON	R.I.	Puy-de-Dôme (2e)
M. Georges GORSE, ancien ministre	M. Paul GRAZIANI	R.P.R.	Hauts-de-Seine (10e)
M. Paul GRANET, app. U.D.R., ancien secrétaire d'Etat	M. Raoul HONNET	R.I.	Aube (3e)
M. Olivier GUICHARD, ancien ministre d'Etat	M. Michel RABREAU	R.P.R.	Loire-Atlantique (7e)
M. André JARROT, U.D.R., ancien ministre	M. Jean BRAILLON	R.I.	Saône-et-Loire (4e)
M. Jean LECANUET, ancien ministre d'Etat	M. Pierre DAMAMME	Réf.	Seine-Maritime (1e)
M. Jacques LEGENDRE, U.D.R., secrétaire d'Etat au travail	M. Claude PRINGALLE	(1)	Nord (16e)
M. Pierre LELONG, Union centriste, ancien secrétaire d'Etat	M. Jean-Claude ROHEL	R.I.	Finistère (4e)
M. Maurice LIGOT, Un. centr., sec. d'Et. à la fonction publique	M. Jean-Pierre HUCHON	app. R.I.	Maine-et-Loire (5e)
M. Jean de LIPKOWSKI, ancien secrétaire d'Etat	M. André BRILLOUET	R.P.R.	Charente-Maritime (5e)
M. Philippe MALAUD, ancien ministre	M. Romain BUFFET	R.I.	Saône-et-Loire (1e)
M. Raymond MARCELLIN, ancien ministre	M. Jean GRIMAUD	R.I.	Morbihan (1e)
M. Pierre MAZEAUD, ancien secrétaire d'Etat	M. Paul VAUCLAIR	R.P.R.	Hauts-de-Seine (12e)
M. Jacques MÉDECIN, réf., secrétaire d'Etat au tourisme	M. Charles EHRMANN	R.I.	Alpes-Maritimes (2e)
M. Pierre MÉHAIGNERIE, Union centriste, ministre de l'agric.	M. Maurice DROUET	Réf.	Ille-et-Vilaine (3e)
M. Michel d'ORNANO, min. de la culture et de l'environnement	M. Jacques RICHOMME	R.I.	Calvados (3e)
M. Aimé PAQUET, ancien secrétaire d'Etat	M. Guy CABANEL	R.I.	Isère (1e)
M. Alain PEYREFITTE, ministre de la justice	M. Etienne PINTE	R.P.R.	Seine-et-Marne (4e)
Mme Suzanne PLOUX, ancien secrétaire d'Etat	M. Jean CRENN	R.P.R.	Finistère (6e)
M. Christian PONCELET, U.D.R., secr. d'Etat chargé des rel. Parl.	M. Gérard BRAUN	app. R.P.R.	Vosges (3e)
M. Michel PONIATOWSKI, ancien ministre d'Etat	M. Yves de KERVEGUEN	R.I.	Val-d'Oise (1e)
M. Robert POUJADE, ancien ministre	M. René BLAS	R.P.R.	Côte-d'Or (1e)
M. André ROSSI, ministre du commerce extérieur	Mme Aliette CRÉPIN	Réf.	Aisne (5e)
M. Antoine RUFENACHT (2), sec. d'Etat, ind., comm. artisanat	M. Raymond RÉJAUD	R.P.R.	Seine-Maritime (6e)
M. Norbert SÉGARD, app. U.D.R., secr. d'Etat aux P.T.T.	M. Robert VALBRUN	R.P.R.	Nord (1e)
M. Jean-Pierre SOISSON, secr. d'Etat à la jeunesse et aux sports	M. Marc MASSON	R.I.	Yonne (1e)
M. Jacques SOURDILLE, U.D.R., secr. d'Etat à la recherche	M. Henri VIN	(1)	Ardennes (3e)
M. Bernard STASI, Union centriste, ancien ministre	M. Pierre CAURIER	app. R.P.R.	Marne (4e)
M. Olivier STIRN, secrétaire d'Etat aux D.O.M.-T.O.M.	M. Charles MALOUIN	R.P.R.	Calvados (5e)
M. Jean TAITTINGER, ancien ministre	M. Roger CRESPIN	R.P.R.	Marne (1e)
M. René TOMASINI, ancien secrétaire d'Etat	M. Eugène AUTHIER	R.P.R.	Eure (4e)
M. Pierre VERTADIER, U.D.R., ancien secrétaire d'Etat	M. René METAYER	app. R.P.R.	Vienne (1e)

(1) Les six suppléants des secrétaires d'Etat nommés le 1er avril ne sont pas encore inscrits à un groupe parlementaire.
(2) M. Rufenacht a succédé en juin 1975 à M. Maurice Georges, député U.D.R., réélu en mars 1973, qui avait donné sa démission.

DÉPUTÉS APPELÉS A D'AUTRES FONCTIONS

ELUS EN MARS 1973	TITUL. ACTUELS DU SIEGE	ETIQUETTE	CIRCONSCRIPTION
M. Albin CHALANDON (1)	M. Yves CORNIC	R.P.R.	Hauts-de-Seine (2e)
M. Roger FREY (2)	M. Charles MAGAUD	R.P.R.	Paris (11e)
M. Achille PERETTI (2)	Mme Florence d'HARCOURT	R.P.R.	Hauts-de-Seine (8e)

(1) M. Chalandon a vu ses fonctions de parlementaire en mission prolongées.
(2) MM. Frey et Peretti ont été nommés membres du Conseil constitutionnel.

BONNES FEUILLES

« LE RÊVE ET LA RAISON », *de Marc Paillet*

Journaliste, Marc Paillet, après avoir milité depuis la Résistance dans un mouvement d'extrême gauche, a pris une part active au développement des clubs dans les années 60, puis à la campagne présidentielle de M. Mitterrand en 1965, enfin aux tentatives de renouveau socialiste jusqu'en 1969. Il a notamment publié plusieurs essais d'études marxiennes : Gauche année zéro *(1964)*, Vers une société nouvelle *(1967)*, Table rase *(1968)*, Marx contre Marx *(1971)*, *ainsi qu'une étude sur son métier,* le Journalisme *(1974).*

Il fait paraître, ces jours-ci, un nouvel essai, le Rêve et la Raison, *qui porte en sous-titre :* « Pour une révolution de la politique *(Robert Laffont, collection « Libertés 2000 », 228 pages, 35 francs). On lira ci-dessous l'essentiel du dernier chapitre de cet ouvrage, intitulé* « l'Espoir et la nécessité ».

Conjurer les périls et retrouver l'espoir, voilà qui réclame, dans ce monde où le destin hésite, un ultime inventaire. (...)

Alors la France ? Serait-il avéré que, semblables aux Gaulois d'Astérix, nous disposions de quelque potion magique qui la garantirait contre l'ignominie totalitaire ? C'est ce que donnent à entendre ceux qui, agacés par les exemples du monde, interpellent Cassandre : *« Nous sommes en France ici, alors, s'il vous plaît, parlons de la France ! Vous évoquez l'exemple de la Russie, mais celle-ci n'était, en 1917, qu'une terre en friche, un pays arriéré aux mains d'une camarilla scandaleuse et faillie ; et son peuple n'avait jamais connu la démocratie. Vous parlez de la Tchécoslovaquie, mais nous ne sommes pas occupés. Vous mentionnez le Chili, mais quelle comparaison peut-on établir entre l'économie chilienne reposant sur quelques activités seulement et la diversification de la nôtre, entre la société chilienne, contrastée dramatiquement, et la multiplicité des couches sociales qui caractérisent la France ? Peut-on décemment comparer la situation française et celle du Portugal, de la Pologne, sans parler de Cuba ou encore du Cambodge ? Peut-on, de surcroît... »*

Soit, parlons de la France et posons-nous la question de savoir s'il n'existe pas, dans son histoire, des sujets de sombres méditations.

Car la France est... le pays où a fleuri, plus qu'en aucun autre, le culte de la personnalité. De Napoléon Bonaparte au général de Gaulle, les hommes providentiels, ou prétendus tels, forment une farandole où le prestigieux donne la main à l'inquiétant, voire à l'odieux et au bouffon.

La France est... le pays d'une concentration caricaturale des pouvoirs. Et ceux-ci font une large place à la dimension administrative. Voilà beau temps que le Français est entré dans la peau du gouverné, du « cher administré », qui subit les caprices et les rigueurs d'innombrables bureaux sans avoir grande possibilité (ni le goût inné et frénétique, comme on l'a constaté) de devenir un citoyen adulte et responsable. Voici le règne du Guichet, portillon kafkaïen qui sépare un monde d'un autre monde. Devant lui se tient l'administré égaré, coupable et penaud. Derrière, du côté du pouvoir et de la paperasse, un préposé demande d'un air soupçonneux : *« Et d'abord, pourquoi avez-vous besoin de savoir ça ? »* Les efforts d'« humanisation » ont-ils beaucoup changé les mœurs ?

* * *

Car la France est... le pays du secret. Sur cette terre de paysans, la méfiance naturelle est devenue un tic bureaucratique. « Dans le doute, tais-toi. » C'est, on le sait, une des sept plaies des régimes communistes. Dans l'Hexagone, tout est passible du secret : la politique, les actes administratifs et, bien entendu, les intérêts d'Etat. Cela a créé un langage allusif : *« L'homme que vous savez, qui a fait ce que l'on a constaté, qui habite près d'une certaine tour métallique... »* Le seul secret qui ne soit pas respecté est celui qui devrait l'être : le secret de l'instruction judiciaire. Pour le reste, on a cru devoir cacher aux Français, par exemple, au grand dam de la République, la maladie mortelle du président Pompidou. On a vanté ses vertus lacédémoniennes pour avoir su mourir dans d'atroces souffrances sans desserrer les dents. Aux U.S.A., le bulletin de santé du président, diffusé à intervalles réguliers, n'hésite pas à entrer dans les plus intimes détails anatomiques et cliniques.

En somme, la France est redoutablement... le pays du Bureau-roi. Certes, l'ordinateur a remplacé la plume Sergent-Major et le fauteuil-relax la chaise de bois avec son rond de cuir : efficacité louable mais dangereuse. Nul ne sait encore sur quel type de pouvoir débouchent les mémoires électroniques et la centralisation des données, surtout quand elles se greffent sur un appareil d'Etat forgé par Richelieu et Louis XIV, Lazare Carnot et Napoléon I[er], Clemenceau, le général de Gaulle et l'ENA.

La France, contrairement aux apparences, aime l'ordre. Pas seulement l'ordre moral, prototype dont se réclame sans cesse, et sous des slogans nouveaux, la droite classique, mais aussi l'ordre de gauche, qui a nom service de la République et de la nation, dévouement à la patrie et à la démocratie. C'est l'idéal du jacobinisme toujours rajeuni et jamais oublié. Par personne à gauche donc, communistes compris. Le dix-neuvième siècle ouvrier et artisan avait encore une pétulance mousseuse et une exubérance un peu folle. La gauche classique aujourd'hui, c'est le grand défilé, ordonné, scandé. Il s'agit que le prolétaire soit discipliné dans ses jambes et dans sa tête. Les flonflons un peu fous, les tours de saltimbanque, sont de traditions marginales. Et passablement suspects.

La France... est le pays où le gouvernement parle haut et entend être obéi de tous. En périodes fastes pour lui, il y arrive. En tout cas, l'indépendance des médias est un combat incessant où le quatrième pouvoir laisse plus d'un mort sur le carreau. Quant à l'indépendance judiciaire... Mais ce sont les magistrats eux-mêmes qui dénoncent, dans leur statut et leur condition, des insuffisances qui visent à les rendre perméables aux « suggestions » du pouvoir. Pour faire contrepoids sans doute, les polices, elles, jouissent d'une belle marge de manœuvre. En ces temps de scandales, insister serait malséant...

La France, tout en aimant l'ordre, est aussi le pays de la violence. Elle est sujette à de brusques colères. On vante l'héroïsme révolutionnaire des Français. Il témoigne de leur courage plus que de leur bon sens. Plutôt que de rétablir un ordre meilleur par le fer et le sang, il vaudrait mieux ne pas s'abandonner de temps à autre à des sauveurs contestables, ne pas s'offrir de catastrophes, et savoir effectuer à temps les transformations indispensables. Quant à la violence qui accompagne nécessairement le courage révolutionnaire, nous savons maintenant quel engrenage fatal elle peut rapidement enclencher. Car la violence française, pas plus qu'une autre, ne peut être aisément maîtrisée. Et ce pays, pas plus qu'un autre, ne manque de sadiques. Les « collabos » français se sont sinistrement distingués, et l'on sait qu'on a pu transformer, en Algérie, de braves gars du contingent en interrogateurs spécialisés.

Cassandre a tort, bien sûr, de ne voir qu'un côté des choses, le fâcheux. Et il est vrai que la France est aussi le pays de la liberté, de *la Marseillaise*, du bonnet phrygien, de la générosité et des coups de cœur, de l'amour puissant et sincère porté à la démocratie. Sinon, serait-elle parvenue, après une épuisante course d'obstacles, au point où elle se trouve : dans le petit peloton de tête des pays développés, raisonnablement harmonieuse, civilisée autant qu'on puisse l'être, bref, vivable.

* * *

Mais ce n'est pas là, pour l'heure, ce qui est en cause. Il s'agit de ce talisman mystérieux qui préserverait la France du sort et des périls communs. Alors : le culte de la personnalité poussé parfois jusqu'à son paroxysme, la concentration excessive des pouvoirs, un vieil atavisme bureaucratique, une certaine démission du citoyen dans les périodes ordinaires, l'habitude néfaste d'être un administré, la faiblesse insigne des institutions censées faire contrepoids au pouvoir central, le goût alternatif de l'ordre excessif et de la violence, voilà des traits qui ne permettent aucun relâchement. La France est, avec tous ses traits originaux, une nation comme les autres. Elle n'est naturellement à l'abri de rien. Elle ressortit, comme on pouvait s'y attendre, au diagnostic général. Elle vit intensément le changement de civilisation le plus prodigieux qui soit. Elle est concernée, autant que les autres, par le défi bureaucratique. Et, partageant les peines de tous, elle partage les espoirs communs.

Dénoncer le capitalisme, voilà plus d'un siècle qu'on le fait. Ce procès mérite d'être entretenu puisque les exactions continuent. Il y a pléthore de procureurs. Tant mieux. Mais, dans ces conditions, une voix de plus ou de moins ne fait rien à l'affaire. Car ce procès est, en fait, instruit et jugé.

Stigmatiser la dictature de droite et le néo-fascisme demeure une obligation. Cette condamnation rencontre d'ailleurs l'assentiment commun. En pays démocratique, le mérite aujourd'hui en est mineur : cela ne nécessite qu'un peu d'encre au bas d'une pétition. Pour l'heure, car la vigilance la plus minutieuse continue à s'imposer. La bête fasciste est fertile en avatars et en résurrections.

Ces condamnations, en tout cas, pour nécessaires qu'elles soient à plus d'un titre, n'engagent pas directement l'espoir. La société bureaucratique, elle, n'en finit pas d'encombrer l'avenir.

* * *

Nous n'étions pas nombreux, au temps de la mystification triomphante, à déceler les légers symptômes qui trahissaient des tares profondes, à confronter passionnément les prédictions théoriques et le peu qu'un camouflage rigoureux laissait voir de la réalité, à pousser jusqu'au bout, sous les sarcasmes, des analyses minutieuses. « Sous les sarcasmes » est d'ailleurs un aimable euphémisme, car l'anathème, la calomnie, l'injure, et souvent la violence, même physique, sanctionnèrent ordinairement cet effort.

Aujourd'hui, ceux qui « avaient trop affaire avec des innocents qui clament leur innocence pour s'occuper des coupables qui confessent leur culpabilité », ont découvert enfin qu'il y avait des « culpabilités » plus épouvantables que des innocences et se sont convertis, disent-ils, au pluralisme, à la démocratie, à la liberté sous toutes ses formes, et à bien d'autres choses. Ils se sont rapidement sacrés eux-mêmes experts en ces matières. Et, néophytes ardents, ils sont d'un sourcilleux extrême et féconds en leçons. Bravo ! Il ne leur reste plus qu'à comprendre ce qui s'est passé et comment ça s'est passé, quelle est la portée du phénomène bureaucratique et ses implications stratégiques, à en tirer les leçons en toutes choses, à rompre avec des idéologies fatales, bref, à parcourir le long chemin qui mène du soupçon à la lucidité au-delà des tactiques transitoires. (...)

* * *

Les premiers contestataires soviétiques, avec des efforts gigantesques, ne parvenaient qu'à peine à se désengluer de la propagande bureaucratique. Isolés et égarés, coupés entièrement de toute réflexion vraiment révolutionnaire, ils allaient aussi loin qu'on peut aller lorsqu'on se trouve, en outre, dans la gueule du monstre.

Mais voici que le cœur même du dispositif bureaucratique est enfin touché. Les porte-parole du peuple ont appris à ne plus se cogner dans les glaces du « Palais des Mirages ». Tout va à une vitesse incroyable. On comptait en années, on compte en semaines. Il n'y aura bientôt plus que quelques spécialistes pour se prosterner, mais non sans états d'âme, devant la domination bureaucratique. La voix des opposants est devenue claire, leur jugement impitoyable (...).

Les bureaucrates sont actuellement sur la défensive. Une défensive méchante. Ils multiplient les provocations et les mauvais procès. Ils sont obligés de fouler aux pieds leurs engagements internationaux. Curieuse aventure, d'ailleurs. En signant les accords d'Helsinki, ils pensaient, en bons cyniques, qu'en échange de solides avantages matériels, ils promettaient du vent : la libre circulation des hommes et des idées, le respect des droits de l'homme.

Mais voici que ce vent a fraîchi et qu'il menace de devenir tempête. Ce « chiffon de papier » a une vertu magique : les peuples croient encore dans les idéaux démocratiques. Ils éclatent de rire quand on leur parle de balivernes bureaucratiques. Ils deviennent graves et ardents quand on parle de démocratie. Et ce qui faisait naguère encore ricaner certains dogmatiques, à savoir des droits, qualifiés de formels, constituent, pour l'heure, l'évangile de l'espoir dans tous les pays du monde. Surtout ceux où le peuple est sous le joug.

Car, en cela aussi, la chose est remarquable : le même idéal dans des contextes tout différents, anime le contestataire soviétique, l'ouvrier tchèque, l'employé polonais et l'intellectuel hongrois, le berger andin, le travailleur catalan et peut-être, secrètement encore et obscurément, l'inusable et très sage paysan chinois.

Voilà que la réalité observée rejoint la réflexion : c'est la déconfiture de la « nécessité historique » ; la dictatoriale nature des choses n'a plus rien à dicter, elle est répudiée comme guide.

Parmi les contraintes objectives qui déterminent les moyens et conditions de l'action, l'homme inventorie de nouveau le champ du possible et il le trouve immense. Son étoile polaire, et elle brille obstinément, c'est ce nouvel idéal humaniste qui est né et s'est fortifié dans les souffrances immenses de toutes les répressions. Voilà le message éperdu qui nous a été confié.

C'est le crépuscule des idoles. L'Espoir peut revivre.

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

A PROPOS DE...

L'agriculture dans le périmètre des villes nouvelles

Comment sauver les poireaux ?

L'agriculture a-t-elle encore ses chances lorsqu'elle côtoie les villes nouvelles de la région parisienne ? Une récente étude du ministère de l'agriculture (1) tend à *prouver que les habitants auraient tout intérêt à voir* finir au plus tôt la guerre qui depuis toujours oppose les agriculteurs et les urbanistes.

Le rapport souligne que « l'activité agricole est souvent passée sous silence ou considérée comme un frein aux réalisations possibles ; (...) jamais l'espace agricole n'est présenté comme un espace productif, nécessaire à la vie urbaine, inséré dans le système d'approvisionnement de la ville ». *Marne-la-Vallée est la seule agglomération nouvelle à intégrer l'agriculture comme un de ses secteurs d'activité,* puisque 1 % des emplois y relè*veront du secteur primaire. Les agriculteurs de Cergy-Pontoise, chassés par la ville, ont campé durant cent huit jours sur l'emplacement de la future préfecture avant que les pouvoirs publics ne se décident à leur offrir des terrains de remplacement, et les habitants de la ville ne doivent qu'à leur ténacité l'existence du marché, puisque, aux yeux des constructeurs de l'agglomération, le centre commercial et son hypermarché devaient combler tous leurs désirs.*

L'espace consacré à l'agriculture représente encore 40 % de la superficie des villes nouvelles et deux cent soixante-trois exploitations spécialisées ont été recensées dans le périmètre des établissements publics d'aménagement des cinq agglomérations. Cependant, depuis leur création, la diminution du nombre des exploitations a battu tous les records : dans trois d'entre elles, Saint-Quentin-en-Yvelines, Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée, 20 % d'entre elles ont été rayées de la carte.

Les zones agricoles des villes nouvelles sont pour l'heure réduites à l'état de peau de chagrin. Or nul ne peut nier sérieusement la nécessité du maraîchage autour de ces agglomérations. Il reste à l'organiser, le protéger, l'intégrer dans les agglomérations, en un mot, à lui donner un statut.

L'étude du maraîchage dans les villes anciennes a permis aux auteurs du rapport de définir des normes d'après lesquelles seule Cergy-Pontoise possède actuellement la superficie de cultures spécialisées correspondant aux besoins de ses habitants en produits frais. Les aménageurs de la ville nouvelle pourraient se porter acquéreurs des terrains destinés à l'agriculture et qui, définitivement affectés à cet usage, seraient revendus ou loués aux exploitants.

(1) « L'agriculture spécialisée dans l'aménagement des villes nouvelles ». Circonscription d'Action régionale de la région parisienne. Ministère de l'agriculture.

Ile-de-France

Le nombre des logements neufs a diminué de 24 % en 1976

Le nombre des logements construits en Ile-de-France a diminué de 24 % en 1976, indique un étude du service régional de l'équipement : 78 000 logements ont été achevés l'an passé, au lieu de 102 746 en 1975 et 99 920 en 1974.

Si, à Paris et dans la Seine-Saint-Denis, *le nombre des* constructions nouvelles a fléchi de près de 40 %, en Seine-et-*Marne on a enregistré « un bon maintien de la construction »*, tandis que le nombre des logements *neufs a augmenté dans* les Hauts-de-Seine et dans le Val-de-Marne.

D'une façon *générale*, le *secteur* non aidé a été le plus touché, avec 28 % de baisse. Il continue néanmoins à représenter 43 % de la construction totale. Le nombre des ouvertures de chantiers a moins diminué : 79 000 en 1976, au lieu de 90 500 l'année précédente. En revanche, le chiffre des autorisations de construction est le même en 1976 qu'en 1975.

Deux raisons à cette stabilité : l'application, à partir du 1er avril 1976, de la loi sur le plafond légal de densité (taxation des dépassements d'un taux de densité déterminé légalement) et l'application progressive dans le temps de cette imposition ont accéléré les dépôts de demandes de permis de construire à Paris. D'autre part, le nombre des autorisations de construction de logements individuels accordées en 1976 a augmenté de 46 % en un an. Globalement, l'essor du secteur individuel s'est nettement confirmé l'an passé : s'il a baissé de 9 % par rapport à 1975, sa part dans la construction totale en Ile-de-France est passée à 23 % (45 % dans la seule grande *couronne*). *En outre, le nombre* des logements individuels commencés en 1976 a augmenté de 11 % *par rapport* à 1975.

CORSE

● *Le domaine de la Testa Ventilegne à la Financière 33.* — On vient de connaître le nom de l'acquéreur du domaine corse de la Testa Ventilegne (2 545 hectares), situé sur les communes de Bonifacio et Figari. Il s'agit de la Financière 33, filiale du groupe d'assurances La Paternelle. Celle-ci, créancier hypothécaire du groupe Flatto en déconfiture, avait demandé la saisie du domaine, saisie qui avait abouti à l'adjudication du 31 mars dernier. Ces terres avaient été achetées à 10 F au-dessus de la mise à prix de 57 500 000 francs. (*Le Monde* du 2 avril.)

LIMOUSIN

● *Locaux vacants pour industriels.* — Le comité régional d'expansion économique du Limousin vient de publier une nouvelle édition de l'annuaire des locaux vacants en Limousin qui présente divers bâtiments à usage industriel actuellement — ou à court terme — disponibles dans les départements de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne.

Au total, l'annuaire présente près de 100 000 mètres carrés de superficie disponibles dont 83 600 de plancher industriel répartis entre quarante-huit bâtiments : Corrèze, douze ; Creuse, treize : Haute-Vienne, vingt-trois. On constate aussi que trente-cinq locaux ont une superficie supérieure à 1 000 mètres carrés et que, sur l'ensemble, 30 % peuvent faire l'objet d'une location. (43, avenue de la Libération, 97031 Limoges Cedex.)

Rhône-Alpes

Une décision du tribunal administratif de Grenoble

Pas de nouvelles tours dans le ciel de Chambéry

De notre correspondant régional

Lyon. — *Les Chambériens ne verront sans doute pas surgir* de nouvelles tours, comme l'immeuble Centenaire dont les 70 mètres dominent la vieille cité des ducs de Savoie. Le tribunal administratif de Grenoble vient d'annuler un arrêté préfectoral du 30 mars 1976 accordant un permis à la société civile immobilière *les Comtes de Savoie pour la construction* d'un ensemble immobilier à usage de commerce, bureau et bâtiment d'habitation.

D'une surface totale de plancher de 16 665 m2, le projet se présentait sous la forme d'un gros quadrilatère de 90 mètres de long et 50 mètres de large, comportant cinq niveaux, surmonté de deux tours offrant six niveaux supplémentaires. La hauteur des deux tours était de 41 mètres pour l'une et 37 mètres pour l'autre, alors que le plan d'occupation des sols rendu public le 26 juin 1975 n'autorise que 35 mètres.

De plus, d'autres dérogations avaient été accordées sur les distances entre cette construction et les limites protégées.

Trois requêtes en annulation avaient été déposées. La première émanait d'un architecte, M. Marcel Roche, co-auteur du plan-masse établi en 1959 pour la *restructuration* du quartier allant de la place de la Libération à la gare, qui estime que la sur-densi*fication* à laquelle les promoteurs recouraient dans leur projet nuisait aux objectifs urbanistiques *d'ensemble. La deuxième pro*venait de co-propriétaires d'un immeuble situé en bordure de la *zone constructible et qui ayant* acheté leur logement sur la foi d'un plan-masse prévoyant seu*lement un immeuble de sept éta*ges en limite, s'estiment lésés par le défaut de respect des prospects prévus au POS.

La troisième était déposée par l'association Vivre à Chambéry. L'action menée par cette association a déjà eu des effets positifs sur l'urbanisme de la ville. C'est elle qui a contribué, pour une large part, à empêcher *la construction* d'un silo à voitures que la précédente municipalité, conduite par M. Pierre *Dumas (R.P.R.), entendait* élever à l'emplacement du marché couvert actuel.

Le 3 novembre 1976, l'association Vivre à Chambéry obtenait le sursis à exécution. L'affaire examinée au fond en janvier dernier déboucha le 16 février sur un jugement prononçant l'annulation du permis. Cette décision venant après une période de *contestation* active a certainement pesé sur les élections municipales, la liste à tendance écologique, constituée précisément par M. Jean *Baud*, président de l'association Vivre à Chambéry ayant recueilli dans cette ville près de *20 %* des suffrages au premier tour.

« Les comtes de Savoie »

Dans le même temps, les conseillers du tribunal administratif de Grenoble avaient décidé d'ouvrir le dossier de cette autre importante opération d'urbanisme, qualifiée par l'avocat de la S.C.I. « Les comtes de Savoie » de « *plus grande chance pour Chambéry* ». Ce projet, lui aussi, était figé par un jugement ordonnant le sursis à exécution rendu également le 3 novembre 1976.

L'affaire fut examinée le 2 mars. A l'audience, le conseil de la S.C.I. « Les comtes de Savoie », et le représentant du ministre de l'équipement, firent valoir, entre autres arguments, que le projet « *poursuivait divers objectifs, et notamment l'intégration de l'immeuble existant, le Centenaire, dans son environnement, le rétablissement d'une liaison piétonne entre le Clos Savoiroux et le centre ville, la résorption du déficit du quartier en aires de stationnement et l'amélioration de la sécurité de l'immeuble le Centenaire* ».

Le tribunal administratif de Grenoble, présidé par M. Pestourie, n'a pas été convaincu par ces observations, estimant, en substance, que tous ces avantages, s'ils concourent — au moins pour certains — à renforcer l'intérêt général, n'ont toutefois aucun rapport avec les dérogations de hauteur ou de distance accordées à la société civile immobilière.

Ces dérogations, constate le tribunal, « *ont pour conséquence exclusive de permettre de surélever les tours d'habitation (...) de plusieurs étages par rapport au niveau que le même projet aurait pu atteindre en respectant les dispositions du P.O.S. (...)* ». « *Au surplus*, jugent les magistrats grenoblois, *l'architecture existante dans un quartier de la ville de Chambéry se prête mal à la multiplication des tours.* »

BERNARD ELIE.

Midi-Pyrénées

TOULOUSE : de plus en plus de « banlieusards »

De notre correspondant régional

Toulouse. — *La* Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest *vient de publier, avec la collaboration du C.N.R.S., le numéro 1 d'une nouvelle série consacrée au* « Toulouse d'aujourd'hui » (1). *Il s'agit d'une analyse minutieuse de la croissance urbaine à Toulouse, capitale d'une fausse région géographique mais quatrième ville de France.*

Tandis que le dynamisme démographique de l'agglomération *se maintient depuis 1974*, celui de la région décline. La grande banlieue en est la première bénéfi*ciaire, mais presque tous* les quartiers traditionnels se sont vidés. Pour freiner cette hémorragie, des *opérations* d'urbanisme, tendant notamment à rénover les vieux quartiers, ont été tentées, qui ont *été souvent* au centre des débats au cours de la dernière campagne pour les élections municipales.

Du recensement de 1968 à celui de 1975, Toulouse n'a gagné que 3 000 habitants contre plus de 47 000 entre 1962 et 1968 et plus de 55 000 entre 1954 et 1962 (les rapatriés d'Afrique du Nord ont constitué le gros apport de cette période). Avec les 36 communes de l'unité urbaine, les 111 communes de la zone de peuplement industriel et urbain, ou les 63 communes groupées dans le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme, Toulouse est cependant une « métropole d'équilibre », marquée par une croissance rapide, dépassée par Grenoble, mais plus dynamique que Bordeaux, Lyon, Marseille et Paris.

Le centre historique de Tou*louse est le plus touché par le* dépeuplement. Sur quarante-six quartiers, quatorze seulement ont *connu* une légère progression de 5 % en sept ans. Le quartier Capitole-Saint-Georges a perdu le tiers de sa substance urbaine. Il est vrai que, de 1967 à 1972, la moitié de ce vieux quartier ro*main a été livré* aux bulldozers des démolisseurs, et le complexe qui se dresse aujourd'hui autour *de la place Occitane* n'est pas encore totalement habité. Selon les auteurs de l'ouvrage, le phénomène *le* plus apparent est la constitution d'une « city » avec regroupement des activités tertiaires dans le cœur de la ville, tandis que les faubourgs connaissent un lent dépeuplement au bénéfice de la *banlieue*.

Dans les faubourgs, on note un processus de dépeuplement dans les grands ensembles comme Empalot, Rangueil et Bagatelle, avec le vieillissement des ménages les plus anciennement installés et le départ de familles touchées par l' « idéologie pavillonnaire » ; l'introduction d'immeubles de dimensions moyennes dans les grands ensembles avec installation de bases de plein air ; le gigantisme dans la ville nouvelle du Mirail ; enfin, le maintien d'une ceinture de pavillons individuels de la Croix-Daurade et des Trois-Cocus à Saint-Martin-du-Touch. Ce sont là les points de renforcement de la croissance *démographique* puisque la banlieue vient de connaître sa plus forte poussée de population depuis 1936.

Muret, au sud-ouest, a triplé de 1954 à 1968 avec deux mille emplois, pour la plupart transférés de Toulouse. Mais cette ville, aujourd'hui, ne se développe plus. Au sud-est et au nord-ouest, deux pôles d'activité se sont créés : Rangueil - Lespinet avec son *complexe scientifique et aéro*spatial et le site de l'aéroport de Blagnac avec les sept mille tra*vailleurs de la SNIAS et de Bré*guet-Dassault. Colomiers bénéficie de ce voisinage puisque sa popu*lation a doublé de 1968 à 1975*, pour dépasser vingt mille habitants. L'objectif est d'atteindre *cinquante mille habitants. La* croissance record est cependant enregistrée à Beauzeille, au nord *de l'aéroport. La proximité des* pistes n'a pas empêché la construction de cinq cent huit *immeubles collectifs.*

Cette analyse de la croissance de la grande périphérie toulousaine a amené les auteurs de cet ouvrage à souligner l'importance que pourrait revêtir l'établissement d'un véritable plan de circulation et la promotion des transports en commun. Le trafic automobile a doublé en six ans, et le service des cartes grises enregistre vingt mille demandes supplémentaires par an. Dans les grandes artères, les bus roulent pare-chocs contre pare-chocs. Le plan de circulation a coûté plus de 7 millions de francs en trois ans. Le système toulousain de régulation électronique de la circulation est, dit-on, envié dans plusieurs pays étrangers. Cependant, la durée des feux rouges coagule le trafic à chaque carrefour. Les parcomètres comme les parkings sont saturés. Cette anarchie a donné à Toulouse un triste record : en 1974, il y a eu soixante-dix morts et trois mille six cent soixante-six blessés au cours d'accidents de la circulation. Pendant ce temps, les autos roulent à la vitesse de 1 kilomètre en sept minutes et les *autobus de 1 kilomètre en* douze minutes.

LÉO PALACIO.

(1) Tome 48, année 1977, 139 pages. Prix : 20 F. 56, rue du Taur, 31000 Toulouse.

EQUIPEMENT

QUALITÉ DE LA VIE

Les entretiens écologiques de Dijon du 18 au 20 avril

Les écologistes, descendus dans l'arène lors des élections municipales, se mettront au-dessus des partis et des doctrines à l'occasion des « entretiens écologiques de Dijon », qui doivent avoir lieu du 18 au 20 avril prochains. Ils l'affirment...

Au cours de ces trois journées, on attend une centaine de parti*cipants*, pour la plupart des membres des associations de défense, des représentants des orga*nismes internationaux*, *des délé*gués des industries polluantes... Ces « invités » apporteront leurs *critiques et leurs suggestions* aux rapports élaborés depuis plus d'un an par les différents groupes de *travail et qui portent sur* les relations entre l'environnement et les divers secteurs de l'agriculture, *de l'urbanisme*, des loisirs, de l'industrie et de la santé.

L'association qui organise ce *congrès*, *présidée par* M. Georges Tendron, sous-directeur du Muséum d'histoire naturelle, a, au *cours d'une récente conférence* de presse, avoué ces buts élevés. Elle propose rien de moins que de mettre en évidence « *les liens qui unissent l'écologie aux autres sciences naturelles ou humaines* ». « *Comment établir une économie des hommes sans avoir auparavant établi une économie de la nature ?* », interroge en effet son *président*.

Selon les responsables de ce rassemblement les doctrines progressistes ou conservatrices ont fait leur temps, « *il s'agit à présent de se soumettre aux lois fondamentales qui permettront de jeter les bases d'un nouveau système écologique* ». M. Tendron expose d'ailleurs ces lois sans lesquelles il n'y a point selon lui de salut : adaptation, diversité, interrelation. Nouvelle trinité, qui fondera la société écologique. « *Il faut partir de zéro*, affirme le président, *les politiques devront s'intégrer dans l'écologie car la nature n'a nul besoin d'eux pour fonctionner selon ses propres principes.* » « *Nous allons créer une civilisation au service de la vie...* » Vaste programme.

M. Robert Poujade, ancien ministre de l'environnement, maire de Dijon, assistait à la réunion. Plus politicien, il s'est contenté de se réjouir des progrès de l'écologie et du fait que les élections municipales aient permis à Paris « *à quatre hommes politiques de premier plan de connaître le sens du mot « écologique » sans avoir recours au dictionnaire* ». Mais il s'est inquiété d'une flambée d'enthousiasme qui risquerait d'être sans lendemain si « *les hommes qui veulent ne s'appuyent pas sur les hommes qui savent* », car pour M. Poujade l'idée de M. Fendron : la gestion écologique interpelle » les politiques ; « *l'écologie est dévastatrice des théologies, les élections l'ont d'ailleurs prouvé* », a conclu l'ancien ministre.

TRANSPORTS

Les 7 et 8 avril

Les pilotes font grève sur le réseau aérien intérieur

Le trafic aérien intérieur risque d'être très fortement perturbé, les jeudi 7 et vendredi 8 avril, par le mot d'ordre de grève lancé par le Syndicat national des pilotes de ligne (nos dernières éditions). Ce syndicat, qui groupe les deux tiers des mille pilotes travaillant soit à Air Inter, soit dans les compagnies régionales, a décidé la grève après un référendum où la majorité des adhérents s'étaient prononcés pour « *une action déterminante, y compris l'arrêt de travail, afin de protester contre les licenciements à Air Alpes et à Air Rouergue* ».

A Air Alpes, trente-six pilotes sur soixante-seize ont cessé le travail depuis près de quatre mois afin de protester contre les licenciements frappant seize d'entre eux. La direction justifie ces décisions par la nécessité d'un plan de redressement de la compagnie régionale.

A Air Rouergue, *le* conflit porte sur le licenciement d'un pilote, Maguy Lecocq, déléguée du personnel, qui avait décidé de faire transiter par Lyon, pour des raisons météorologiques, les passagers *de la ligne Rodez-Paris*, le 5 janvier dernier. La direction infligeait alors à la jeune femme un licenciement temporaire pour faute professionnelle.

Cette grève traduit le malaise que connaissent les compagnies régionales qui se sont développées trop vite et qui, pour certaines, ont eu une politique trop audacieuse eu égard aux lignes fort déficitaires qu'elles exploitent. Récemment, le gouvernement a offert la possibilité à ces transporteurs de signer avec l'Etat des conventions qui *définissent* les droits et les obligations de chaque partenaire (*le Monde* du 3 mars 1977).

HAUSSE DE 6,50 % DES TARIFS D'AIR INTER

Le ministère de l'économie et des finances au autorisé Air Inter a augmenter ses tarifs de 6,5 % à compter du vendredi 1er avril, et ce uniformément sans modulation selon les lignes. La dernière majoration remonte au 6 janvier 1976 : elle avait été de 8 % en moyenne.

La S.N.C.F., quant à elle, relèvera ses tarifs de voyageurs de 6,5 % à dater du lundi 18 avril, et ce sans aucune modulation. La dernière hausse remonte au 6 janvier 1976 : *elle avait été de 8 %.*

● *Les techniciens de British Airways en grève.* — La direction de British Airways a adressé, dans la soirée, du lundi 4 avril, un ultimatum aux quatre mille grévistes des services de maintenance de l'aéroport de Londres-Heathrow, leur enjoignant de reprendre le travail normalement avant, le mardi 5 avril, à 14 heures, sous peine de licenciement. Les techniciens dont la grève paralyse, depuis le dimanche 3 avril, le trafic au départ de Londres-Heathrow, réclament le droit de négocier directement avec la direction de la compagnie britannique, une augmentation salariale, sans passer par les structures syndicales traditionnelles. Pour appuyer leurs revendications, ils ont déclenché un boycottage des heures supplémentaires et du travail de nuit. British Airways a décidé d'annuler tous ses vols court et moyen courriers et quelques vols intercontinentaux au départ de Londres, le mardi 5 avril. — (*A.F.P.*)

● RECTIFICATIF. — *Le* sous-titre de l'article consacré au budget 1978 du ministère de l'équipement, paru dans *le Monde* du 5 avril, *était erroné*. Il fallait lire : « M. Fourcade : ce budget minimum ne me permettrait *pas...* » *et non « ce projet...* »

WAGONS-RESTAURANTS : AUGMENTATION DE 6,50 %

Depuis le 1er avril, les tarifs de la restauration ferroviaire (grill-express, bars, plateaux - repas, ventes ambulantes) ont été ma*jorés de 6,5 %. Pour ce qui* concerne les wagons-restaurants, l'augmentation est plus sensible, *puisque les repas sont passés* respectivement de 43 à 53 F, et de 47,50 à 59 F.

Enfin, dans les trains comportant un wagon - restaurant, un service de repas froids sera désor*mais* proposé aux voyageurs, aux heures réservées au service « brasserie », au prix de 26 F.

● *Le R.P.R. et la flotte d'Air France.* — *Le R.P.R. se* prononce contre l'achat de Boeing-737 pour remplacer les Caravelle d'Air France. *Pour M. Jérôme Monod*, secrétaire général du Rassemblement, d'autres solutions existeint : « *Il suffit, dit-il dans un communiqué, des les vouloir. Plusieurs types d'avions moyen-courriers construits par l'industrie française, ou en coopération avec d'autres industries européennes, sont disponibles ou peuvent l'être à court ou moyen terme. En atendant on peut, par exemple, remotoriser ou rénover les Caravelle de la flotte d'Air Rrance. Ainsi, la compagnie pourrait atendre un nouvel avion civil dont la réalisation serait durablement compromise par l'achat de Boeing-737.* »

● *Transports scolaires gratuits à Belfort* — Au cours de sa première réunion, le nouveau conseil municipal de Belfort (Union de la gauche) a décidé d'accorder la gratuité des transports scolaires à tous les élèves de la ville âgée jusqu'à seize ans, et ce à partir de la rentrée de 1977-1978. Il en coûtera quelque 50 000 francs par trimestre.

Le conseil général avait adopté *semblable décision à l'automne* dernier pour l'ensemble du département, sauf à Belfort. — (*Corresp.*)

PROTECTION CIVILE

REGARDS

LES POMPIERS A PARIS

Cent douze mille sept cents sorties pour un peu moins de six francs l'heure

Le son strident de la sirène arrache brutalement l'homme à son sommeil. Tandis qu'il peste contre ce repos gâché, en bas, dans la cour de la caserne Sévigné, en plein quartier du Marais, six sapeurs, agglutinés au fourgon-pompe qui s'ébranle déjà, achèvent de passer leur tenue de feu. De sa chambre, l'homme regarde ses camarades partir au feu.

Lui est aujourd'hui un heureux permissionnaire — vingt-quatre heures de détente après deux jours ininterrompus sur le « front ». Avant-hier, à 8 heures, il a pris la garde au « premier secours » : vingt-quatre heures pratiquement sans repos en tenue de feu, la nuit passée dans un recoin du garage, près du camion. Et toujours l'attente. La sonnerie qui marque comme une délivrance.

En cours de route, le chef de voiture annonce la destination et la raison du déplacement : un incendie, une asphyxie, un accident et parfois aussi, malheureusement, une fausse alerte : « A la sortie des cinémas ou des restaurants, les gens sont ravis de nous faire une « bonne blague ». Nous y allons toujours, bien entendu. »

Le service s'allège au deuxième jour de travail : du « premier secours » exposé à tous les coups, le sapeur passe au fourgon-pompe ou à l'échelle, où les sujétions sont moins lourdes. Ainsi fonctionnent les quatre-vingts centres de secours de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris. Avec un succès indéniable : les six mille six cent vingt-neuf hommes de la brigade ont effectué, l'an dernier, cent douze mille sept cents sorties.

Mais à quel prix : ici, la semaine de travail est de cent douze heures — un peu moindre pour ceux qui ont la chance de loger en ville — pour une solde de début de 2 682 F par mois. Pour ceux qui vivent en caserne, les conditions de logement sont, de plus, souvent déplorables : vieux locaux à peine salubres, hygiène négligée, intimité impossible dans des dortoirs trop vastes... Longtemps, le matériel fut privilégié par rapport aux hommes. De gros efforts d'amélioration ont pourtant été faits au cours des dernières années : neuf casernes nouvelles ont été construites et une dizaine rénovées. Mais pour beaucoup d'autres, il reste beaucoup à faire.

Une discipline de fer

Travail éprouvant et existence difficile ne découragent pourtant pas les vocations. Chaque année, la brigade refuse des centaines de candidatures. Elles émanent souvent de la Bretagne ou de l'Est, mais aussi de la première région militaire (celle de Paris et du Val-de-Loire) ; 40 % des recrues ont un niveau général et scolaire supérieur à celui de la moyenne des jeunes arrivant au service militaire. Les deux tiers de ceux qui arrivent à la brigade avaient un métier (contrairement au reste de l'armée de terre, le chômage n'a joué qu'un rôle limité dans les derniers recrutements).

Alors pourquoi le quitter pour venir vivre ici une existence, certes, active, mais pleine de contraintes pénibles qui paraissent hors de mise de nos jours ? Une existence pleine d'embûches, aussi, car, malgré une solide formation et une discipline de fer, le métier voit ses dangers augmenter du fait du progrès : les matières plastiques, les aérosols, les constructions modernes sont autant de pièges qu'on ne peut toujours éviter Quacents hommes ont été blessés l'an dernier. « Les gens ne s'aperçoivent pas toujours que, pour aller récupérer un chat dans une gouttière, nous risquons aussi notre vie », *observe le sapeur de Sévigné. Mais ils y vont quand même, certains pour un peu moins de 6 francs de l'heure.*

JAMES SARAZIN.

JUSTICE

CORRESPONDANCES

Les mille ressources d'une S.A.R.L.

L'article intitulé « S'enrichir sans profit : les mille ressources d'une S.A.R.L. », *a suscité plusieurs lettres notamment celle de la commission de la fiscalité du Conseil national du patronat français :*

Des astuces subalternes

Cet article laisse à penser, d'une part, qu'il s'agit d'un cas général et, d'autre part, que de tels agissements se déroulent en toute impunité.

C'est, d'abord, faire un procès de tendance à un ensemble de chefs d'entreprise qui, par leur activité, méritent le soutien de la nation. C'est, ensuite, faire abstraction des dizaines de dispositions qui limitent les frais généraux, mais aussi et surtout des milliers de contrôleurs qui se font, à juste titre, un devoir de sanctionner ces astuces subalternes, qui leur sont parfaitement connues depuis longtemps.

La voiture neuve

Pour sa part, un de nos lecteurs, cadre supérieur en retraite, nous rapporte l'anecdote suivante :

Récemment je rencontre un de mes camarades de promotion (*). Nous avions tous deux des voitures neuves, encore en WW. La mienne faisant modeste à côté de l'autre, une 2 400 avec tous les gadgets et options possibles, je dis : « *On a de bonnes retraites » chez X...* » Mon ami de me répondre : « *Tu sais je suis toujours » administrateur, et maintenant » c'est mon neveu qui est P.-D. G., » alors je lui ai porté le bon de » commande à signer.* »

Au conseil de la S.A. en cause figure un grand nom de la sidérurgie française, mais comment son représentant, à supposer qu'il le veuille, pourait-il éplucher les comptes au point de découvrir de telles imputations. C'est impossible. Et puis cela ne coûte pas 50 000 F à la société puisque si elle les avait déclarés en bénéfice elle aurait payé plus d'impôt, alors c'est bien peu !

Pourquoi ?

Conseiller général d'un canton de Rouen, M. Michel Blaiset (R.I.) s'interroge :

Pourquoi affirmer que la recette pour frauder l'Etat est simple : augmenter les frais pour réduire à zéro le bénéfice, alors que tout un chacun sait que les entreprises, et surtout les sociétés, voient leurs déclarations de frais généraux très largement contrôlées ?

Pourquoi laisser entendre qu'une S.A.R.L. peut offrir à ses gérants : un pavillon de plus de quatre pièces, une Mercedes, des voyages fréquents en Amérique, alors que la société n'y a pas de clients, une propriété en Corse, un chalet à la montagne, le repas de noces de la fille, les restaurants, une cuisinière et une femme de chambre, les frais électoraux, pour enfin placer le solde en Suisse ?

Tondre les patrons

Demeurant à Romilly-sur-Seine, M. François Azaïs observe :

C'est si facile d'ironiser quand on n'a pas à faire tourner une affaire, créer des emplois, exporter, « faire » ses échéances, payer son personnel, remplir des dizaines de formulaires et de déclarations...

Et puis, que risque l'auteur ? Maintenant qu'on a fini de faire risette à ces imbéciles de patrons de P.M.E. avant les élections, on va continuer à les taxer et à les tondre ; on risque d'autant moins à les attaquer qu'ils sont une minorité, et que la jalousie de celui qui gagne moins à l'égard de celui qui est censé gagner plus est un sentiment bien français... Alors, pourquoi se priver d'une petit défoulement intellectuel sans risque, n'est-ce pas ?

Les privilèges sont partout

Conseil de gestion, demeurant à Annecy, M. Pierre de Nomazy écrit notamment :

Sous couvert d'une loi de justice sociale, on incite les dirigeants à faire des dépenses de frais généraux inutiles, au lieu de les inciter à investir utilement. Ainsi, la loi de 1948 instituant le blocage des loyers a fait perdre en trente ans un patrimoine immobilier considérable, parce que les propriétaires n'avaient plus ni intérêt ni les moyens de l'entretenir. Et ceci n'est pas propre au régime capitaliste, mais, au contraire, est d'essence bureaucratique.

M. de Nomazy ajoute :

Il aurait été utile de faire parler un ouvrier, une employée ou un cadre de la S.A.R.L. décrite. Il serait fort instructif d'entendre chacun de ces partenaires de l'entreprise sur la façon dont ils se font porter pâles, palabrent dès que le patron a le dos tourné, ou triturent une note de frais, ou planquent les loupés de fabrication en pensant : « *Le patron paiera.* » Sans doute ce genre de propos a-t-il beaucoup plus cours dans les « monopoles » capitalistes ou d'Etat que dans les S.A.R.L. Là encore, la réalité n'est pas manichéenne, et les privilèges sont partout, mais surtout là où il y a des monopoles. Ne vous arrêtez donc pas en chemin dans votre inventaire des mille et une façons de s'enrichir sans profits, qui va de la spéculation foncière à la vente sans facture, en passant par le prélèvement libératoire, les salaires à ne rien faire, le travail au noir amplifié par le 90 %, et qui représente un moyen d'évasion fiscale qu'il serait intéressant de comparer chiffres en main.

[Une enquête récente du Crédit national vient de confirmer que près de la moitié des entreprises françaises ne payaient pas d'impôts. Certaines dispositions limitent, en effet, les frais généraux. Mais il s'agit ici de faits plus que de droit. Une entreprise de la région parisienne n'est vérifiée que tous les quinze ans en moyenne. Et surtout le vérificateur n'a pas toujours le temps ni les moyens de déceler la fraude. Comment peut-il, par exemple, deviner que son interlocuteur n'a consacré à tel congrès à l'étranger que quelques instants pour y récupérer des preuves de son passage et s'est ensuite livré aux joies du tourisme ?

Certes, il existe d'autres types de fraude fiscale. Mais le résultat est là : puis de la moitié des recettes fiscales de l'Etat, dont une partie sert à soutenir les entreprises, provient de la T.V.A., c'est-à-dire de l'impôt le plus injuste, puisque non progressif en fonction des revenus. Les impôts sur les sociétés ne représentent, eux, qu'un dixième des recettes. — M. S.]

● *Une délégation des organisations et associations parisiennes* C.F.D.T., C.G.T., Confédération nationale du logement, Confédération syndicale des familles, parti communiste français, parti socialiste, P.S.U., Union des vieux de France est intervenue sans être reçue, lundi 4 avril, à la préfecture de police puis au ministère de la justice, pour obtenir le sursis à l'exécution des mesures de saisie et d'expulsion.

DISCORDE DANS LA PORCELAINE

M. Pierre Gallet, gérant du Comptoir 2000, a été condamné, lundi 4 avril, par la onzième chambre correctionnelle de Paris, que présidait Mme Thérèse Guilhem, à trois mois d'emprisonnement avec sursis et 25 000 francs d'amende pour publicité mensongère à propos de vente de porcelaine de Limoges, ainsi qu'à des dommages-intérêts envers les parties civiles — 30 000 francs à chacun de ses deux principaux adversaires, la Société Bernardeau et la Société Haviland ; de 1 500 à 3 500 francs à dix autres négociants en porcelaine; 1 000 francs à une société de consommateurs; 100 francs à la Chambre syndicale des négociants en porcelaine — et aux frais d'insertion du jugement dans les quatre quotidiens et quatre hebdomadaires ayant publié, en avril 1975, l'annonce incriminée.

« Faits à la main »

Cette annonce consistait essentiellement en la représentation d'une main d'artiste tenant un pinceau et concernait les prétendus modèles « *inédits* » et « *faits à la main* », fabriqués par « *les maîtres porcelainiers limougeauds* », alors que la porcelaine vendue par le Comptoir 2000 n'était pas inédite, était seulement *retouchée* à la main et qu'il n'existe pas de marque dénommée *les Maîtres porcelainiers limougeauds*.

M. Gallet, lorsqu'il fut poursuivi, a réagi en portant plainte à son tour contre M. Pierre Bernardeau, P.-D.G. de la société portant son nom, qui fit paraître, en avril 1976, dans *la Maison française*, une annonce publicitaire avec cette formule : « *La porcelaine de Limoges* », pouvant laisser croire aux lecteurs qu'il était le seul sur le marché à vendre la véritable porcelaine de Limoges.

De ce fait, M. Bernardeau a été condamné à 1 000 francs d'amende, à 100 francs de dommages-intérêts vers M. Gallet et aux frais d'insertion du jugement dans *la Maison française*.

SPORTS

Tennis de table

FINALES ASIATIQUES AUX CHAMPIONNATS DU MONDE

La domination des pongistes asiatiques continue à Birmingham, où se disputent les championnats du monde. La finale du simple messieurs opposera, ce mardi 5 avril, le Japonais Kohno, âgé de trente ans et déjà finaliste en 1967, au Chinois Kua Yao-hua. Le Japonais a éliminé en demi-finale le deuxième joueur mondial, le Chinois Liang Ko-liang (21-19, 21-14, 21-11), tandis que Kua Yao-hua s'imposait devant son compatriote Huang Liang (21-17, 21-15, 21-15), le vainqueur du Français Jacques Secrétin, champion d'Europe, en huitièmes de finale.

Comme en 1975

Comme lors des précédents championnats du monde en 1975, à Calcutta, la finale du simple dames mettra aux prises la Nord-Coréenne Pak Yung-sun, tenante du titre, à la Chinoise Chang Li, vainqueurs respectives des Chinoises Ke Hsim-ai (21-18, 21-18, 13-21, 21-18) et Chang Té-ying (21-19, 14-21, 21-18, 21-18), en demi-finales.

Deux équipes chinoises se retrouvent en finale du double messieurs : Huang Liang et Lu Yuan-sheng, vainqueurs des Yougoslaves Stipancic et Surbek, et Liank Ko-liang et Li-Chen shih, qui ont éliminé les Suédois Bengtsson et Johansson. Liang Ko-liang et Li Chen-shih s'étalent difficilement imposés en quarts de finale face aux Français Secrétin et Birocheau, qui menèrent 2 sets à 1 et 14-10 dans le quatrième, avant de perdre en 5 sets (21-19, 16-21, 18-21, 21-18, 21-14).

La finale du double dames opposera l'équipe sino-nord-coréenne Yang Yong-Pak et Yong-Ok aux Chinoises Chu Hsiang-yun et Wei Li-chieh. Enfin, après avoir éliminé les Tchécoslovaques Kunz-Silhanoav et les Allemands de l'Ouest Leiss-Kruger, les Français Secrétin et Bergeret rencontreront les Chinois Huang Liang et Wei Li-chieh en huitièmes de finale du double mixte.

CATASTROPHES

Après la collision de Tenerife

LES AGENTS DE VOYAGES SCANDINAVES FONT LEURS COMPTES

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Les compagnies charter et les agences de voyages scandinaves, qui avaient beaucoup de clients aux Canaries, ont perdu des sommes très importantes après la catastrophe de Tenerife. En effet, durant les quarante-huit heures qui ont suivi la collision, il leur a été impossible de rapatrier ceux de leurs clients (plusieurs centaines) qui venaient de terminer leurs vacances là-bas. Il leur a été nécessaire de les loger et de les nourrir pendant ce séjour forcé.

De plus, les départs de centaines d'autres touristes nordiques vers le sud de l'Europe ont dû être retardés ou annulés, les avions qui devaient les transporter étant immobilisés aux Canaries. En conséquence, toute une équipe de juristes est en train d'étudier les moyens qui permettraient auxdites compagnies de se faire rembourser ces dépenses imprévues et de toucher des indemnités pour les dommages qu'elles ont ainsi subis. Devront-elles se retourner contre leurs propres compagnies d'assurances ou contre la K.L.M. ou la Panam ? Cette question délicate reste à trancher.

CAMILLE OLSEN.

UN DC 9 EN DIFFICULTÉ SE POSE SUR UNE ROUTE DE GEORGIE

Soixante-douze morts au moins

Soixante-douze personnes — au moins — ont été tuées dans l'accident du DC-9 de la compagnie américaine Southern Airways qui s'est écrasé, le lundi après-midi 4 avril, à environ 50 kilomètres au nord-ouest d'Atlanta, en Georgie. La plupart des quatre-vingt-un passagers et des quatre membres de l'équipage ont été tués, ainsi que cinq personnes au sol. Les blessés, dont certains souffrent de brûlures graves, sont soignés dans les hôpitaux proches. L'un d'eux a raconté à une radio locale que l'avion avait été pris dans un violent orage avant de s'écraser.

Le pilote du DC-9 avait averti la tour de contrôle que ses deux réacteurs étaient en feu ; il a tenté ensuite de se poser en catastrophe sur une route. Mais l'avion a heurté une boutique, tuant cinq personnes, dont trois enfants, qui se trouvaient à l'intérieur. L'appareil a ensuite explosé au milieu d'une zone boisée.

Cette catastrophe a lieu huit jours après la collision, sur l'aéroport de Santa-Cruz-de-Tenerife, aux Canaries, entre deux Boeing-747, l'un de la K. L. M., l'autre de la Pan Am, qui avait fait cinq cent soixante-dix-sept morts, dont plus de la moitié étaient américains. — (A. F. P., Reuter.)

FAITS DIVERS

● *Un cocktail Molotov* a été lancé mardi 5 avril, vers 4 h. 15, contre la porte de l'ambassade soviétique à Paris, 79, rue de Grenelle (7e). Les dégâts causés par l'engin sont insignifiants. Cette action a été revendiquée, une demi-heure plus tard, par un correspondant anonyme qui a téléphoné à l'agence France-Presse en indiquant que « *le Front d'action et de libération des pays baltes* » était à l'origine de cet attentat.

● *Un car de l'armée de l'air* s'est renversé, dans la soirée de lundi 4 avril, sur l'autoroute A-13, à la hauteur de l'échangeur de Poissy. Cet accident, survenu dans des circonstances encore mal définies, a provoqué la mort d'un militaire. Il y a quinze blessés.

● *Un important trafic de voitures volées* a été découvert à Marseille. Une dizaine de personnes ont été arrêtées. L'organisateur présumé de ce trafic, Jacques Tognoni, vingt-neuf ans, demeurant à Marseille, a été arrêté il y a quelques jours à Genève au moment où il tentait de vendre à un garagiste une voiture volée et « maquillée ». Huit autres personnes viennent d'être appréhendées. Les enquêteurs ont retrouvé à cette occasion une soixantaine de véhicules dérobés et transformés par leurs soins.

FAITS ET JUGEMENTS

Où l'on retrouve le docteur Azerad.

La confrontation fleuve entre M. Pierre de Varga et M. Guy Simoné, entamée le 22 mars, a continué le 4 avril, comme les jours précédents, au cabinet de M. Guy Floch, premier juge d'instruction. Mais elle a été précédée, au début de l'après-midi, de l'audition, à titre de témoin, de Mme Onéida du Couédic qui était la cousine germaine et la secrétaire parlementaire de Jean de Broglie.

Invitée à répondre aux questions du magistrat, elle se serait efforcée de rassembler ses souvenirs pour lui fournir des indications sur l'emploi du temps de l'homme politique dans les semaines qui ont précédé son assassinat, le 24 décembre.

Elle aurait mentionné notamment que, le 25 novembre, M. de Varga lui avait téléphoné à deux reprises pour lui rappeler que M. de Broglie avait, le lendemain 26 novembre, à 20 h. 30, un « *rendez-vous de faveur* » au cabinet privé du docteur Nelly Azerad (cardiologue aux prisons de Fresnes, actuellement suspendue) en vue d'un examen médical nécessité par un contrat d'assurance-vie. M. Simoné avait déclaré que M. de Varga l'avait averti de ce déplacement de M. de Broglie afin qu'il puisse trouver là l'occasion de réaliser l'assassinat... Déclaration confirmée par Gérard Frèche, l'homme qu'il avait recruté pour tuer le parlementaire.

Sept signataires contre quatre expulsions.

Sept personnalités, MM. François Châtelet, Maurice Clavel, Gilles Deleuze, Jean-Pierre Faye, Jean Genet, Claude Mauriac et Philippe Sollers, ont signé un texte demandant l'annulation de quatre arrêtés d'expulsion visant des ressortissants iraniens. Les signataires expliquent qu'ils veulent ainsi permettre à M. Nader Oskoui d'être rejoint par son épouse, expulsée vers la Suède, puisque lui-même ne peut quitter la région parisienne, conformément au contrôle judiciaire qui pèse sur lui comme inculpé de tentative d'homicide, le 2 novembre 1976, contre M. Keykavoussi, conseiller à l'ambassade d'Iran.

La Cour de sûreté et les plans de la caserne.

M. Jacques Seguin, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, vient de clore l'information ouverte à la fin du mois de novembre 1976 pour reproduction et divulgation, sans intention de trahison ou d'espionnage, de renseignements devant être tenus secrets dans l'intérêt de la défense nationale, en raison de la diffusion de divers documents militaires, notamment un plan de la caserne de Morhange, en Moselle (*le Monde* des 26 et 27 novembre, 12-13 décembre 1976, 5 et 6 janvier 1977).

Le magistrat fait bénéficier d'un non-lieu trois des inculpés, MM. Emile Ballendras, Dominique Roux et Didier Le Tumelin. Il se déclare incompétent pour les deux autres : M. André Olivier, qui sera déféré à un tribunal correctionnel pour détention d'une arme et d'une fausse carte d'identité ; M. Norbert Cixous, soldat qui sera traduit devant un tribunal permanent des forces armées pour avoir violé, lorsqu'il avait abandonné sa faction de sentinelle afin d'aller prendre le plan de la caserne, les consignes de garde qui lui avaient été données.

En marge de l'affaire Agret.

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris a condamné le 1er avril M. Robert Salmon, en qualité (à l'époque) de directeur de *France-Soir*, et M. Patrick Miler, journaliste, à 1 500 F d'amende chacun pour des articles de mars à mai 1976 jugés diffamatoires envers M. Guy Samergue, qui obtient 8 000 F de dommages et intérêts. Ce dernier s'y trouvait présenté, sur la foi des accusations de M. Bendjelloul, comme un recruteur des assassins de MM. Borrel et Moreno, accusations de nature à établir l'innocence de M. Roland Agret, condamné pour ce double crime à quinze ans de réclusion, le 28 février 1973, par la cour d'assises du Gard. La dix-septième chambre du tribunal de Paris avait infligé, le 18 mars, exactement les mêmes condamnations à la directrice et à la collaboratrice de *Libération* pour des articles semblables publiés dans la même période.

Radio-France et la musique

Au nom de l'Union nationale des compositeurs de musique, association (régie par la loi de 1901) « *apolitique, indépendante des sociétés de perception des droits d'auteurs et de tout syndicat* » ayant pour objet la défense du droit à l'existence des compositeurs français, Me André Jorrand a intenté un procès à la Société nationale de radiodiffusion en la personne de Mme Jacqueline Baudrier, président-directeur général, et de M. Gabriel de Broglie, directeur général.

L'Union soutient que la Société de radiodiffusion consacre plus de temps dans ses programmes à la musique étrangère qu'à la musique française, bien que l'article 22 de son cahier des charges l'oblige à donner « *une place prépondérante aux œuvres d'origine nationale* ». Elle demande donc que la Société soit condamnée à lui verser 100 000 F de dommages-intérêts, « *étant donné le préjudice considérable causé aux compositeurs de musique français de par le non-respect du cahier des charges* ».

Trafic de main-d'œuvre.

Trois « passeurs » et les quatorze travailleurs marocains qu'ils avaient fait entrer clandestinement en France, venant d'Espagne, ont été arrêtés à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques). Les dix-sept hommes étaient répartis dans deux véhicules, à bord desquels les passeurs avaient pris les immigrés clandestins, entre Hendaye et Urrugne, quelques instants auparavant.

Les trois passeurs, un ressortissant marocain, M. Ahmed Ghabra, et deux ressortissants espagnols, MM. Antonio Errazquine et Rollan Vidal-Pena, ont été écroués. Quant aux quatorze Marocains, qui, chacun, avaient payé 1 200 F pour prix de leur passage, ils ont été refoulés en territoire espagnol.

● *Agression dans un train de banlieue.* — Une vingtaine de jeunes gens ont attaqué, au cours de la nuit du samedi 2 au dimanche 3 avril, vers 0 h. 45, quatre jeunes voyageurs qui se trouvaient dans le train Paris-Villiers-sur-Marne. Deux des victimes, après une bataille générale, ont été légèrement blessées et ont reçu des soins à l'hôpital de la Pitié. Une plainte a été déposée. Les agresseurs n'ont pas été identifiés.

RELIGION

Suspense à Saint-Nicolas-du-Chardonnet

LA SEMAINE SAINTE LA PLUS LONGUE

Une tâche sur mesure. Jean Guitton médiateur c'est une sorte de pléonasme, car l'académicien s'est donné pour vocation de jeter des passerelles entre les esprits antagonistes « J'aime, a-t-il écrit, à voir deux vérités à la fois », et ailleurs il avoue son goût pour la devise: « Je choisis tout. »

Ses interlocuteurs de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, occupants et paroissiens, auront quelque mal à repousser les suggestions du philosophe qui, fidèle à sa méthode, ne cherchera pas tant à les convaincre d'erreur qu'à les rapprocher autour de « vérités plus élevées ».

Jean Guitton — soixante-quinze ans — est entré dans l'âge de l'indulgence C'est heureux, car il aura à persuader de part et d'autre des catholiques intransigeants, sûrs de leurs droits, et parfois agressifs. Sa mission est celle d'un homme d'Eglise : il en est incontestablement un.

En quelque façon, le philosophe, admirateur de M Pouget et de Newman, assume en lui les contradictions qui séparent ses interlocuteurs Jean Guitton aime viscéralement la tradition : il est fasciné par le mystère des origines et par la dialectique du changement et de la permanence qui façonne un être vivant — personnel ou collectif — depuis sa conception jusqu'à sa mort et au-delà Il a, par exemple, nettement pris parti contre l'avortement lors de la loi Veil, et il s'est toujours montré attaché aux valeurs de la famille et de la patrie

Dans Vatican II, Guitton s'est refusé à voir une brisure avec le passé et il a constamment soutenu, pour le plus grand plaisir des évêques, que les réformes du concile ne portaient pas atteinte à la continuité de l'Eglise.

Une lueur d'espoir

Il a bien connu Pie XII, Jean XXIII puis Paul VI, dont il a vanté les qualités et qui lui a fait beaucoup de confidences. Pour un peu il aurait pu être nommé cardinal en reconnaissance des services rendus, et l'on ne saurait s'étonner que le pape ait tenu à exprimer publiquement dimanche, à Rome, ses souhaits de prompte réussite (1). Mais n'a-t-on pas entendu une occupante dire qu'elle récusait Jean Guitton parce qu'il était l'ami de Paul VI !

Pour Guitton, la tradition n'exclut pas l'imagination créatrice, bien au contraire. L'œcuménisme répond à une nécessité interne de l'Eglise : il a trouvé dans ce domaine un terrain privilégié où se donne libre cours son penchant pour des « pensées de raccordement », et pour l'élaboration d'une unité récapitulant des différences maîtrisées. Le mécanisme de la naissance des schismes a longuement retenu son attention.

Les traditionalistes qui réclament à Paul VI la possibilité de célébrer la messe de Pie V trouveront dans leur médiateur une oreille particulièrement bienveillante, sans pour autant que la hiérarchie puisse lui reprocher de déprécier le rite de Paul VI. Pour Jean Guitton, la liturgie joue un rôle de premier plan ; il importe qu'elle serve de pont entre les générations et qu'elle nourrisse la contemplation.

Que des chrétiens se disputent un lieu de culte est aberrant. Répugnant à la violence, Jean Guitton réprouve les coups de force qui bafouent les lois sans pouvoir imposer de nouvelles solutions. En revanche, comment tolérer que des catholiques en soient réduits à « pratiquer » hors de toute église ?

La lueur d'espoir qui vient de se lever autour de la querelle de Saint-Nicolas est fragile. Un philosophe, c'est-à-dire un sage par définition au-dessus des partis, saura-t-il obtenir ce que n'a su faire ni l'archevêché de Paris ni le Saint-Siège ? Il est certain, en tout cas, que les arguments juridiques et les interprétations unilatérales de la théologie, de la liturgie et de l'histoire de l'Eglise échoueront aussi longtemps que les adversaires ne placeront pas leur volonté de réconciliation au-dessus de leur susceptibilité et de leur blocage idéologique. Ni l'armistice ni la paix ne sont possibles lorsque les antagonistes restent persuadés qu'ils sont respectivement les plus forts et les meilleurs.

La paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet tire son nom des nombreux chardons qui encombraient le terrain où elle fut construite au treizième siècle. Ces plantes élégantes mais malcommodes semblent aujourd'hui avoir repoussé de plus belle. Jean Guitton devra les manier avec précaution.

La justice et la charité ont maintenant neuf jours... ou trois mois pour reprendre le dessus (2) L'impatience des paroissiens évincés va continuer à être mise à rude épreuve. Mais la semaine sainte est un temps de mortification, et pour l'homme de foi elle débouche sur l'inespéré

HENRI FESQUET.

(1) L'article 232 du code de droit canon (1919) stipule que seuls ceux qui sont au moins prêtres peuvent devenir cardinaux. Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Il y eut dans l'histoire des cardinaux, diacres et même sous-diacres tel Hildebrand, le futur saint Grégoire VII (onzième siècle). Un pape peut s'autoriser à nommer cardinal un simple laïc.

(2) Rappelons que les occupants devront évacuer l'église le 14 avril au plus tard, et que Jean Guitton dispose de trois mois pour rédiger son rapport.

CORRESPONDANCE

Réduire l'« im-Monde » au silence

A la suite de l'article sur Saint-Nicolas-du-Chardonnet « Discipline et foi », Henri Fesquet a reçu la lettre suivante d'un occupant de l'église dont la signature ne permet malheureusement pas de reconstituer le nom :

Il est piquant de voir des rédacteurs de l'« im-*Monde*), véhicule de toutes les subversions, s'inquiéter soudain d'un « désordre », qui n'existe que dans leur imagination... Les catholiques traditionalistes sont chez eux à Saint-Nicolas, comme dans toutes les autres églises construites avec l'argent de leurs ancêtres et pour y offrir le saint sacrifice de la messe selon le rite de saint Pie V, et cela à perpétuité, selon la bulle de ce vénéré pape. Et si nous devions évacuer cet édifice sous la force, un autre serait immédiatement « occupé » jusqu'à ce que la maffia moderniste qui gouverne provisoirement l'Eglise et ses complices ed la presse progressiste comprennent qu'il est vain de vouloir nous imposer une réforme liturgique (qui donne les fruits pourris que l'on sait) que nous refusons, au nom d'un concile pastotal qui n'a jamais demandé l'abolition du rite millénaire mais, au contraire, ordonné le maintien de tous les rites existants, ainsi que du latin et du grégorien.

Ne vous souciez pas de la survivance de nos croyances ! Elles dureront plus longtemps que toutes vos idées aberrantes en politique et en religion. Et si vous veniez à Saint-Nicolas (mais la prudence vous engage à éviter des gens qui vous exècrent, vous et ce que vous représentez) vous y verriez de nombreux jeunes qui n'ont aucun besoin de votre pitié ni de vos leçons — et espèrent bien arriver, un jour, à vous réduire au silence.

(*« Kyrie eleison »*. — H. F.)

JEAN CARDONNEL SUR FR 3

L'intellectuel et le marteau piqueur

« Ce que je trouve le plus injuste, le plus intolérable, c'est la division du travail, c'est qu'il y ait sur l'eventail du marché des bonshommes de mon genre qui seraient des spécialistes de la pensée, de la foi, et que d'autres se contenteraient de piocher, de labourer, de manier le marteau piqueur... »

L'orateur qui parlait ainsi à l'émission de FR 3 « Tribune libre » est un bonhomme d'un genre plutôt insolite : un intellectuel qui souhaite la disparition des intellectuels ; un croyant qui adhère à un Christ « *insoupçonnablement humain* » ; un moine qui voit dans le peuple de Chine populaire « *un peuple ayant un lien direct avec l'Evangile* » et « *dont la foi soulève les montagnes* » ; un prêtre qui propose, comme le plus beau commentaire de la parole du Christ sur l'impossibilité de servir Dieu et l'argent, *le Capital* de Karl Marx...

C'est Jean Cardonnel, cinquante-six ans, « *crinière blanche et visage poupin* », comme il dit de lui-même, dominicain contestataire et prédicateur passionné, prophète des gauchistes et bête noire des intégristes, auteur infatigable, dont certains des écrits, comme « Dieu est mort en Jésus-Christ », paru au plus chaud des événements de 1968, lui ont attiré les foudres de la hiérarchie.

Cet intellectuel malgré lui ne désarme pas. Tel un « *lion enfermé dans une cloche à rats* » — l'image est encore de lui, — il publie livre sur livre et parle toujours du prochain qu'il mijote dans sa tête. Après *l'Insurrection chrétienne*, pamphlet à géométrie variable pour toucher le plus grand nombre de cibles possible (*le Monde* du 27 février 1975), et *Dieu, essai sur les pouvoirs*, voici, coup sur coup, *César et Jésus-Christ*, écrit en collaboration avec le pasteur Aimé Esposito Farèse, et *Je ne serai jamais sous la terre.*

Le premier, présenté comme un « *acte d'œcuménisme littéraire sans précédent* » — car on ne sait ce qui relève du dominicain ou du pasteur de l'Eglise réformée, — est un réquisitoire violent contre les abus du pouvoir. C'est un constat de décès de l'Eglise-institution, c'est-à-dire l'Eglise soumise à César, en même temps qu'un acte de naissance de l'Eglise-assemblée, composée des hommes les plus déshérités, spoliés, aliénés de la terre, à qui la parole est enfin donnée.

« *L'Eglise est en train de se libérer de sa propre institution et de nier ou de disloquer ses limites* », constatent les auteurs, qui voient dans cet « éclatement » trois centres principaux autour desquels on gravite : « *D'abord, une nébuleuse intégriste où l'on nie que l'Eglise soit traversée par la crise culturelle ; d'autre part, un ensemble atomisé qui va s'éloignant de plus en plus de l'institution et qui considère le discours chrétien comme complètement anachronique ; enfin, un noyau où l'on estime que le contenu de l'Evangile se distingue par sa surprenante actualité.* »

Un langage déroutant

C'est évidemment dans cette dernière catégorie que se place Jean Cardonnel, qui brosse son autoportrait dans le deuxième livre, *Je ne serai jamais sous la terre*. Répondant à un série d'interrogations — sur l'amour, la mort, le plaisir, le bonheur, la politique, la foi, le travail, etc., — il revient inlassablement aux thèses qui lui sont chères : le partage, la fidélité, la solidarité humaine, la libération des masses.

Mais, ici, déposant par momoments ses armes de polémiste, il accepte de répondre à certains griefs qui lui sont faits, a pousser sa réflexion plus loin. Sur la liberté, par exemple, il n'élude pas le problème du Goulag — « *Je ne peux oublier les citoyens soviétiques contraints d'applaudir chaque fois que le nom de Jo le Géorgien est prononcé* », avoue-t-il, — mais il montre comment le marxisme a tourné court, comment le capitalisme d'Etat se camoufle sous les dehors d'un socialisme positiviste.

Quant à la foi, les ambiguïtes demeurent. Que se passe-t-il après la mort ? « *Quand je meurs*, répond-il, *c'est mon individualité qui prend fin pour donner libre cours, vie sans frontières à la puissance de liens sensibles qu'est mon corps animé.* » La résurrection du Christ ? « *Pour moi*, disait-il à l'émission de FR 3, *au moment où Jésus meurt, au moment où il est exécuté et torturé, la mort, le meurtre, ne peuvent absolument plus rien lui prendre, puisque tout est déjà donné C'est dans ce sens que je crois que la mort, que le meurtre ont été joués, ont été floués et c'est ce que j'appelle ressusciter.* »

Le grand mérite de Jean Cardonnel est de bousculer nos idées, de nous faire réfléchir, de traduire l'Evangile, que nous croyons connaître, dans un langage déroutant mais qui parle à l'homme d'aujourd'hui. « *Ma tâche relève du travail intellectuel* », reconnaît-il. Mais, aussi du travail manuel. « *Elle tient du labeur parce qu'elle laboure la surface apparemment unie, non retournable, d'un monde d'idées, d'habitudes toutes faites.* » En fin de compte, c'est un intellectuel qui manie le marteau piqueur à sa manière.

ALAIN WOODROW.

★ *César et Jésus-Christ.* Edit. Albin-Michel, 256 p., 27 F.
★ *Je ne serai jamais sous la terre.* Edit. Robert Laffont, 231 p., 32 F.

● « *La condamnation sauvage de Mgr Lefebvre* » : sous ce titre, la revue *Itinéraires* publie la huitième édition mise à jour de l'intégralité des documents de cette affaire. S'adresser : 4, rue Garancière, 75006 Paris.

Pendant la semaine sainte

DES FILMS ANTIRELIGIEUX SONT PRÉSENTÉS A MOSCOU

Moscou (*A.F.P.*). — *Les cinémas de Moscou présentent cette semaine — qui, cette année, est la semaine sainte aussi bien pour les orthodoxes que pour les catholiques — un cycle de films antireligieux, annonce l'hebdomadaire soviétique* Kinoniediela (Semaine du cinéma).

Parmi les films cités figure Je cherche mon destin, *ce film, qui avait été présenté très discrètement à Moscou il y a deux ans, est particulièrement critique vis-à-vis du clergé officiel Le programme annonce aussi plusieurs documentaires sur diverses sectes existant.*

D'autre part, les cinémas de Moscou vont montrer plusieurs films occidentaux, déjà projetés pour la plupart sur les écrans de la capitale pendant la nuit de Pâques. On a souvent remarqué que les programmes de la télévision soviétique sont excellents la nuit de Pâques, et qu'ils se prolongent fort tard, sans doute pour dissuader fidèles et curieux de se rendre dans les églises bondées et entourées par les forces de police.

PRESSE

UNE RÉIMPRESSION DU « MONDE » EN FORMAT RÉDUIT

Mettre à la disposition des services de documentation, des bibliothèques, voire des lecteurs, une collection (1) du *Monde* qui ne soit pas envahissante, c'est ce que se propose d'accomplir un éditeur de l'Yonne, François-Pierre Lobies.

Chaque page du journal, réduite au format 13,5 × 21, est imprimée sur papier bible, ce qui permet la publication d'une année complète en deux volumes d'environ 2 500 pages, suffisamment minces et maniables si l'on établit que douze années du *Monde* occuperont dans une bibliothèque 0 m. 84 au lieu de 7 m. 20 !...

Si cette initiative rencontre un succès suffisant, François-Pierre Lobies se propose de publier au moins quatre volumes par an.

(1) Documentation sur demande à F. P. Lobies, éditeur, 89330 Saint-Julien-du-Sault.

● « *La Lettre de la presse* », éditée par le Club français de la presse et fondé sur l'initiative de M. Jacques Ourevitch, a commencé sa publication depuis le 1er mars. Ce bimensuel, de type « confidentiel », souhaite s'adresser aux « *trente-sept mille dirigeants à la recherche d'une nouvelle information* » (61, rue La Boétie, 75008 Paris ; abonnement annuel : 1 800 F).

● *Les journalistes en retraite* sont désormais regroupés dans une association unique : l'Union nationale des journalistes professionnels honoraires de France, d'outre-mer et de l'étranger. L'U.N.J.P.H.F est administrée par un comité national présidé par M. Louis Gautier-Chaumet (52, rue Richer, 75009 Paris)

L'Union a pour mission de réunir tous les journalistes professionnels honoraires qui ont accédé à l'honorariat (loi du 15 novembre 1953) en prenant leur retraite ou qui vont y accéder, et de les aider à défendre leurs droits.

DÉFENSE

● *Le général Guy Méry*, chef d'état-major de l'armée, s'est rendu en R.F.A., lundi 4 avril, sur l'invitation de son homologue allemand, le général Harald Wust, inspecteur général de la Bundeswehr. Après un entretien au ministère de la défense, avec M. Andreas Von Buelow, secrétaire d'Etat, le général Guy Méry visitera des unités de l'armée de l'air et de la marine ouest-allemandes stationnées en Basse-Saxe, à Hambourg et dans le Schleswig-Holstein. — (*A.F.P., Reuter.*)

ÉDUCATION

Une rencontre de documentalistes à Amiens

L'école et les livres pour la jeunesse

De notre correspondant

Amiens. — « *Il faut d'abord apprendre aux enfants à lire. Dans des milliers de familles françaises, on ne trouve pas un livre.* » Telle a été la conclusion désabusée tirée par les participants du stage inter-académique qui vient d'avoir lieu à Amiens, sur le thème : « *Quelle littérature pour les jeunes ?* ». Ce stage a regroupé des documentalistes et des directeurs de centres de documentation pédagogique du nord et de l'est de la France

Les participants ont fait une autre constatation : les livres pour les jeunes sont ignorés par les enseignants. Pourtant, cette littérature connaît actuellement un grand développement. Parmi *les livres proposés aux écoliers* figurent toujours en bonne place la « Bibliothèque rose » et la « Bibliothèque verte », égales à elles-mêmes. Si d'autres collections suivent de plus près la création contemporaine, les documentalistes constatent que, en *règle générale*, les éditeurs font preuve d'une extrême prudence dans le domaine du livre pour adolescents.

La question s'est posée de savoir si, *sans rejeter les aventures écrites pour eux, les enfants ne* pourraient pas avoir accès, tout simplement, à certains auteurs dits « *pour adultes* ». Mais lesquels, et quelles œuvres choisir ? Ne vaudrait-il pas mieux, ont affirmé des participants, favoriser les livres qui, tout en répondant au besoin de rêve et de merveilleux des enfants, leur apportent des connaissances ?

Trop d'enseignants donnent l'impression de se désintéresser *de la littérature enfantine*. Les spécialistes réunis à Amiens ont souhaité que les professeurs s'informent, afin de se familiariser avec les titres nombreux de cette littérature. Ils ont signalé l'intérêt des expériences tentées à Clamart (Hauts-de-Seine), *où les bibliothécaires* conseillent les maîtres, et à Chantilly (Oise), où les instituteurs *font* circuler des séries de livres parmi leurs élèves.

Mais l'instituteur ne peut pas tout faire : ni obliger à lire en dehors des heures de classe ni *tenir l'enfant par la main* lorsqu'il entre chez le libraire ou chez le marchand de journaux. Il ne peut que lui donner l'idée d'y entrer.

MICHEL CURIE.

LE PROJET DE RÉFORME DES ÉTUDES MÉDICALES

Les organisations étudiantes se montrent hostiles à la sélection et à la réduction du nombre de praticiens

Les réformes importantes inscrites dans le rapport Fougère sur la formation des futurs médecins (« le Monde » du 29 mars) ont provoqué des réactions des organisations représentatives des étudiants en médecine. Les ***contestations*** **les plus vives touchent au renforcement de la sélection : institution d'une présélection, examen à la fin du deuxième cycle, réduction d'un tiers du nombre des praticiens formés chaque année.**

● *L'Association nationale des étudiants en médecine de France* (A.N.E.M.F.) souligne que les conclusions de la commission Fougère satisfont des revendications déjà anciennes comme la médicalisation du premier cycle, ou la création d'un troisième de deux ans pour le futur omnipraticien. Cette organisation approuve en outre les grandes lignes de la réforme des spécialités. Elle estime que cette réforme conduit à abolir la caste anachronique des internes de C.H.U. En revanche, l'A.N.E.M.F. s'oppose à l'examen de fin de deuxième cycle ainsi qu'à toute introduction d'une éventuelle présélection.

● *Le Comité pour un syndicat des étudiants de France* (COSEF) s'oppose à ce rapport, qui constitue une aggravation de la sélection dans un secteur déjà touché. Le COSEF déclare qu'il sera prochainement amené à prendre des positions très précises sur la volonté conjointe du gouvernement et du conseil de l'ordre de voir la médecine française devenir de plus en plus élitiste.

● *Le Mouvement d'action santé* (MAS) déclare que la commission Fougère n'a pas posé les vrais problèmes de la formation médicale : la sélection est renforcée et justifiée par la faible capacité d'accueil des CHU. Or il y a là le moyen pour le monde médical de garder ses privilèges. Pour le bureau national du MAS, la commission Fougère ne pose à aucun moment les problèmes des six premières années alors qu'il s'agissait de transformer celles-ci radicalement avant de rajouter un troisième cycle

L'apparente médicalisation ne saurait faire oublier l'intensification du bachotage provoqué par les multiples contrôles institués. *Enfin*, le stage de praticien pourrait être une inauguration intéressante s'il s'inscrivait dans une autre pratique médicale : *on ne* peut pas, d'après les dirigeants de cette organisation, prétendre apprendre leur métier aux étudiants avec un rythme de trente à quarante actes par jour.

● *L'Union nationale des étudiants de France* (UNEF-Renouveau) estime, quant à elle, que le *projet Fougère représente le* projet de réforme le plus rétrograde qui ait jamais été proposé. Ses dirigeants contestent, en effet, que la France forme actuellement trop de médecins : les généralistes, surmenés, ne suffisent plus, d'après eux, à leur tâche et certains spécialistes comme les gynécologues, obstétriciens ou anesthésistes - réanimateurs font toujours défaut. L'UNEF accuse le gouvernement de tester la sélection en médecine pour mieux la généraliser ensuite dans toute l'Université.

● *L'UNEF unité syndicale* exige, quant à elle, l'abrogation de la réforme Fougère et dénonce la présélection au niveau du baccalauréat, la mise en place des stages dès le P.C.E.M. 2 et l'examen de classement unique à la fin du D.C.E.M. 4. Ses dirigeants estiment, en outre, qu'en raison du choix de la spécialité de la médecine générale pour les premiers classés tous les autres seront orientés autoritairement dans une filière de troisième cycle qu'ils n'auraient pas choisie et impérativement dans une région qu'on leur imposera.

● *L'Intersyndicale nationale des internes des hôpitaux des villes de faculté* tient à rappeler :

— Son entière adhésion à la revalorisation effective de la formation et du statut des omnipraticiens ;

— Son adhésion au principe de réduction du pourcentage des spécialistes ;

— Sa non-opposition de principe à une refonte du mode de formation des spécialistes basée seulement sur l'internat qualifiant, à la condition nécessaire que cette réforme ait pour unique champ d'application les services définis et sélectionnés comme réellement formateurs. Les pouvoirs publics pourront-ils et sauront-ils se donner les moyens d'appliquer cette réforme au coût élevé ?

Pour les enfants de Français travaillant à l'étranger

LA MISSION LAIQUE FRANÇAISE CONSTRUIRA UN C.E.S. ET UN LYCÉE PRÈS D'ANTIBES

(*De notre correspondant.*)

Nice. — La Mission laïque française, association reconnue d'utilité publique, responsable de la scolarisation des enfants français vivant à l'étranger, vient d'acquérir 10 hectares de terrain dans le parc international de Valbonne-Sophia-Antipolis, près d'Antibes.

Sur ce terrain, la Mission va faire construire, pour le début d'octobre 1978, un collège d'enseignement secondaire de six cents places et un lycée de neuf cents places, comprenant des classes préparatoires aux grandes écoles et une section internationale (*le Monde* du 28 septembre 1976). Des installations sportives seront aménagées. Le projet comprend, en outre, un internat de mille deux cents lits.

En réalisant cette opération, la Mission laïque veut désormais assurer, en France, la scolarisation, et notamment au niveau secondaire, du plus grand nombre d'élèves dont les parents, cadres d'entreprises privées ou fonctionnaires, doivent s'expatrier. Jusqu'ici, depuis soixante-dix ans, la Mission s'attachait uniquement à l'enseignement dans la cinquantaine d'établissements dont elle a la charge, en liaison avec les ministères de l'éducation et des affaires étrangères (1).

Les nouvelles installations seront ouvertes à la population scolaire de communes avoisinantes.

(1) Mission [illegible] française, 8, rue du Général-[illegible], 75116 Paris.

R.L.

DISCORDE DANS LA PORCELAINE

« Faits à la main »

JUGEMENTS

Radio-France et la musique

Trafic de main-d'œuvre

SOCIÉTÉ

Libres opinions

LA GARDE DES ENFANTS EST UN SERVICE PUBLIC

par MARIE DUMOULIN (*) et JEAN COURNUT (**)

LE projet de statut des « assistantes maternelles », proposé par le gouvernement et accepté par le Sénat l'an dernier, est soumis à l'Assemblée nationale. Les moins de trois ans sont deux millions quatre cent mille. Qui s'en occupe ? Environ un million cinq cent mille enfants sont « élevés » par la mère qui reste au foyer. Parfois c'est un libre choix, mais le plus souvent une nécessité : traites, bas salaires et chômage imposent leur loi !

Quelque deux cent cinquante mille enfants sont accueillis dans des structures « éducatives », deux cent mille sont en première année d'école maternelle et les crèches représentent seulement quarante-deux mille places, soit une pour cinquante-sept enfants !

Et les autres ? Près de six cent mille enfants de zéro à trois ans sont actuellement « gardés » à la journée par cinq cent mille gardiennes ou nourrices. Elles répondent à une fonction sociale nécessaire mais non encore reconnue.

Dans cette perspective, l'adoption d'un statut des « assistantes maternelles » par les députés est une étape importante. Le GRAPE s'associe à ce projet dans la mesure où celui-ci concrétise, par un salaire, la reconnaissance d'une profession. Ce projet cependant présente de graves inconvénients :

— Il exclut de son champ d'application les « nourrices et gardiennes » du secteur public qui ont en garde, souvent à plein temps, cent quarante mille enfants (non compris dans les six cent mille cités plus haut) placés par l'aide sociale à l'enfance ;

— Il n'est pas réellement intéressant pour les « assistantes maternelles », auxquelles il ne propose que le paiement de deux heures de SMIC par jour et par enfant gardé, et une couverture sociale insuffisante ;

— Il ne prévoit que des actions d'adaptation à l'emploi et pas de possibilité authentique de formation, de qualification, de promotion.

On peut déjà estimer que le projet aurait pour conséquence, d'une part, la défection des nourrices et gardiennes du secteur public ; d'autre part, la persistance si ce n'est l'aggravation de la garde clandestine, dans la mesure où un tel statut n'apporterait ni la rentabilité ni l'image attractive d'une profession salariée et valorisante.

Ce statut, sous couvert de libéralisme, laisse aux parents les charges financières : les parents deviendraient les employeurs des assistantes maternelles dans un échange réglé seulement par l'offre et la demande, et tributaires beaucoup plus du chômage, par exemple, que du libre choix des parents. Le complément familial, récemment proposé par le gouvernement, n'est, en l'occurrence, qu'un maigre et rare palliatif. Ce n'est pas non plus la scolarisation précoce en maternelle qui résoudra le problème : on change de ministère et c'est tout. Un système de garde cohérent, c'est-à-dire harmonieux pour l'enfant, choisi par les parents, intéressant pour l'assistante maternelle, ne peut être valablement organisé sans l'intervention directe des pouvoirs publics et des collectivités locales.

Sachant combien sont déterminantes les trois premières années de la vie pour le développement affectif, intellectuel et culturel de l'enfant, on voit la nécessité d'organiser rigoureusement ce système de garde. On pourrait très bien imaginer des modes de garde qui seraient complémentaires de la relation parents-enfants et qui proposeraient à l'enfant, pendant ses... quarante heures à lui, un autre cadre éducatif et une autre ouverture par rapport au schéma traditionnel de la famille.

Il serait temps de comprendre que l' « élevage » de plus d'un tiers des enfants de zéro à trois ans n'est pas à laisser au hasard, à la méconnaissance, mais qu'il est un véritable service public.

(*) Rédactrice en chef de *l'Enfant d'abord*.

(**) Psychiatre, président du Groupe de recherche et d'action pour la petite enfance (GRAPE).

CARNET

Naissances

— Danielle et Jean-Christophe Hardenberg sont heureux d'annoncer la naissance d'
Isabelle,
le 31 mars.
20, avenue L.-Barthou, Rennes.

— Bertrand et Christine Hieaux, née Lanlesse, sont heureux de faire part de la naissance d'
Anne-Charlotte,
le 3 avril 1977.
12 C, place du Vieux-Pré, 28100 Dreux.

— M. et Mme Rémy Sauter, Jérémie, ont la joie d'annoncer la naissance de
Timothée,
le 25 mars 1977.
254 East 68 th. Street, New-York, N. Y. 10021.

Adoption

— M. Frédéric Fines et Mme, née Nicole Schlumberger, ont la joie d'annoncer l'arrivée dans leur foyer de
Jacques-André,
né le 19 décembre 1976.
Résidence du Jardin-Vert,
16000 Angoulême.

Décès

René ITHURBIDE

— M. et Mme Jacques Humbert-Ithurbide,
M. et Mme Pascal Ithurbide,
M. et Mme Jean-Pierre Humbert et leurs enfants,
M. Didier Humbert,
M. et Mme Fernand Ithurbide,
Mme Andrée Ithurbide et sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. René ITHURBIDE,
président honoraire du tribunal de commerce de la Seine,
ancien président et président d'honneur des entreprises de groupage de marchandises sur chemin de fer et sur route,
ancien député,
et vous prient d'assister ou de vous unir d'intention à la cérémonie religieuse qui sera célébrée par le Père Llewellyn en l'église Saint-Saturnin de Champigny, le mercredi 6 avril 1977, à 15 h. 30.
6, rue du 29-Juillet, 75001 Paris.
71, rue de Musselburgh,
94500 Champigny-sur-Marne.

[Né le 30 mars 1900 à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), René Ithurbide a consacré sa carrière aux transports internationaux maritimes, aériens et terrestres. Directeur de la Société française des transports Gondrand Frères (1924-1946), il a été gérant (1946-1949), puis, à partir de 1949, président-directeur général de la Société de transports internationaux V. Martinet et Cie.

Président du tribunal de commerce de la Seine (1959-1963), président de la conférence générale des présidents et membres des tribunaux de commerce de France (1954-1964), il a occupé les fonctions de président (1949-1961), puis de président d'honneur, de la Fédération nationale des associations professionnelles d'entreprises de groupage de marchandises sur chemin de fer et sur route, d'administrateur de la Compagnie nouvelle de cadres (depuis 1950), de la Compagnie belge de containers (depuis 1963) et de la société de transports Gondrand Frères.

Proclamé, en février 1966, député de la 47e circonscription de la Seine, en remplacement de M. Roland Nungesser (U.N.R.), nommé secrétaire d'Etat au logement, il siégera à l'Assemblée jusqu'en mars 1967, puis de nouveau de mai 1967 à mai 1968, comme député U.D.-Ve de la sixième circonscription du Val-de-Marne (Champigny, Nogent-sur-Marne), M. Nungesser ayant été nommé secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances.

René Ithurbide est l'auteur de deux ouvrages sur la juridiction commerciale : « Histoire critique des tribunaux de commerce » et « Histoire critique de la faillite et de la loi du 13 juillet 1967 », dont il fut le rapporteur à l'Assemblée.]

Gaston JOSEPH

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Gaston JOSEPH,
commandeur de la Légion d'honneur,
président honoraire de l'Association des anciens élèves de l'Ecole nationale de la F.O.M.,
secrétaire général de l'ancien comité de l'Afrique française,
survenu le 3 avril 1977, à Paris, dans sa quatre-vingt-treizième année.
Les obsèques seront célébrées le mercredi 6 avril, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation.
18, rue Vineuse, 75016 Paris.

[Né à Sarralbe (Moselle) le 20 septembre 1884, ancien élève de l'Ecole coloniale, Gaston Joseph fait carrière en Afrique noire à partir de 1907, participant notamment à la reconnaissance et à la pacification de la zone forestière de la Côte-d'Ivoire, où il fut en service dix années.

Nommé gouverneur en 1924, il est le directeur technique de cabinet de sept ministres des colonies avant de devenir directeur du personnel (1927), puis des affaires politiques (1929) au ministère, où il assure pendant près de quinze ans la continuité de la politique coloniale malgré la fréquence des crises ministérielles.

De 1929 à 1940, il est également conseiller d'Etat en service extraordinaire. En juin 1940, le gouvernement, réfugié à Bordeaux, envisage de le nommer chargé de mission extraordinaire en Indochine et dans les îles françaises du Pacifique, mais il refuse. Durant l'occupation, il continue d'assurer le service de renseignements de sa direction.

Auteur de plusieurs ouvrages sur les territoires d'outre-mer, il obtint en 1923 le Grand Prix de littérature coloniale et fut lauréat de l'Académie française.

Gaston Joseph, qui collabora durant sa retraite à une agence de presse, fut le dernier secrétaire général du Comité de l'Afrique française.]

— M. Sam Robert Alcalay,
M. et Mme Gérard Yoël et leurs enfants,
M. et Mme B. Stroumza,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Etty ALCALAY,
née de Mayo,
survenu le 3 avril 1977.
Les obsèques auront lieu le mercredi 6 avril.
On se réunira, à 11 heures, à la porte principale du cimetière du Père-Lachaise.
4, avenue Franklin-Roosevelt,
75008 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mlle Jeanne-Marie ARDILLON,
physicienne,
survenu le 28 mars 1977 dans sa cinquante-quatrième année.
Les obsèques ont été célébrées le 30 mars 1977 en l'église Saint-Joseph de Montrouge, suivies de l'inhumation au cimetière de Moulins (Allier).
De la part de ses sœurs, Georgette et Bernadette Ardillon, et de toute la famille.
47, avenue Verdier,
92120 Montrouge.

— Le vendredi 1er avril 1977, dans sa soixante-dix-septième année,
Mme Yves BARNEOUD,
née Yvonne-Marie Prigent-Dumont,
s'est endormie dans la paix du Seigneur.
La messe a été célébrée dans l'intimité le lundi 4 avril 1977, à 8 h. 30, en la basilique Notre-Dame d'Avénières, sa paroisse. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Laval en caveau de famille.
De profondis !
De la part de M. Yves Barneoud et ses enfants, ses petits-enfants, son arrière-petit-fils,
M. et Mme Pierre Barneoud,
Et les familles amies.
30, rue d'Avénières, 53000 Laval.

— M. Louis Bernard,
Mlle Jacqueline Bernard,
M. et Mme Hans Jorgen Helms,
Karin et Sigrid,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Louis BERNARD,
née Geneviève Le Pocher,
survenu subitement dans sa soixante-dix-neuvième année.
Les obsèques ont été célébrées le 2 avril en l'église de Saint-Saulge (Nièvre).
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, place Henri-Barbusse,
92300 Levallois-Perret.
Via Verdi, 22, 21100 Varese (Italie).

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Henri BRISAC,
née Nelly Lang,
survenu le 30 mars 1977 dans sa quatre-vingt-treizième année.
De la part de :
M. et Mme Edouard Brisac,
M. et Mme Jean-Robert Chauve et leur fille,
M. et Mme John V. Cox et leur fils,
M. Philippe Brisac, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et de ses neveux et nièces.
Les obsèques ont eu lieu à Dijon le 1er avril 1977 dans la plus stricte intimité.
74 bis, boulevard Maurice-Barrès, Neuilly-sur-Seine.
59, rue Henry-Gorjus, Lyon.
6, Elm Lawn Close, Park Road, Uxbridge, Middx (G.-B.).

M. et Mme Duncan McMillan,
Mme Georges Choisnard,
M. et Mme Jacques Busse,
M. et Mme Jean-Claude Busse, ses enfants,
M. et Mme Jacques McMillan et Clémentine,
M. et Mme Alain Choisnard,
M. et Mme Pierre-Yves Carudeuc, Céline et Jean-Marie,
M. et Mme Gilles Choisnard, Luc et Julien,
M. et Mme Jean-Louis Colin et Yann,
MM. Guillaume et Julien Busse,
Mlle Caroline et M. Jean-Michel Busse, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Bourgeois, Busse, Fernandez et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Robert BUSSE,
née Marguerite Bourgeois,
survenu le 28 mars au Chesnay (Yvelines).
Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu le 30 mars à Binic (Côtes-du-Nord).
3, square de Furstemberg,
Parly-II, 78150 Le Chesnay.

— Dans l'avis de décès de
Mme André CHATONAY,
paru dans « le Monde » du 5 avril, la famille s'excuse d'avoir omis les noms des familles Vincens, Pilastre et Merle d'Aubigné.

— Mme Marie Claire, sa mère,
Mme Isabelle Depagnat, sa femme,
Mlle Arielle Loubeyre, sa fille,
Ses parents et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Michel DEPAGNAT,
survenu le 2 avril 1977 à son domicile.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre le mercredi 6 avril, à 9 h. 30.
23, rue des Longs-Prés,
92100 Boulogne-sur-Seine.

— Nous apprenons le décès du
docteur Auguste DURUPT,
survenu le 1er avril dans sa quatre-vingt-septième année.

[Le docteur Durupt, alors qu'il était en 1960 président de la chambre syndicale des médecins de la Seine, fut à l'origine du mouvement de protestation d'une partie du corps médical contre le système de conventions départementales mis en place par les caisses de Sécurité sociale et la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.). Ce mécontentement se traduisit par une scission de la C.S.M.F. et la création de l'Union syndicale des médecins de France (U.S.M.F.), devenue depuis lors la Fédération des médecins de France, et dont le docteur Durupt fut président durant plus de deux ans.]

— Mme Robert Gilton, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert GILTON.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 6 avril, à 9 h. 30, en l'église Saint-Nicolas, à Ville-d'Avray.

— M. Jean-René Guivarc'h, son époux,
Mme Léon Hamy-d'Hallecourt, sa mère,
Les familles Hamy, Dubuisson, Sallembien, Kerdranvat, Marec, Guivarc'h,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean-René GUIVARC'H,
née Marie-Thérèse Hamy,
endormie dans la paix du Seigneur le 3 avril 1977.
On se réunira à l'Hôpital international de l'université de Paris, 59, avenue Reille, à 9 h. 30, le mercredi 6 avril 1977.
Le service religieux sera célébré à 14 h. 30 en l'église Saint-Jacques du Tréport, suivi de l'inhumation au cimetière du Tréport.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
16, avenue du Général-de-Gaulle,
92290 Châtenay-Malabry.
18, rue Gladiateur, 27720 Dangu.

— On nous prie de faire part du décès de
Mme Charles HAMMEL,
née Josette Hayeur,
survenu à son domicile, le 1er avril.
Les obsèques ont eu lieu le mardi 5 avril, au cimetière de Saint-Ouen.
6, rue Pétrelle, 75009 Paris.

— Mme Josée Doyère,
Mlle Valérie Doyère,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Joseph MOREAU,
leur père et grand-père,
survenu le 31 mars, à Paris, à l'âge de soixante-treize ans.
L'inhumation a eu lieu aux Martres-d'Artière (Puy-de-Dôme), le 4 avril, dans l'intimité.

— Le docteur N. Nésis
a la profonde douleur de faire part du décès de son épouse,
Mme Camille NÉSIS,
née Dupont,
survenu le 31 mars 1977.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.
93200 Saint-Denis.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Les obsèques de
M. Lucien-Antoine PETER,
seront célébrées le mercredi 6 avril, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris (16e).
De la part de
Mme Lucien Peter et de son fils Jean-François.

— Fontenay-le-Comte, Paris.
Mlle Suzanne Poissonnet,
Les docteurs Henri et Françoise Poissonnet,
Ainsi que les familles Poissonnet, Pivert, Chaplet, David, Reverseau, Schenker, Cherpentier,
font part du décès de
Mme René POISSONNET,
née Germaine Marchais,
survenu à Fontenay-le-Comte (Vendée), le 26 mars 1977, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.
Les obsèques ont eu lieu en la cathédrale de Luçon, dans l'intimité familiale.

— Mme Antoine Vauchez,
Mme Claude Babics-Vauchez et ses enfants,
M. et Mme Michel Baudemont et leurs enfants,
M. et Mme André Vauchez et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Antoine VAUCHEZ,
receveur principal honoraire des douanes,
survenu le jeudi 31 mars, dans sa soixante-dix-neuvième année.
17, avenue Edouard-Droz,
25000 Besançon.

Remerciements

— Mme Louis Mounier et sa fille, très touchées des marques d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Louis MOUNIER,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur chagrin.

— Mme N. Salomon et ses enfants, dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues lors du décès de
M. Noël SALOMON,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue.

Le Monde DE LA MÉDECINE

VIVRE A LA LUMIÈRE

L'APPROCHE de l'été et l'allongement quotidien des heures d'ensoleillement incitent comme chaque année des millions d'habitants de l'hémisphère nord à se livrer au passe-temps le plus répandu de la civilisation des loisirs : le bronzage.

En dépit des mises en garde émanant des dermatologistes et des risques de vieillissement *accéléré de la peau, sans parler des brûlures* indélébiles qu'entraînent les expositions imprudentes, la coloration du teint est plus que jamais prisée et le temps des capelines, des ombrelles et des pâleurs languides paraît à jamais révolu.

Profitant d'un engouement si répandu qu'il devient symbole de bien-être social ou tout au *moins de santé, un certain nombre de groupes* pharmaceutiques — et non des moindres, — lancent sur le marché à grand fracas publicitaire des produits miracles et coûteux destinés, prétendent-ils, à « bronzer sans soleil ».

Le teint orangé qu'ils confèrent n'a rien à voir avec le bronzage, et si cette pigmentation, *due aux carotènes qu'ils contiennent*, peut plaire à certains, elle ne les protège en rien des brûlures éventuelles des premiers bains de soleil. Il serait souhaitable que les autorités sanitaires redressent à ce sujet des textes publicitaires pour le moins trompeurs...

D'autres groupes lancent ou rappellent les produits divers permettant de profiter sans risques excessifs des plaisirs du soleil. Leur *valeur est inégale, mais une étape considé*rable a pu être accomplie par la connaissance plus précise des mécanismes du vrai bronzage et de la nature des rayonnements qui le suscitent. Les dermatologistes qui prescrivent ces produits, les pharmaciens qui les conseillent ou les clients qui les achètent disposent à présent, et grâce *à ces travaux, d'informations suffi*samment précises pour choisir à bon escient les filtres efficaces et pour rejeter en connaissance de cause les graisses diverses, plus adaptées aux pis de vache ou aux fritures alimen*taires qu'aux protections cutanées...*

Mais les effets du rayonnement solaire ne se limitent pas à la mobilisation de pigments cutanés. Ni même à cet autre effet connu de longue date qu'est la production de vitamine D, *indispensable au métabolisme du calcium.*

La vie est apparue sur la Terre et a évolué sous l'influence des rayonnements solaires. Le monde végétal lui reste soumis. Et de nombreuses espèces animales présentent toute une gamme de réponses physiologiques essentielles aux variations saisonnières ou quotidiennes de la lumière. Paradoxalement, les mécanismes subtils par lesquels l'organisme répond à la *lumière commencent à peine à être élucidés* chez l'homme.

De ces travaux encore balbutiants sont nées d'ores et déjà de nouvelles méthodes de « traitement par la lumière » d'affections aussi diverses que les jaunisses des nouveau-nés, les infections dues au virus de l'herpès ou le *psoriasis.*

Il n'est pas exclu que ces travaux conduisent à des conceptions nouvelles sur la nature et les effets des éclairages artificiels, auxquels sont soumis, pour la part la plus importante de *leur existence*, les habitants des pays industrialisés.

Ils confirment à tout le moins que le culte du soleil auquel s'adonnent les Occidentaux n'est pas aussi futile qu'il semble... pour autant que la lumière en *soit réellement l'objet*, et non quelque vague substitut, fond de teint coûteux, à base de jus de carotte. — Dr E.-L.

Du psoriasis aux vieilles douleurs

CERTAINS des effets que produit la lumière sur les tissus des *mammifères sont directs*, en ce sens qu'une réaction photochimique se produit au lieu même du rayonnement.

Les ultra-violets sont peu pénétrants et leur action ne s'étend pas au-delà des capillaires de la peau. *Le spectre visible l'est beaucoup* plus et son action a pu être détectée jusqu'au sein d'un cerveau de mouton.

Un certain nombre de substances dites photosensibilisatrices, contenus dans des médicaments (les tétracyclines), *des aliments (les riboflavines)*, ou produites au cours de maladies (excès de *porphyrines*), peuvent, par les modifications qu'elles subissent sous l'action de la lumière, entraîner des réactions en chaîne dans l'organisme.

Ainsi, les malades dont le sang contient héréditairement une quan*tité trop élevée de porphyrines souf*frent d'œdèmes et de brûlures dès qu'ils sont exposés au soleil. Ces lésions sont produites par des rayonnements situés dans une région du spectre (400 nanomètres) qui coïncide précisément avec le pic d'ab*sorption des porphyrines anormales.* Lesquelles, ainsi irradiées, donnent naissance à des produits de dégradation toxiques pour les tissus.

Les symptômes de cette affection peuvent être grandement améliorés par l'administration d'agents protec*teurs, tels que les caroténoïdes qui* inhibent la dégradation des porphyrines.

Dans d'autres maladies telles que le psoriasis ou l'herpès cutané, des *photosensibilisateurs sont délibéré*ment utilisés pour induire, avant une irradiation aux ultra-violets (psoriasis), ou à la lumière fluorescente (herpès), une destruction sélective *des cellules atteintes ou des virus.* Les résultats plus que prometteurs obtenus dans le traitement du psoriasis par l'action conjuguée d'un sensibilisateur spécifique extrait d'une plante et de rayons ultra-violets (365 nanomètres) constituent l'un *des exemples des plus remarquables* de « thérapeutique par la lumière » de ces dernières années.

Un autre exemple thérapeutique récent concerne les jaunisses des enfants nés prématurément. Des milliers de ces enfants sont actuellement traités par simple exposition à la lumière visible, laquelle décom*pose le pigment toxique (bilirubine)* qui encombre leur sang, et cela jusqu'à ce que les fonctions de leur foie soient suffisamment développées pour opérer cette dégradation. L'invasion des tissus cérébraux par la bilirubine en excès risque d'entraîner *des lésions irréversibles, et l'intérêt* de cette découverte due au hasard (1) est donc très grand.

Elle montre qu'une source simple *de lumière, naturelle ou artificielle,* peut modifier radicalement la concentration sanguine d'une substance physiologiquement produite par l'organisme, et il est dès lors permis *de penser que d'autres éléments* pourraient être pareillement influencés.

Vitamine D, rachitisme et rhumatismes

La formation de vitamine D3 dans *la peau et les tissus sous-cutanés* constitue l'effet bénéfique direct le plus anciennement connu du soleil.

Indispensable à l'absorption du calcium (donc à la croissance), la *source solaire de cette vitamine est* infiniment plus importante que tout apport alimentaire ou médicamenteux. Le rachitisme des enfants jadis élevés dans l'obscurité en est une indication.

Une expérience conduite chez les *pensionnaires d'une maison de* retraite de Boston suggère que, chez les adultes et les vieillards, la lumière n'est sans doute guère moins importante que chez l'enfant.

Les dosages du calcium absorbé par ces pensionnaires montraient, *chez ceux qui ne sortaient pas*, une chute de 40 % durant les sept semaines les plus sombres de l'hiver. Durant les quatre semaines suivantes, la moitié du groupe fut exposé huit heures par jour à une lumière fluorescente (dite Vitalite) dont le spectre est proche de celui du soleil. *Le taux d'absorption du calcium aug*menta, dans ce groupe, de 15 %. Et la quantité d'ultra-violets ainsi administrés correspond à une marche d'un quart d'heure au soleil, à midi, en été.

Les effets préventifs observés à cette occasion *sur la déminéralisa*tion osseuse si pénible du vieillard incitent à penser que des conceptions nouvelles mais simples, concernant le mode d'éclairage artificiel, pourraient avoir les meilleures conséquences pour la santé publique, et *s'inscrire dans le cadre d'une* intelligente prévention.

Les horloges biologiques

Outre les effets directs multiples dont seuls quelques exemples vien*nent d'être décrits*, la lumière exerce sur les organismes des effets *indirects* importants qui, chez certaines espèces, conditionnent le comportement et la reproduction. Ces effets *résultent de signaux ou de messa*ges chimiques libérés sous l'action de la lumière par le système nerveux ou par les glandes endocrines (hormones). Ainsi, la maturation des ovaires *peut être considérablement* accélérée chez de jeunes rates exposées en permanence à la lumière, et les mécanismes de cette action sont à présent bien connus.

Les rythmes biologiques (*quotidiens ou saisonniers*) dépendent eux *aussi des alternances de lumière* et de pénombre, mais les mécanismes auxquels ils répondent sont encore mal connus.

Chez l'homme, la température, l'excrétion d'hormones surrénales, celle de la mélatonine (hormone produite par l'épiphyse, ou glande pinéale) qui induit le sommeil, connaissent un cycle journalier qui, lors d'un renversement de rythme dû au travail nocturne *(les « trois huit »), ou aux* grands voyages, met une dizaine de *jours à se rétablir.* Ces rythmes sont moins évidents, et variables d'un jour à l'autre, chez les aveugles, ce *qui incite à penser qu'ils sont en* partie commandés par l'intermédiaire de signaux déclenchés à la suite des réactions à la lumière des cellules photoréceptrices de la rétine.

Le rôle que joue l'épiphyse, petit *organe mystérieux blotti au cœur du* cerveau, dans les régulations hormonales, et dans la rythmicité des fonctions neuro-végétatives, a été longtemps méconnu. Les techniques *nouvelles d'exploration qu'utilisent* les neurophysiologistes et les neuro*anatomistes (2) ont apporté à son* sujet ces dernières années des informations du plus haut intérêt montrant notamment que la sécrétion de la *mélatonine et d'un médiateur, la sérotonine, y est sensible à l'action* de la lumière.

Grâce à ses propriétés, l'épiphyse peut moduler toutes les grandes régulations centrales, et peut également intervenir lorsque les informations sensorielles venues de l'extérieur ou l'équilibre intérieur sont compromis. Les recherches actuel*les, sur les médications du sommeil* notamment, s'inspirent largement de ces notions nouvelles, et du fait que l'excrétion de mélatonine chez les hommes connaît son maximum de *11 heures du soir à 7 heures du* matin.

*Le rôle de « garde-fou », de mo*dulateur de secours des grandes régulations nécessaires à la vie (et notamment à l'adaptation à l'environnement lumineux) qu'exerce chez *l'homme la « glande pinéale »*, semble moins essentiel à la survie de l'espèce que celui qu'elle assume dans le règne animal.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(Lire la suite page 16.)

(1) Des pédiatres avaient observé que les prématurés atteints d'ictère dont le berceau était près d'une fenêtre ouverte étaient moins jaunes que les autres.

(2) Principalement, en France, l'équipe du professeur C. Kordon, à Paris.

Filtres et pilules : bronzer avec ou sans soleil

QUATRE pilules par jour pendant vingt jours, puis deux pilules les jours suivants. Cette posologie correspond à un médicament dont le rôle thérapeutique est très particulier, puisque sa seule action est de colorer la peau. *Depuis quelques jours on* trouve dans les pharmacies, sous deux marques différentes, des pilules qui permettent de « *bronzer de l'intérieur* » pour une somme avoisinant 90 francs la « cure » complète. De quoi s'agit-il ? Est-ce sans danger ? Bronze-t-on vraiment ? A-t-on une belle couleur ?

Ces réponses, nous sommes allés les chercher chez les fabricants, et les juger chez des *spécialistes* de la peau, indépendants, qui connaissent les méfaits du soleil, les motivations des vacanciers, et surtout le derme et l'épiderme qu'on laisse de moins en moins souvent au repos. Notre opinion *est claire* : les pilules « à bronzer » ne font pas du tout bronzer, au sens strict de la stimulation du système naturel de pigmentation de la peau et de la protection contre les *radiations ultra-vio*lettes responsables des coups de soleil. Elles se bornent à apporter sans danger, par accumulation sous la peau, des pigments naturels (un ou deux selon la marque de produits) que l'on extrait, entre autres, des carottes : des *caroté*noïdes. Conclusion : on peut en *prendre* longtemps, apparemment sans risque, pour avoir bonne mine sans soleil, mais on ne doit sur*tout pas se croire protégé contre* les radiations solaires. Autrement dit, pour aller au soleil, sans risques de brûlures, de vieillissement prématuré de la peau ou de cancers cutanés, il convient de recourir aux filtres éprouvés, appli*qués jusqu'à présent par voie* exclusivement externe, et voici pourquoi :

L'action du soleil sur la peau est liée très étroitement aux radiations ultraviolettes, caractérisées par une longueur d'onde s'étalant de 100 à 380 nanomètres (nm). Plus cette longueur d'onde est basse, et plus les *radiations sont* dangereuses. Les plus basses, comprises entre 100 nm et 220 nm, sont, pour la plupart, arrêtées par absorption dans la couche d'ozone, dont on s'inquiète à juste titre de la diminution sous l'effet de certains polluants chimiques, dont le fréon des bombes aérosols. L'atmosphère terrestre va absorber également une bonne part des ultraviolets compris entre 280 et *320 nanomètres (ultraviolets B).* Mais cette absorption est incomplète. Elle dépend de l'épaisseur de l'atmosphère, du degré hygrométrique, de la quantité de poussières en suspension. La couche traversée par les rayons étant la *plus mince au niveau de l'équa*teur, c'est la zone qui va recevoir le plus d'ultraviolets B. Pour la même raison, la quantité d'ultraviolets est maximum lorsque le soleil est au zénith, à midi, heure solaire. En revanche, avant 10 heures du *matin* et après 3 heures de l'après-midi, les rayons UV B sont pratiquement absents du rayonnement reçu au niveau de la mer, sous les latitudes correspondant à la mer *Méditerranée*. Les autres rayons ultraviolets dont la longueur d'onde s'étend de 320 à 380 nm, les UV A sont plus ou moins filtrés par l'atmosphère, également. En altitude, les quantités d'UV A et B *sont très importantes.*

Ce sont les UV B qui provoquent l'érythème *solaire*, le fameux coup de soleil, qui n'est autre qu'une brûlure, et les UV A déclenchent la stimulation du système pigmentaire, les deux effets contrecarrant le rôle *néfaste* des radicaux libres et électrons libérés par ces radiations. Les ultraviolets agissent en effet sur les acides nucléiques et les protéines contenus dans le cytoplasme des cellules. Les UV rompent les chaî*nes d'ADN, qui doivent être répa*rées par les mécanismes appropriés de la cellule. Ces ruptures, si elles sont mal réparées, peuvent entraîner des désordres génétiques cellulaires profonds, dont on n'exclut pas que certains mènent au cancer. Au niveau des *protéi*nes, les ultraviolets agissent soit directement, soit indirectement.

En règle générale, ils provoquent, au cours de leur passage à travers la cellule, la production de radicaux libres, lesquels entraînent des *dommages importants au niveau* des lysosomes. Ces « sacs à enzymes », entourés d'une membrane, éclatent sous l'action des ultraviolets, libérant des enzymes qui vont dégrader les cellules. Cela se voit fort bien au microscope, lors*qu'on examine les coupes histolo*giques d'un épiderme soumis aux radiations ultraviolettes, par l'apparition des cellules lésées caractéristiques du coup de soleil.

ULTRA-VIOLET — VIOLET — BLEU — VERT — JAUNE — ORANGÉ — ROUGE
CAROTÈNES
RAYONS SOLAIRES
BRONZAGE
ULTRA-VIOLET B A
LAMPE A FLUORESCENCE
LAMPE A INCANDESCENCE
SPECTRE VISIBLE
Intensité d'irradiations: 0, 30, 60, 90, 120
280 320 380 440 500 570 595 620 770
Longueur d'onde (en nanomètres)

Spectre de la lumière solaire en trait plein comparé au spectre d'une lampe à incandescence (en pointillé) et d'une lampe standard à fluorescence (en tirets). Les lampes à fluorescence à large spectre (Vitalite) ont un spectre sensiblement analogue à celui du soleil.

Nous avons représenté en traits gras la partie du spectre solaire qui correspond aux ultraviolets responsables du bronzage et la partie du spectre pour laquelle les caroténoïdes ont un pouvoir d'absorption. On peut voir nettement qu'il ne s'agit pas de la même longueur d'onde. En conséquence, les caroténoïdes ne protègent donc absolument pas contre les ultraviolets, mais contre certains rayonnements du spectre visible.

Les protections de la nature

Pour bénéficier des bienfaits du soleil sans en supporter les inconvénients, la nature a mis en place *un certain nombre de systèmes* protecteurs qui se montrent suffisants si l'irradiation solaire n'est pas intensive : ces systèmes sont :

— Un écran permanent : les poils et les cheveux ;

— Un processus de multiplication rapide de la couche régénératrice (les kératinocytes) qui accroît l'épaisseur de l'épiderme ;

— Un système fabriquant un pigment, la mélanine, dont la propriété et le rôle essentiels sont d'être fortement absorbants dans le spectre des ultraviolets et qui a pour but de réduire, dans la cellule qui contient ce pigment, les dommages produits par les radicaux libres néfastes induits *par les radiations. La mélanine* est un véritable filtre naturel, qui absorbe (donc arrête) spécifiquement les ultraviolets A et B. De sa quantité dépend, d'un côté la *couleur de la peau* — puisque la mélanine (du grec *mélanos* : noir) est brune, — de l'autre la protection contre les ultraviolets.

Selon la qualité de la mélanine (les roux ont un pigment de faible activité protectrice) et sa quantité, la peau humaine sou*mise à l'irradiation solaire est* plus ou moins rapidement protégée naturellement, et l'on peut dire, avec le docteur Cesarini, chargé de recherches à l'INSERM (laboratoire de recherches sur les tumeurs de la peau humaine), que *« les hommes sont inégaux devant l'agression solaire »*.

C'est pour y remédier, dans une société où chacun veut être bronzé, qu'ont été développés des cosmétiques artificiels destinés soit à laisser hâler sans brûler, soit à bronzer sans soleil de l'extérieur comme de l'intérieur.

Les filtres artificiels appliqués sur la peau sont légion. Tous ne *sont pas également efficaces*, et l'on peut retenir que les meilleurs sont ceux qui laissent passer les ultraviolets A, qui favorisent la pigmentation, et non les UV B, responsables de la rougeur, de l'érythème.

Les molécules les plus « filtrantes » sont les dérivés des cinnamates, des benzophénones, de l'acide paraaminobenzoïque et du salicylate d'homonenthyle (1). Ces différents corps ont des propriétés légèrement différentes et *absorberont à des degrés plus ou* moins importants les UV A et les UV B.

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

(Lire la suite page 16.)

(1) On aurait pu espérer que la récente loi sur les cosmétiques et ses décrets d'application obligeraient à indiquer le contenu des produits solaires et permettraient de les distinguer des autres. En raison de directives européennes il n'en sera rien et il faudra donc compter sur la bonne volonté, que l'on dit évidente, des fabricants pour que l'étiquetage soit véritablement informatif.

LA RÉFORME DES CONDITIONS D'ACCÈS AUX ÉCOLES D'INFIRMIERS

De plus grandes chances pour les plus motivés

La refonte des modalités d'accès aux écoles d'infirmiers avait été annoncée par Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, à la fin de l'année dernière (« le Monde » du 3 décembre 1976). La situation actuelle, « source d'inégalités et d'injustices » d'après le ministre de la santé, est désormais modifiée par une circulaire en date du 23 mars 1977, définissant les conditions d'accès dans ces écoles en 1977-1978 et 1978-1979. La réforme tend à la fois à harmoniser les critères d'accès en première année des quelque trois cent trente écoles d'infirmiers existantes et à favoriser ceux des candidats qui manifesteront sinon une « vocation » affirmée, du moins des aptitudes particulières pour ce métier.

ACTUELLEMENT, quelque quarante mille candidats remplissent les conditions définies au niveau national pour se présenter dans une école d'infirmiers : être bachelier ou avoir réussi l'examen national, qui comprend notamment deux épreuves de français et trois épreuves scientifiques (*cf.* décret du 29 septembre 1972). Or les places disponibles, malgré leur augmentation très sensible ces dernières années, n'excèdent pas le chiffre de vingt cinq mille — un chiffre qui, pour le ministre de la santé, semble pouvoir répondre aux besoins actuels. Une sélection doit donc s'opérer. Celle qui existait jusqu'à présent, laissée largement à l'appréciation des directeurs d'écoles, présentait deux défauts : nombreux étaient les « reçus-collés » qui, malgré leur succès à l'examen national, n'étaient pas admis dans une école ; les critères de choix étaient très disparates, sinon anarchiques. Dans telle école, par exemple, la préférence était donnée aux bacheliers ; dans telle autre, aux candidats les plus âgés.

Désormais, après l'obtention du baccalauréat ou de l'examen national qui reste inchangé, tous les candidats passeront des épreuves uniques, définies au niveau national, au nombre de trois : des tests psychotechniques écrits et anonymes (*durée : une heure*) ; *une épreuve* d'analyse d'un texte portant sur la santé, qui appréciera davantage les réactions du candidat que ses qualités de rédaction (durée : deux heures) ; enfin, un entretien dans les deux écoles choisies à l'avance par le candidat, face à un jury comprenant au moins trois personnes, dont une étrangère à l'établissement. Cet examen tend donc à juger autant les motivations des candidats que leurs dispositions intellectuelles, afin d'éviter que les infirmiers ne changent de métier après quatre ou cinq ans d'exercice, comme c'est encore fréquemment le cas aujourd'hui. Cette *réforme* permet en outre — et surtout — d'ajuster le nombre de reçus au nombre de places disponibles dans les écoles. Seront dispensés de passer ces épreuves dites du second groupe les agents hospitaliers *qui ont deux ans d'ancienneté* et les anciens étudiants en médecine notamment ; la filière instituée au profit des aides-soignantes, qui, *après six ans d'ancienneté*, ne passent qu'un examen allégé (*cf.* arrêté du 24 juillet 1975), subsiste sans changement. — N. B.

TROIS QUESTIONS AU MINISTRE DE LA SANTÉ

Le docteur Jainin, enseignant dans une école d'infirmières, nous fait part des inquiétudes que lui inspire cette réforme de l'accès aux études d'infirmière :

Il semble nécessaire d'interroger le ministère de la santé au moins sur trois points à la lecture de la circulaire sur la réforme des études d'infirmière :

— N'y a-t-il pas contradiction entre le projet d'instituer une homogénéité théorique dans le recrutement des candidats et le fait de dispenser de toute épreuve les anciens étudiants en médecine, nombreux à présenter leur candidature aux écoles d'infirmière ?

— Qu'advient-il de l'autonomie des écoles, avec l'organisation prévue pour les épreuves du deuxième groupe, alors que seule cette autonomie permet l'élaboration de projets pédagogiques originaux ?

— N'y a-t-il pas dans cette réforme l'institution d'un concours qui ne veut pas dire son nom, qui, par son caractère impersonnel et anonyme, risque de rebuter de nombreux candidats non bacheliers, souvent déjà marqués par un échec ?

CORRESPONDANCE

L'IVRESSE ET L'ACCUEIL EN URGENCE

Un lecteur, qui nous demande de garder l'anonymat, nous écrit :

Le Monde a publié, le 9 février, une information selon laquelle un blessé a été refusé par un service d'urgence d'un centre hospitalier, sous prétexte qu'il était en état d'ivresse. Cette manière d'agir est non seulement contraire aux règles élémentaires de la déontologie médicale, mais encore aux prescriptions explicites rappelées dans plusieurs circulaires du ministère de la santé publique. En particulier, la circulaire numéro 60 du 29 janvier 1975, relative à l'organisation de l'accueil à l'hôpital des urgences, dispose que cette organisation porte sur deux fonctions dont la première est, je cite « secours aux blessés et aux malades quelle que soit la cause de leur détresse ».

Une autre circulaire, plus récente je crois, et dont je n'ai pas le texte, vise le cas des blessés en état d'ivresse.

Il est bien évident que cet état peut « cacher » de graves blessures, notamment des traumatismes crâniens. Même certains symptômes de ces traumatismes peuvent être confondus avec ceux de l'ivresse par des personnes n'ayant pas une formation médicale suffisante. De toutes manières, l'obligation de soigner s'impose quel que soit l'état apparent du blessé. La jurisprudence du Conseil d'État est formelle à cet égard.

BIBLIOGRAPHIE

LES MACHINES A GUÉRIR

par GEORGES CANGUILHEM (*)

LA transformation, commencée au dix-huitième siècle, qui a dissocié, dans la destination des institutions de « bienfaisance », l'assistance aux malheureux et le soin des malades, est un fait de politique dont la réalité est attestée par l'architecture même des bâtiments hospitaliers et la distribution de l'espace intérieur où le personnel soignant dispose, expose et traite les malades, conformément à une réglementation explicite. La santé, visée désormais comme le bien général d'une population donnée, et non plus seulement comme une valeur individuelle, ne dépend plus uniquement de l'art d'un homme d'expérience, mais des calculs d'une administration qui en revendique la gestion comme un devoir.

Ce que Michel Foucault nomme la noso-politique compose, à l'égard du corps social, les impératifs du rendement et de la surveillance, de l'économie et de la police. Son objet est tributaire de la mesure et de l'appréciation démographique. Le changement d'échelle de l'objectif médical entraîne un changement de la nature des moyens. L'hôpital n'est pas la possibilité offerte aux médecins de multiplier les actes thérapeutiques personnalisés. Comme l'a écrit Tenon, en 1788, « *les hôpitaux sont des outils, ou si l'on aime mieux des machines à traiter les malades, je dirais volontiers en masse et par économie* ».

Les Machines à guérir est un document incomparable relatif aux origines françaises de l'hôpital moderne. Michel Foucault, Blandine Barret-Kriegel, Anne Thalamy, François Beguin, Bruno Fortier, présentent un travail d'équipe dont l'unité d'inspiration et l'homogénéité d'écriture ne sont pas les moindres mérites. La diversité de leurs compétences en épistémologie, histoire, architecture, s'y trouve tempérée par une interpénétration recherchée et obtenue, ce qui est plus et mieux qu'une interdisciplinarité souvent génératrice, à l'instar de l'interférence, d'autant d'obscurité que de brillant.

Devenue objectif de la politique, la santé d'une population commandait de concevoir l'hôpital comme équipement en rapport avec des programmes d'urbanisation, comme milieu de vie contrôlé dans ses constituants (atmosphère, lumière, chaleur, etc.) et comme lieu de surveillance, et par conséquent comme aménagement architectural d'un espace dont la délinéation devait répondre à la fois à plusieurs exigences : régularité de l'entretien, facilité de l'observation clinique et de l'administration des soins, salubrité de l'environnement immédiat.

Les auteurs ont appuyé et complété ce qu'ils appellent modestement leurs éléments d'analyse par un recueil de textes et de gravures empruntés aux mémoires, projets et enquêtes, concernant la construction et l'organisation des hôpitaux, suscités, à la demande du gouvernement, par l'Académie d'architecture et l'Académie royale des sciences, à la suite des deux incendies de l'Hôtel-Dieu de Paris, en 1737 et 1773. Parmi les commissaires chargés de l'examen de quelques-uns de ces projets, le rôle de Tenon, auteur du *Mémoire sur les hôpitaux de Paris* (1788), fut, comme on sait, très important : une vingtaine de planches de l'époque, reproduites en fin d'ouvrage, illustrent ces documents. Une bibliographie des sources historiques et des études critiques d'histoire hospitalière couronne ce dossier d'intérêt exceptionnel.

Sans doute des historiens de la médecine, au nombre desquels E.-H. Ackerknecht et P. Huard, avaient-ils auparavant aperçu et signalé les rapports du savoir médical et de l'enseignement de la médecine en France avec la nouvelle pratique hospitalière, au temps de la Révolution et de l'Empire. Ce travail d'équipe qui n'ignore pas leurs travaux vise plus loin qu'une contribution à l'histoire de la médecine. Il s'inscrit dans le projet, réalisé progressivement par Michel Foucault, de dessiner les multiples visages du pouvoir dans les sociétés contemporaines, pouvoir de définition et de discipline des valeurs sociales de vie, pouvoir de « normalisation » des écarts et des déviances, maladie, folie, délinquance. Surveiller et punir. Surveiller et redresser. Surveiller et guérir.

■ Collection « Dossiers et documents d'architecture ». Institut de l'environnement, 1, rue Jacques-Callot, 75006 Paris (241 p., 30 F).

(*) Professeur au Collège de France.

Du psoriasis aux vieilles douleurs

(Suite de la page 15.)

La synchronisation des rythmes de migration, d'hibernation, d'activité sexuelle, conditionnent la survie même des animaux qui restent, au contraire de l'homme, liés étroitement aux circonstances environnantes. Ainsi, les brebis ne peuvent ovuler (et donc être fertilisées) qu'à l'automne, lorsque déclinent les jours, afin que les agneaux naissent tous au printemps, au moment où les pâtures reverdissent et fournissent aux mères le supplément d'aliments qu'exige l'allaitement.

Chez certains oiseaux et chez les reptiles, les cellules de l'épiphyse répondent directement à la lumière (alors que chez les mammifères, le relais se produit par l'intermédiaire de l'œil). Chez tous les mammifères, et chez tous les oiseaux, la maturation des gonades puis leur activité cyclique sont influencées par la lumière, dont on connaît, notamment, depuis les remarquables travaux de J. Benoît (Collège de France) les relais d'action. Mais les raisons pour lesquelles certains animaux n'ovulent qu'une fois par an, et d'autres chaque mois, dorment la nuit ou au contraire le jour, ces raisons restent pour l'instant mystérieuses.

En effet, les connaissances concernant les effets de la lumière, naturelle ou artificielle, sur l'organisme humain ne sont encore, en dépit des progrès rapides accomplis ces toutes dernières années, que très fragmentaires.

Le caractère étonnamment disparate de ces effets incite à stimuler ces recherches qui, en dépit de la passion nouvelle que portent à l'environnement les populations occidentales, ont été jusqu'à présent étrangement négligées.

De multiples réglementations ou organisations se préoccupent des aliments, des toxiques, des médicaments ou des polluants. La lumière n'intervient que bien peu dans ces réflexions, et toujours sous l'angle infiniment limité de la fatigue visuelle.

L'importante transformation sociale qui dépeuple les campagnes au profit des villes et substitue à la vie de plein air l'atmosphère cloîtrée des bureaux devrait inciter à un nouvel examen du problème.

Le fait que la quantité totale de lumière reçue par les citadins, qui restent seize heures par jour dans un logis ou dans un bureau normalement éclairé, soit considérablement inférieure à ce que recevrait leur organisme s'ils restaient au-dehors une heure par jour a vraisemblablement pour la santé publique des conséquences que l'on commence seulement à comprendre.

Les sources d'éclairage artificiel permettant de reproduire toutes les qualités de la lumière naturelle existent ; sans doute serait-il temps d'en exploiter les possibilités, dans le cadre d'une politique d'amélioration de la qualité de la vie et de prévention bien conçue.

Encore faut-il que des bases plus solides justifient une telle entreprise, et que des programmes d'étude et de recherche soient, à cette fin, délibérément soutenus.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

DES LAMPES BIOLOGIQUES

LES radiations solaires qui atteignent la surface de la Terre, après leur filtration par l'atmosphère, comportent essentiellement :

— les ultraviolets (longueur d'onde allant de 290 à 380 nanomètres (1) ;

— le spectre visible (de 380 à 770 nanomètres) ;

— les infrarouges (de 770 à 1 000 nanomètres).

La quantité d'ultraviolets qui pénètrent l'atmosphère varie beaucoup selon les saisons et n'est, dans nos pays, que le quinzième en décembre de ce qu'elle est en juin.

Les ultraviolets sont arrêtés par les vitres, qui laissent passer les infrarouges et le spectre visible.

Les lampes les plus communément utilisées, dites à incandescence, fournissent leur lumière grâce à un filament de tungstène porté au rouge. Le spectre de la lumière ainsi émise est inexistant dans les ultraviolets et fortement axé sur les rouges.

Les lampes à fluorescence produisent la lumière par un mécanisme tout différent : un arc à vapeur de mercure émet des photons ultraviolets, qui bombardent la surface interne du tube revêtue de phosphore.

Le spectre de ces lampes dépend de leur conception. Les plus classiques, utilisées dans les bureaux, ont leur émission maxima dans les bleu-vert (555 nanomètres), gamme à laquelle la rétine est la plus sensible.

Il est possible de fabriquer des lampes fluorescentes qui émettent un spectre très proche de celui du Soleil (Vitalite américaines par exemple) ; elles sont utilisées à titre expérimental dans certaines maisons de retraite pour prévenir la déminéralisation osseuse des vieillards, et leurs effets physiologiques sont superposables à ceux du Soleil.

(1) Le nanomètre vaut un millionième de millimètre.

Bronzer avec ou sans soleil

(Suite de la page 15.)

C'est ainsi que les cinnamates laissent passer les UVA et arrêtent 80 % des UVB. Par ailleurs, des filtres complets, déposés à la surface de l'épiderme, arrêtent totalement les radiations A et B et empêchent totalement de brûler et de bronzer. Il s'agit de préparations à base d'oxyde de zinc ou d'oxyde de titane.

Ces préparations, aidant ou relayant en quelque sorte la protection naturelle par les pigments de la peau, sont surtout nécessaires pour la plupart des personnes durant les premiers jours d'exposition ; elles devront être utilisées constamment chez les roux et chez les albinos, qui, par l'absence ou le défaut de leurs pigments, ne seront jamais complètement protégés.

Reste pour ceux-là qui veulent bronzer en un jour la solution de « bronzer sans soleil ». De nombreux cosmétiques, de maniement plus ou moins difficile, ont été proposés et appliqués sur de nombreuses peaux. Leur répartition et leur entretien ont posé parfois bien des problèmes. On pourra retenir l'un des derniers sortis qui se flatte de colorer artificiellement la peau, mais aussi de la protéger, puisqu'au produit colorant, qui n'a rien à voir avec la mélanine, a été ajouté un filtre protecteur qui permet de mettre en place en douceur le système naturel. On voit là une astuce de valeur, puisque le résultat est immédiat (on brunit sans soleil) et la protection efficace (le bronzage au soleil se fait parallèlement à la coloration, sans danger grâce au filtre, et prend le relais de l'autre).

Couleur carotte

Enfin, vinrent les caroténoïdes. Ces quatre pilules que l'on absorbe par la bouche correspondent aux pigments contenus dans 4 kilos de carottes. Par accumulation, il vont se loger dans le derme et l'épiderme et progressent lentement vers la surface, apportant la célèbre couleur carotte que l'on observe chez les nouveaux-nés nourris exclusivement pendant plusieurs jours de ce légume réputé antidiarrhéique. Les produits qui viennent d'être mis sur le marché ont subi des essais rigoureux prouvant leur absence de toxicité : ils sont utilisés comme colorants naturels dans l'alimentation et, aux doses prescrites, ne semblent pas dangereux. Les deux produits actuellement en vente sont composés de canthaxanthine, un caroténoïde qui présente la particularité de ne pas être dégradé en vitamine A, dont les excès peuvent être aussi dangereux que les carences. L'un des deux contient, en outre, dans des proportions peu inquiétantes, du bêta carotène, qui toutefois peut se métaboliser en vitamine A et, pour cette raison, présente des contre-indications chez le nouveau-né et la femme enceinte.

Ce que l'on peut reprocher à ces produits, ce n'est pas leur toxicité, mais l'absence de protection qu'il confèrent. Nous avons vu que les ultraviolets ont une longueur d'onde comprise entre 280 et 380 nanomètres. Seules les substances, telle la mélanine naturelle, capables d'absorber ces rayonnements sont efficaces. Ce n'est malheureusement pas le cas des caroténoïdes qui absorbent des radiations du spectre visible.

Illusion ou dissuasion ?

Utiles comme médicaments pour lutter contre certaines déficiences métaboliques rares qui rendent sensibles certaines personnes (atteintes de porphyrie) à la lumière visible, ils sont totalement inefficaces dans la protection contre les ultraviolets. Et c'est tout le problème. Les dermatologues s'inquiètent de ces pseudo-médicaments qui vont colorer en surface la peau, donnant l'illusion d'être protégés. Ils répètent déjà sur tous les tons que ces produits colorent sans soleil et n'ont d'autre effet bénéfique qu'un effet de dissuasion : puisque le premier jour de ses vacances, la personne est déjà colorée, on peut espérer qu'elle aura moins la tentation de griller au soleil. Si elle croyait être protégée par la couleur, elle serait aussi brûlée qu'avant la coloration. Craignant qu'une publicité habile ne mette pas suffisamment en garde contre le vrai danger, deux dermatologues, des plus réservés sur l'avènement de ces pseudo-médicaments (qui ont reçu une vraie autorisation de mise sur le marché du ministre de la santé), se sont déclarés prêts à dresser le bilan des colorés, des brûlés, des protégés à l'automne.

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

هكذا من الأصل

NDE DE LA MÉDECINE

BIBLIOGRAPHIE

MACHINES A GUÉRIR

par GEORGES CANGUILHEM (*)

[illegible]

onzer avec ou sans soleil

[illegible]

Couleur carotte

[illegible]

Les dix ans du CNEXO

Un bilan positif malgré des moyens limités

Le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO) a dix ans. Il est né, *en effet, le 1er avril 1967*, jour de promulgation du décret d'application de *la loi du 3 janvier 1967 qui l'a créé*. A l'origine, il a été conçu pour gérer les moyens « lourds » (navires essentiellement) communs à l'ensemble des océanographes français, *pour définir les* objectifs de la recherche océanographique *et* assurer la réalisation de ces objectifs. Le CNEXO devait donc être une sorte d'agence chargée de coordonner la recherche océanographique, qui était *jusqu'alors éparpillée entre de multiples* organismes et institutions dépendant de divers ministères et de répartir les crédits attribués à l'océanographie.

Un premier effort de concertation avait été fait de 1961 à 1965 au sein de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique grâce au Comité de l'action concertée « Exploitation des océans » (COMEXO), qui permit aux océanographes français de se rencontrer et de se connaître. Le COMEXO a bénéficié des crédits nécessaires à la construction de trois navires océanographiques : le *Coriolis* (1965), la *Pelagia* (1965) et le *Jean-Charcot* (1966), et de la *première bouée-laboratoire*, à l'agrandissement de plusieurs laboratoires et à l'attribution de *contrats de recherches* et de bourses d'études. Au total, le COMEXO a disposé de 48 millions de francs. Dans le même temps, plusieurs ministères intéressés *ont investi 20 millions de* francs au profit des « choses » de la mer (ainsi le ministère des travaux publics et des transports a-t-il doté l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (I.S.T.P.M.) d'un navire de recherche, le *Thalassa*, et a-t-il donné les fonds nécessaires au transfert de l'I.S.T.P.M. de Paris à Nantes.

A sa création, le CNEXO ne s'est donc pas trouvé confronté au vide, bien au contraire. Une centaine d'organismes, laboratoires, instituts, universités, relevant de divers ministères ou d'institutions privées, s'occupaient déjà de la mer. L'arrivée du CNEXO sur la scène océanologique et surtout son rôle de coordonnateur de recherches marines et de répartiteur des crédits n'ont peut-être *pas soulevé un enthousiasme* débordant chez les titulaires des situations acquises. Et d'autant moins que la dispersion de la recherche a conduit le CNEXO à *développer ses équipes propres*. On lui reprocha donc d'être à la fois juge et partie dans l'attribution des crédits destinés à la recherche océanologique. En outre, la *répartition* de crédits limités impliquait forcément des choix, puisque les ministres de la recherche qui se sont succédé voulaient tous — et avec raison — ne pas faire un saupoudrage qui eût été inefficace, mais qu'on n'a pas pu éviter entièrement.

On a aussi *reproché au CNEXO* d'avoir consacré une trop grande partie des crédits d'investissement à la construction du Centre océanologique de Bretagne (COB), près de Brest. Or, *d'une part*, le COB avait été décidé par le COMEXO et, d'autre part, l'installation au bord de la mer du centre océanologique français, *abritant actuellement* près de cinq cents chercheurs et techniciens de divers laboratoires semble logique. On a, enfin, accusé le CNEXO de sacrifier la recherche fondamentale à la recherche appliquée. Or les équipes propres du CNEXO travaillent sur des sujets de recherche fondamentale, en particulier en géophysique marine et en biologie, où elles ont vite conquis une très bonne réputation internationale.

Un certain *nombre de succès* sont à mettre au crédit du CNEXO : dans les domaines de l'aquaculture appliquée (aussi bien au COB qu'au Centre océa*nologique du Pacifique*, à Tahiti), des nodules polymétalliques (couramment appelés nodules de manganèse), de la plongée profonde (en association avec la Compagnie maritime d'expertises : COMEX), des bouées, de la télédétection des pollutions par les hydrocarbures, notamment.

Les choix budgétaires inévitables ont favorisé le développement de trois laboratoires : *celui* d'océanographie physique du Museum national d'histoire naturelle, la station marine d'Endoume (université de Marseille II) et l'Institut de géologie du bassin aquitain (université de Bordeaux).

Enfin en dix ans, le CNEXO a augmenté *la « flotte » de recherche* française en faisant construire le *Cryos* et le *Capricorne* (1970), le *Noroit* (1971), le *Nadir* (1974), le *Suroit* (1975) et la sou*coupe plongeante Cyana* (1974). Il a réalisé la deuxième bouée-laboratoire *Bohra II*. Il a équipé et mis en service au COB le bureau national des données océanologiques qui recueille, gère et met à la disposition de tous les utilisateurs les résultats des cam*pagnes à la mer effectuées* par la communauté océanographique française. Il a aussi construit à Tahiti le Centre océanologique du Pacifique qui a déjà obtenu de *beaux succès dans le domaine de* l'aquaculture, et à Toulon la base océanologique de Méditerranée, à la fois base de soutien de la soucoupe et de la bouée-laboratoire et bureau d'études de la technologie en mer profonde (qui, à ce titre, risque de doublonner avec le COB).

Le bilan de ces dix ans n'est *donc pas négatif*, en dépit des difficultés réelles que le CNEXO a rencontrées dans ses rapports avec divers laboratoires océanographiques et avec ses autorités de tutelle et qui semblent s'être récemment aplanies. En février 1976, les structures de l'océanographie française ont d'ailleurs été modifiées : un conseil de la recherche océanologique (CRO) a été créé. Organisme consultatif, le CRO donne son avis « *sur l'ensemble des actions de recherche et de développement bénéficiant des crédits de recherche civile dans le domaine de l'océanologie* [et] *il est notamment chargé d'examiner les propositions d'harmonisation des programmes de recherche et de développement (...) établies par le CNEXO (...) ainsi que les résultats obtenus et de formuler des propositions relatives aux objectifs, à l'organisation et aux priorités de la recherche océanologique* ». De son côté, le CNEXO a été chargé, par le même décret, de l'« *examen des programmes de recherche et de développement des organismes intéressés par l'océanologie en vue de leur harmonisation, ainsi que de toutes mesures visant à l'étude et à l'exploitation des océans* ». Il est également chargé de l'« *exécution des programmes qui lui sont confiés en propre et* [de la] *maîtrise d'œuvre d'opérations complexes ou d'intérêt général* ».

Des élevages industriels

Après dix ans, il conviendrait de définir la deuxième phase du *développement de l'océanographie* française. Il faudrait, notamment, intensifier les recherches dans le domaine technologique et industriel et améliorer le transfert des connaissances depuis la recherche jusqu'à l'application ou l'exploitation. Notons toutefois que des *stations de démonstration*, d'expérimentation et de valorisation de l'aquaculture (DEVA), créées en 1974, ont effectivement permis la mise en route d'élevages industriels de diverses espèces de poissons et de crustacés. Le CNEXO a créé au COB deux nouvelles « unités » dont le rôle sera justement d'être, par le moyen de contrats passés selon les besoins, les « courroies » de transmission entre la connaissance acquise en laboratoire et l'exploitation économique et pratique. La première unité s'occupera du littoral (écologie côtière appliquée, dynamique de la sédimentation, prospection des sites favorables à l'aquaculture), la deuxième de géologie appliquée (prospection *des nodules polymétalliques*, des phosphorites et des sables et graviers).

Le VIIe Plan a mis l'océanologie — après la santé et avant l'agronomie — au premier *rang* des priorités de la recherche. Mais on peut se demander si les crédits qui sont donnés aux « choses » de la mer depuis quelques années suffiront à mener à bien les priorités océanologiques, étant donné que, en 1977, l'océanologie a été le secteur qui aura eu la plus faible croissance de l'enveloppe-recherche.

Cette situation est d'autant plus regrettable que les pays industrialisés intensifient leurs efforts en faveur de l'océanologie. Bien évidemment, les sommes consacrées *en 1977 à la mer par les États-*Unis (4,8 milliards de francs), et l'U.R.S.S. (2,5 milliards de francs) sont hors des possibilités françaises. Mais les budgets de la recherche océanologique de pays industriels moyens seront tous en augmentation substantielle cette *année par rapport à l'année dernière* : 261,6 millions de francs en 1977 au Japon (32,8 % de plus qu'en 1976) ; 310 millions de francs en 1977 en Grande-Bretagne (23 % de plus qu'en 1976) ; 2 milliards de francs en Allemagne fédérale pour la période 1976-1979 *(40 % de plus que pour la période* de 1972-1975). En France, les crédits consacrés à l'océanographie atteindront 283,9 millions de francs en 1977, contre 266,8 millions de francs en 1976, soit en francs courants une augmentation de 6,4 %. Or, le taux d'inflation « espéré » en 1977 est de 6,5 %.

La situation de la flotte océanographique française risque, en particulier, de devenir dramatique. *Cette flotte représente des inves*tissements de 250 millions de francs et elle aurait besoin, pour bien fonctionner, de quelque 10 millions de francs d'entretien par an. Or, en 1975, elle n'a disposé que de 2 millions de francs et en 1976 de 2,70 millions de francs. *Si on ne consent pas un* gros effort pour remettre en état les navires et leurs équipements, cette flotte *risque* de perdre le bon rang technique qu'elle occupait parmi les autres flottes océanographiques du monde. En 1976, chaque bâtiment a passé en *moyenne deux cent soixante-dix* jours à la mer. En 1977, elle ne sera plus que de deux cent dix jours. Que deviendra l'océanographie française si nos océano*graphes ne peuvent plus aller* étudier la mer ?

YVONNE REBEYROL.

A ALGER

« PORTES OUVERTES SUR LA MER »

Comment inciter les jeunes Algériens à renouer avec une tradition maritime prestigieuse interrompue par la colonisation ? Comment faire connaître l'Institut supérieur maritime inauguré en juin dernier à Bou-Ismail, près d'Alger ? Comment susciter des vocations pour répondre aux besoins de l'Algérie, dont la marine marchande est devenue, en une décennie, la première d'Afrique et du monde arabe ?

A ces questions que se posait M. Sami Hadj, directeur de l'Institut, la France a apporté les premières réponses. Le commandant Cousteau, dont les *films* sont projetés depuis quelques mois par la télévision algérienne, en accep*tant de coopérer*, a *été la « locomotive »* qui a permis de mettre en route le reste du train. Les collaborations se sont multipliées, et la coopération bilatérale, devenue multilatérale, a abouti à l'organisation d'une manifestation de grande ampleur — Portes *ouvertes sur la mer*, — *qui se* déroule du 1er au 15 avril, simultanément à l'Institut de Bou-Ismail et au Centre culturel français d'Alger.

Au *total*, une *douzaine d'expo*sitions, pour la plupart à Bou-Ismail. Parmi les plus belles, Navires *d'hier et d'aujourd'hui*, allant d'un esquif suédois de l'âge de bronze au méthanier algérien *Hassi R'Mel*, réalisée avec le concours du Musée de la ma*rine de Paris* ; L'avenir des océans, présentée par le Canada, qui a construit l'Institut ; L'archéologie sous-marine, montage de photos prêtées par l'Institut d'archéologie méditerranéenne d'Aix-en-Provence, et le musée de Tipasa ; le modèle réduit de la soucoupe sous-marine 4000 de l'Institut océanographique de Monaco, et surtout le mur d'images Dix ans d'océanographie, superbe spectacle audiovisuel réalisé par le CNEXO (Centre national d'exploitation des océans) à l'occasion de son anniversaire et présenté en première mondiale en Algérie.

Les expositions sont complétées par un cycle d'une douzaine de conférences. Quelque cent cin*quante films, documentaires scien*tifiques, longs métrages de fiction, traitent de l'exploration sous-marine, de la biologie, de l'exploitation des océans, de la *construction des ports*, de la pêche, et d'une façon générale de la mer et de ses merveilles.

Inaugurées par le président Boumediène et M. Fidel Castro, les expositions permettent de visiter les bâtiments de l'Institut — le plus important d'Afrique, — qui accueille quelque cinq cents élèves algériens et africains se destinant à être *capitaines* au long cours, officiers mécaniciens, capitaines et patrons de pêche, officiers et administrateurs des ports. Sur le plan pédagogique, l'*Institut est également* un exemple de la coopération multilatérale ; il compte vingt-deux professeurs français, treize algériens et dix canadiens.

PAUL BALTA.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Tomber en vieillesse

Encore une bataille de chiffres, lundi soir 4 avril, à l'émission de Philippe Bouvard « l'Huile sur le feu », consacrée au troisième âge. Hermétiques ou éloquents, contradictoires parfois, irréconciliables souvent, pourcentages, statistiques et bilans tombaient en grêle sur nos écrans. Ce langage-là, il y a deux façons de le parler : le style administratif et le style courant. Ainsi, avec M. Briquet, président de la Fédération nationale des retraités, pas de problème. Rien de plus simple à retenir que ses chiffres à lui. Sans doute parce qu'ils étaient petits.

En voici quelques-uns, à titre d'échantillons : dans certaines catégories socio-professionnelles, l'espérance de vie ne dépasse pas soixante-deux ans. Ainsi, un manœuvre a-t-il droit au repos, et même au repos éternel, trois ans avant l'heure de la retraite. Deux millions cent mille personnes âgées touchent 9 000 francs par an, soit 24,65 F par jour. Elles auront beau être millionnaires avant la fin de l'année — le président de la République le leur a promis, — elles seront encore loin du SMIC. Enfin, l'aide ménagère a coûté 830 millions de francs à la caisse vieillesse en 1975, ne devrait-elle pas être inscrite au budget de l'Etat ?

A quoi M. Lenoir, un homme sincère, visiblement concerné par des difficultés qu'il connaît bien — rappelez-vous son livre les Exclus, *— à quoi le secrétaire d'Etat à l'action sociale répondait, bien obligé, à coups de zéros. Brusquement, ces malheureux 24,65 F croissaient, multipliaient, s'alourdissaient, atteignaient 20 milliards à inscrire au titre du minimum vieillesse. Lui disait :* « Je donne », *et son interlocuteur :* « Je reçois ». *Entre le général et le particulier, la communication ne passait pas.*

Autre sujet d'étonnement pour le profane : l'un des obstacles rencontrés par la revendication de la retraite à soixante ans tient, nous a-t-on dit, au fait que les inactifs sont entretenus par les actifs. Plus les premiers seront nombreux, moins les seconds pourront les aider. Alors là, on ne comprend pas. On a pourtant bien l'impression de cotiser chaque mois, en prévision de nos vieux jours. Et si l'on gagnait davantage, on pourrait économiser en proportion. En attendant, où va donc tout cet argent ? Il aurait fallu nous l'expliquer plus longuement. Difficile, je sais, à l'occasion d'un face-à-face trop tardif (22 h 50) et trop court (quarante minutes), d'exposer de façon claire des questions aussi complexes.

Ce qui nous aura surtout frappés, c'est la façon dont on enferme dans une classe à part des gens — vous, moi, nous tous, bientôt ou déjà — dont la limite d'âge, le troisième âge autrefois, le quatrième âge aujourd'hui, recule sans cesse. Ces foyers-logements, ces foyers-clubs ou restaurants, ouverts à leur intention, on nous en parle comme s'il s'agissait de crèches, comme si vieillir signifiait tomber en enfance, retomber dans la dépendance totale d'autrui. D'ici à ce que les gérontologues se fassent appeler des gériatres... M. Lenoir a même eu ce mot ahurissant : « Les vieux sont assez grands pour prendre leur sort en main. » *Je crois bien. Il faudrait d'ailleurs que, à l'exemple de M. Briquet, ils s'en occupent plus activement. On n'est jamais si bien servi...*

CLAUDE SARRAUTE.

MARDI 5 AVRIL

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Emission de l'INA : Le château et la chaumière, de G. Patris, avec J. Guitton, de l'Académie française, O. Boudot et ses parents.

Dialogue philosophique entre un « sage » et un adolescent.

21 h. 35, Documentaire : A la poursuite des étoiles (La Terre), de R. Clarke et N. Skrotzky.

22 h. 40, Tennis de table. Finale individuelle du championnat du monde.

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Les dossiers de l'écran. Téléfilm : « Fachoda » (sixième et dernier épisode), réal. R. Kahane.

Vers 22 h., Débat : Quand l'Europe se partageait l'Afrique.

Avec MM. Guillabert (ambassadeur du Sénégal à Paris), Taïbi Benhima (ministre de l'information du Maroc), Ibrahim Hamad (universitaire soudanais), et Ki-Zerbo (président de l'Association des historiens africains, membre du conseil exécutif de l'UNESCO).

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventure) : A L'OUEST DU MONTANA, de B. Kennedy (1965), avec B. Ebsen, K. Dullea, L. Nettleton, W. Oates.

Un homme, qui a reçu l'usufruit du ranch d'un vieil ami, s'efforce de ramener dans le bon chemin le fils et héritier de celui-ci.

Un western tellement « classique » qu'il laisse indifférent.

21 h. 50, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues, par R. Pillaudin : Un juif, un chrétien : au nom de la Bible ;

Avec MM. Pierre Pierrard, historien, et Michel Calef, de la Ligue des droits de l'homme.

21 h. 15, Musiques de notre temps, par G. Léon (avec Patrice Sciortino) ; 22 h. 30, Peinture : Les années 20, par M. Giroud : Le simultanéisme, avec S. Delaunay ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac ; 23 h. 50, Poésie : A. Chouraqui.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Echanges internationaux... Semaines musicales d'Ascona 1976, avec l'octuor de la Philharmonie de Berlin : « Quintette pour clarinette et cordes en la majeur K 581 » (Mozart) ; « Septuor en mi bémol majeur, opus 20 » (Beethoven) ; 21 h. 30, Vingt-neuvième Festival de Besançon : Studio III de Strasbourg, direction Detlef Kieffer : Xenakis, G. Amy, J.-P. Baumgartner, Schoenberg ; 23 h., Dossiers musicaux : Autour de la VIIIe symphonie de Bruckner, par J. Aboulker.

Un entretien avec le chef d'orchestre Sergiu Celibidache.

0 h. 5, Polyphonie des Pygmées, par P. Sallée ; 0 h. 30, Musique et arts martiaux, par A. Almuro.

MERCREDI 6 AVRIL

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 19 h. 5, Feuilleton : Les lettres volées.

20 h. 30, Histoires d'animaux ; 20 h. 55, Football : Coupe d'Europe (Liverpool-Zurich).

22 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 15 h. 50, Pour les jeunes : Un sur cinq.

20 h. 30, Série : Switch ; 21 h. 25 : Magazine d'actualité : « les Guérisseurs philippins », film suivi d'un débat avec le professeur Lemerle, cancérologue, Michel Caraillon, guérisseur, et un aumônier.

22 h. 55, Variétés : J u k e b o x (Jacques Higelin).

23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h., Les jeux ; 20 h. 30, FILM (Un film, un auteur) : LES BAS-FONDS, de J. Renoir (1936), avec J. Gabin, L. Jouvet, S. Prim, V. Sokoloff, J. Astor (N. rediffusion).

Un baron, ruiné, se prend d'amitié pour un cambrioleur qu'il a surpris chez lui, et va vivre à ses côtés dans l'asile que dirige un usurier, exploiteur des misérables.

Une pièce de Gorki, modernisée par Renoir, pour exalter la liberté individuelle. Un humanisme chaleureux. Le premier « prix Delluc » du cinéma français.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La musique et les hommes : Contradiction du temps et de l'espace, par R. Lewinter :

A propos de la querelle des Bouffons, qui opposa, au dix-huitième siècle, les partisans de l'opéra italien et ceux de l'opéra français.

22 h. 30, Peinture : Les années 20 (le futurisme italien, avec G. Lista) ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac ; 23 h. 50, Poésie : A. Chouraqui.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct de l'Auditorium 104... les chœurs et le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction J.-P. Marty : « le Convive de pierre », opéra en trois actes, de Dargomijski, texte de Pouchkine, avec V. Atlantov, ténor ; A. Vedernikov, basse ; T. Milachkina, soprano ; J. Bona, basse ; « Mavra », opéra-bouffe en un acte, de Stravinski, livret de Boris Kochno, d'après Pouchkine, avec M. Sartova, J. Castle, B. Cvejic ; 23 h., Madrigal Renascentista, par Belo Horizonte ; 0 h. 5, Mariage : musique arabe et rock.

D'une chaîne à l'autre

LES SPECTACLES DE L'OPERA SUR A2 et EUROPE 1 ET LES SYNDICATS

● Après l'annonce de la retransmission de douze productions du palais Garnier sur Antenne 2, pendant la saison 1977-1978, auxquelles viendraient probablement s'ajouter sept diffusions sur Europe 1 (*le Monde* du 19 mars), la section « Spectacles » du Syndicat C.F.T.C. a fait savoir, dans un communiqué, que les accords intervenus entre la deuxième chaîne et la direction de l'Opéra n'ont pas été signés par elle.

« *A la demande de M. Liebermann, la C.F.T.C. a donné son accord verbal pour deux diffusions sur Antenne 2 aux dates du 28 avril et du 12 mai 1977, comme le précise d'ailleurs le compte rendu de la réunion qui a eu lieu le 16 mars 1977* », précise ce communiqué.

La C.F.T.C. se dit également « *très étonnée qu'un accord ait été passé avec Europe 1* », cette question n'ayant « *jamais été abordée au cours de la réunion du 16 mars* ».

La Fédération du spectacle C.G.T., majoritaire, constate, de son côté, que les retransmissions lyriques par un poste périphérique constitueraient « *une extension des dispositions signées en juillet dernier sur les diffusions prévues à la radio et la télévision nationales dans le cadre de la notion de service public de l'Opéra* ».

De nouvelles discussions entre les syndicats et la direction doivent avoir lieu le mercredi 6 avril.

SPÉCIAL INDOCHINE A EUROPE 1

● Philippe Alfonsi consacre à partir du 9 avril ses « Histoires d'un jour » (chaque samedi de 14 à 15 heures sur Europe 1) à la guerre d'Indochine et à ses prolongements, de l'arrivée du général Carpentier, en 1950, à la chute de Saigon, en 1975. A ces cinq émissions (« L'enlisement », « L'offensive », « L'esquive », « L'addition », « La chute de Saigon ») participeront notamment les généraux Salan et Bigeard, MM. Lucien Bodard, Jean Lacouture et François Ponchelet.

LA MESSE DE PAQUES A NOTRE-DAME ET EN EUROVISION

● Le cardinal Marty assurera la prédication au cours de la messe de Pâques que filmera, en direct de Notre-Dame de Paris et pour l'Eurovision, la Société française de production. La cérémonie sera diffusée sur TF 1, de 10 h. 55 à 12 heures. Aux grandes orgues : Pierre Cochereau.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 5 AVRIL

— *L'association Frère des hommes* s'exprime à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— « *Quand l'Europe se partageait l'Afrique* » est le thème du débat qui suivra le dernier épisode de « Fachoda », présenté aux « Dossiers de l'écran », sur Antenne 2, à 20 h. 30.

MERCREDI 6 AVRIL

— *Le Front de la jeunesse* dispose de la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

Le film policier, reflet de sociétés

La réussite est incontestable : huit jours durant, le vaste ensemble du Palais des Congrès, avec sa grande salle (douze cents places) et sa petite salle (quatre cent vingt places), son hall d'exposition, sa cafétéria, où des repas bon marché étaient servis aux participants qui le désiraient, a été exclusivement livré à l'association les Amis du cinéma et à la revue *les Cahiers de la cinémathèque*, organisateurs du Festival. Vingt-cinq mille spectateurs, et le chiffre n'est pas jeté au hasard. Il correspond à la stricte vérité, à en juger par l'abondance du public, ont fréquenté les cinquante séances du programme. S'ils ont souscrit un abonnement pour l'ensemble des projections, au prix officiel de 90 F, ils auront donc payé moins de 2 F par séance.

Les Amis du cinéma ont été fondés en 1962 par Marcel Oms, professeur de philosophie à Perpignan. Ce ciné-club, affilié à la Fédération française des ciné-clubs, crée dès 1965, en conjonction avec la Cinémathèque de Toulouse voisine, qu'anime R a y m o n d Bordes, une manifestation intitulée « Confrontation », d'où sortira en 1976 le premier Festival de critique historique. La mutation s'est effectuée l'année dernière, après que la municipalité de Perpignan eut voté une subvention de 100 000 F.

Thème choisi cette année : « *Le film policier, reflet de sociétés* » (sociétés au pluriel, on verra pourquoi). Du *Judex* (1916) de Louis Feuillade au film noir américain en passant par les films de James Cagney à la Warner et les documentaires reconstitués de l'après-guerre du type *la Cité sans voiles* (1948), de Jules Dassin, H.-G. Clouzot, Yves Boisset et Alain Jessua (*Armaguedon*, 1977), le cinéma allemand, le cinéma italien de Rosi, Petri, Damiani, les cinémas de l'Est (faiblement représentés à vrai dire, le principe du « policier » étant un peu antinomique de celui d'un Etat qui, socialiste, privilégie dans les faits la structure policière, sans le moindre « cinéma »), donc dans tout le cinéma occidental, le film policier, en même temps qu'il reprend en les amplifiant les thèmes du roman du dix-neuvième siècle, décrit la lutte de l'individu isolé contre le pouvoir et la corruption.

Le modèle reste le cinéma américain, reflet de la société américaine, et empruntant à la *detective story* sa mythologie du détective privé, du « privé ». Si *le Grand Sommeil* (1946), de Howard Hawks, trop connu, n'avait pas été inclus au programme, *le Privé* (*The Long Goodbye*, 1973), de Robert Altman, placé au milieu du Festival, en constitua naturellement l'épine dorsale. Hollywood et ses mythologies règnent en maître, avec l'exquise sensation d'érafler l'ordre établi : Elliot Gould a succédé à Humphrey Bogart dans le rôle du détective Philip Marlowe, inventé par Raymond Chandler ; visiblement, Altman ne croit plus aux mythes qu'il exploite avec délectation, mais la présence du même écrivain, Leigh Brackett, pour signer l'adaptation de Chandler chez Hawks et chez Altman assure la continuité.

Plus délicate paraît la tâche qui consiste à vouloir rattacher le cinéma « social » d'Yves Boisset et des Italiens au film policier ainsi défini à partir de son modèle américain. Damiano Damiani ne nie pas une certaine parenté : « *Les films noirs que nous faisons aujourd'hui en Italie sont les héritiers des films noirs du New Deal.* » Il faudrait ajouter, dans le cas de Francesco Rosi, une influence supplémentaire, celle du documentaire, ses films se présentant comme des documentaires reconstitués ou dramatisés. Damiani insiste sur la connotation politique que le cinéma italien aujourd'hui a délibérément ajoutée à l'ancien Hollywood : un jour, probablement, cette assertion sera remise en question par des chercheurs, sur la base des travaux de Jean-Marie Straub, de Jean-Luc Godard et du nouveau documentaire canadien et américain.

Une animation remarquable en tous points, fruit d'un minutieux travail de préparation, valut des débats menés de main de maître, un peu trop magistralement, face à un public subjugué mais qui ne participait que de très loin. La « critique historique » voulue par Marcel Oms et son équipe y a trouvé en un sens son accomplissement. André Abet, président des Amis du cinéma, en définit ainsi les principes : « *Hors de toute question de qualité, nous voulons analyser la façon dont une œuvre cinématographique est porteuse de l'histoire : l'histoire parle de manière involontaire à travers les films ; dans certains cas le pouvoir se sert du cinéma pour faire passer l'histoire.* » Quelle que soit l'option retenue, ce qui s'inscrit sur l'écran, prolongement de toute une tradition littéraire, a valeur d'évidence première pour les adeptes de cette critique « historique ».

LOUIS MARCORELLES.

● *Le Festival du film policier* suivait de peu la publication d'un copieux numéro des *Cahiers de la Cinémathèque* sur la g u e r r e d'Espagne, thème retenu pour l'année prochaine. Il coïncidait avec la sortie d'un numéro spécial intitulé « La Cinémathèque française, recherche de la vérité », sous la direction de Raymond Bordes, conservateur de la Cinémathèque de Toulouse.

ARTS ET SPECTACLES

Festivals

A ROYAN

Nunes le magnifique et Gorecki le mystique

Il n'y a guère qu'à Royan, dans ce champ généreux ouvert à toutes les tendances de la musique contemporaine, selon l'impulsion donnée ces dernières années par Harry Halbreich, qu'on peut assister à un concert aussi riche et surprenant : c'était lundi 4 avril, au Palais des sports, les créations de Ruf, du Portugais Emmanuel Nunes (1941) et de la Troisième Symphonie *du Polonais Henryk Gorecki (1933), une soirée qui restera sans doute le point culminant du festival.*

Il faut dire tout d'abord tout ce que celui-ci devra à la présence d'un ensemble d'une qualité exceptionnelle, l'orchestre du Sudwestfunk de Baden-Baden, rompu à la musique d'aujourd'hui par la longue pratique des festivals de Donaueschingen et grâce à qui les œuvres créées acquièrent d'emblée la fermeté, la certitude infaillible des classiques, miroir grossissant impitoyable aux médiocres mais révélateur incomparable des meilleurs. Son chef, Ernest Bour, un Français si peu connu en France, fait lever les moissons, le ferment de la pâte, avec ces gestes très clairs qui semblent partager la musique entre les instrumentistes et entre les auditeurs. Un art admirable de modestie, appuyé sur une intuition et une maîtrise hors de pair.

On avait remarqué, il y a deux ans, à Royan, une curieuse partition, Voyage du corps *pour vingt-huit voix mixtes et bande magnétique, de Nunes. Mais lundi soir, c'était une consécration. Le public, pour une fois unanime, avait les yeux brillants, tout le monde s'interpellait avec un bonheur non feint. L'appel (*Ruf *en allemand) de l'appelant avait été perçu par les appelés pour répondre au vœu d'une notice particulièrement obscure du compositeur.*

Qu'importe l'abstraction de cette œuvre de près d'une demi-heure pour grand orchestre et bande magnétique. Elle a une prodigieuse radioactivité, la musique y jaillit d'un véritable génie sonore, les timbres, les rythmes, les mouvements en vagues ondulantes respirent une vie dionysiaque. D'emblée, l'orchestre retentit d'une harmonie pleine, où explosent des appels de cuivres, des roulements de timbales, les crissements des cordes, les courants d'objets électroniques. Atmosphère panique alternant avec des retraites où la musique joue de figures très fines, d'où rebondit un dynamisme océanique en périodes immenses animées par la vie des groupes sonores sans cesse renouvelés. Il vaudra la peine, plus tard, d'analyser cette œuvre rayonnante, due à une commande de la Fondation Gulbenkian.

La surprise ne fut pas moins grande ensuite avec la Troisième symphonie pour soprano et orchestre *de Gorecki qui dure cinquante-six minutes. On était resté sur l'impression, déjà lointaine, d'un des chefs de file de l'école polonaise qui empruntait beaucoup de son langage au premier Xénakis. Grande dut être la perplexité des responsables du Sudwestfunk de Baden-Baden quand ils reçurent l'œuvre qu'ils avaient commanditée. Car c'est une partition entièrement tonale sur trois complaintes de style populaire : un chant du quinzième siècle sur la Vierge au calvaire, l'inscription d'une jeune fille sur le mur d'une prison de la Gestapo et les lamentations d'une mère à la mort de son fils.*

Ces trois mouvements sont d'une extrême limpidité : ainsi, dans le premier, où le chant monte lentement des contrebasses aux violons, comme une marche de pèlerins, une foule couleur de terre, capuchon baissé sur la tête, en une profonde trame de canons très denses, couronnée par le splendide lamento de la soprano Stefania Woytowicz, dont la voix semble s'agrandir aux dimensions de l'univers ; puis la trame redescend par un chemin inverse jusqu'aux contrebasses.

Même simplicité, même intensité religieuse, même lenteur d'une musique « répétitive » dans les deux autres mouvements, même densité polyphonique d'un musicien revenu à l'enluminure, à la stylisation des primitifs. Et l'on s'interroge sur le sens d'une œuvre aussi anachronique, d'une grande beauté en chacune de ses pages, mais insatisfaisante par la répétition et la symétrie des effets, par la volonté de renier son époque, de refuser toute transposition, même celle d'un Dallapiccola, dans une œuvre aussi moderne et traditionnelle que les Chants de prison.

L'auteur nous donnera peut-être la clé d'une attitude qui semble, de prime abord, celle d'un mystique analogue à Soljenitsyne, d'un « vieux croyant » qui s'enfonce dans le passé. Signe des temps ?

Les autres concerts du Festival pâlissent un peu après cette soirée. On n'oubliera pas, cependant, le récital donné par le compositeur Michaël Levinas (1949), excellent pianiste au lyrisme conquérant et plein de véhémence. Après trois Préludes *délicieux de Busoni, évoquant tour à tour Schumann, Bach et Liszt, et deux remarquables* Préludes et Fugues *de Chostakovitch, il présentait trois créations :* Brillante, *de Bussotti, pièce de virtuosité un peu confuse, pleine de bonds et d'entrechats dans de grandes draperies quasi lisztiennes ; le* Klavierstück n° 1, *de Wolfgang Rihm, dont on commence à bien connaître les recherches d'expressivité forcenée, musique volcanique s'achevant par une allusion à la* Marche funèbre *de Chopin ; et* Spüren, *d'un Allemand de vingt ans, Markus Spies, partition complexe, indéchiffrable à première audition. Mais le Festival de Royan a prouvé qu'il restait un lieu de rencontre unique pour la musique contemporaine.*

JACQUES LONCHAMPT.

NUAGES NOIRS

Le Festival d'art contemporain consacre sa journée du mardi 5 avril au « monde noir ». A cette manifestation participent les ensembles de musique traditionnelle africaine qui pendant dix jours, du 21 au 31 mars, avaient animé un autre festival, tout neuf celui-là : le Festival des arts et des cultures, dont la vocation est de mieux faire connaître les civilisations extra-européennes.

Donc le jour du printemps, après s'être retranché pendant six mois derrière son front de béton qui vieillit, Royan a ouvert un œil sur l'Afrique. Le temps était mauvais : il ne suffit pas à expliquer la faible fréquentation du festival. Sans doute l'a-t-on mal préparé sur le terrain, où on a cru, semble-t-il, un peu trop aux vertus d'un « dossier de sensibilisation » sur l'Afrique diffusé parmi les enseignants et les animateurs en décembre dernier, comme à celles d'une pré-animation en février par la troupe du comédien sénégalais Doura Mané. Et puis a joué contre lui une polémique née de la décision des organisateurs de se limiter à l'Afrique du Sahel : dans ce choix, les cinéastes africains ont vu « une volonté de diviser l'Afrique », une fois de plus.

Bref, il n'y avait pas foule à Royan pour ce bain africain. C'est dommage. Ce qui a été *montré,* ce *qui a été entendu,* ce qui a été dit, méritait de l'être, largement.

***

Le *festival* a *mis* du *temps* à démarrer. Tout commença vraiment le samedi, après cinq *jours* de promenade des ensembles de musique traditionnelle, de C.E.S. en salles des *fêtes,* de *Royan* à Rochefort. Tout commença par une « veillée », au son des trompes, des calebasses, des vielles et des balafons des griots, ces griots venus de Mauritanie, de Haute-Volta, du Niger, du Mali (*le Monde* du 31 mars), et qui, à travers leur musique, *perpétuent* histoires et légendes de leur ethnie.

Curieuse veillée, qui fit le plein au *Casino,* avec un public souvent très jeune, et laissa chacun sur ses positions de *spctateur et d'acteur. Les* lieux ne se prêtaient pas à l'échange, pas plus *qu'ils n'étaient prêts* à recevoir ces musiques faites pour le plein air, asséchées par *les murs de béton,* perturbées par les craquements d'un plancher de scène, quand *elles n'étaient* pas figées dans leur expression corporelle par les micros et leurs fils. Musiques *déracinées.* On se sentait un peu touriste, un rien voyeur, et si on applaudissait parfois en « rythme », c'étaient tout de même des applaudissements.

Il y eut du monde encore pour le colloque du dimanche sur le thème « développement et dialogue culturel ». A la tribune, des délégués culturels des pays du Sahel, Jean Laude, Jean Rouch. On partit de l'Afrique pré-coloniale. Rappels historiques, éléments d'information sur les ethnies, les religions, les coutumes. On insista usr les diversités des cultures africaines et sur leur laminage par la culture européenne, forte de sa conviction d'être la seule. Sur ce regard négatif que les Blancs ont porté et portent encore sur l'Afrique. On en vint à l'Afrique d'aujourd'hui. La moitié noire de la salle intervint. La moitié blanche se tut. Les jeunes cinéastes africains portèrent le débat sur le terrain politique et économique. Et, plus que d'échanges culturels, on parla des possibilités d'un dialogue, tout court. Les animateurs en titre devinrent les « animés ». Douloureusement, dans un climat de tension, se creusait l'immensité des problèmes de l'Afrique meurtrie, dépossédée. On était loin de Royan. On était préparé pour les Journées du cinéma, au cours desquelles les débats continuèrent.

***

Une trentaine de films, courts et longs métrages, ont été projetés du 29 au 31, mais le 16 mm s'accommodant mal des dimensions de la salle, il faisait plutôt sombre sur l'écran. Il y eut aussi quelques ratés dans la sélection. La Fédération française des ciné-clubs, qui en avait été chargée, avait dû repenser en hâte un programme non limité aux pays du Sahel, à la suite de la protestation de la Fédération panafricaine des cinéastes. Certains films prévus, de Med Hondo et d'Ousmane Sembene notamment, ne sont pas venus pour des raisons obscures. Il y eut peu d'inédits, mais assez de films presque inconnus pour offrir un panorama intéressant du jeune cinéma africain.

Les thèmes anciens de l'*émigration, du retour au pays, de* l'urbanisation sont enrichis par une réflexion nouvelle *sur la maladie mentale,* la médecine. Kodou, un très beau long métrage de Samb *Makharam, raconte l'histoire* d'une jeune fille qui n'a pu supporter la cérémonie du *tatouage,* devient la risée de son village. Elle « perd la tête ». Sa folie sera guérie, *mais comment* ? Par la cure de sommeil et les électrochocs dans un hôpital, ou par la médecine du Marabout ? On avait vu, auparavant, *les Maîtres fous,* de Jean Rouch (1954), un document ethnologique sur une cérémonie d'exorcisation (des démons britanniques, pour garder la santé). *La Médecine des riches chez les pauvres,* de Claude Deffarge et Gordan Troeller — un documentaire tiré d'une série, intitulée *Au nom du progrès,* de douze films réalisés pour la télévision allemande — dénonce les effets désastreux au Gabon et au Sénégal d'un système de santé publique calqué sur le modèle européen... Suivit un débat, et la réaction violente de membres du corps médical. On avait, semble-t-il, dépassé les limites de ce qui peut se dire au casino de Royan.

Toutes les discussions autour des films ont porté sur leur contenu politique ou sur les problèmes de distribution. Mais on n'a pratiquement jamais parlé de langage cinématographique, comme s'il allait de soi que ce cinéma-là échappe à la sophistication, comme s'il n'y avait rien à dire sur son rythme lent, sur son mode de récit, sur le tempo si particulier d'un film comme celui de Safi Faye, une des rares femmes du cinéma africain, qui nous envoie de son village, où elle revient après des études en France, une *Lettre paysanne* : lettre-portrait d'un village, avec ses coutumes, sa culture, ses problèmes économiques.

***

La *Journée du monde noir* n'est pas le seul prolongement de ce premier Festival des arts et des cultures dans le Festival d'art contemporain, commencé le 2 avril. Deux expositions, ouvertes avec l'un, se termineront avec l'autre. L'une, très bien faite qui doit être reprise par le Festival d'automne — est consacrée à l'influence de l'art nègre dans l'art occidental de 1905 à 1925. Elle met en parallèle des photographies et quelques originaux de masques et de statues d'Afrique et d'Océanie, avec des photographies de toiles de Kirchner, Nolde, Pechstein, Schmidt-Rottluff, puis de Picasso (*les Demoiselles d'Avignon,* bien sûr), Braque, Léger, Matisse, Brancusi. L'autre exposition réunit trois artistes africains d'aujourd'hui, très marqués par leur passage aux beaux-arts de Paris : Iba Ndiaye, Clément Ouezzin Coulibaly et Alioune Badiane.

Le grand festival aura donc quelques échos du petit. On peut tout de même se demander si une fusion des deux n'aurait pas engendré un festival encore plus passionnant, ne serait-ce que par la confrontation directe de la musique contemporaine et des musiques africaines.

Espérons pour l'année prochaine, quand l'Afrique reviendra à Royan.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Les cinémas Jean-Renoir et Palais des arts reprennent actuellement les films présentés à Royan.

En bref

Cinéma

● « PIEDRA LIBRE ». — Entrepôt (v.o.).

On retrouve, dans le dernier film du cinéaste argentin Leopoldo Torre Nilsson, les thèmes qu'il développa, dans les années 50-60, d'après des sujets inspirés par son épouse la romancière Beatriz Guido : pourrissement moral d'une bourgeoisie en *société fermée, communication* difficile entre l'homme et la femme, adolescence souillée au contact du *monde des adultes. Piedra libre* est le tableau baroque d'une décadence au sein d'une demeure habitée par des femmes. Une jeune fille, comédienne ambulante recueillie à la mort de ses parents par les propriétaires, assiste à cette décadence et, d'une certaine manière, y participe *et en profite.* Cette critique de mœurs a valu à Torre Nilsson des ennuis avec la censure de son pays : elle est cependant dominée par un souci d'esthétisme dont l'expression n'a guère varié depuis *la Maison de l'ange* de 1957. Sexualité trouble, fantasmes et secrets, la fulgurance poétique de certaines images parfois captive.

JACQUES SICLIER.

Livres

● « *FRANCESCO ROSI, CINEMA ET POUVOIR* », par Jean A. Gili. Editions du Cerf, collection « 7° art », 53 francs.

Il y avait déjà *le Dossier Rosi,* de Michel Ciment, paru aux Editions Stock et qui a reçu, récemment, le prix Armand Tallier. Une série d'approches convergentes, par des entretiens et des documents, de la biographie et de l'œuvre du réalisateur italien. L'essai de Jean A. Gili (qui avait publié, en 1974, aux Editions de l'université de Nice, un excellent travail collectif sur *Elio Petri)* est *très différent dans sa conception,* mais tout aussi indispensable. Il éclaire l'aspect « homme du Sud » du Napolitain Rosi, sa formation, sa culture, passe en revue et analyse les films dans l'ordre chronologique pour faire apparaître leurs structures et leur thématique.

L'intérêt de Rosi, souvent signalé par les critiques, pour toutes les formes de pouvoir économique et politique, pour l'alliance des pouvoirs officiels et des pouvoirs *occultes,* et *l'engagement profond du* cinéaste sont ici « expliqués » dans une relecture attentive et fort claire des œuvres. Il y a, d'ailleurs, de la passion dans ce livre, et c'est très bien. La documentation proprement dite est constituée par un « dialogue avec Francesco Rosi », des *témoignages de ses collaborateurs* (les scénaristes Raffaele La Capria et Tonino Guerra, le producteur et scénariste Enzo Provencale, le chef-opérateur Pasquale de Santis et l'acteur Gian-Maria Volonte) et, naturellement, une filmographie. Le seul défaut de cet ouvrage tient à la *nouvelle présentation — sans illustrations —* adoptée par la collection « 7° art ».

J. S.

Petites nouvelles

■ Le Centre culturel américain du boulevard Raspail, à Paris, propose des cours de danse africaine jusqu'au 8 avril. Rens. : 033-99-92.

■ La direction régionale de la jeunesse et des sports d'Ile-de-France organise un stage sur la création théâtrale du 12 au 17 avril. Rens. : 273-01-42, poste 351.

■ Le neuvième Festival de musique de Saint-Denis, qui aura lieu du 26 avril au 23 juin, débutera par la présentation, du 26 avril au 13 mai, de deux programmes de la compagnie de danse américaine Lar Lubovitch. Le programme comprend également une création de Philip Glass, des concerts Ligetti par l'Ensemble Intercontemporain et l'exécution de « la Passion selon saint Luc », de Penderecki.

■ Un collectif Action-Musique, regroupant des musiciens de jazz, de classique et de folk, donne concerts et récitals, organise expositions, animations et débats les 22, 23 et 24 avril, à la M.J.C.-Théâtre des Deux-Portes. D'autre part, pour venir en aide à la M.J.C., des compagnies proposent chaque mercredi, pendant trois mois, des spectacles et des animations destinés aux enfants. Renseignements : 46, rue Louis-Lumière (797-34-51 ou 357-49-92).

■ Le septième Concours international d'improvisation aura lieu le 29 juin 1977 au cours du Festival de Lyon. Ouvert aux moins de quarante-cinq ans des deux sexes et de toutes nationalités, ce concours comportera trois sections : orgue, piano classique, piano jazz, ces catégories comprenant respectivement un prix de 10 000 francs et deux prix de 3 000 francs. Le jury sera présidé par M. Pierre Cochereau. Renseignements et inscriptions avant le 31 mai : secrétariat du Festival, 6e division, 2e bureau, hôtel de ville de Lyon, 69268 Lyon Cedex 1.

■ *Les 6, 7 et 8 mai aura lieu à* Bourges le cinquième Concours international de musique électro-*acoustique. Inscriptions à adresser* jusqu'au 15 avril au G.M.E.B., esplanade Marceau, 18000 Bourges.

■ Les partitions originales de plus d'une centaine d'œuvres de Mozart, Beethoven, Mendelssohn, Bach, Haydn, Schubert, Schumann, Meyerbeer, disparues depuis la seconde guerre mondiale, viennent d'être retrouvées en Pologne. Cette collection inestimable avait été dispersée en 1941 après avoir été conservée à la bibliothèque de l'Etat de Prusse, à Berlin. Pour une raison inconnue, les Polonais n'avaient jamais fait savoir qu'ils étaient en possession de ces manuscrits.

■ *Le groupe Mise au point, qui* réunit un mensuel de photographie, une série d'éditions de « port-folios » à *prix réduits* et une *galerie d'exposition,* est menacé par de graves difficultés financières. Il lance un appel aux souscriptions, qui sont reçues à : groupe photo Dia 77, Mise au point, 3, rue des Pins, 77300 Fontainebleau.

LE CALENDRIER DES CONCERTS

EGLISE des BILLETTES 24, rue des Archives Jeudi 7 avril à 20 h. 45 (P.e. Kiesgen.)	J.-S. BACH Intégrale Concerti pour clavecins et quintette à cordes Y. LE GAILLARD et J. PONTET, clavecins
C.I.P. PALAIS DES CONGRES Mardi 12 avril à 20 h. 30 (P.e. Valmalète.)	L'OPERA, l'A.L.A.P. et LUMBROSO présentent LA DAMNATION DE FAUST d'Hector Berlioz CHŒURS ET ORCHESTRE DU THEATRE NAT. DE L'OPERA Dir. Seiji OZAWA sol. V. Cortez - S. Burrows E. Blanc - J.-L. Soumagnas E. Perfetti
SALLE PLEYEL Lundi 18 avril à 20 h. 30 Loc. : Salle, Durand, 3 FNAC et Agences (P.e. Valmalète.)	Concerts Barg présentent « GRANDS CONCERTS PLEYEL » Orch. de Chambre J-François PAILLARD sol. : Lily Laskine J.-P. Rampal MOZART - DEBUSSY
SALLE GAVEAU Jeudi 21 avril à 20 h. 30 (Valmalète.)	Premier récital à Paris de la soprano Margaret TYNES au piano : C. IVALDI Franz, Mahler, Strauss airs anciens italiens spirituals
SALLE PLEYEL Vendredi 22 avril à 20 h. 30 Loc. : Salle, Durand, 3 FNAC et Agences (Valmalète.)	Concerts Barg présentent « GRANDS CONCERTS PLEYEL » I SOLISTI VENETI dir. : Claudio Scimone sol : Barry Tuckwell (cor) Bach, Telemann, Haydn, Vivaldi
SALLE PLEYEL Lundi 25 avril à 20 h. 30 Loc. : Salle, Durand, 3 FNAC (P.e. Valmalète, Dandelot.)	Concerts Barg présentent les Grands Concerts Pleyel I SOLISTI VENETI Dir. : Claudio Scimone Sol. : Fr. Duchable Albinoni, Vivaldi, Rossini, Mozart
SALLE PLEYEL Lundi 25 avril à 20 h. 30 Loc. : Salle, Durand, 3 FNAC et Agences (Valmalète, p.e. Dandelot.)	Concerts Barg présentent « GRANDS CONCERTS PLEYEL » I SOLISTI VENETI dir. : Claudio Scimone sol. : F. Duchable (piano) Albinoni, Vivaldi, Rossini, Mozart
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Mardi 26 avril à 20 h. 30 (Valmalète.)	CHOPIN par NIKITA MAGALOFF

CONCERTS Radio France

SAISON LYRIQUE

RADIO-FRANCE Grand Auditorium Mercredi 6 avril à 20 h. 30	Solistes du Bolchoi DARGOMYJSKY LE CONVIVE DE PIERRE STRAVINSKY MAVRA M. Sartova - J. Castle B. Cvejic - S. Burah NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE Direction : Jean-Pierre MARTY

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES Jeudi 7 avril à 20 h. 30	Concert I.R.C.A.M. Dir. : Lorin MAAZEL Sol. : C. EDA-PIERRE C. Collard - M. Sendrez G. Amy E. Kurtz - Varese

MUSIQUES SACRÉES

RADIO-FRANCE Grand Auditorium Vendredi 15 avril à 20 h. 30	Zemlinsky - Janacek K. CLARKE - A. COLLINS I. SIDEK - W. SCHOENE G. DEVALLEE NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE Dir. : Zdenek MACAL

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

RADIO-FRANCE Grand Auditorium Lundi 18 avril à 20 h. 30	Dir. : Gabriel CHMURA sol. : E. Krivine - R. Sommer BRAHMS - BARTOK RAVEL - TCHAIKOVSKI

CYCLE D'ORGUE

EGLISE ST-SEVERIN Lundi 18 avril à 20 h. 30	Jean BOYER Buxtehude - J.-S. Bach J. Alain - Mozart

Location : RADIO-FRANCE, Salle et Agences

CHANGEMENT DE PROGRAMME

Pour des raisons techniques dues aux répétitions du concert de l'IRCAM, la Direction du Théâtre des Champs-Elysées a demandé aux **BALLETS DE CHANGHAI** de donner le **MERCREDI 6 AVRIL à 20 h. 30**, le deuxième programme.

Les spectateurs qui auraient acheté des places pour le premier programme pourraient, s'ils le désirent, faire valider leurs billets pour une autre date.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Spectacle de ballets.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Partage de midi.
Chaillot, grande salle, 20 h. 15 : Gilles de Rais. — Gémier, 20 h. 30 : Transit.
Petit Odéon, 18 h. 30 : De qui sont-ce les manches ?
Petit TEP, 20 h. 30 : Risibles Amours.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, salle Papin, I, 20 h. : Lettre à mon fils. — Salle Papin, II, 20 h. : Un homme à la rencontre d'Antonin Artaud.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Dimitri ; 20 h. 30 : Jacques ou la Soumission ; L'avenir est dans les œufs.

Les théâtres de Paris

Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : Sujet, Katherine Mansfield ; 22 h. 30 : Viole d'amour.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 20 h. 30 : Equus.
Bateau-Théâtre de Basile, 20 h. 30 : Rosine Pavey.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Ivanov.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers Zoiseaux.
La Conciergerie, 20 h. 30 : la Religieuse.
Le Connétable, 22 h. : la Voix humaine.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Une femme presque fidèle.
Essaïon, 20 h. 30 : Transe Kamikaze Express.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Fraises musclées ; 22 h. 30 : le Grand Rêveur
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 30 : les Mains sales.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, Madame !
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, Madame.
Montparnasse, 20 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h. 30 : Tumeur Cervykal.
Nashville, 20 h. 30 : la Barre.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Œuvre, 21 h. : le Cours Peyol.
Palace, 19 h. : Coulisses cocktails ; 22 h. 30 : Gabriel ou le Néo-Classicisme à la portée de tous.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaine, 20 h. 45 : José.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Lady Strass.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Loin d'Hagondange.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Théâtre d'Art, 20 h. 30 : la Femme de Socrate.
Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30 : Dernier Bal.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Guyette Lyr.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre Oblique, 21 h. : les Bonnes.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude ; 20 h. 30 : Madame de Sade.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : l'Histoire de Tobie et de Sara.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 ; l'Amour en visites.
Théâtre en rond de Paris, 21 h. : le Dibouk.
Théâtre 13, 20 h. 45 : On ne badine pas avec l'amour.
Tristan-Bernard, 21 h. : l'Oiseau de bonheur.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les théâtres de banlieue

Ivry, Salle des conférences, 20 h. 30 : Iphigénie Hôtel.
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland, 21 h. : Un loup à cinq pattes ?

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 15 : Deux nanas dans l' folklo ; 21 h. 30 : la Collection ; 22 h. 45 : la Pluie en sens inverse.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. : Etrange Pâleur ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : Gros-Câlin.
Le Café d'Edgar, I, 21 h. : J.-M. Thibault ; 22 h. 30 : Je vote pour moi. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Le Connétable, 20 h. 30 : C'est pas la mère à boire ; 23 h. 30 : C'est très important.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : Pardon, je m'excuse ; 23 h. 30 : les Frères ennemis.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : What a fair foot ! ; 22 h. : Henri Tachan.
Le Fanal, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 15 : le Président.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : Caml.
Le Splendid, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.
La Vieille Grille, 22 h. 30 : Salut les moutons !

Le music-hall

Bobino, 21 h. : Gilles Vigneault.
Déjazet-Théâtre, 20 h. 30 : Coluche.
Le Lido, 22 h. 30 et 0 h. 30 : Allez Lido !
Mayol, 21 h. : Bouquets de nus.
Olympia, 21 h. : Georges Moustaki, Astor Piazzola.
Palais des arts, 20 h. 45 : Je, François Villon.
Palais des sports, 21 h. : Holiday on ice.
Le Palace, 20 h. 30 : Dzi Croquettes.

Jazz, rock, folk et pop'

Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 : Jacques Higelin.
La Vieille Grille, 20 h. 30 : M. Ripoche ; 21 h. 30 : Bobby Few ; 23 h. : A. Pinsolle.
Théâtre Mouffetard, 22 h. 15 : Pierre Akendengue.

La danse

Palais des congrès, 20 h. 30 . Soirée Prokofiev.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : les Ballets de Changhai.
Eglise américaine, 20 h. 45 : le Partage du sang.

Mardi 5 avril

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : les Nuits blanches, de L. Visconti ; 18 h. 30, Cinéma des pays arabes : Le Caire 30, de Salah Abou Seif ; 20 h. 30 : Procès 68, de Salah Abou Seif ; 22 h. 30 : la Fête de Gion, de K. Mizoguchi.

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Calypso, 17e (754-10-68)
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx 5e (633-08-40).
ARMAGUEDON (Fr.) (*) A.B.C., 2e (236-55-54). U.G.C.-Odéon 6e (325-71-08). Colisée, 8e (359-29-46). Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03). Normandie, 8e (359-41-18). Helder, 9e (770-11-24). Nation, 12e (343-04-67). Fauvette, 13e (331-56-86). Miramar, 14e (326-41-02) Mistral, 14e (539-52-43) Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Victor-Hugo, 16e (727-49-75) Caravelle, 18e (387-50-70)
AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Liberté, 12e (343-01-59) U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
BARRY LYNDON (Ang. v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22). Colisée, 8e (359-29-46) P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) Diderot, 12e (343-19-29)
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Ambassade 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) Rotonde, 6e (633-08-22) Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) Wepler 18e (387-50-70)
BEHINDERT (Ang.-All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
BILITIS (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93). U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32). U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). Bretagne, 6e (222-57-97) Ermitage 8e (359-15-71). France-Elysées, 8e (723-71-11). Haussmann 9e (770-47-55). Liberté, 12e (343-01-59) U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) Mistral, 14e (539-52-43). Murat 16e (288-99-75). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) Secrétan, 19e (206-71-33)
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Quintette 5e (033-35-40) ; Gaumont-Rive-Gauche 6e (548-26-36) ; Hautefeuille 6e (633-79-38). Gaumont-Champs-Elysées 8e (359-04.67) ; v.f. : Impérial 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention 15e (828-42-27)
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Hautefeuille 6e (633-79-38)
CHEWING GUM RALLYE (A. v.o.) : Studio J-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f. : Paramount-Opéra 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
CINE FOLLIES (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71)
COMME SUR DES ROULETTES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82)
DERSOU OUZALA (Soviet.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Arlequin 6e (548-62-25) ; Paramount-Elysées 8e (359-49-34) ; v.o.-v.f. : Les Templiers, 4e (272-94-56) ; v.f. : Paramount-Marivaux 2e (296-65-33)
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Bilboquet 6e (222-87-23) ; U.G.C.-Marbeuf 8e (225-47-18) ; Calypso 17e (754-10-68)
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40)
DE SOL A SOL (Port., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
DROLES DE ZEBRES (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) George-V 8e (225-41-46), Gaumont-Opéra 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud 14e (331-51-16) ; Cambronne 15e (734-42-96) ; Les Images, 18e (522-47-94), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
ENQUETE SUR LA SEXUALITE (It., v.o.) : Olympic 14e (542-67-42) du L. au V., à 18 h.
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais 4e (278-47-86).
LES EXTRA-TERRESTRES (All., v.f.) : Lord-Byron 8e (225-03-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86)
IRENE IRENE (It. v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra 9e (073-34-37).
JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)
LACHE-MOI LES BASKETS (A.), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
LAST FREE RIDE (A.) v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78)
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98). Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)
MARATHON MAN (A.) v.o. : Elysées Point Show 8e (225-67-29)
1900 (It.) 2e partie (**), v.o. v.f. : les Templiers, 4e (272-94-56)
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : Hautefeuille 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse 6e (326-58-00).
NETWORK (A.) v.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux 2e (296-55-33) ; Paramount-Elysées 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot 17e (758-24-24)
NOUA (Alg.) v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Jean-Renoir, 9e (874-40-75). 14-Juillet-Bastille 11e (357-90-81)
NOUS AURONS TOUTE LA MORT POUR DORMIR (Alg.) v.o. : St-Séverin, 5e (033-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42)
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It.), v.o. : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82)
NUIT D'OR (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12)
PAIN ET CHOCOLAT (It.), v.o. : U.G.C.-Danton 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77). Biarritz, 8e (723-69-23). v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43). Murat, 16e (288-99-75)
PAROLE D'HOMME (A.), v.o. : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Max-Linder 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)
LES PASSAGERS (Fr.) (*) : Montparnasse, 6e (544-14-27). Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) jusqu'à 20 h., Marignan, 8e (359-92-82). Français, 9e (770-33-88)
LE PAYS BLEU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). Impérial, 2e (742-72-52). Concorde, 8e (359-92-84). Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can., v. angl.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
POURQUOI (Fr.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55)
LE PRETE-NOM (A.) (v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
PROVIDENCE (Fr.) (v. angl.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) La Pagode, 7e (705-12-15). Biarritz, 8e (723-69-23)
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A.) (v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) Monte-Carlo, 8e (225-09-83) Olympic 14e (542-67-42) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) Omnia, 2e (233-39-36) Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Bosquet, 7e (551-44-11) Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Les Nation, 12e (343-04-67), Cambronne, 15e (734-42-96) Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
RENE LA CANNE (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
REGG'S AND BACON (A.) (v.o.) : Vidéostone 6e (325-60-34)
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86)
SALO (It.) (**) v.o. : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SCRIM (Holl.) v.o. : Saint-André-des-Arts 6e (326-48-18)
SEBASTIANE (Ang.) (**) v. latine : Marotte, 2e (233-32-79) Racine, 6e (633-43-71) Mac-Mahon 17e (380-24-81)
SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Biarritz, 8e (723-69-23)
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) Cinémonde Opéra, 9e (770-01-90), Liberté, 12e (343-01-59) U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) Mistral, 14e (539-52-43) Bienvenue-Montparnasse 15e (544-25-02) Murat, 16e (288-99-75) Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) Secrétan, 19e (206-71-33). Les Tourelles, 20e (636-51-98) (sauf mardi soir et samedi, à 17 h.)
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) (*) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Saint Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) Concorde 8e (359-92-84). Lumière, 8e (770-84-64) Fauvette, 13e (331-56-86) Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

Les films nouveaux

CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND, film américain de Richard Patterson, v.o. : Studio des Ursulines (5e) (033-39-19). Biarritz (8e) (723-69-23) ; v.f. : Bonaparte (6e) (326-12-12) Caméo (9e) (770-20-89)
PIEDRA LIBRE, film argentin de Leopoldo Torre Nilson ; v.o. : Olympic-Entrepôt (14e) (542-67-42)
ROCKY, film américain de John Avildsen (v.o.) : Quartier latin (5e) (326-84-65), Dragon (6e) (548-54-74), Colisée (8e) (359-29-46) ; v.f. : Français (9e) (770-33-88) Gaumont-Sud (14e) (331-51-16) Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13). Clichy-Pathé (18e) (522-37-41) Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74)
LE COUPLE TEMOIN, film franco-suisse de William Klein : Studio Logos (5e) (033-26-42) U.G.C.-Marbeuf (8e) (225-47-19)
LIP 73-74, film collectif français : La Pagode (7e) (705-12-15)
DIS BONJOUR A LA DAME, film français de Michel Gérard : Capri (2e) (508-11-69), Ermitage (8e) (359-15-71), Paramount-Opéra (9e) (073-34-37), Liberté (12e) (343-01-59) Paramount-Galaxie (13e) (580-18-03) Paramount-Montparnasse (14e) (326-22-17) Convention Saint-Charles (15e) (579-33-00) ; Paramount-Maillot (17e) (758-24-24), Paramount-Montmartre (18e) (606-34-25)
LA ROULETTE CHINOISE, film allemand de Rainer Werner Fassbinder, v.o. : Quintette (5e) (033-35-40), Elysées-Lincoln (8e) 359-36-14), 14-Juillet-Bastille (11e) (357-90-81)
PICNIC AT HANGING ROCK, film australien de Peter Weir : v.o. : Saint-Germain-Village (5e) (633-87-59), 14-Juillet-Parnasse (6e) (326-58-00) Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14) 14-Juillet-Bastille (11e) (357-90-81)
UNE FILLE POUR LE DIABLE, film américain de Peter Sykes (**), v.o. : Cluny-Palace (5e) (033-07-76). Balzac (8e) (359-52-70) ; v.f. : Maxéville (9e) (770-72-86). Athéna (12e) (343-07-48) Fauvette (13e) (331-56-86). Cambronne (15e) (734-42-96). Clichy-Pathé (18e) (522-37-41)

Les festivals

30 ANS DE CINEMA ALBANAIS (v.o.), Studio Gît-le-Cœur (6e) (326-80-25) : la Fille des montagnes.
HISTOIRE ET CINEMA CONTEMPORAIN (v.o.), Olympic (14e) (542-67-42) : Ah, Dieu, que la guerre est jolie !
FELLINI (v.o.) Studio des Acacias (17e) (754-97-83), 14 h. : Huit et demi, 16 h. 30 : les Clowns, 18 h. : Fellini-Roma, 20 h. : Amarcord ; 22 h. : Satyricon, 24 h. : les Nuits de Cabiria
ROBERT REDFORD (v.o.) Boîte à films (17e) (754-51-50) 15 h. 30 : Nos plus belles années, 19 h. 30 : Jeremiah Johnson, 21 h. 30 : les Trois Jours du Condor
DUSTIN HOFFMANN (v.o.), Boîte à Films (17e), 18 h. : Macadam cowboy, 20 h. : Little Big Man (v.f.)
CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Gaumont-Madeleine (8e), (073-56-03), à partir de 20 h. : Plaisanteries.
CINEMA DIFFERENT (v.o.) Boîte à Films (17e) 13 h. : Easy Rider ; 17 h. 15 : Mort à Venise, 22 h. 15 : Phantom of the Paradise
MEL BROOKS (v.o.), Boîte à Films (17e), 14 h. 30 : Le shériff est en prison, 16 h. 15 : la Dernière Folie de Mel Brooks
BRANDO/NICHOLSON (v.o.), Action La Fayette (9e) (878-80-50) : la Bonne Fortune
STUDIO 28 (18e) (606-36-07) (v.o.) : Panique à l'hôtel.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 6 au 14 avril)

Cirque à l'ancienne au Nouveau Carré, square Emile-Chautemps (277-88-40), mer., jeudi, sam., dim., lundi, 15 h. 30.
Cirque Moralès, square de Choisy, t.l.j., 15 h. ; sam. et dim., 15 h. et 17 h.
Au Bec fin (203-34-49), mer., 15 h. 30 : les Animaux malades de la peste (+ treize ans).
Les Blancs-Manteaux (277-42-51 et 887-97-58), mer. et sam., 14 h. 30 : le Rêve de M. Gabiolo.
Café d'Edgar (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h. ; du jeudi au sam., 15 h. : l'Histoire toute simple de Fenouil.
Cartoucherie de Vincennes, Atelier du Chaudron (328-97-04), mardi et ven., 20 h. ; sam. et dim., 16 h. : Qu'est-ce qui passe si tard ?
Hippodrome de Paris, mer., sam. et dim., 15 h. ; jeudi, ven. et sam., 20 h. 45 : Grand Tournoi de Du Guesclin.
Parc Montsouris (273-39-56), mer., sam. et dim., 15 h. : Guignol.
Musée national d'art moderne (77-12-33), mer., sam., 16 h. : Félix le chat.
Théâtre des Amandiers, Nanterre (204-18-81) : Cinéma, TV, débats.
Théâtre d'animation, Vincennes (782-19-60), mer., sam. et dim., 15 h. : l'Amour des trois oranges.
Théâtre 13 (589-05-99), mer., 14 h. 30 : la Ferme du bonheur
28, rue Dunois (584-72-00), mer., 15 h. Animation ; dim., 19 h. : le Roi Jean (marionnettes).
Théâtre des Deux-Portes, 10 h. et 15 h., mer. : Veillée africaine ; jeudi et ven. : Chansons.

***

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par le secrétariat d'Etat à la culture : (enfants) Ciné follies, les Vacances de M. Hulot, les Aventures de Peter Pan, la Panthère rose, le Jouet, l'Aile ou la Cuisse, Centre Terre septième continent, la Planète sauvage, Jour de fête, Charlot, le gentleman vagabond, (adolescents) le Prête-Nom, le Désert des Tartares, le Bal des vampires, Barry Lyndon, Cria Cuervos, Nous nous sommes tant aimés, Un éléphant ça trompe énormément, Derzou Uzala, King Kong, l'Esprit de la ruche, le Juge Fayard dit « le Shériff », Giacomo Matteotti, le Pirate des Caraïbes, Pain et Chocolat, le Troisième Homme, Cœur de verre, le Jardin de pierres, Casanova, L'une chante, l'autre pas, la Griffe et la Dent, Rocky, Violette et François

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

JEUNE INGENIEUR D'AFFAIRES EXPORTATION

Notre Groupe industriel, à vocation internationale, spécialisé dans le domaine des biens d'équipement industriel, voulant pénétrer de nouveaux marchés à l'exportation recherche un

JEUNE INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

de formation Grandes Ecoles Electronique, ESE par exemple, dont la mission sera de :
— *faire des propositions et assurer le suivi commercial*
— analyser les problèmes techniques des clients
— faire des études de marché et assurer la promotion technique des produits
— participer à l'étude des produits nouveaux.

Ce poste est basé dans une grande ville au Sud-Ouest de la Loire.
Il implique l'Allemand courant et l'Anglais en 2ème langue et nécessite des déplacements à l'étranger représentant environ 25% du temps.
Ce poste peut évoluer vers des fonctions à responsabilité plus globale dans un Groupe en progression constante. Le salaire sera fonction de l'expérience et du niveau du candidat.
Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 9884 à

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Discrétion assurée



SAFT Leclanché — **Groupe C.G.E.**

vous propose à POITIERS le poste

INGENIEUR DEVELOPPEMENT

- Vous participerez dans une équipe pluri-disciplinaire au développement et à la qualification de générateurs électrochimiques miniaturisés.
- Vous apporterez dans cette équipe une *expérience et* une compétence dans les domaines suivants :
  o petite mécanique de grande précision
  o mécanique des fluides.

Type d'expérience industrie du stylo, du briquet...
Très bonne pratique de la langue anglaise souhaitée.
Si vous êtes intéressé, adressez-nous vos C.V. et prétentions G.2.8.

SAFT DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES
119, rue du Prdt-Wilson
92300 LEVALLOIS-PERRET

Société de Services Informatiques
recherche
pour une mission de plus d'un an des

programmeurs analystes programmeurs analystes

- domiciliés à ORLÉANS
- *Ils occuperont des postes de réalisation et de* maintenance de chaînes de gestion
- Connaissances : Cobol CDC ou ass. Mitra
- Embauche éventuelle dans un grand groupe à la fin de la mission.

Envoyer CV avec prétentions, n° de téléphone, date *de disponibilité, sous référence 10128, à*



sema selection — Centre Metra
16, rue Barbès - 92126 Montrouge

emplois internationaux emplois internationaux

EXPANSIAL

Recherche pour société nationale algérienne spécialisée dans la conception et la réalisation de grands ensembles industriels

ingénieurs

- Directeurs de travaux génie civil pour la *supervision et la coordination* d'importants chantiers — REF. 600 M
- *Directeurs de travaux bâtiments* — REF. 602 M
- Maîtrise d'œuvre chargé de la conception *et du contrôle de la réalisation* de bâtiments industriels — REF. 629 M
- Directeurs de chantiers génie civil et terrassement — REF. 632 M
- Responsable du service marché bâtiment et génie civil — REF. A635 M
- Responsable du service ordonnancement et lancement secteur bâtiment et génie civil — REF. B635 M

techniciens

- Métreurs vérificateurs bâtiments — REF. 630 M
- Métreur vérificateur tous corps d'état — REF. 631 M
- Métreur vérificateur spécialisé en fluide — REF. 634 M
- Projeteur fluide bâtiments industriels — REF. 633 M

Il est exigé une solide formation de base - ingénieurs et techniciens ou assimilés - et une expérience *professionnelle* de 5 à 10 années dans la branche d'activité considérée.

Il est offert :
- Une rémunération selon compétences (transférable en grande partie selon *législation algérienne*)
- Des avantages sociaux : La sécurité sociale et la retraite cadre *conformément à la convention algéro-française*
- Logement meublé

Adresser c.v. détaillé sous référence correspondante, à :
EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 PARIS

HAVAS CONTACT

Le Directeur Général d'une Société gabonaise de Transports urbains (Libreville) et qui exploitera d'ici à la fin de l'année un parc de 60 à 80 véhicules, recherche *d'urgence deux cadres placés directement sous son autorité.*

1 - Conseiller Technique

Responsable de la comptabilité, du contrôle budgétaire et de la gestion administrative, financière et du personnel. Il assistera le Directeur Général pour définir les objectifs de développement, les moyens à mettre en œuvre et assurer la coordination entre les services d'exploitation et d'entretien.

Ce poste conviendrait à un diplômé d'études supérieures ingénieur ou commerciales, 30 ans minimum, justifiant déjà de quelques années d'expérience *similaire acquises si possible dans une entreprise ayant à gérer un* parc de matériels roulants civils ou militaires.

Réf. 6052/M

2 - Chef d'Entretien

Responsable de l'atelier, de l'organisation et du contrôle du travail, de la mise à disposition de véhicules pour l'exploitation et de la gestion des stocks des pièces de rechange et de leur approvisionnement ; il dirigera un effectif d'une cinquantaine de personnes.

Ce poste sera confié à un technicien, 30 ans minimum, ayant une expérience de plusieurs années d'un service d'entretien d'un parc automobile et de la gestion des stocks.

Ces postes contractuels bénéficient des avantages habituels de l'Outre-Mer : logement, voiture de fonction, 2 mois de congés annuels dans le pays d'origine...

Réf. 6053/M



Envoyer CV manuscrit, photo récente et prétentions à *Fr. ROUSSEAU, Sélé-CEGOS, 33, quai Galliéni 92152* SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.



TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

DIVISION SEMI-CONDUCTEURS
recherche pour un de ses départements de produits

CHEF DE SERVICE FABRICATION

Il aura la responsabilité :
- de la gestion du personnel
- des équipements, des matières premières et en cours de fabrication
- des prévisions, des prix de revient, des besoins en personnel et équipements
- des programmes de réduction de coût de fabrication
- du service entretien.

EXPERIENCE souhaitée dans une fabrication de grande série.

FORMATION :
Ingénieur Grande Ecole (Arts & Métiers ou équivalent).

Poste à pourvoir à VILLENEUVE-LOUBET (près de Nice).

Pour faire acte *de candidature,* écrire en envoyant un C.V. photo, prétent. et date de disponibilité à Mme LE GUET, Boîte Postale 5., 06270 VILLENEUVE-LOUBET.

Société d'Ingénieurs conseils
Siège social PARIS
recherche
pour séjour longue durée à l'étranger

ÉCONOMISTE DES TRANSPORTS

ayant une expérience confirmée (de 5 à 7 ans) en études de transports.
Les candidats intéressés sont invités à écrire (joindre C.V. et indiquer dernière rémunération annuelle en mentionnant la *référence* 827/102 à :
L.T.P. 31 bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui trans.

THE CLEM CORPORATION S.A.
recherche pour
AFRIQUE FRANCOPHONE

DIRECTEUR TECHNIQUE DE RAFFINERIE CHEF DE FABRICATION

Pour le démarrage et l'exploitation d'une nouvelle raffinerie.

minimum 10 ans d'expérience

— **Rémunération élevée ;**
— **Logement fourni ;**
— **Avantages divers.**

Ecrire avec C.V.

The Clem Corporation S.A.
20, avenue du Général-de-Longueville, Boîte 14, 1150 BRUXELLES (Belgique).

CABLERIE 450 PERSONNES
dans ville moyenne
140 km PARIS
recherche

DIRECTEUR

Formation E.S.E., E.C.P., A.M. ou équiv.

35 ans minimum
Expérience câblerie souhaitée

L'usine dont ce directeur aurait la responsabilité est l'une des usines d'une société spécialisée *dans le courant faible qui appartient à un groupe* International important

Le responsable dépendrait directement de la Direction Générale de la société et serait en *liaison avec le service commercial situé à Paris.*

Adr. C.V. détaillé et prétentions ss n° 11.514 M à GEM Publicité, 142, rue Montmartre 75002 PARIS, qui transmettra.

établissement bancaire Afrique francophone

Nous sommes un établissement bancaire, de création récente, spécialisé dans la collecte de l'épargne et le crédit immobilier.
Pour nous aider à mettre en place les structures et la politique du département épargne nous recherchons un **CONSEILLER TECHNIQUE.**
Il se verra confier l'élaboration d'une politique promotionnelle de l'épargne, l'organisation et la coordination des services clientèle, le contrôle des opérations de caisse, le recrutement et la formation des employés.
30 ans minimum, une formation supérieure et une expérience bancaire d'au moins cinq ans comportant des responsabilités de gestion sont *nécessaires* pour ce poste. Une connaissance des pays en voie de développement serait souhaitable.
Sont offerts un contrat *d'un an renouvelable pour* trois ans maximum, une rémunération en fonction du niveau du candidat et des avantages liés au contrat.
Lieu de résidence : ABIDJAN.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle à Chantal PERRE, sous la référence 1033/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

Important Groupe Commercial Français
recherche pour

AFRIQUE Francophone

CHEF SERVICE RADIO-COMMUNICATIONS

VHF - UHF - BLU
AYANT EXCELLENTE CONNAISSANCE MATÉRIEL MOTOROLA

Formation Ingénieur en électronique

Le titulaire aura la charge d'un service comprenant vente, après-vente, montage des installations.
Il devra avoir la pratique confirmée de la gestion
— *Commerciale* (visite clientèle, ventes, promotion),
— Administrative (approvisionnements, prix de revient, *compte exploitation*),
— Technique (connaissance des matériels, évolution des techniques, notamment télé-communication).
Il devra enfin être apte à animer une équipe.

Envoyer lettre manuscrite *avec C.V. à n° 6.624.*

Anglais technique courant exigé.
Expérience Afrique Noire appréciée

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

emplois internationaux

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

RAZEL

ENTREPRISE RAZEL FRÈRES
TRAVAUX PUBLICS
recherche pour la PROVINCE

directeurs d'agence

Conditions :
Formation supérieure obligatoire (ESTP, AM, Centrale, etc...). Expérience minimum de 5 ans à un poste à responsabilités équivalentes.

Fonction :
Ces directeurs se verront confier au niveau d'une région, la recherche des marchés, la réalisation des travaux, la gestion, les relations avec les maîtres d'œuvre.

La 1ère lettre accompagnée d'un CV détaillé est à adresser à : ENTREPRISE RAZEL FRERES
BP 109 - 91403 Orsay Cedex
qui garantit la plus totale discrétion



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE
recherche pour son implantation de

MARSEILLE
INGENIEUR DIPLOME

(Centrale, E.T.P., A.M.)

Le titulaire du poste sera chargé notamment :
— de participer aux études préliminaires, avant-projet, sur le plan technique et financier
— de suivre les opérations depuis l'appel d'offres jusqu'à la réception définitive.

Une expérience de 2 ou 3 ans dans le domaine de la construction immobilière est nécessaire.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prét. sous référence 9843 à

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

L'UN DES PREMIERS GROUPES FRANCAIS D'
ASSURANCES
recherche pour **Bordeaux**

UN RESPONSABLE D'EXPLOITATION

Après un stage de quelques mois à notre Siège à Paris, il lui sera confié la responsabilité de notre antenne informatique à Bordeaux (atelier 370/145, saisie, planning, préparation...), encadrement de 20 personnes.

Ce poste requiert une bonne expérience de ce matériel.
L'expérience et le sens de l'encadrement.
Bac minimum — 28 ans au moins.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à No 6.465 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CHAMBRE DE COMMERCE
Ville de la
Grande Périphérie Parisienne
(150Km Paris)
crée la fonction de

RESPONSABLE du DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

qui sera chargé en particulier :
— de créer et de gérer des zones industrielles
— de rechercher de nouvelles implantations industrielles
— de contribuer au développement des Entreprises existantes.
— de réaliser des études collectives et diffuser des informations ...

Ce poste conviendrait à :
— Cadre de formation supérieure économique ou commerciale, 35 ans minimum, ayant déjà travaillé avec succès à l'expansion d'établissements semi publics ou privés.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf 621

CEFAGI 89 avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

INGÉNIEUR DES VENTES
100.000 +

Les caractéristiques de nos métiers à tisser sans navette, leur qualité et notre dynamisme commercial permettent à notre société, filiale d'un très important groupe Suisse, d'occuper sur le marché mondial une des premières places.

D'un niveau ingénieur textile ou équivalent, ayant le sens de la négociation, il se verra confier en priorité le développement de notre implantation sur l'Amérique Latine.

Il devra suivre et développer nos ventes, élaborer les projets techniques et commerciaux sur ces marchés qui connaissent actuellement une forte progression. Ses déplacements seront de 4 à 5 mois par an et d'une durée moyenne de 3 semaines.

La pratique courante de l'espagnol est indispensable, la connaissance d'une 2ème langue (anglais, portugais) serait appréciée.
Résidence région lyonnaise.

FRANCE MARKETING — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire actuel, photo (retournée) s/réf 3003 21, place Tolozan 69001 LYON

APPRÉCIATION PROFESSIONNELLE REMISE AUX CANDIDATS

IMPORTANT ORGANISME
SECTEUR TERTIAIRE
cherche

CADRE RELATIONS EXTÉRIEURES

25 ans minimum
FORMATION SUPÉRIEURE
Contacts et déplacements
région METZ
Bonne rémunération.

Ecrire lettre manuscrite avec curriculum vitae et photo à n° 6.251, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

IMPORTANT ORGANISME
SECTEUR TERTIAIRE
cherche

CADRE RELATIONS EXTÉRIEURES

30 ans minimum
FORMATION SUPÉRIEURE
Contacts et déplacements
MARSEILLE et Région
Rémunération importante.

Ecrire lettre manus. avec C.V. et photo à n° 6.249, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Pour promouvoir nos réactifs auprès des Hôpitaux et des Laboratoires d'Analyses Médicales dans la région OUEST

IMPORTANTE SOCIETE
de PRODUITS BIOMEDICAUX
recherche

2 DÉLÉGUÉS SCIENTIFIQUES

de formation Biologie (Maîtrise, I.U.T., B.T.S., etc.)

Résidence RENNES et NANTES

Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° 49.942 à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

Le Directeur de Production d'un constructeur mécanicien, leader de sa branche, cherche

le directeur de l'unité de production

située dans une petite commune de la région Rhône-Alpes.

Il dirige : les fabrications, les méthodes, l'O.L., les achats et l'industrialisation, soit 400 collaborateurs. Il est également directeur d'établissement.

Ingénieur mécanicien de formation, il a 40 ans minimum, une expérience de plusieurs années à une fonction identique dans la mécanique générale et la mécano-soudure. La connaissance de l'électricité est appréciée.

Ecrire à Mme G. DILL ss réf. 401 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

USINE
(moins de 200 personnes)
Région ALSACE
recherche

HOMME environ 30 ans

niveau B.T.S.
connaissances COMPTABILITE ANALYTIQUE souhaitées.

Capable assurer la programmation et le suivi de l'ACTIVITE INDUSTRIELLE

Expérience pratique nécessaire.

Envoyer C.V. et prétentions sous numéro 49.927, à HAVAS Contact, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS

---

responsable de production/fabrication grandes séries

Société multinationale région Rhône-Alpes recherche le responsable de production/fabrication de son usine (900 personnes).

Dépendant directement du Directeur de l'usine, le candidat aura la responsabilité totale de la production :
- organisation et suivi de la production :
  - délais, qualité, quantité
  - optimisation du prix de revient
  - contrôles des achats matières premières, programmation des produits finis
- animation de l'encadrement et du personnel de fabrication.

Le candidat retenu aura nécessairement + de 35 ans, une formation d'ingénieur (Centrale, A.M., I.C.A.M. ....) et une solide expérience acquise dans l'industrie. Il serait souhaitable qu'il ait exercé des fonctions d'organisation.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Pour postuler, envoyez lettre manuscrite, C.V., photo en indiquant rémunération actuelle sous référence 6244 à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui tr.
Discrétion totale assurée.

CONSEIL D'ORGANISME FINANCIER
offre à TOULOUSE
un poste de

CHARGÉ D'ÉTUDES MARKETING

à un candidat (e) de formation supérieure en psycho ou psycho-socio, ayant 2 ans minimum d'expérience dans les domaines des études quantitatives et qualitatives.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à n° T 99.188 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
recherche

Pour son Dép. INSTRUMENTATION MEDICALE
région MARSEILLE

INGÉNIEUR DE VENTES

Formation supérieure
SPECIALISATION BIOCHIMIE

Il sera chargé de vendre des analyseurs biochimiques auprès des hôpitaux et des laboratoires (A.P., privés et recherche).

Une expérience en ce domaine ou dans les instruments de mesure est souhaitée ainsi que des connaissances en anglais.

Ce poste exige des qualités de contacts et l'habitude des déplacements.

Si vous répondez à ces critères, écrivez à : C.A.P.I.C., 13, rue Volney, 75002 PARIS, ss n° 77.041, en envoyant curriculum vitae, référ. et prétentions.

G.I.S.
GESTION INFORMATIQUE SYSTEME

recherche pour un de ses clients province, moins de 2 h de Paris par autoroute, équipé d'un grand système avec terminaux :

DIRECTEUR

ORGANISATION et INFORMATIQUE
- 35 ans minimum
- diplômé enseignement supérieur
- bonne expérience d'organisation administrative.

Envoyer C.V. détaillé et photo à : G.I.S., 48, rue du Ranelagh - 75016 Paris

---

Très importante société branche bâtim. (spécial. en étanchéité) recherche pour POITIERS

JEUNE CHEF D'AGENCE

Mission : gestion commerciale et technique de l'agence, contacts avec clients, architectes, organisat. et contrôle des chantiers.
Formation : T.P. ou bâtiment (niveau B.T.S.).
Une expérience de trois à cinq ans de commandement et de la techniq. du bâtiment nécess.
Poste stable et d'avenir.

Adresser C.V. détaillé à
SELETEC
Conseil en Recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX,
sous référence 663.

Usine moderne Bas-Rhin produits non alimentaires grand public recherche

JNE CHEF DES VENTES

R.F.A. et Suisse,
E.S.C., I.E.C.S. ou similaire.

3 à 5 ans expérience de vente et d'organisation commerciale.
MISSION : développement des ventes R.F.A. - SUISSE, animation et contrôle d'une équipe de représentants. Contacts de vente personnels à niveau élevé.
Déplacement 50 % du temps.
Poste d'avenir stable.
Logement facilité, région touristique Sud Bas-Rhin.

Adresser C.V. détaillé à
SELETEC
Conseil en Recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX,
sous référence 731.

SALOMON
leader mondial
fixations de ski
74 - ANNECY
recherche

JEUNE INGÉNIEUR

possédant 1 à 2 ans d'expérience ou à la rigueur débutant.
Formation de base mécanique (I.N.S.A., A.M. ou équivalent).
Bonnes connaissances en électronique nécessaires.
Le candidat, sous la conduite directe de l'ingénieur chef de fabrication, sera chargé des études, essais, mesures, destinés à faire progresser la technologie de nos moyens de fabricat.
Un esprit curieux et le goût pour les manipulations seront des qualités appréciées.
Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous n° 541, à I.F.P.A., 36, av. du Maréchal-Randon, 38000 GRENOBLE.
Discrétion absolue. Rép. assur. si envelop. avec adresse jointe.

IMPORTANTE SOCIETE DE
PRODUITS DE BEAUTE
recherche pour son unité d'ORLEANS - LA SOURCE

TECHNICIEN-CHIMISTE

POUR LABORATOIRE COSMETOLOGIQUE

- Ecole ou Université.
- 3 ou 5 années d'expérience.
- Poste à pourvoir d'urgence.

Adresser curriculum vitae à :
M. REQUENA
7, rue de Chateaubriand
45100 ORLEANS.

Import. complexe administratif région Loiret recherche
EMPLOYE QUALIFIE
baccalauréat, bonne formation assurances pour poste de responsabilité prévoyance, connaissant parfaitement bien régime maladie sécurité sociale.

Adresser C.V., photo et prét. sous n° 1 581, Péavit-Pté 100, rue de Richelieu 75002 Paris qui transmettra.

Maison de la Culture de Grenoble recrute DIRECTEUR à partir du 1er septembre 1977
Ecrire au Président (B.P. 507, 38020 Grenoble Cedex), avant le 1er mai 1977.
Joindre curriculum vitae détaillé
— Rapport succinct des actions ou expériences antérieures.
— Motivations de la candidature.

GRENOBLE
IMPORTANT GROUPE SIDERURGIQUE
crée le poste

ADJOINT AU DIRECTEUR des RELATIONS SOCIALES

Il sera chargé au départ d'enquêtes, d'études et d'assistances ponctuelles au siège et au sein des unités de production.

Situation intéressante et évolutive pour jeune cadre de formation supérieure, ayant acquis une expérience concrète de 2 à 3 ans des questions de personnel, de préférence en usine.

Adresser lettre, C.V. et rémunération actuelle sous référence 664 M à notre Conseil

centor DEPARTEMENT EMPLOI
13, bis rue Henri Monnier - 75009 PARIS

CHEF SERVICE EXPORTATION
RÉGION LYONNAISE

Nous sommes un important Groupe Textile européen. Notre activité à l'exportation représente 40 % de notre chiffre d'affaires
Leader sur notre marché

Nous recherchons un candidat pour diriger et animer notre équipe export - Transactions et contrats situés à un haut niveau - Définition des programmes - Parfaitement trilingue : français, allemand, anglais - Goûts des contacts et sens de la négociation tous pays.

Envoyer C.V. et prétentions à n° 594.942 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra

---

offres d'emploi

INGENIERIE INTERNATIONALE
DE TRAITEMENT DES EAUX
A VOCATION ECOLOGIQUE

l'INGENIEUR d'AFFAIRES

que nous recherchons, de formation électrotechnique ou électromécanique, a acquis grâce à quelques années d'expérience, la maturité et l'ouverture d'esprit suffisantes pour assumer au mieux une fonction où compétences professionnelles et qualités humaines sont étroitement liées.

Il est l'interlocuteur privilégié de ses clients avec lesquels il sait créer le climat de confiance lui permettant d'analyser leurs besoins et de mettre sur pied un projet d'étude soumis à discussion jusqu'à conclusion du marché. Il supervise ensuite l'exécution des travaux.

Son secteur d'activités s'étendant à plusieurs pays, il devra prévoir de fréquents déplacements de courte durée et parler parfaitement anglais.

Merci d'adresser vos candidatures (lettre manuscrite, c.v. détaillé et photo récente) à TRAILIGAZ - Compagnie Générale de l'Ozone - 29/31, boulevard de la Muette 95140 GARGES-LES-GONESSE.

HAVAS CONTACT

Burroughs

recherche pour son
CENTRE DE DÉVELOPPEMENT
DE LOGICIEL D'APPLICATION

UN SPÉCIALISTE en informatique comptable

Chargé, en particulier, de la fonction AUDIT appliquée aux produits programmes développés dans le centre, les candidats devront :
— avoir une formation comptable solide : BTS, DECS ou équivalent ;
— avoir des notions d'informatique appliquée à la gestion comptable
et posséder :
— 2 à 3 ans minimum d'expérience comptable acquise au sein d'un cabinet d'expertise comptable ou d'un organisme ayant des activités similaires.

Des activités para-informatiques telles que suivi du traitement informatisé de chaînes de : comptabilité clients, fournisseurs, ordonnancements, gestion de stocks seraient appréciées.

Une bonne connaissance de l'anglais parlé, lu et écrit indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions à Monsieur ISOLA, BURROUGHS C.D.S.A.
8, rue Pierre-de-Coubertin, 95300 PONTOISE.

SOCIETE D'ETUDES DE MARCHE
recherche

CHARGÉ (ÉE) D'ÉTUDES

ayant au minimum 2 ans d'expérience
Il (elle) devra être habitué (ée) aux techniques quantitatives ; une formation universitaire en Sciences humaines serait appréciée.
Il (elle) aura à intervenir dans des secteurs d'activité très divers.
La connaissance de l'Anglais est souhaitable.

Ecrire n° T 099.592 M. à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

Le Monde
INFORMATION-EMPLOI

Afin d'aider nos lecteurs dans la recherche d'un emploi, nous publierons à cet emplacement chaque lundi et mardi des informations pratiques. Elles devront être, bien entendu, adaptées par chacun à sa situation particulière.

LETTRE DE CANDIDATURE N° 2

S'il y a plusieurs postes à pourvoir, précisez celui qui vous intéresse et mettez en valeur les aspects de votre formation et/ou de votre expérience qui sont en rapport avec l'emploi proposé ou avec le style de l'entreprise que vous percevez dans l'annonce.

Il est préférable de se limiter à des informations factuelles. Exprimez à votre correspondant votre intérêt pour le poste à pourvoir sans pour autant entrer dans des considérations trop personnelles, moralisantes, ou faire des déclarations d'intention.

Dans la mesure où l'employeur le demande dans l'annonce, vous l'informerez sur certains éléments de votre candidature tels que : rémunération brute actuelle et/ou fourchette de salaire désirée, date de disponibilité, lieu de travail, mobilité géographique, etc.

Ces conditions seront ensuite négociées au cours de l'entretien avec le responsable de recrutement. Il est souhaitable que les raisons de vos départs des postes successivement occupés soient exposées lors de cette rencontre.

Il est préférable d'envoyer la lettre de candidature et de ne pas téléphoner auparavant : même pour un responsable de recrutement scrupuleux il est difficile de répondre à un grand nombre d'appels téléphoniques surtout s'il a plusieurs postes à pourvoir. Pour les mêmes raisons il est souhaitable également de ne pas se présenter.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



LEADER EUROPÉEN DE L'OFFSHORE PÉTROLIER.
C.A. 1976
1,5 milliard F.F.
Fort taux de croissance
recherche

ADJOINT DU CHEF COMPTABLE

Vous possédez le niveau D.E.C.S., B.P. ou Sup. de Co.
Vous avez acquis une première expérience d'environ 5 ans, de préférence dans une société de travaux publics, dans les domaines suivants :
- *comptabilité générale et analytique*
- contrôle et consolidation de comptabilités
- établissement de bilans et situations
- gestion informatique

Vous exercerez des responsabilités directes de commandement.
Vous effectuerez de brèves missions dans nos établissements et filiales à l'étranger.
Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitable.
Adressez C.V., photo et prétentions s/réf. 5285 à P. LICHAU S.A., 10 rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

Vous êtes confiant en votre efficacité personnelle et vous cherchez à progresser
Importante Société de travail temporaire recherche
POUR REGION PARISIENNE

RESPONSABLE D'AGENCE

Age minimum 30 ans.

NOUS DEMANDONS :
— une *formation* au niveau B.T.S. ;
— une solide connaissance du milieu industriel de la région ;
— le goût des contacts humains à tous les niveaux ;
— une expérience de plusieurs années acquises en bureau d'études ou au niveau d'un ensemble de production.

LA RESPONSABILITE S'APPLIQUE :
— au suivi, au développement et à la prospection de la clientèle utilisatrice ;
— à la sélection, au recrutement et à la gestion du *personnel* temporaire.

NOUS PROPOSONS :
— un statut cadre ;
— une rémunération de base motivante et très évolutrice.

Adr. C.V. dét., ph. et prét. à Mme Vignol, service C - 56, rue de la Fontaine-au-Roi, PARIS (11e), qui transmettra.

INSTRUMENTS S.A
JOBIN YVON

POUR APPLICATION SUR MINI-ORDINATEURS INDUSTRIELS
recherchons

PROGRAMMEUR ANALYSTE FORTRAN IV

Connaissances ASSEMBLEUR P.D.P. 11 souhaitées
DEPLACEMENTS POSSIBLES FRANCE et ETRANGER
NIVEAU 5-2 et 5-3 ou INGENIEUR DEBUTANT

Envoyer curriculum vitae détaillé, lettre manuscrite et prétentions à :
JOBIN-YVON
16-18, rue du Canal, 91160 LONGJUMEAU

Société Internationale d'Investissements et de
PROMOTION IMMOBILIÈRE
(Centres Commerciaux, Bureaux, Locaux Industr.)
recherche pour Paris

DIRECTEUR COMMERCIAL

Il sera chargé, sous l'autorité du P.D.G., du développement de la filiale française par la recherche de nouveaux débouchés.

Ce poste nécessite des compétences affirmées dans la promotion immobilière et une large expérience du marché financier international.

La réussite peut assurer rapidement le poste de

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Langue anglaise appréciée.

Envoyer C.V. + photo + prétent. no T 099.542 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

Importante Société d'
études de marchés
BANLIEUE OUEST
recherche

CHARGÉ(E)S de CLIENTELE

débutant(e)s ou ayant quelques *années d'expérience* dans le marketing, diplômé(e)s de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, ENSAE, IEP, SC. ECO...)

Adresser CV détaillé avec photo à **SECODIP**
DIRECTION DU PERSONNEL
2, rue F. Pédron — 78241 CHAMBOURCY

---

etap

LIMAGRAIN
CLERMONT-FERRAND
RECHERCHE POUR SON SERVICE ANALYSE - PRÉVISION

CADRE FINANCIER

Ce poste conviendrait à candidat formation école supérieure de commerce et disposant d'environ 2 ans d'expérience au sein d'une direction financière ou d'un service contrôle de gestion.

LE TITULAIRE DU POSTE AURA LA RESPONSABILITÉ D'ÉTUDES DIVERSIFIÉES :
- élaboration des prix de revient ;
- *prévisions budgétaires, suivi* des budgets et des prix de revient avec les responsables ;
- études de rentabilité.

RÉELLES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE CARRIÈRE DANS LE CADRE DU GROUPE.

Ecrire sous référence HS 458 CM.

PUISSANT GROUPE PRODUITS ALIMENTAIRES TRAVAILLANT A L'ÉCHELLE INTERNATIONALE - LEADER DANS SA BRANCHE - *PARIS*
RECHERCHE DANS LE CADRE DE SA DIRECTION *MARKETING NIVEAU GROUPE*

RESPONSABLE MARKETING FRANCE

Ce poste peut convenir à diplômé grande école ou formation supérieure équivalente. 30 ans mini, disposant d'une expérience vente produits de grande diffusion et d'une solide expérience marketing acquise dans grande firme.

IL S'AGIT D'UN POSTE ÉVOLUTIF IMPLIQUANT POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT

pour candidat dynamique ouvert aux techniques modernes de marketing désireux s'intégrer à firme de premier plan.
Le traitement ne sera pas inférieur à
120.000 F

Ecrire sous référence CN 454 AM.

RESPONSABLE DE FORMATION PARIS

IL S'AGIT D'UN POSTE AU SEIN D'UNE ENTREPRISE INDUSTRIELLE EN FORTE EXPANSION ET DONT LA FORMATION EST UN DES ÉLÉMENTS ESSENTIELS DE SON *DÉVELOPPEMENT SOCIAL*

LES FONCTIONS :
- assurer un rôle de conseil et de réalisations auprès des différentes directions,
- analyser les besoins,
- organiser et animer des sessions,
- contacts avec les organismes extérieurs.

LE PROFIL :
- *enseignement supérieur,*
- expérience formation de 3 à 6 ans environ, acquise en milieu industriel ou cabinet spécialisé.

Ecrire sous référence AL 452 AM.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE CONNUE ET EN EXPANSION - CA 150 MILLIONS DE FRANCS - PARIS
recherche
POUR SECONDER DIRECTEUR FINANCIER

ASSISTANT GESTION ET ORGANISATION

DONT LA FONCTION IMPLIQUERAIT :
- un rôle d'organisation administrative auprès de nombreux départements : analyse du fonctionnement des moyens de gestion, mise en place de nouvelles *procédures, contrôle ;*
- la responsabilité du contrôle budgétaire : établissement des budgets, contrôle des écarts, *CA.*

CE POSTE CONVIENDRAIT
à *HEC - ESSEC - ESCP* ou équivalent, ayant acquis environ 3 à 5 ans d'expérience au sein d'une direction financière et si possible dans branche distribution.

SITUATION INTÉRESSANTE *ET* ÉVOLUTIVE POUR *CANDIDAT DYNAMIQUE*

Ecrire sous référence CR 457 CM.

TRÈS IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE FRANÇAIS RECHERCHE POUR SON AGENCE DE LYON

INGÉNIEUR DE VENTES

POSTE IMPLIQUANT INITIATIVE ET DYNAMISME *POUR*

candidat, formation ingénieur chimiste, ayant 3 à 5 ans d'expérience dans la vente de produits chimiques (chimie organique), capable de développer la commercialisation d'une gamme de produits auprès d'une clientèle industrielle.
Connaissance de l'anglais nécessaire.

POSSIBILITÉ D'AVENIR AU SEIN DU GROUPE

Ecrire sous référence BM 453 CM.

TRÈS *IMPORTANTE* SOCIÉTÉ INDUSTRIE ALIMENTAIRE SITUÉE A CRÉTEIL
RECHERCHE POUR SON SERVICE TECHNIQUE

INGÉNIEUR

1 A 2 ANS D'EXPÉRIENCE

INGÉNIERIE BUREAU D'ÉTUDES

Il lui sera confié la responsabilité du développement technique des équipements actuels et futurs : projets, budgets, négociations de marchés, réalisation et mise en route, en liaison avec bureaux d'études spécialisés et fournisseurs.

Ce poste devrait convenir à un ingénieur :
- diplômé d'une grande école AM - ICAM - *IDN - ENSI ou équivalent ;*
- désireux après une première expérience professionnelle d'élargir le champ de ses responsabilités et dans le cadre d'une activité à dominante technique de s'intéresser aussi aux aspects économiques et *humains* de l'entreprise ;
- ayant le goût des contacts et de la négociation ;
- intéressé par une entreprise ayant — du fait de son développement — d'importantes réalisations en projet.

Ecrire sous référence HX 449 AM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

etap

---

une société
D'ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE
Leader dans son domaine, recherche pour le département **Études avancées et nouvelles** d'une de ses directions techniques (50 ingénieurs) située en région parisienne.

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES

âgé de 30 ans *minimum.*

Le candidat, diplômé CENTRALE ou ENSI, aura déjà une expérience de bureau *d'études dans le domaine de la mécanique,* de l'hydraulique et/ou des asservissements.
- Une formation complémentaire à nos techniques et méthodes lui sera donné au sein de notre Direction Technique.
- La rémunération de départ sera rendue attrayante pour un dandidat faisant *preuve d'imagination, de créativité et* fortement motivé par le désir d'aboutir.
- Sa réussite au plan personnel lui ouvrira des possibilités d'évolution en fonction de ses performances.

Envoyer C.V. et photo, références et prétentions sous réf. 5289 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

Cabinet de Publicité et Promotion des Ventes
recherche

UN ASSISTANT

pour Chef de Groupe
(libre immédiatement)

Il doit avoir une expérience agence d'au moins 2 ans.

Il aura pour mission :
— de préparer les éléments nécessaires à l'établissement des plans d'action,
— de *suivre les clients.*
Un candidat valable pourra rapidement évoluer vers une responsabilité de clientèle.

Adresser C.V. + photo + prétentions, no 594.900, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE
D'ASSURANCE
recrute un

INGENIEUR EN ORGANISATION

ayant plusieurs années d'expérience en organisation et en informatique de gestion.

Ce cadre âgé de 30 ans minimum et de formation supérieure, prendra part en premier lieu à la refonte de la paye.

Il aura ensuite pour mission de participer à la mise en place du système de contrôle de gestion, du groupe qui dispose de puissants moyens *informatiques.*

Nous souhaitons une bonne connaissance de la comptabilité générale et analytique, acquise si possible dans une société du secteur tertiaire.

Des références dans le domaine des assurances, seraient très appréciées.

Adr. C.V., photo et prétentions ou téléphoner pour premier contact à :

organatic

Conseil en recrutement
126, boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris
Tél. : 336.41.22

SOCIETE LEADER DANS LOCATION DE VEHICULES INDUSTRIELS
recherche
dans le cadre de son expansion

DIRECTEURS DE SUCCURSALE ET CHEFS DE CENTRE

Assumant les FONCTIONS DE DIRECTION ET D'ANIMATION (COMMERCIALES, TECHNIQUES ET GESTION).
5 à 40 *personnes*

L'expérience des candidats est réelle, leur capacité *d'autonomie* poussée.

Adresser C.V. manuscrit + photo sous référence LO 72 (préciser région possible d'affectation) à FRAIKIN S.A.,
191, avenue Charles-de-Gaulle - 92200 NEUILLY.

GROUPE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL
basé à Paris
recherche
pour son Département Recherche et Développement :

Un Assistant du Directeur du Département Biologie

Le *titulaire de ce poste exercera* des fonctions variées de gestion de la recherche dans ce département de plus de 150 personnes :

— planning et ordonnancement
— *collecte des résultats*
— préparation des dossiers
— analyse des coûts
— préparation des budgets
— implantation des groupes de recherche.

Les candidats devront avoir une expérience de la **recherche biologique** dans l'industrie pharmaceutique et être intéressés par l'administration et la gestion.

Rémunération intéressante.

Env. C.V. sous no 8.743 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens 75427 Paris-9e, qui transm.

LA DIRECTION FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE d'une société de taille moyenne - Leader dans son secteur d'activité -
recherche
pour assister le
DIRECTEUR FINANCIER

un contrôleur de gestion

Il participera :
- aux études financières et économiques,
- à l'élaboration et supervision de la planification, à court et moyen terme.

Ce poste *implique* une bonne formation supérieure, une expérience de plusieurs années acquise dans une fonction similaire.
Niveau de rémunération personnalisé en fonction de l'expérience et de la compétence.
Lieu de travail proche banlieue Sud-Est.

Les candidats intéressés et répondant à ce *profil voudront bien adresser leur cv, sous* réf. 12061, HAVAS CONTACT, 156, Bd Haussmann, 75008 PARIS qui transmettra.

NOUS SOMMES UNE GRANDE ENTREPRISE FRANÇAISE. NOTRE DOMAINE, L'AÉRONAUTIQUE.
Nous cherchons pour notre usine en proche banlieue parisienne

un ingénieur

pour le **SERVICE LOGISTIQUE** qui chez nous met à la disposition des différents services et *ateliers l'ensemble* des moyens *opérationnels* (hors machines) dont ils ont besoin. Ce qui concerne :
— les bâtiments : construction, transformation, aménagement ;
— l'installation : implantation, chauffage, ventilation, énergie, fluides ;
— les communications : téléphone, télécopieurs, pneumatisme ;
— *les manutentions.*
Si vous êtes ingénieur AM de 35 ans minimum, à l'aise dans ces techniques, écrivez à G. BARDOU ss réf. 3174 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

Groupe Industriel Français de Biens d'Equipement
recherche pour son
CENTRE DE RECHERCHES
(Région Parisienne)

LE RESPONSABLE

D'UNE ACTIVITE DE RECHERCHE ET D'ETUDES DANS LE DOMAINE DE L'ELECTRONIQUE ET DE L'OPTIQUE

Rattaché à la Direction Générale, *homme* de contacts, il devra animer une équipe de 70 Ingénieurs et Techniciens dont il définira les orientations techniques en concertation avec les Secteurs industriels du Groupe *concernés et* dans le cadre de la Politique définie par la Direction Générale du Centre.

Le candidat *retenu* sera Ingénieur de Grande Ecole, aura une dizaine d'années d'expérience professionnelle et possèdera de solides connaissances dans le domaine des Télécommunications et si possible dans celui de l'Informatique.

La rémunération de départ sera fonction de l'expérience professionnelle.

Envoyer C.V. manuscrit et photo récente à *No 6505,* CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra. Discrétion assurée.

offres d'emploi

Notre Directeur Administratif et Financier recherche son

chef de comptabilité

- DECS complet
- 5 ans d'expérience minimum dans un emploi disposant d'un service informatique.
- 30 ans minimum, disponible rapidement.
- goût des responsabilités, sens de l'organisation

jeune comptable 2eme échelon

- 28 ans minimum
- D.E.C.S. ou équivalent
- spécialisé dans la comptabilité générale et statistiques
- disponible très rapidement.

Toutes les candidatures seront analysées avec discrétion.
Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo récente à
BECOB FRANCE
38, rue Brunel
75017 Paris

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ASSURANCE de tout premier plan. Siège social à Paris effectif : 1.700 personnes, recherche son

directeur du personnel

Directement rattaché à la Direction Générale, il assumera de très importantes responsabilités et sera plus particulièrement chargé :
- *de l'élaboration et de l'application de la politique du personnel,*
- *de l'assistance auprès des responsables d'Unités de Gestion régionales dans leur fonction d'encadrement,*
- *des relations avec les partenaires sociaux.*

Ce poste conviendrait à un candidat de 40 ans environ, ayant acquis par formation et surtout par son expérience, une excellente connaissance de la législation sociale et des problèmes de relations humaines.

Les demandes d'informations et les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement sous la référence 329 A par

claude debray conseil.
78, rue Olivier de Serres 75739 Paris cedex 15

sextant/dpa

---

ingénieur commercial

Société de grande importance (région parisienne) leader dans sa branche et en progression constante recherche un

INGÉNIEUR COMMERCIAL

de 28 ans minimum, d'une école supérieure d'Electro-mécanique, ayant 2 ans d'expérience commerciale sur le terrain, anglais courant indispensable.

Pour vendre des circulateurs et pompes de chauffage en France et en Europe.

Déplacements fréquents de courte durée.

Envoyer C.V. sous référence 7713-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Importante société industrielle
banlieue sud-ouest Paris
recherche

INGÉNIEUR débutant

Formation E.N.S.A.M. ou équivalent

Il travaillera dans un **SERVICE MÉTHODES** chargé d'animer et de coordonner l'action de plusieurs unités de fabrication.

Possibilités d'affectation en province à terme.

Connaissances en gestion appréciées.

Adresser C.V. (avec photo) et prétentions n° 6461 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

---

IMPORTANTE SOCIETE PETROLIERE INDEPENDANTE recherche un

DIRECTEUR

de formation H. E. C. - CENTRALE ou niveau équivalent

35 ans minimum, ayant réussi à un poste de Direction - ayant le sens du commerce, et bon gestionnaire administratif et d'exploitation.

Il devra, sous l'autorité du Directeur Général, animer et coordonner des services centraux et Directions régionales.

L'activité de la société étant essentiellement :
- La distribution de Produits Pétroliers directement ou par un réseau de stations et Revendeurs.
- La vente de Produits chimiques à l'industrie.
- La gestion de dépôts.

Ecrire avec C. V. détaillé et prétent. à
MJC MICHEL JOUHANNAUD CONSEILS
40 Bis, Av. de Saxe - 75007 PARIS

---

offres d'emploi

Ingénieur Consultant



CEGOS TYMSHARE

Filiale commune du Crédit Lyonnais de Tymshare et de Cégos

leader dans son domaine, forte expansion européenne, time sharing vous propose un poste d'Ingénieur Consultant à Paris.

Vous participerez au développement des applications du time sharing chez les utilisateurs dans tous les secteurs économiques, en fournissant l'assistance technique et les conseils nécessaires au niveau de la conception et de la réalisation.

Vous aborderez ainsi les techniques les plus avancées de l'informatique et du management : stimulations financières, contrôle de gestion, investissements, études de marketing... Nous disposons d'un réseau mondial comprenant à ce jour plus de 30 gros systèmes interconnectés de types IBM 370/158, PDP 10 et XDS 940.

Vous aurez la possibilité d'évoluer vers le commercial ou l'animation d'équipes technico-commerciales en France et à l'étranger.

Ce poste convient à un diplômé Grande Ecole, débutant ou non, ayant si possible une bonne expérience de langages de programmation.

Formation complémentaire de gestion appréciée.
- Le goût de l'action et des contacts humains est nécessaire ;
- La formation au time sharing sera assurée dans nos bureaux de la Colline de Saint-Cloud.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. sous référence M. 7.410, à CEGOS TYMSHARE (tél. : 602-70-12).
106, Bureaux de la Colline de Saint-Cloud - 92213 SAINT-CLOUD.

Technip Engineering
recherche pour son département Documentation

CADRE

responsable du service

PRODUCTION DOCUMENTS

35 ans minimum - Bilingue Anglais

Il aura pour mission de gérer et de coordonner la production des documents émis par la société dans le cadre d'appels d'offres internationaux.

Ce poste fait appel aux compétences techniques d'un responsable de production ainsi qu'à des qualités d'autorité alliées à un sens aigu des relations humaines.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h par Information Carrière SVP 11.11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

On peut aussi adresser son dossier. Réf. 108.

Information Carrière SVP.11.11
65, avenue de Wagram
75017 Paris

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES
PARIS 8e
recherche

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Il sera chargé, en collaboration avec les utilisateurs, de la définition, de la réalisation, de la mise en place d'un système paie et de facturation de très gros volume, destiné à être exploité sur IBM 370/138.

Il encadrera une équipe d'ANALYSTES.

CETTE FONCTION de haut niveau requiert un candidat âgé de 32 ans minimum, possédant une solide formation en Informatique (de préférence NIVEAU INGENIEUR) et une expérience d'au moins 5 ans en INFORMATIQUE GESTION.

Il devra obligatoirement connaître le PL/1 et avoir des notions de TELETRANSMISSION.

Une connaissance des problèmes de paie serait un avantage.

Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, s/réf. 6.561, à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

IMPORTANT LABORATOIRE
recherche

ANIMATEUR

pour son équipe Visiteurs Médicaux.

Nous lui demandons :
- d'être dynamique, enthousiaste,
- d'avoir un sens pédagogique développé,
- d'avoir excellent contact,
- d'être domicilié dans la région parisienne et d'envisager des déplacements fréquents.

Env. c.v. détaillé, photo réf. n°49806
Havas Contact 156 Bd Haussmann
49807 Paris qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Banlieue Nord

SOCIETE EN CREATION
(filiale d'un groupe Européen)
spécialisée en P.L.V. imprimerie-cartonnage
offre un poste de

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET DE GESTION

capable d'assurer LE CONTROLE DE GESTION la fonction PERSONNEL et de tenir au départ la COMPTABILITE (par décalque et analytique).

Ce cadre participera à la Direction Générale de l'Entreprise et dépendra directement du Président.

Situation d'avenir : possibilité participation éventuelle au capital.

Adresser C.V. détaillé, photo, rémunération annuelle actuelle et date disponibilité sous la référence 713 à :
JOUBLIN CONSEIL EN RECRUTEMENT
62, av. de Wagram, 75017 Paris.
Discrétion assurée.

Constructeur de Matériels Périphériques pour l'Informatique
proche banlieue Ouest

recherche pour son service études

INGÉNIEUR - MÉCANICIEN

Niveau A.M., Ecole de Besançon ou équivalent.

Plusieurs années d'expérience dans l'étude et le développement de matériels informatiques faisant appel à la petite mécanique de précision et à l'électrotechnique.

Il sera responsable d'une équipe de mécaniciens dans le cadre du service études.

Ecrire avec Curriculum vitae et prétentions
N° 38.199 PUBLICITE ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra

ENTREPRISE INDUSTRIELLE FRANÇAISE DE NOTORIÉTÉ NATIONALE.
Nous cherchons pour notre usine en région parisienne (5 000 collaborateurs)

le chef du personnel

Sous l'autorité du directeur de l'établissement, il prend en charge l'ensemble des relations sociales, l'administration et la gestion du personnel.
C'est un cadre de 35 ans minimum, de formation supérieure, ayant l'expérience de la fonction en milieu industriel.

Ecrire à G. BARDOU ss réf. 3169 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

L'UN DES PREMIERS GROUPES FRANCAIS D'

ASSURANCES

recherche pour ***Paris 9°***

ANALYSTES

pour s'intégrer à une équipe travaillant sur matériel IBM 370 DOS/VS, CICS/VS, DL1.

Ces postes conviendraient à des candidats :
- diplômés de l'enseignement supérieur 2e cycle ou grandes écoles;
- 2 à 3 ans d'expérience de l'analyse;
- pratique de la programmation COBOL;
- connaissance appréciée du CICS/VS - DL1 - bases de données et de comptabilité.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à No 6.464 Contesse Publicité 20 avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

---

offres d'emploi

GRANDE
BANQUE PRIVEE
ACTIVE EN MATIERE DE CRÉDITS EXPORTATION

rech. pour renforcer à nouveau la structure de son Département spécialisé en FORTE EXPANSION

NEGOCIATEUR CREDITS ACHETEUR

ASSISTANCE COMMERCIALE importante à l'EXPORTATEUR et NEGOCIATION proprement dite des clauses de l'OUVERTURE DE CREDIT.

SPECIALISTE
- DU CREDIT "ACHETEUR" (gestion et négociation)
- à défaut, du "Crédit Fournisseur", des cautions pour crédits doc., et des opérations de Banque à l'Etranger en général.
- ANGLAIS COURANT (indispensable)
- Grande disponibilité.

SC garantit une discrétion absolue

Lettre manuscr., CV détaillé, rémunération et photo ss réf. 3551 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS



AGENCE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PERMANENTE

ORGANISME D'INTERVENTION, DE RECHERCHE ET DE VALORISATION

recherche pour ses secteurs :
— Réseaux éducatifs et entreprises
— Promotion sociale et unités capitalisables
— Collectivités territoriales
— Conseils aux entreprises et administrations.

CONSEILLERS (ÈRES) EN FORMATION ASSISTANTS (ES) ou CHARGÉS (ÉES) DE MISSION

FORMATION SUPERIEURE OU EQUIVALENTE
Expérience confirmée à des postes de responsabilité dans des entreprises publiques ou privées et en formation des adultes.

Lieu de travail : Montrouge.
Déplacements sur l'ensemble du territoire.
Travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Adresser candidature : Département relations sociales, 21-23, rue de la Vanne 92126 Montrouge.

LEADER ALIMENTAIRE FRANCAIS
C.A. 800 Mf/an
recherche pour son Siège Social
Banlieue Sud PARIS :

1°) un chef de produits

CONFIRME

Responsable d'une gamme de produits.
Agira sur l'ensemble des éléments du marketing.
Formation commerciale supérieure indispensable.
4 à 5 ans d'expérience gestion de produits de grande consommation dans entreprise réputée pour son marketing opérationnel.

2°) un assistant chef de produits

Rattaché au chef de produits qu'il assiste dans l'ensemble de sa fonction.
Formation commerciale supérieure indispensable.
Minimum expérience souhaitable :
commercial, marketing, publicité...

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions à No 6.501 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
Important Groupe Privé
RECHERCHE D'URGENCE

2 INSPECTEURS SINISTRES CONFIRMES
(sinistres accidents et notamment corporels)
dont un pour la région Nord - Pas-de-Calais

2 CANDIDATS A L'INSPECTION SINISTRES
NIVEAU MINIMUM : LICENCE EN DROIT

Ecrire n° 8.745 « Le Monde » Publicité
5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e

Filiale Française d'un Groupe International caoutchoutier recherche

commercial export

Dépendant de la Direction Générale, il sera entièrement responsable du développement commercial de tous les produits sur l'Afrique du Nord, assisté aux Plans Marketing et Techniques par la filiale ou le Groupe.

Ce poste devrait normalement évoluer vers une Direction Afrique.

commercial france

pour assister le responsable de la division bandes transporteuses et vendre auprès d'une clientèle de revendeurs répartis dans toute la France.

Ces 2 postes basés à Paris conviendraient à des jeunes ESSEC ou SUP DE CO (ou équivalent) d'environ 30 ans, intéressés par la technicité des produits et acceptant de se déplacer à 75 % de leur temps. Un anglais courant est indispensable.

Les rémunérations sont ouvertes et seront négociées en fonction des compétences et de l'expérience.

Pour information sur les postes, écrire avec C.V. et prétentions sous référence 35.82-M (préciser le poste) à

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. V. Hugo - 75116 Paris

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

GRANDE
BANQUE PRIVEE
ACTIVE EN MATIÈRE DE
CRÉDITS EXPORTATION

rech. pour renforcer à nouveau la structure de son Département spécialisé en FORTE EXPANSION

NEGOCIATEUR
CREDITS
ACHETEUR

ASSISTANCE COMMERCIALE importante à l'EXPORTATEUR et NEGOCIATION proprement dite des clauses de l'OUVERTURE DE CREDIT.

SPECIALISTE
- DU CREDIT "ACHETEUR" (gestion et négociation)
- à défaut, du "Crédit Fournisseur", des cautions pour crédits doc., et des opérations de Banque à l'Étranger en général.
- ANGLAIS COURANT (indispensable)
- Grande disponibilité.

SC garantit une discrétion absolue

Lettre manuscr., CV détaillé, rémunération et photo s/réf. 3551 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN

ADEP
AGENCE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PERMANENTE

ORGANISME D'INTERVENTION, DE RECHERCHE ET DE VALORISATION

recherche pour ses secteurs :
- Réseaux éducatifs et entreprises
- Promotion sociale et unités capitalisables
- Collectivités territoriales
- Conseils aux entreprises et administrations

CONSEILLERS (ÈRES) EN FORMATION
ASSISTANTS (ES)
OU CHARGÉS (ÉES) DE MISSION

LEADER ALIMENTAIRE FRANÇAIS

1) un chef de produits
CONFIRMÉ

2) un assistant chef de produits

commercial export

commercial france

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Dans le cadre de l'expansion de la société

COFIROUTE

la société des autoroutes
PARIS - POITIERS
PARIS - LE MANS

recherche

UN CADRE CONFIRME

pour seconder le chef du service foncier.
Une expérience de quelques années acquise dans un service de l'administration ou un bureau foncier serait appréciée.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur C.V. détaillé avec indication de rémunération actuelle et prétentions au Service Recrutement

COFIROUTE
77, avenue Raymond Poincaré
75116 Paris

L'OCEANE — L'AQUITAINE

Importante Société fabriquant et distribuant des produits de gde consommation, propose un poste de

RESPONSABLE DE LA DISTRIBUTION

Après une période de formation, vous serez responsable d'une succursale de la région parisienne employant une centaine de personnes.

Vous aurez la charge du stockage, de la distribution physique des produits ainsi que de la gestion administrative de la succursale.

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez déjà travaillé avec l'aide de l'informatique.

Vous devrez apporter la preuve de votre réussite dans le commandement et l'animation d'un établissement similaire.

Une expérience de la vente serait un atout supplémentaire.

Merci d'envoyer C.V., photo et prétentions sous n° 594.897 à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

---

directeur technique
ENTRETIEN D'ENSEMBLES IMMOBILIERS

Nous sommes une **Société de maintenance technique et de prestations de service pour la gestion immobilière,** filiale d'un groupe important.

Vous êtes un ingénieur, 40 ans minimum, susceptible de maîtriser les problèmes techniques de l'exploitation d'ensembles immobiliers, et d'animer les différentes *équipes de techniciens et d'auxiliaires* qui interviennent dans cette exploitation.

Vous serez l'interlocuteur des responsables de la gestion du patrimoine immobilier de notre groupe. Vous définirez avec eux les programmes d'entretien dont vous coordonnerez l'ensemble de la réalisation. Vous prendrez progressivement en charge la responsabilité de la gestion courante d'une société de 80 personnes.

Le poste est basé à Paris. La rémunération annuelle ne sera pas inférieure à 120 000 F.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous référence 60.38-M - à *I.C.A. qui transmettra.*

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

IMPORTANTE SOCIETE FABRIQUANT ET DISTRIBUANT DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION, PROPOSE :

un poste d'INGÉNIEUR MANUTENTION STOCKAGE DISTRIBUTION

Vous aurez à définir et à assurer la maintenance de systèmes et de matériels de manutention, de stockage et de distribution à mettre en œuvre dans les centres de distribution de notre Société.

Parallèlement, vous apporterez une assistance aux Chefs de centre dans la mise en place des produits, dans la rotation et dans la gestion des stocks.

Ingénieur de formation, vous avez acquis de 3 à 4 ans d'expérience *dans une Société de manutention* ou de distribution de préférence sous froid. De bonnes connaissances en organisation seraient appréciées.

Merci d'envoyer C.V., photo et prétentions sous n° 594.898, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur 75002 - PARIS, qui transmettra

---

SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS INTERNATIONAUX
Spécialisée dans le secteur des produits agro-alimentaires et des denrées périssables
recherche

CHEF COMPTABLE

35 ans minimum

- Pour centraliser et traiter les données comptables des neuf agences de la Société.
- Assurer les relations avec les banques et les services des douanes.
- Suivre les opérations financières.
- Animer un service d'une *dizaine de personnes.*

Une très bonne formation de base est nécessaire (D.E.C.S.).
Une expérience de plusieurs années dans une Société de transit est souhaitée.
Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à n° 6.904.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

De Directeur général d'une *société commerciale* réalisant 30 millions de francs de C.A. dans un secteur en forte expansion recherche un

DIRECTEUR FINANCIER

C'est un cadre financier de 30 ans minimum, de formation *supérieure* (Supérieure de Commerce, HEC ou Licence Sciences économiques + DECS ou équivalent). Le candidat susceptible d'être retenu devra posséder une expérience approfondie du contrôle des stocks, de la gestion de la trésorerie et des comptes clients. Il saura imposer la *fonction contrôle.*

Une bonne pratique de la langue anglaise sera appréciée.

Le salaire ne sera pas inférieur à F 90.000 par an

Les offres devront être adress. à n° 8.719, le Monde-Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 9

Groupe leader dans l'industrie graphique

recherche

CADRE

30 ans environ

diplômé H.E.C., E.S.S.E.C., Sup. de Co., I.E.P. attaché au Directeur international du marketing. Il aura à assumer les liaisons avec l'ensemble des *filiales françaises et étrangères* du Groupe.

Son rôle sera celui d'un conseiller en marketing *y compris la promotion et le développement.*

La situation implique de nombreuses missions à l'étranger. Elle exige de la part du postulant une classe personnelle évidente, une très bonne mobilité d'adaptation psychologique et intellectuelle et la *connaissance de* l'anglais *et* de l'allemand.

Adresser C.V., prétentions, sous la référence 504, SERGE BAILLY CONSEIL 40, avenue Hoche. — 75008 PARIS.

Importante société chimique
recherche :

CADRE ADMINISTRATIF EXPORTATION

pour assurer la responsabilité de la Section

OPÉRATIONS PRODUITS

- Devant assurer le contrôle des bases Outre-*Mer, il devra y créer, alimenter et gérer* des dépôts de produits chimiques destinés à la :

RECHERCHE PÉTROLIÈRE

- Il a l'expérience des opérations liées au :

COMMERCE INTERNATIONAL
(transport, frêt, transit, crédits documentaires) ;

- connaissance de l'anglais indispensable et d'autres langues souhaitée ;
- lieu de travail banlieue SUD-OUEST de PARIS ;
- nombreux et brefs déplacements à l'étranger.

Envoyer lettre manuscrite avec curriculum vitae détaillé en précisant la rémunération souhaitée sous le n° 7.041 à CONTESSE Publicité, 20, *avenue de l'Opéra Paris-1er,* qui transmettra.

ÉDITEUR

recherche

Jeune TECHNICIEN FABRICATION

- Pour suivi et contrôle de dossiers
- Contacts avec fournisseur

Adresser C.V. et photo à MICHEL PINTO
6, avenue de la Commune-de-Paris - 94.400 Vitry

Filiale d'un groupe multinational recherche pour son SIEGE PARISIEN

ADJOINT CHEF COMPTABLE

- *âge optimum 28 ans ;*
- *niveau D.E.C.S. ;*
- *disponible pour missions d'assistance ou de suppléance auprès des différentes agences de l'entreprise en Afrique Noire (3 à 4 interventions par an représentant un éloignement de 9 mois).*

Fonction intéressante avec bonnes perspectives d'évolution pour élément qualifié dynamique et possédant le sens de la formation.

Ecrire avec curriculum vitae à n° 9.426.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q.tr.

E. A. G.
Studios de Production
Video Couleur
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

spécialisé en video
Expérience de production souhaitée
E.A.G., - 18, rue Louis-Blanc - 92300 Levallois.
Tél. 270-27-20 - M. BOURGERET.

SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS AÉRIENS

recherche

P.P. I.F.R.

Adresser candidature manuscrite avec C.V. détaillé à CAMPBELL n° 922, B.P. 57, 75834 Paris-Cédex 17.

Important établissement public parisien recherche :

UN ANALYSTE DE GESTION
— Dans un premier temps, il sera chargé de la mise en place *de la comptabilité analytique* par activité.
— Dans un second temps, il sera chargé d'exploiter les résultats statistiques et financiers et de dégager notamment les prix de revient.
Envoyer C.V. et prétentions à M. HATTE, 10 bis, bd de la Bastille, 75012 PARIS.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT BANCAIRE

SPECIALISE DANS LE CREDIT IMMOBILIER

recherche

POUR SON SERVICE
CONTROLE ET GESTION DES CRÉDITS

UN COLLABORATEUR CLASSE IV OU V

Spécialisé dans la gestion comptable des crédits acquéreurs à moyen et long terme — consolidés ou non — ainsi que des crédits consortiaux qui en découlent.

Une bonne pratique de la comptabilité bancaire et des problèmes informatiques liés à ses opérations, combinée à une rapide faculté d'adaptation, est *indispensable.*

Adres. C.V. + photo à Archat, *34, bd Haussmann, 75009 Paris* (sous réf. L. 68), qui transmet.

FIRME FRANÇAISE TAILLE EUROPÉENNE
11 USINES 8.000 pers.
2 MILLIARDS DE F (+)

renforçant ses structures en vue *mise en route* « TEMPS REEL » rech. à PARIS *(proche banlieue Ouest)*

ANALYSTE-PROGRAMMEUR I.B.M. TEMPS RÉEL

PARTICIPERA A LA MISE EN PLACE *fin 77 - début 78* D'UN SYSTEME DE GESTION EN TEMPS REEL SUR IBM 135 puis 138

INDISPENSABLE
- Formation Institut de Programmation ou Universitaire.
- 1re EXPERIENCE Analyste-Programmation, bases de données et GESTION EN TEMPS REEL (sinon s'abstenir).
- Cobol et ASSEMBLEUR. POSTE EVOLUTIF.

Lettre manuscr., C.V. détaillé, salaire et photo s/réf. 3.559, à

SC sélection conseil

Recherchons pour TRAVAIL A DOMICILE
TRADUCTEURS TECHNIQUES EXPÉRIMENTÉS
TOUTES LANGUES
Ecr. *à n° 6.902, Contesse Publ.,* 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

STE EN EXPANSION
recherche

INGÉNIEURS

connaissance parfaite de l'organisation, contrôle production et prix de revient, expérience. déplacements continuels. *DISPONIBLE IMMEDIATEM.* PLUS DE 100.000 F/AN.
Tél. : 522-83-19, M. Chardonnet.

IMPORTANT ORGANISME TECHNIQUE DE POINTE NORD DE PARIS
rech. pour son département STATIQUE ET DYNAMIQUE des structures :

UN INGÉNIEUR

Grandes Ecoles ou équivalent

Ayant une bonne expérience de la méthode des éléments finis, dans le domaine statique et dynamique.

Le travail envisagé concernera principalement les applications industrielles des méthodes de calcul.

Anglais indispensable

Ecr. avec C.V., photo et prét., à no 6.375, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

GROUPE INDUSTRIEL secteur automobile banlieue OUEST propose deux postes intéressants directement reliés à la DIRECTION GENERALE

Chef de service financier

niveau expertise à dominante fiscale
MISSION :
— *Bilans, consolidation, financement, trésorerie,* fiscalité.

Contrôleur de gestion

DECS complet, références industrielles.
MISSION :
— *Création et exploitation d'un contrôle de gestion* informatisé.

Adresser C.V. et photo, sous référence 12.069, HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, PARIS (8e)

TIGEST
recrute

6 ANALYSTES-PROGRAMMEURS P.L. 1
Connaissances D.L. 1-I.M.S. *appréciées.*

5 PROGRAMMEURS COBOL
Ecr. ou tél. pour R.V. 85, rue Lafayette, 75009 Paris.
Tél. : 285-09-62.

SOCIETE COMMERCIALE PARIS 16e recherche

JEUNES HOMMES
B.T.S., D.U.T. ou équivalent.
Distribution commerciale.
Bonne connaissance.
Anglais indispensable.

Adresser C.V. et prétent. à no 6.696 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Ville Bobigny recrute
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE OU AIDE MATERNELLE
DIPLOMEE.
Candidature à adresser à M. le maire.

Importante Société industrielle PARIS-8e recherche pour gestion contrats exportation (transit exclu)

1) EMPLOYÉS (ES)
ayant notions bancaires

2) EMPLOYÉS (ES)
QUALIFIES-EES
Ayant connaissance crédit export, assurance crédit (possibilité devenir cadre).

Ecrire avec C.V. et prétentions nº 7 054, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour son Département informatique JEUNE TITULAIRE *Maîtrise informatique.*
Ecrire avec C.V. et prétent. à nº 6 010, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux.

URGENT, recherchons personne pour MISE en PAGE EDITION (offset et photocopie).
Documents techniques et cciaux
Envoyer C.V. à ST-NEREIDES, 66, bd Montdétour, 91400 Orsay *ou TEL. : 907-28-48.*

Ch. pers. pr s'occ. de 2 enfts du 7 au 17 avril à La Baule.
Tél. : 19 h., Mme Rey 605-27-28.

Cherche J.F. pour s'occuper enfant 16 mois de 8 h. à 13 h. 30.
App. 578-95-116 à partir 17 h. 30.

URGENT recherche MANIPULATEUR (TRICE)
Tél. : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. au 961-71-82 ou 83.

Travaux sur IBM 370-DOS-VS recheche 1 ANALYSTE 1 ANALYSTE-PROGRAMMEUR confirmés. Ayt sér. expér. de gestion, *connaiss. télétraitement* souhaitée. Place stable Paris.
TEL. : 531-85-40.

STE PRODUITS CHIMIQUES recherche

HOMME
30 ans minimum,
trilingue (allemand/anglais)
pour service commercial.
Département exportation.
Voyages fréquents.

Adresser C.V. et prétentions sous nº 49 952 HAVAS Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE *rech. pour son siège social* à Paris

JURISTE

CONFIRME
niveau Docteur en droit ou D.E.S. (droit des affaires), *ayant 4 ou 5 ans d'expérience* dans service juridique d'entreprise industrielle, notamment gestion juridique des sociétés contentieux ccial, contrats.
Langue anglaise demandée

Env. C.V. et prétentions à :
AMEP P.A. nº 42.669, 37, rue Gén.-Foy, 75008 Paris.

PARIS (9e)
Cie D'ASSURANCES
recherche

RÉDACTEUR RISQUES DIVERS EXPÉRIMENTÉ
Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence nº 3.613
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui trans.

COMPTABLE POINTEAU PAYEUR
CONFIRME
pour établissement paye, déclaration charges sociales et travaux annexes.
Se présenter : CIPA, 20, rue du Télégraphe - 20e

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS
recherche pour sa *Maison de convalescence* « LE PRIEURE » 77210 AVON

7 INFIRMIÈRES
DIPLOMEES
logement non assuré.
Avantages sociaux.
Salaire annuel brut de début 33 280 F.

Les candidatures accompagnées d'un C.V. compl. devront parvenir à Madame *le Chef du Personnel* 17/19, rue de Flandre, 75935 Paris Cedex 19.

SOCIETE DE NEGOCE CENTRE DE PARIS
recherche

PROGRAMMEUR
HB série 62
Evolution vers TELECOM.
Ecrire ss réf. 18 041, à GRAFA Publ., 82, r. du Fg-St-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

CHAINE DES HOTELS
CONCORDE
recherche

ATTACHÉ CCIAL
Expér. hôtellerie et vente.
Parlant couramment allemand.
Env. C.V., photo, prétentions, chaîne des hôtels CONCORDE, direction des ventes.
58, bd Gouvion-Saint-Cyr, 75017

---

secrétaires

Secrétaires de direction

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE
Leader européen dans sa spécialité

recherche
pour sa Direction Financière
(ASNIERES 92)

SECRÉTAIRE DE DIRECTION CONFIRMÉE

- 5 à 8 ans d'expérience dans Direction Financière, Banque ou Organisme d'Investissements ou de Crédits.
- Excellente sténodactylo très organisée.
- Très bonne connaissance de l'anglais écrit.
- En plus des tâches de secrétariat habituelles (dactylo, classement, etc...), cette secrétaire se verra confier progressivement des travaux financiers intéressants et variés.

Adresser C.V. détaillé, lettre manuscrite et photo en précisant appointements souhaités s/nº 97448 B, à BLEU PUBLICITE, 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES, qui transmettra.

SOCIETE A SAINT-OUEN recherche pour le 1er juin

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
PARFAITEMENT BILINGUE ANGLAIS. Allemand apprécié.

Vacances d'été possibles. Horaires personnalisés. Tickets restaurant.

Envoyer C.V. avec photo *et prétentions nº 6.860,* CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

DIRECTEUR Cie d'ASSURANCES (9e) recherche

SECRÉTAIRE COLLABORATRICE

BILINGUE ANGLAIS
Dynamisme et vivacité d'esprit indispensables

Seules seront examinées les candidatures manuscrites *accompagnées d'un C.V. et d'une* photo adressées à nº 6.706, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

Secrétaires

Recherche
pour MONTPELLIER
SECRÉTAIRE HAUT NIVEAU
parfaite sténodactylo

capable :
- de seconder efficacement médecin responsable applications médicales et recherches ;
- d'organiser et animer équipes de secrétariats médical et informatique ;
- d'assumer relations inter-services.

Connaissance anglais souhaitée.

Ecrire avec C.V. détaillé et photo au nº 8748 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transmettra.

SOCIETE COMMERCIALE PARIS 16e recherche

SECRÉTAIRE SERVICE ACHATS
connaissant dactylo
Contact clients fournisseurs.
Expérience centrale d'achats appréciée.

Horaire flexible 40 h. semaine.
Restaurant d'entreprise.
13e mois + primes.

Adresser C.V. et prétentions nº 6.410, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

Rech. SECRETAIRE Bilingue anglais
Env. C.V. détaillé à l'attention de M. Held. Sté NEREIDES, 66, bd Montdetour, 91400 ORSAY

Sténodactylos

Le nº 1 du travail temporaire de bureau dans le monde

KELLY GIRL

pour sa nouvelle agence de Boulogne-Billancourt recrute DACTYLOS STENODACTYLOS SECRETAIRES TELEXISTES STANDARDISTES HOTESSES, etc.
Nombreux postes à pourvoir *en bilingue anglais auprès de* Sociétés internationales.
Se présenter pour interview 130-140, route de la Reine, Boulogne. — Téléph. 603-65-33.

KELLY GIRL
Travail temporaire.

Etablissement Financier Champs-Elysées recherche

STÉNODACTYLOS

2 ans min., expér. 5 × 8 × 13. Primes et intéressement. Rest. *entreprise. Env. C.V. et lettre* manuscr. au Chef du Personnel, B.P. nº 720-08 75361 Paris Cedex 08

---

capitaux ou proposit. com.

Entreprise de ventes et restauration d'immeubles anciens dans quartier en pleine expansion TOURS quart. Plumereau ch. capitaux.
Ecrire BRISSET La Huaudière ESVRES-SUR-INDRE, 37320 CORMERY.

Rech. petite entreprise indus*trielle mécanique générale, rég.* parisienne, même en difficulté.
Ecr. nº T 99.584 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

---

représent. offre

ROSET

Sièges, meubles contemporains

recherche

ATTACHÉ COMMERCIAL

pour Nord *FRANCE et BELGIQUE*

poste convenant à vendeur qualifié du négoce ameublement contemporain, ayant parf. maîtrise anglais et allemand.

Au cours déplacements fréquents, il négociera à niveaux divers pour entretenir et créer points de vente. Possibilité résider Paris ou Nord France.

Adresser C.V., photo et prétentions ss nº 7 M 052.
CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE
104, rue Ney. — 69006 LYON.

LogAbax *graphique*

recherche

REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS

MACHINES OFFSET PETIT FORMAT

ayant une bonne expérience dans la vente de et matériels ou produits pour l'imprimerie et les arts graphiques

RÉGION PARISIENNE

Adresser C.V. et prétentions sous référence 148, à Direction du Personnel, 77, avenue Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL.

SOCIETE INDUSTRIELLE
première dans sa spécialité, recherche

UN AGENT EXCLUSIF

pour assurer auprès des Collectivités Locales de *la région parisienne* la *promotion* et la *vente de* matériels concernant le nettoiement public. Contacts permanents avec élus et techniciens municipaux.
Activité convenant à candidat d'un bon niveau intellectuel et d'une excellente présentation, avec si possible quelques années d'expérience dans la vente de biens d'équipement et voulant faire carrière dans une profession en expansion dans le domaine de l'Environnement.
Formation assurée après sélection sévère.

Adresser C.V. détaillé et photo S. 398 à STRABOT, *135, avenue Charles-de-Gaulle,* 92532 NEUILLY - SUR - SEINE.

INSTALLATEUR AGREE SERRURES FICHET cherche

REPRÉSENTANT EXCLUSIF

POUR VENTE PROTECTION *contre* LE CAMBRIOLAGE.
SITUATION STABLE ET D'AVENIR.
MARCHE EN PLEINE EXPANSION.

Adresser C.V., Sté SERPROTEC, 5, rue Descombes, 75017 PARIS - Tél. : 754-51-68.

SOCIETE INTERNATIONALE CAPITALISATION FINANCIERE et ASSURANCES

recherche

CORRESPONDANTS dans toutes régions

Fixe + commissions + frais de déplacements

Ecr. *avec références* et C.V. sous chiffre W 18-118041 PUBLICITAS CH 1211 GENEVE 3.

IMPORTANTE FIRME machines à coudre, recherche : Attaché ccial ou V.R.P pour visiter *revendeurs* moitié Nord France. Ecr. : NORMA, BP 24, 81400 Carmaux

---

Société Fabrication et Diffusion articles masculins CRAVATES, FOULARDS, VETEMENTS D'INTERIEUR
Leader de sa branche
cherche

REPRÉSENTANT
Fixe + % pour secteurs Paris et province. Possibilité de promotion, expérience souhaitée dans la distribution détaillants.
Adresser C.V. + photo. à M.C.C.A.
12 rue Vivienne 75002 Paris.

---

représent. demande

V.R.P RESIDENT 79 cherche carte LOISIRS - SPORT CENTRE OUEST
Ecr. nº 6.475, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion "Placards encadrés"	38,00	43,47
	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

demandes d'emploi

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

37 ans - 14 ans d'Expérience industrielle

Négociation, commercialisation, gestion et animation de groupes. Docteur en Economie et Administration des Entreprises, I.A.E. - Ingénieur

Souhaite responsabilités nouvelles dans entreprise ou banque de la région parisienne.

Ecrire sous n° 6472 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, Paris-9e, qui transmettra.

DIRECTEUR FINANCIER, 42 ans

Formation supérieure I.C.G., bonnes connaissances de l'anglais recherche poste similaire (zone de salaire : 140.000 F), PARIS ou Région Parisienne dans société environ 1.000 personnes.
Est particulièrement attiré par la gestion globale de l'entreprise.

Ecrire ou téléphoner au Cabinet Claude VITET, 2, rue Marengo, 75001 PARIS. Tél. : 260-71-28 - 261-32-27.

VOUS êtes un groupe agro-alimentaire en expansion vous recherchez

UN JEUNE DIRIGEANT

— J'ai 32 ans
— Une solide formation en gestion
— Une expérience de direction générale
— Dans une moyenne entreprise
— Agro-alimentaire. CAF 200 millions

Je recherche : DES RESPONSABILITES nouvelles importantes

Ecrire HAVAS ORLEANS N° 116.133

INGENIEUR 37 ANS
10 ans d'activité technico-commerciale réussie auprès secteurs privés et marchés d'Etat. Très bonnes connaissances des marchés européens et américain. ANGLAIS - ESPAGNOL
cherche poste

DIRECTION COMMERCIALE

Ecrire n° T 99531 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur - PARIS-2e

Vous voulez vous implanter au

MOYEN-ORIENT

Je suis prêt à y créer une Agence car j'ai une première expérience de l'ARABIE SAOUDITE et ai le « punch » permettant d'assurer votre percée. (Directeur Général de Filiale, Sc. Po., I.A.E., 35 ans)

Ecrire n° 733, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italien, 75427 PARIS (9e).

J.H. 26 ans, excell. présentation, C.A.P. photographe, expérience Agence de Presse, référ. publicité commerciale, ch. situation stable. Ecr. P.-J. MARCEL, 10, rue Alfred-Laurent · 92100 BOULOGNE.

EXPERT COMPTABLE grande expérience Conseil en Gestion, assistance Direction générale et financière PME, étudierait toute proposition à temps partiel. Ecrire : R. MANEVAL, 103, av. d'Italie, 75013, Paris.

CADRE RETRAITE 65 ans rech. activité gestion immobilière, temps partiel ou vacation. Rémunération modérée. Tél. 267-56-44, entre 12 et 14 h.

MATH. APPL., STATISTIQUES R.O., INFORMATIQUE H. 31 ans, Algér., carte de travail, docteur 3e cycle, 2 ans expér., ch. emploi en rapport. Ecr. n° 718, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Hme 30 a., B.T.S., B.E., D.U.T. mécanique, ch. poste à responsabilités techniques en région parisienne. Etudie ttes propos. — Ecrire LAUERNHE, 82, rue La Condamine, 75017 PARIS.

32 ans, hôtesse secrét. direct. expérimentée, anglais, espagnol, ch. emploi mi-temps (matin) Paris et banlieue N.-O. et O. Téléph. après 18 h. : 030-54-76.

Cadre 43 ans, diplôme I.C.H., anc. élève Boulle, format. droit architecture, 24 ans expérience T.C.E. dans conception et construction tout projet, ch. emploi en rég. parisienne dans promotion cabinet architecte, B.E.T. ou entreprise. — Ecr. n° 6.473, « Le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 28 a., D.E.C.S. + certif. sup., 3 a. expér. cabinet, niv. révision, ch. pl. chef comptable ou adjoint. Sal. net min. 5.000 F. Ecr n° 727, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR Ecole Sup. Elect., 32 a., nat. Franç., angl., esp., arabe cour., 6 a. expér. internation., ch. responsab. technico-commerc. Téléph. 797-67-05, ou réf. n° 594.806 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

URGENT. J. H. franç., 25 ans, dessinat. en architecture, parle espagn., part. pr Caracas (Venezuela) au mois de juin, étud. ttes propos. de trav., même pr autres pays. Réponse : Gérard VEZIÈS, 4, rue Laperonie 34000 MONTPELLIER.

RESP. ADMIN. ET FINANC., expérience P.M.E., cadre 42 a., Ec. comm. + niveau D.E.C.S., rech. poste assistant direction/secrét. général. Accepte déplac. Ecr. n° 728, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE SUPERIEUR ayant assumé import. fonctions, gde expér. administr. et commerciale, étud. toutes proposit. en rapport. — Ecrire U Z A N, 38, rue des Epinettes, Paris-17e.

Vendeuse débutante ch. place magasin mode confection. — T. 628-49-18, de 15 h. à 17 h. 30.

J. fille 24 ans, bonne présentat., rech. poste d'attachée commerciale vendeuse, 5 ans d'expér. dont 1 an dans un grand quotidien. Libre de ste. 3.500 F + %. Mlle Bigeon Carole, 3, r. Fossé-St-Jacques, PARIS-5e. 325-69-25.

CADRE 30 ans, E.S.C., allemand, anglais, 7 ans expér. gestion administration commerc., entraîné aux contacts clientèle, rech. poste ADJOINT DIRECTION COMMERCIALE. Etudie toutes propositions Paris, banlieues Nord, Nord-Ouest, Ouest. — M. HIVERNAT, 49, rue des Alliés, 93800 EPINAY.

H. 28 ans, lic. Sc. éco., niveau D.E.C.S., responsable comptab. P.M.E., déclarations fisc., sociales, bilan. Ecr. G. Behanzin, 23, rue L.-Braille, Paris (12e).

SECRETAIRE GENERAL HOMME DE RESULTATS 42 a., I.C.G., conseiller direction, expérience production, distribut. et cabinet comptable seconderait direction en assumant fonctions : organisation, coordination, traitement information, administratif, comptabilité, contrôle gestion, finances, secrétariat, législation, domaine audit interne, fiscalité administration du personnel.
Disponibilité toutes régions. Ecr. n° 8.739, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR COMPTABLE Grande expérience comptable financière, administrative, juridique. Fiscale informatique rech. emploi à temps partiel pour assistance Direction générale P.M.E Paris et Région Parisienne. Ecrire à n° 5.058, CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er.

AFTER 15 years in California USA as General Manager-Vice Président of a division (80 employés) of US. Firm on nyse, frenchman, 45, married, has returned to France for family reasons, seeks position with US Firm, preferably located southern France, will consider all proposals. Write P COLOMBIER « L'Hippocampe » Rue Bir Hakeim, 06800 Cagnes-sur-Mer Phone (93) 20-20-98.

Directeur Commercial société nationale rech situation région Méditerranée ou Rhône-Alpes dans P.M.E. Gestion personnel ventes, créativité com., market produits nouv., etc., voyag. prov accept. tr. sér ref Etud. tt prop Ecr. n° 719, « le Monde » Publ. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fille 27 a., diplômée Ecole de commerce, connaissant bien l'Asie-Chine, parlant couramment Chinois, Anglais, Allemand, ch. poste d'initiatives ou missions en Asie Ecr. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann 75008 PARIS, n° 65.266.

Fme 36 ans, SECRETAIRE COMMERCIALE, technicienne de fabrication, collaboratrice, cherche place stable, Edition livres, Publicite ou revue. Ecr n° 06.012, CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er.

ARCH. DPLG URBA EPCM 36 ans, 15 ans prat. sér. réf hab. soc. ind. coll. bât. indus équip. ch. place. Tél. : 483-15-29

DIRECTEUR P.M.E.

bâtiment et travaux publics 28 ans T.P. EYROLLES + assistant de gestion I.C.G. cherche poste Direction ADMINISTRATIVE ou TECHNIQUE, Paris ou prov. Libre immédiatement Ecr. n° T 99.518 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ARCHITECTE - 30 ans
6 ans d'expérience en agence, rech. emploi stable correspond Paris ou proche banlieue. Ecr. n° 732 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CADRE COMPTAB. ADMIN.
42 a. Niveau DECS. Expérience professionn. Contrôle de gestion Ch place stable. Libre rapid Ecr. n° 731 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

RELATIONS PUBLIQUES
Jne Fme, 35 a., référ. 15 ans contacts tous niveaux, parlant parfait. anglais, bonnes notions espagnol. Excell. présentat. et éducat. Très gde habit. relations extérieures, organisation et supervision récept. et déplacem Cap. régler ts problèm. d'intendance. Libre suite. Ch. situat Ecr. n° 6.869 Contesse Publicité, 20, av de l'Opéra Paris-1er, q.t

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE 49 ans. — Assistant P.D.G. de P.M.E. IAE + Gestion - Longue expérience polyvalente gestion administrative commerciale technique - Chef du personnel - Négociation avec partenaires sociaux.
RECHERCHE : poste secrétaire général ou assistant direction personnel, possibilité mission ponctuelle (section B).

CADRE. — 37 ans - Expérience direction commerciale, direction export, négociation contrats internationaux, formation marketing - Anglais, stage CHEMAS
RECHERCHE : direction commerciale export ou direction marketing (section E).

J.F. CADRE EXPORT COSMETIQUES PARFUMERIE. — 40 ans, célibataire, parfaite trilingue anglais, allemand - Spécialiste commerce international et administrative - Connaissance publicité PLV, marketing - Libre voyager.
RECHERCHE : poste à responsabilités dans service export (section E).

ARCHITECTE URBANISTE. — 31 ans - 7 ans expérience chef d'agence B.E./Chantiers
RECHERCHE : poste identique dans toute la France (section A).

s'adresser à: ANPE
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemple, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réuss. entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests
- Emplois les plus demandés
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq Monsigny, 78 Le Chesnay

propositions diverses

ENTRAIDE CADRES AIDE EFFICACEMENT DEMANDEURS EMPLOIS
Adresser lettre + C.V. + grande envel. retour rédig. EGIT, 132, rue de la Gare, 95120 ERMONT PARIS.

cours et leçons

Anglais par prof. d'origine. Résultats garantis. 233-37-81 mat.

MATHS rattrapage pr profess. niv. 6e à 3e. Tél. : 203-19-78.

automobiles

MATTEI
Le moins cher des grands loueurs
FIAT 131 "S"
SIMCA 1307 "S"
45 F. 86 par 24h. + 0 F. 42 le km
prix T.T.C.
Comparez...
PARIS : 207, Rue de BERCY (12e) 346.11.50; 108, Bd DIDEROT (12e) 628.27.50; 102, Rue ORDENER (18e) 076.32.90
LYON : (78) 72.83.85 ● NICE : (93) 87.14 30
MARSEILLE : (91) 79.90.10
60 AGENCES EN FRANCE

TRES BELLE 504 B.A. 1972. Tél. : 270-99-43 h. b. et 857-31-38 après 20 h.

504 GL 74. Toit ouvr., blanche, boîte autom. 56 000 km. Argus moins 15 %. TÉL : 739-78-89

LANCIA AUTOBIANCHI 13, Bd Exelmans-16e OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE 524.50.30

URGT. Cause double EMPLOI A VENDRE AUSTIN 1000 (1969) Bon état. Tél. : 842-04-40, après 19 h.

DS TTES ANNEES, GARANTIE TOTALE DANS TOUTE LA FRANCE — Tél. H.B 270-99-43 et après 20 heures : 857-31-38

104 304 504 604
Export 76 et 77 peu roulé Auto-Paris XV 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris-15e

PARTICULIER VEND BENTLEY neuve, série T, 1977, 4.600 km. Garantie jusqu'à octobre 1979. Berline noire, cuir beige. Toutes options.

bateaux

occasions

MOQUETTE EN SOLDE 1er et 2e CHOIX

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

TROCADÉRO
48, rue de Longchamp (16e) Immeuble luxueux - NEUF sur jardin intérieur STUDIOS, 2, 3 ET 5 PIECES avec terrasses. Habitables fin mars 1977. Prix fermes et définitifs. Sur place de 14 h. à 18 h. 30. SECOGI, Téléph. 723-64-95, le matin.

AV. NIEL - Gd standg, superbe récept. + 4 chambres. Profess. libérales. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09

12e - Av. de SAINT-MANDE Part. vend dans pet. immeuble 2/3 pces (55 m2), tt conf. Prix : 220.000 F - Tél. heures bureau : 260-33-00 (P. 5717), après 19 h : 347-03-99

MARAIS Dans superbe imm. restauré : bureaux mixtes - 6 bureaux + 4 Studios-Duplex cour particul. 1.100.000 F. Ts les jrs, 9/19 h : 17, rue Vieille-du-Temple (4e).

11e - Vends appartement décoré 14e étage, grand living, cuisine équipée, 2 chambres, une salle de bains, grd cab. toilette avec douche, 2 wc, 2 caves 200-22-23, du LUNDI au SAMEDI

Mo Brochant - Magnifique 2 p. 60 m2, 3e ét., asc. Luxueusement décoré. Cuisine aménagée, v.o., salle d'eau - 270.000 F, avec 20 % - Téléphone : OPE. 40-90.

Prox. CHAMPS-ELYSEES Récept. + 3 P., tt cft, 120 m2 + 50 m2 aménagés en bureau stand. 900.000 F - 296-30-58

PHILIPPE-AUGUSTE Imm. récent 110 m2, grd confort 5 P. 2 bains - 343-13-10

MARAIS - Part. vd ds imm. 17e, vaste 6 pièces, haut plafond. Px 1.150.000 F - Téléph. : 277-87-65

XVIIIe. Magnifique 2 P., cuis., S de B. Loyer 7.800 F par an. Prix 78.000 F.
Tr. bx studios, tt cft, libres. Px 58.000 F. Téléphone 326-57-16.

Dans magnifique immeuble restauré, superbe 2 Pièces, cuisine, S. de B. Prix : 188.000 francs. Téléphone : 326-82-81.

IXe beau 3 Pièces avec jardin, immeuble Napoléon III, charme. ALGRAIN : 285-00-59 et 09-54.

Dans imm neuf, sous T.V.A. Frais réduits, lux. 5 P., tt cft, 90 m2, vue panoramiq. Mardi, mercredi, 118, av Jean-Jaurès, escal A 1 (10e étage), porte 26.

BUTTES-CHAUMONT Près PARC, récent, standing : séjour + 3 ch., 7e ét., parking, 465.000 F FONCIAL : 266-32-35.

Paris Rive gauche

ECOLE MILITAIRE Plusieurs STUDIOS et 2 PIECES de différentes surfaces sur rue et cour jardin, imm. 1930, en cours de restauration, tout confort par imm., garage poss. Vis. les lundi, mercredi et vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30, 13, RUE CHEVERT (VIIe).

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

BOUCICAUT. Bel imm. 2-3 P., cuis., S. de B., wc, soleil, calme. Mardi, mercredi, de 14 à 17 h., Mme MARTIN, 6, rue Général-Estienne, 1er ét. D. - 742-99-09.

PROX. CONTRESCARPE ODE. 95-10, duplex de 135 M2. Rénové, luxe, terrasse panoram.

7e, Propriétaire vend directem. magnifique appart. sur quais avec parking. Prix 1.600.000 F. Téléphone : 033-01-00, le matin.

SAINT-SULPICE POUR GENS DE GOUT 2e étage, escalier monumental, élégant appart. avec boiseries, 250 M2 S/RUE et GDE COUR. Park. Prix 1 M. 9. RIC. 02-44.

CONVENTION. — Maison style, ATELIER avec jardin et arbr. CALME ABSOLU. — 293-62-16.

ST-SEVERIN. S/3niv., 4e, 5e, 6e, lux. amén., récept. 50 m2, duplex habit. 70 m2, ensemb. ou separé. Tél : 260-26-29, matin.

15e, Part. vd beau 4 P., 80 m2 + 38 m2, balc., imm. 72, box, cuisine équipée. Prix 540.000 F. 21, rue Saint-Amand. 531-30-16.

PLACE FURSTENBERG Imm. XVIIe, gd cft, DUPLEX, gd séj. + 2 chbres + 2 bains, 125 M2. - Téléphone : 033-29-83.

CARDINAL-LEMOINE dans très bel immeuble rénové avec raffinement, pptaire vend STUDIOS, 2 PIECES, DUPLEX, tt cft, poutres. Tél. 265-44-94.

AV SEGUR près UNESCO Immeuble récent DUPLEX 8e et 9e ét. 6 P. 195 m2, 2 salles de bains, chbre de service, parking TERRASSE 160 M2 JOHN ARTHUR & TIFFEN 174, boul. Haussmann (8e) 766-04-66 - 924-28-44

MONGE Studio 30 m2, cave, cft. 37, rue Monge, 4e ét. 176.000. Vis. mar.-mer., 17-19 h.

ODÉON RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe SIECLE ENTIEREMENT RESTAURE APPARTEMENTS DE 2 A 5 PIÈCES DE 85 M2 A 178 M2 POSSIBILITE PARKINGS LIVRAISON : AVRIL 1977 Documentation et visites : SOREDIM 227-91-45 755-98-57

RUE MONGE sur square Polytechnique GD 3/4 P., tt cft, balcon sud. Pour tous renseign. : 033-68-33.

ARÈNES DE LUTÈCE S/JARDIN SOLEIL 2 P Bel immeuble Asc. Ch. cent. Refait neuf. RARE. 033-56-72.

PARTICULIER vend 13e TOLBIAC 3 p., 72 m2, balc. 8 m2, parking, 365.000 F Tél. 655-99-22 (bureau), 585-28-56 (dom. après 18 h 30).

PASTEUR BEAU 2 bains 4-5 P. Jean FEUILLADE 566-00-75

POUR ETRE "CHEZ VOUS" en week-end, en vacances..
Commencez par acheter : RESIDENCES SECONDAIRES ET PRINCIPALES
Vous trouverez votre résidence de vacances, votre maison de campagne votre terrain à bâtir
En vente chez votre marchand de journaux
Editée par : CONSTRUCTION NEUVE ET ANCIENNE, 8, rue de Richelieu - 75001 Paris

EXCEPTIONNEL MARAIS Magnifique 2 Pièces, tout conft, escalier intér., chff. centr Prix 188.000 F. Visite tous les jours, 13-19 h., 9, rue du Vertbois.

MADELEINE. Propr. vend ds bel imm., asc., gd 4 P., à rénover, poss prof. libér. 734-98-06.

AVENUE PHILIPPE-AUGUSTE dans immeuble neuf : 7 beaux studios de 28 et 32 m2. S.O.G.E.I. : 331-65-61.

RUE DU RANELAGH DIRECT. PPTAIRE ds bel im. p. de t., magnifique 4 p. tt cft, décoré, Tél. + ch serv. Px except. vu urg. T. : 225-18-30.

ÉGLISE D'AUTEUIL dans TR. BEL IMM. CAT 2 A, asc., CHAUFF. CENT., reste 5 pièces tt cft, étage élevé SOLEIL. PX EXCEP. VU URG TEL. : 225-18-30.

IENA Ds magnif imm. p. de t. catégorie except. APPT GD STANDING DE 270 m2 + 3 chb., serv., balc., étage élevé, clair, très calme, soleil. PRIX EXCEPT. vu urgence 225-18-30.

TERNES Imm. pierre de taille standing, 5 pièces, 2 bains, 170 m2 + 2 chbres serv 758.000 F. 261-52-46.

9e 1 P + cuisine, poss conft. 38.000 F 1 et 2 pièces. Prix intéressant 526-98-33.

INVESTISSEURS

RUE DE PASSY CALME, SOLEIL, SUPERBE 2 P. Poutres Caract. URGENT

PROX ODEON - ODE. 95-10 : 230 M2, CARACT. ETAGE élevé, ASC.

PORTE VERSAILLES 5 P., cuis., bains, 105 m2, imm. tout confort, garage. 567-22-88.

RASPAIL. STUDIO, véritable bonbonnière. Idéal placement. Avec 20.000 F compt. + crédit. PROMOTIC : 325-10-74.

Part. à Part. vend, Panthéon, appt plus de 200 m2, entr., S. à M., liv., 5 chbr., cuis équipée, 2 S de B., 2 cab. toil., 2 lignes tél., buand., chbr serv., cave Ecr n° 6.474, « le Monde » Pub., 5, r des Italiens, 75427 Paris-9e.

LES OLYMPIADES. Tour Cortina tr beau 2 p., cuis., s. bns tél., park., 230.000 F. 887-97-81.

GD BALC., JARD des Plantes, 140 m2, dble séj + 4 P., ASC. Et. élevé ODE 42-70. CALME.

Mo ODEON. Immeuble ravalé : TRES BEAU STUDIO, cuisine, bains, chauff centr., tél., soleil, 295 000 F Téléphone : 266-16-65.

FACE AU LOUVRE, 17, quai VOLTAIRE, belle récept., 2 ch., 2 bains, 200 m2 + service. Sur place, 11-17 h (6 et 7 avril), PASTEYER - 266-35-84, matin.

29, rue des Saints-Pères. Part. vd 2 P., cuis., S de B., téléph., 41 m2. Vis. ts les jrs 260-60-17.

NOTRE DAME-DES-CHAMPS Très bel appt 50 m2, dble liv + chambre Rénové avec goût. Avec 70.000 F compt + crédit

VANEAU STUDIOS et 2 PIÈCES rénovés, prix intéressants. PROMOTIC : 325-15-76.

Région parisienne

SCEAUX, PANORAMIQ., NEUF DUPLEX 130 m2 + TERRASSE et 52 m2 + TERRAS. 224-95-27.

CELLE-ST-CLOUD Elysée II, appt excell. état, 92 m2 + 62 m2 jard., séj. 27 m2, 3 ch., 2 bns, cuisine équipée, dressing, box fermé, cave TR. CALME. Prix 385.000 F. J.M.B. : 970-79-79.

NEUILLY. Bel appart. 200 M2 environ, très ensoleillé, immeuble de grand standing 723-71-88.

NEUILLY PRES BOIS 3 Pces, bains, moderne, 80 m2, 4e ét., tt conft. Prix 550.000 F. MICHEL et REYL : 265-90-05.

ST-CLOUD, appt 92 m2 + logg., excellent état, séjour 37 m2 + 2 chbres, cuis., bns, wc, park. couvert, cave Prix 440.000 F J.M.B : 970-79-79.

PRES Mo LEVALLOIS 32 RUE LOUISE-MICHEL, dans magnif imm., gd et beau 3 Pces. Vis mercredi, 15-18 h., ou SEGONDI S. A. : 874-08-45.

ORSAY - URGENT

VERSAILLES SAINT-LOUIS

Province Province

COTE D'AZUR - PROCHE NICE Hauteurs Vaugrenier - 4.200 F le m2. Conditions exceptionnelles jusqu'au 20 AVRIL. PETITE RÉSIDENCE LUXUEUSE de 30 appartements, du 2 au 4 pièces, vue mer imprenable, jardins privatifs, piscine. PRIX FERMES ET DÉFINITIFS. Appartement témoin : S.C.I. - Les Argonautes, chemin de l'Avenc 06270 Villeneuve-Loubet - Tél. (93) 20.19.36.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech. PARIS 15e et 7e pr bons clients, appts ttes surfaces et immeuble, PAIEMENT COMPT.

L'AGENCE LAGRANGE fondée en 1876, tél. : 265-53-94, rech. pour clientèle province, étranger : STUDIOS, APPTS, Paris, Neuilly.

locations non meublées Offre

Paris

16e, 45, bd de Montmorency 3 p. Tél. Cave, 2.067 F C.C. Vis. sur place le 6, de 14 h à 18 h. Loyer S.A. - 277-97-26.

BOTZARIS face Butt.-Chaumont 140 m2, ref neuf, liv. dble, 3 c. gde cuis., 2 bns. Poss. libérale. Tél. 3.000 F/mois - 366-45-29.

15e - LOURMEL - CONVENTION Dans imm. neuf, 4 p., Tél., gar., 3.150 F C.C. Visite sur place le 6 de 14 h à 18 h. Loyer S.A. Téléphone : 277-97-26

V.-HUGO Très beau 5 pièces, 125 m2, 2 sanitaires, tél., moquette, garage, neuf. 5.350 F ch. c. - 265-97-28.

Région parisienne

VESINET, 53, av. des Pages Loc. directe chbre avec bains, 775 F - 4 pièces 2.660 F C.C. S/place ou 622-58-47

A LOUER - FONTAINEBLEAU-AVON - Les Jardins de Changis, Très grand 3 pces, neuf, avec ascenseur, chff. électr. individ. 960 F charges comprises Téléphone : 422-46-43

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, Villas, pavillons, ttes banl. Loy. garanti 4.000 F max. - 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL MACSON 43, rue St-Charles, 75015 Paris loue à la SEMAINE-QUINZ. ou MOIS, studios et appartem. Tél : 577-54-04.

Immobilier (information)

LOCATIONS SS AGENCE OFFICE des LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra. Seuls frais 300 F. T. : 742-78-93.

immeubles

CREIL. Pour investir 20 appts 3 p. cuis., bns, 60 000 F chaque. Bon rapp. en Sté. T. 366-45-29.

PARIS QUART. ST-MARTIN-BEAUBOURG à vdre deux im. contigus 276 m2 au sol et possib dans même immeuble à vdre fds tous commerce, gros ou dét. 104 m2 de surface de vente. Ecrire n° 703, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

hôtels-partic.

CHARDON-LAGACHE BEL HOTEL PARTICULIER 10 pièces confort, R + 2 sous-sol aménagé, profession libérale possible. Prix intéressant. LAGRANGE : 266-16-65.

17e Bel Hôtel part. 950 m2, à usage ADMINISTRATIF 29 PCES, aucune réparation à prév., entr. cochère, park. LARGIER - ANJ. 02-97

maisons de repos

MAISON 3e, 4e AGES invalides, grabataires, aveugles. Chambres particulières, chambres pour couples.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

constructions neuves

PARIS (XIe) - IMMEUBLES STANDING
68-70, boulevard Richard-Lenoir, sur bd et jardins
« LES JARDINS DE VOLTAIRE »
74 appartements, du Studio au 4 Pièces
Visite appartement témoin.
51-55, bd Richard-Lenoir, sur bd, rue et jardins
« RÉSIDENCE RICHARD-LENOIR »
60 appartements, du Studio au 5 Pièces + balcons + terrasses. Locaux commerciaux.
16-18, rue de la Folie-Méricourt, sur rue et jardins
« RÉSIDENCE AMBROISE »
97 appartements, du Studio au 5 Pièces + balcons + terrasses. Locaux commerciaux.
PRIX FERMES
S.A. AZED 25 - 27, boulevard Richard - Lenoir. **Tél. : 355-35-34 +**

RUEIL-MALMAISON
Résidence BEAUHARNAIS
63, av. Buzenval
Du studio au 7 pièces
PETITS IMM. de 5 ou 6 étages.
4.000 F le m2 moyen/ferme.
Bureau de vente sur place tous les jours de 14 à 19 heures, et
FRANK ARTHUR
134, bd Haussmann, Paris (8e)
766-01-69

204, BD DE CHARONNE
Paris 20e
Du studio au 5 pièces
2 IMMEUBLES RESIDENTIELS
5.900 F le m2 moyen/ferme.
Bureau de vente sur place tous les jours, de 14 heures à 19 heures, sauf le mardi, et :
FRANK ARTHUR
134, bd Haussmann, Paris (8e)
766-01-69

PRIX NON REVISABLES
Ve VAL-DE-GRACE
dans petit immeuble
habitable 4e trimestre 77
— Studios et 2 pièces ;
— 4 pièces en duplex.
DANS BON XIIIe
proche place des Peupliers.
— Séjour + 2 chbres, 330 000.
Habitables 2e trimestre 77.
XVIIIe CHAMPIONNET
— 2 pièces, 227 000 ;
— 4 pièces 108 m2 + terrasse prix : 575 000.
Habitables 2e trimestre 77.
Me MAIRIE-DE-MONTREUIL
— séjour + 3 chbres 257 000, cave et parking compris.
habitables immédiatement.
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. de Friedland. 225-93-69.

villas

SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Villa de qualité exceptionnelle. Séj. 64 m2 + S. à M. 5 ch. ss-s. Px 1 050 000. RHODES 958-19-28.

VAUCRESSON PLATEAU
Maison meulière de caractère 160 m2 habit. Terrain 1 000 m2. Calme. Pr. comm., écoles, gare. Prix 790 000 F. J.M.B. 970-79-79.

ST-NOM-LA-BRETECHE. Magn. mais. P. de T. 300 m2 habit. R.-de-ch., entr., cuis., s. à m., liv. 63 m2, dressing, chbre + bns. 1er ét. à term. 4 chbres, *bns. Ss-sol total. Gar. 3-4 voit.* Prox. commerces, écoles. Px : 1 100 000. J.M.B. 970-79-79.

LIM. VINCENNES. Villa 7-8 p. 1963. *Jdin. 680 000 F. EUR. 96-19.*

ST-CLOUD. Maison moderne 220 m2 habitables. 650 m2 terr. R.-de-ch. Séj. 30 m2. S. à M. 18 m2. Bur. 1er ét. : 5 chbres, bains. Sous-sol total de plain-pied. Exposition SUD. CALME. Prix : 1 000 000 F. J.M.B. 970-79-79.

pavillons

ÉGLISE DE BOULOGNE
PAVILLON 4 P. S. de bs ch. *centr., living.*
BON ETAT Gal - 95 m2
Tél. : 766-04-17 P. 255

FONTENAY-SOUS-BOIS
Partic. vd Pavillon 6/7 pièces, tt conft, excellent état. Jardin. Garage. S/place tous les jours, 185 bis, av. de la République.

ANTONY - Pav. 1956, 5 pces, tt cft, garage, jardin : 350.000 F. PESCHARD - 666-00-27

St-Denis, 1 km autor. A 1, Part. vd Pav. 74. tt cft, appt 200 m2, 2 s. de bns, terr. 40 m2, rez-ch. loc. ccial burx 80 m2, cour 170 m2 gar. 75 m2, sous-sol av. rampe accès pour véhicule 170 m2. 2 *lignes téléphon.* - Tél. : 870-99-01.

terrains

LA CELLE-SAINT-CLOUD
Terrain 935 m2 constructible 20 x 45. Prox. gare, commerces, écoles. Exposition SUD. *J.M.B. — 970-79-79.*

CONST. MAIS. IND. cherche ts terrains pour lotiss. (10 lots min.). Rg. Paris, Rouen, Orléans *Ecr. no 696 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

A vdre terrain 1.500 m2, 20 m faç., tte viab. 175 km Paris. *Prix : 40 F le m2.* Tél. : 957-17-05.

A VDRE **5 km ANNECY** HAUTE-SAVOIE
TERRAIN PLAT 2.500 m2, à SEVRIER, à 200 m du bord du lac. Accès direct au lac par route communale, entièrement occupés pour clients sérieux. *(50) 51-05-85.*

maisons de campagne

Urgent, pptaire vend maison campagne, Eure, 80 km Paris. Px : 350 000 F. Tél. : 604-10-09.

ILE DE RÉ
A vdre, vue impren. mer, mais. *de pays* : séj., cuis., 3 ch dont 1 petite, salle d'eau, W.-C., eau, électr., petit parc arborisé. Cabinet immobilier HURTAUD LA NOUE-SAINTE-MARIE. TEL. : (15) 46-09-83-81.

viagers

Rech. appartements libres ou *occupé* pour clients sérieux. *ETUDE LODEL.* — 355-61 58.

Abbesses. Beau 3 p., bns. Libre décès. Cpt 24.000, rente 500 F.
LE VIAGER 130, rue de Rivoli 233-05-75

propriétés

TOURAINE 180 km PARIS
Non isolée, charm. DEMEURE ancienne, impecc. 10 p. Cft. Grande dépendance - Joli jardin ombragé, clos. — CHATET *37150 FRANCUEIL.*

80 km PARIS SUD. Propriété rustique, 10 pces princ. Tt cft. Dépend. S/5.000 m2 clos. *EXCEPT. Px 490.000 F. E.C.I.M.* St-Jean Le Blanc 45100 Orléans. TEL. : (15-38) 66-34-21

LE VESINET « IBIS », 1.700 m2 *jdin, bel. pptè, grde réception,* 4 chbres, 3 bns, s/sol complèt. aménagé. Prix : 1.500.000 F. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, à Chatou - 976-30-02.

FORET de FONTAINEBLEAU
Propriétaire vend directement BOISSY-AUX-CAILLES
Ferme aménagée 190 M2 habitables, chauffage central, téléphone, tout confort + grange + 2 écuries + jardin arborisé avec bassin. *480.000 F - 424-31-97*

MAISON ISOLEE
2 h. Paris, à MESVES (58), lieudit CHARRANT - 3-4 PCES s/5.000 m2 envir. : 170.000 F. *Me voir du 2 au 11 avril inclus.* Téléph. bureau : 531-72-79

VALLÉE DE LA JUINE
Près ETAMPES, spl. corps de ferme parfait état. Liv.+salon+ 4 chbres, tt cft, écurie + étable, granges, dépend. S/4 ha TERR. *traversé par rivière, 2 ha 1/2* boisés, le reste prairies. Px tot. 850.000 F. Crédit 80 %. Lesieur 494-06-05 ou 494-20-80.

CAP-D'ANTIBES
Contre Eden-Roc
Baie des Milliardaires
Bord de mer, LIV. Dble, cuisine, *office, 5 chbres. Vue imprenable.* Gar. Tous les jours, de 14 h 30 à 18 heures : Villa Houzé, *Chemin de l'Ylette*

L'ORDINATEUR de la **MAISON de L'IMMOBILIER**
sélectionne gratuitement *l'aff. que vous recherchez* parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréées
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél.
Par correspondance :
questionnaire sur envoi *de votre carte de visite.*
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

manoirs

Près DINARD (35)
Manoir XVIIe, bon état, 5 ha.
Près RENNES (35)
Petit château XIXe, tout confort. Parc, étang et ferme 40 ha.
Près SEGRE (49)
Château XVIIIe, tout confort. *Parc et bois 55 ha.*
TRÉBEURDEN (22)
Superbe villa bordure mer, grd confort. Vue exceptionn. 1.50 ha.
FORETS ET MANOIRS DE FRANCE
35500 VITRE (99) 75-23-40

châteaux

SOLOGNE 20 KM ORLEANS. Raviss. PETIT CHATEAU 15e, état impecc. dans magnifique parc de 25 ha traversé par une *rivière* sur 600 m., étang 1 ha. 1/2 arbres séculaires, chapelle, vastes communs. 2 200 000 F. Tél. : (38) 05-00-58 le matin de 9 heures à 11 heures.

bureaux bureaux

BUREAUX A VENDRE
boulevard Haussmann
2.500 m2 DIVISIBLE
CERVI, 20, rue Chauchat, Paris (9e)
247-13-22

9e ARROND. 100 M2 ENTRE ST-LAZARE ET GARE NORD. 5 pièces usage mixte. Tr. calme. Aménag. stand. neuf, R.-de-ch. Loyer mens. 1.350. Repr. 85 000. Ecr. no *099 506 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.*

1 à 20 BURX. Ts quartiers. Location sans pas-de-porte. *AG. MAILLOT. — 293-45-55.*

8e, 25, RUE D'ARTOIS. Loc. directe 467 m2 divisible, avec tél. Sr place ou 622-58-47.

GEORGE-V. Très bon standing. 250 M2. 11 BUREAUX. 10 TEL. PARK. — 526-88-33.

BUREAUX PARIS NATION Gd stand. Baux 3, 6, 9. — 130 m2 sur rue, 2 ét. Installations neuves. 2 lignes tél. — 75 m2 sur avenue en r.-ch. 2 lignes tél. Showroom possible. Tél. : 346-12-60, poste 203.

OPERA 4 BUREAUX 80 m2 environ
2e étage - CALME - MOQUETTE
2 TELS, 1 TELEX. - 525-75-37.

A LOUER
13e - 4.000 m2
SUR CINQ NIVEAUX
PARKINGS, ARCHIVES,
Restaurant d'entreprise.
IMINCO - 256-35-50

GEORGE-V
Pptaire loue 1 ou plusieurs bureaux. Ref. neuf. Tél. 723-55-18

8e - PROPRIÉTAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux. Refait neuf. - 758-12-40

6, RUE DE BERRI
58, 54, 70, 75, 101 m2
A louer, moderne. Tél. Parking. K.F.R. — 260-47-53.

fonds de commerce

LA CHAMBRE SYNDICALE DES MANDATAIRES EN VENTE DE FONDS DE COMMERCES
ET D'INDUSTRIE DE PARIS
ET DE LA REGION PARISIENNE
FONDEE EN 1913 - RECOMMANDE AUX
ACHETEURS ET VENDEURS
DANS TOUTES TRANSACTIONS COMMERCIALES DE FONDS DE COMMERCE ET D'INDUSTRIES
DE S'ADRESSER A SES MEMBRES
QUI DISPOSENT D'UNE SELECTION D'AFFAIRES permettant à la clientèle de comparer et faire
UN CHOIX SUR
Ils sont de plus affiliés
A LA CAISSE DE GARANTIE DE LA F.N.A.I.M.
et présentent de ce fait toutes garanties professionnelles et un maximum d'assurances
POUR CONNAITRE UN SPECIALISTE
Ecrire ou téléphoner au SIEGE SOCIAL
129, r. du FG-ST-HONORÉ - 723-32-53

9e Pptaire vd APPT CCIAL 2 bureaux, entrée, w.-c., 3 tél., 1er ét., bel immeuble. 190.000 F. Rapport locat. mois 1.800 F, possib. traite avec petit *comptant si solvable.* Mme GUNSETT - 296-30-58

ST-AUGUSTIN Ravissante GALERIE entièrem. aménagée. Etat neuf. Loyer 600 F/mois. Cession bail 120.000 F - 766-12-00

Vend cause retraite fonds hôtel ***NN. 10 ch. (pos. extens). rest.* 2 salles (200 cvts), bar, salon, jard., cadre rustiq., classé Mich C.-d'Or. 1 km RN 5 80-36-34-11

Boutiques

Vds cause santé bout. d'angle prêt-à-porter fem., ling., bonnet. Loyer annuel 3 800 F. Px 128 000. Tél. : 253-37-25.

Près Place Opéra Bail à céder 30 m2 Tous commerces - Tél. 073-75-18

fermettes

Vosges saônoises : *anc. ferme rénovée en partie, cuis., gd séj.* av. chem., 2 ch., W.-C., eau, élec., gde poss. d'aménag., cave voûtée, f. à pain, sources, 82 a. Px 170 000. T. 16 (84) 21-31-55.

REGION NEVERS
Très belle fermette sur 3 900m2 terrain. Cuis. et 3 gdes pièces, beau grenier aménag., grange *et écuries de grande surface* facilement aménag., petit bât. annexe de 2 pièces, le tout en bon état. Prix : 150 000 F. Ag C.I.N., 11, rue Gresset *58 Nevers. T. (86) 61-26-74.*

locaux commerciaux

Orly SENIA entrepôts à quai 250 m2 loyer 2 800 par mois + possib. bur. 920-35-27, le matin.

Part. recherche à louer ou acheter à Paris discothèque, restaurant, café ou local pour danser. Ecrire no 704, « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

SAINT-DENIS (93)
PRES AUTOROUTE NORD
Partic. loue hangar et bureaux de 650 m2 s/terrain de 3.500 m2, possibilité 4.500 m2.
ACCES GROS PORTEUR
Bail 3, 6, 9.
Ecr. no 6.455, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

A vdre libre Imm. splendide
42, RUE DE PARADIS
R.-de-c. Boutiq. s/rue. 75 m2
Sous-sol ccial ss rue. 200 m2
R.-de-c. locx cclaux, 53/500 m2
1er ét. s/rue. 425 m2
3e ét. s/rue. 170 m2
5e ét. s/rue. 290 m2 + 170 m2
6e ét. s/rue. 170 m2
Appart. 6e ét. s/rue, 104 m2
Vis. s/pl ts les jrs 9 h. 30/12 h., 14/17 h. 30. Bur. vte escalier D 5e étage Porte face

villégiatures

A louer stud. TIGNES du 11 au 17 avril. Tél. *hres repas* 32-69-96, hres burx 33-34-38 (77).

Nombreuses locat. vacances ds le journal « LES ANNONCES ». *En vente partout 1,50 francs.*

construction neuve & ancienne
60 000 ANNONCES IMMOBILIERES
EN VENTE CHAQUE MOIS
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

les annonces classées du **Monde**
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au 296-15-01

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5-4-77 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 6.04.77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 5 avril à 0 heure et le mercredi 6 avril à 24 heures :

Des hautes pressions relatives persisteront, en prolongement de *l'anticyclone de l'ouest de l'Irlande* vers le massif alpin. Elles continueront à séparer deux courants perturbés, l'un qui circule de l'Espagne aux Balkans et l'autre qui s'organise sur le nord de l'Europe, et qui se déplace vers le sud.

Mercredi, le temps sera ou deviendra très nuageux des *Charentes* et des Landes aux Pyrénées et au golfe du Lion, avec des pluies discontinues. Sur ces régions, les vents d'est *à sud-est seront modérés et* les températures varieront peu.

D'autre part, en bordure des perturbations septentrionales, le temps *deviendra plus nuageux près des* côtes de la Manche, ainsi que des Flandres au nord des Vosges. Quelques pluies pourront débuter, *d'abord près des frontières puis,* dans la nuit de mercredi à jeudi, près de la Manche et dans le Nord. Les vents s'orienteront à l'ouest, et il fera un peu moins frais.

Sur le reste de la France, le temps sera frais le matin, les éclaircies favorisant l'apparition de faibles *gelées au lever du jour.* On notera quelques brouillards isolés le matin, puis un temps ensoleillé, mais parfois nuageux.

Mardi 5 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 022,5 millibars, soit 766,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 avril ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Ajaccio, 18 et 8 degrés ; Biarritz, 10 et 7 ; Bordeaux, 10 et 5 ; *Brest, 9 et 1 ; Caen, 9 et —1 ;* Cherbourg, 7 et 0 ; Clermont-Ferrand, 11 et 2 ; Dijon, 10 et 4 ; Grenoble, 14 et 4 ; Lille, 9 et —1 ; Lyon, 14 et 3 ; Marseille, 18 et 7 ; Nancy, 8 et —2 ; Nantes, 12 et 2 ; Nice, 17 et 10 ; Paris - Le Bourget, 9 et 0 ; Pau, 10 et 7 ; Perpignan, 14 et 10 ; Rennes, 10 et 0 ; Strasbourg, 7 et 1 ; Tours, 11 et 1 ; Toulouse, 13 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 7 degrés ; Amsterdam, 9 et 1 ; Athènes, 21 et 13 ; Berlin, 9 et 3 ; Bonn, 9 et —2 ; Bruxelles, 9 et 1 ; Iles Canaries, 22 et 15 ; Copenhague, 8 et 0 ; Genève, 12 et 4 ; Lisbonne, 17 et 11 ; Londres, 9 et 0 ; Madrid, 18 et 6 ; Moscou, 7 et 5 ; New-York, 11 et 4 ; Palma-de-Majorque, 20 et 4 ; Rome, 19 et 12 ; Stockholm, 6 et —4 ; Téhéran, 23 et 12.

Visites, conférences

MERCREDI 6 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, entrée, avenue de Paris, Mme Allaz : « Le château de Vincennes ».

15 h., 6, quai d'Orléans, Mme Chapuis : « Le romantisme. George Sand et la musique » (audition).

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahleberg : « Hôtel de Sully et exposition Grandes demeures angevines du dix-neuvième siècle ».

15 h., portail central, Mme Maguani : « Sculpture à Notre-Dame de Paris ».

15 h., entrée, place Rostand, Mme Zujovic : « Le jardin du Luxembourg et ses sculptures ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc (train par gare Saint-Lazare), Mme *Bouquet des Chaux : « Le château* de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Etienne-Marcel : « Le *vieux* Marais. Les deux *plus vieilles* maisons de Paris » (A travers Paris).

14 h. 5, 42, avenue des Gobelins : « La manufacture des Gobelins et ses ateliers au travail » (Mme Barbier).

14 h. 45, pavillon Richelieu, square du Carrousel : « Les appartements royaux du Louvre » (M. de La Roche).

15 h., portail de la basilique : « La basilique Saint-Denis et les tombeaux royaux ».

15 h., 44, rue de la Victoire : « Rites et rituels à la synagogue ».

19 h., entrée de l'exposition, au Grand Palais : « André Derain » *(Paris et son histoire).*

15 h., 2 bis, place Denfert-Rochereau : « Les Catacombes (lampe électrique) » (Tourisme culturel).

14 h. 30, sortie métro Saint-Paul : « A la découverte du Marais et de la Bastille » (Mme Rouch-Gain).

CONFERENCES. — 18 h. et 20 h., *13, rue Etienne-Marcel : « L'expérience* de la conscience pure » (Méditation transcendantale).

Exposition

Du 7 au 11 avril

LA BOURSE DES MINÉRAUX ET CRISTAUX DE BOURG-D'OISANS

La troisième Bourse internationale des *minéraux-cristaux* se tiendra du 7 au 11 avril au foyer municipal de Bourg - d'Oisans (Isère).

En marge de l'exposition de quatre cent soixante-dix variétés et de milliers d'échantillons *extraits de la région ou en provenance* de l'étranger, les collectionneurs venus d'un peu partout peuvent échanger des pièces et compléter leur collection.

Éducation

● *Recrutement d'enseignants français pour le Maroc.* — Le ministère marocain de l'enseignement primaire et secondaire recrute mille cinq cents enseignants titulaires de l'enseignement secondaire français dans les disciplines suivantes : français, mathématiques, sciences physiques, sciences naturelles, psycho-pédagogie, sciences économiques, fabrication mécanique, électronique et comptabilité.

Les dossiers de candidature doivent être demandés, pour les candidats exerçant en France métropolitaine, dans les TOM et DOM ou dans les territoires relevant du ministère de la coopération, au *ministère de l'éducation*, direction des personnels enseignants des lycées (bureau DPE 9), 34, rue de Châteaudun, 75436 Paris Cédex 09. Les candidats exerçant à l'étranger doivent s'adresser au ministère des affaires étrangères, sous-direction de l'enseignement en coopération, 34, rue La Pérouse, 75116 Paris.

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 1 729

HORIZONTALEMENT

I. Est recommandé à notre bienveillance. — II. Coule à flots à Chartres ; Entend maints grognements. — III. Une simple lettre qui vaut, à elle seule, tout un long rapport ; Font l'œuf. — IV Prénom étranger ; Eléments *constitutifs* d'une purée. — V. Fin de participe ; Ne se signe jamais (épelé) ; Fait son lit en France. — VI. Compagne de saint Eloi. — VII. Peu douée pour les courses. — VIII Pulpeux, chez les girls. — IX. Soutiennent maints quartiers ensanglantés ; Ordre téméraire. — X. Vieilles habitudes ; Il faut un certain temps pour le dresser. — XI. Appréciés des œnophiles ; Ne passe pas inaperçu quand il est grand.

VERTICALEMENT

1. Fallacieuse excuse de maint intempérant ; Se composent de parties rarement égales. — 2. La grande lessive ; Finit par s'estomper. — 3. Conjonction ; Consistent à *prendre de l'importance ou* de la hauteur. — 4. Nombreux, en Bourgogne ; Vallée. — 5. S'apparentent donc à des jeux d'enfants. — 6. *Réduisit* de volume (inversé) ; Précède souvent une embauche. — 7. Figure mythologique ; Vécurent d'illusions. — 8. Prouvera son sens des nuances ; Désigne un grand de ce monde. — 9. Travaillèrent *surtout pour la forme.*

Solution du problème no 1 728

Horizontalement

I. Pélican (Musset). — II. Avions ; Ta. — III. Nos ; Iéna. — IV. Leeds ; Nô. — V. Lutte ; Uti. — VI. Otto ; Gras. — VII. Nielle ; Lô — VIII. Go : Eolien. — IX. Nasses. — X Ela. — XI. Agresseur.

Verticalement

1. Pan ! Long ; Ra. — 2. Evolution. — 3. Lisette ; Air. — 4. *Io* (voir « sole ») ; Etoles. — 5. Cnide ; Los. — 6. Ases ; Gelées. — 7. Ur ; Isle. — 8. Tantale ; Au. — 9. Râ ; Oisons.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel des 4 et 5 avril 1977 :*

DES DECRETS

● *Portant révision du code* de l'administration communale et codification des textes législatifs applicables aux communes (*première partie : législative*) ;

● Portant codification des textes réglementaires applicables aux communes et modifiant divers articles des livres Ier, II et III du code des communes (deuxième partie : réglementaire) ;

● Fixant la rémunération des maîtresses d'internat non *titulaires des maisons d'éducation* de la Légion d'honneur et arrêté du 28 mars 1977 portant revalorisation indiciaire du traitement des maîtresses d'internat.

Avis de concours

— P.M.I. — Un concours sur titres est ouvert pour le recrutement de trois médecins à temps complet du service départemental de la protection maternelle et infantile dans trois circonscriptions du Nord. Les candidatures sont à adresser, avant le 30 avril, à la préfecture du Nord, 171, boulevard de la Liberté, 59039 Lille Cedex (service du personnel), ou à *la direction départementale* de l'action sanitaire et sociale, 2, rue Saint-Bernard, 59000 Lille.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés *sont invités à formuler leur* demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

L'AVENIR DU GROUPE SCHLUMPF

Les lainiers du Nord affirment qu'ils ne sont pas responsables de l'échec du plan de redressement

Le personnel alsacien du groupe lainier Schlumpf (usines de Mulhouse et de Malmerspach) a décidé, lundi 4 avril, de continuer la grève et l'occupation des ateliers « au moins jusqu'à jeudi ». Une délégation a été reçue, lundi, à Strasbourg, par M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat. Au terme de cet entretien, M. Jean Kaspar, secrétaire régional de la C.F.D.T., a affirmé : « Nous croyions rencontrer le ministre de l'industrie, nous avons seulement rencontré un « ministre du dialogue » qui s'est déclaré incompétent. Il ne s'agit plus de dialoguer, mais d'agir. »

M. Monory a, en effet, déclaré que le dossier Schlumpf était maintenant entre les mains du premier ministre. M. Pierre Schielé, président du conseil régional d'Alsace, doit s'entretenir, mercredi à Paris, avec le directeur de cabinet de M. Raymond Barre, et avec les représentants de la DATAR.

D'autre part, le groupement des importateurs, négociants et transformateurs de laine du Nord, qui s'estiment mis en cause par une campagne d'opinion lancée en Alsace (*le Monde* du 5 avril), a réuni lundi une conférence de presse pour contester les affirmations selon lesquelles il serait responsable de l'échec du plan de redressement établi par la COGEFI, administrateur provisoire du groupe Schlumpf.

Les lainiers du Nord, nous indiquent notre correspondant à Lille, ont expliqué que « *le groupe Schlumpf n'était ni un confrère ni un concurrent, mais un important client. Si le montant des créances impayées — 13 millions de francs — n'était pas recouvré, cela pourrait mettre en danger nos entreprises* ». Ils ont rappelé qu'en juin 1976 ils avaient déjà accepté de reporter leurs échéances à trois mois, de façon à aider le groupe, mais « *aujourd'hui les trois ex-usines des frères Schlumpf perdent de 2 à 3 millions de francs par mois. Ce n'est pas un prêt, même de 12 millions, qui permettra de rendre viables les unités de production* ».

Ils ont également assuré que le prêt de 12 millions de francs que l'A.G.S. devait effectuer à la COGEFI et qu'elle a finalement refusé n'était pas destiné aux salariés, mais aux entreprises et que cela créait un « *fâcheux précédent* ». Le COGEFI avait indiqué, pour sa part, que ce prêt aurait servi à assurer le salaire des employés et l'achat de matières premières manquantes.

Enfin, aux établissements Deffrenne (usine du groupe Schlumpf) à Roubaix, la majorité des trois cent trois salariés licenciés se sont prononcés, lundi, à l'appel de la C.F.D.T., pour la continuation du travail avec l'ensemble des licenciés et sans la COGEFI. Les salariés entendent assurer le contrôle sur la sortie des pièces et la production. L'occupation de l'usine a été décidée durant la nuit et pendant le week-end.

A DUNKERQUE

Les négociations entre Usinor et les dockers sont dans l'impasse

Contrairement à ce qui semblait se dessiner à la fin de la semaine dernière, un compromis est loin d'être trouvé entre Usinor et les dockers du port de Dunkerque (le Monde daté 3-4 avril). *Lundi 4 avril, au terme d'une réunion paritaire, M. Gouvart, dirigeant local des dockers, a indiqué qu'elle s'était* « traduite par un échec complet ».

La direction d'Usinor avait accepté de conserver l'emploi du docker affecté à la surveillance sur le quai minéralier, mais en assortissant cette concession d'un accord sur l'exploitation « sans délai » du nouveau quai aux aciers. De nouvelles consignes de grève aux dix-huit mille dockers de tous les ports de France seront probablement lancées sous peu.

● A PARIS, les cinq fédérations syndicales de la métallurgie (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C.) ont, pour la première fois depuis de nombreuses années, tenu une réunion commune pour examiner le problème de l'emploi dans la sidérurgie. Elles ont dénoncé le « coup de force » de la direction d'Usinor, qui a annoncé, en fin de semaine dernière, la suppression de plus de trois mille cinq cents emplois. Une manifestation des sidérurgistes devait avoir lieu mardi 5 avril à Thionville à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de F.O. Le même jour, la C.G.T. devait organiser son « rallye sur l'emploi » à Metz. La fédération C.G.T. des mines de fer de Lorraine a décidé de s'associer au mouvement, car, selon elle, la fermeture de l'usine Usinor de Thionville « *met en péril la vie d'au moins trois mines de fer et de la seule installation d'enrichissement de minerai de la région* » et risque de faire perdre leur emploi à cinq cents mineurs.

● DANS LA BANLIEUE PARISIENNE, le personnel de la General Motors à Gennevilliers, en grève depuis cinq jours, occupe les locaux depuis le lundi 4 avril. A La Courneuve, une partie du personnel des établissements Félix Potin (et Primistère) occupe aussi le siège des établissements depuis lundi.

● ERRATUM. — Une coquille typographique nous a fait écrire dans nos éditions datées 3-4 avril en page 21 (article intitulé « La politique d'assainissement économique sera poursuivie ») qu'Usinor allait supprimer 38 000 emplois. Il fallait lire 3 800 comme il était d'ailleurs clairement indiqué dans un article publié en même page et consacré à la sidérurgie (le chiffre exact était 3 000 à Thionville et 720 à Louvroil).

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Les syndicats haussent le ton

(Suite de la première page.)

Presque ouvertement, avec la constitution des GIR (1), plus sournoisement avec l' « entrisme » dont font preuve des francs-maçons du Grand Orient, les giscardiens et les chiraquiens entendent être présents dans l'influente C.G.C. A gauche, la C.G.T et le P.C. vont devoir poursuivre, parallèlement mais la main dans la main, leur campagne de popularisation du programme commun : la première, qui vient de perdre (pour l'action syndicale) de nombreux militants élus dans les municipalités, va répéter dans tous les ateliers qu'il faut faire confiance au programme commun et se présenter comme la seule organisation capable de le défendre et de le faire appliquer tout en laissant le P.C. maître d'œuvre. A gauche toujours, la C.F.D.T. va devoir résister aux appels du P.S., à celui qu'a lancé M. Jeanson en proposant une concertation entre partis et syndicats, comme aux sirènes des groupes d'extrême gauche prêchant le durcissement et refusant tout compromis avec la gauche politique.

Quel lien ces manœuvres, ces pressions, ces réflexions, peuvent-elles avoir avec le climat social ? Face aux avances de la majorité, la C.G.C. va durcir ses positions sinon son action pour démontrer qu'elle n'entend se vendre à quiconque, quitte à hausser la voix plus que nécessaire. La C.G.T. ne va rien négliger pour prouver qu'elle est indépendante et ne fait pas d'attentisme, pour montrer aussi qu'elle est capable de négocier avec le pouvoir ou le patronat actuels ; soufflant le chaud plus le froid, elle n'hésitera pas à brandir la menace de grèves importantes, quitte à rejoindre autour du tapis vert les organisations réformistes si, par exemple, le C.N.P.F. décide d'ouvrir ses portes. Quant à la C.F.D.T., elle va consacrer une partie de son temps à la « *grande affaire* » : l'élaboration d'une plate-forme revendicative en cas de victoire de la gauche. Belles discussions en perspective. Voulant se démarquer d'une C.G.T. qui, selon elle, fait trop confiance au P.C., la C.F.D.T. ne veut surtout pas que, « *une fois au pouvoir, la gauche politique trie comme elle l'entend dans le catalogue des revendications* ».

D'ici aux élections législatives, les centrales syndicales seront donc accaparées en partie au moins par les débats politiques. Elles devront adapter leur action quotidienne, purement syndicale, aux aléas et initiatives des partis, même si des militants — à la C.G.C. mais aussi à la C.F.D.T. — « *condamnent cette plongée dans les ornières politiques* ».

Mais, dans le domaine syndical, tout est loin d'être politique. La tactique des confédérations sera subordonnée à leur propre vie interne, dont on a trop souvent tendance à sous-estimer l'influence sur le climat social. L'attention de nombreux militants sera en partie retenue par la préparation des congrès : tel sera le cas de certains syndicalistes à F.O., au S.N.I. et à la C.G.C. Et surtout, les difficultés ou rivalités que connaissent toutes les centrales pèseront sur le style des actions revendicatives. A la C.G.C., M. Charpentié doit tenir compte d'une minorité très active qu'anime le bouillant dirigeant de la Fédération des cadres de la métallurgie, M. Marchelli ; par des positions plus fermes, M. Charpentié devra démontrer, comme il nous l'a indiqué, qu'il n'est plus seulement un « *président débutant* », mais qu'il possède les qualités d'un « *président confirmé* ».

Force ouvrière sera de plus en plus travaillée par des équipes qui entendent mieux entourer André Bergeron et se placer en position favorable pour une éventuelle succession, même si celle-ci n'est pas à l'ordre du jour du prochain congrès de mai. A la C.G.T., où la campagne d'adhésions n'a pas eu les effets attendus et n'a qu'enrayé l'hémorragie des effectifs, les états-majors vont mettre l'accent sur les qualités d'une organisation à la fois « *responsable* » et « *dynamique* » pour passer de la stagnation à la croissance : « *L'intervention de la C.G.T. en première ligne*, disent des cédétistes, *passe désormais avant l'unité d'action.* » De son côté la C.F.D.T. va essayer de poursuivre sa politique de mise au pas des gauchistes trop bruyants sans pour autant exclure ceux qui acceptent la règle de vie syndicale.

Enfin et surtout l'évolution des relations tourmentées entre la C.G.T. et la C.F.D.T. va imprégner le climat social. Les divergences sont loin d'être superficielles quand il s'agit de lancer des consignes d'action. La C.G.T., qui veut conserver l'initiative et éviter toute provocation, va prendre des décisions unilatérales, comme elle vient de le faire en annonçant seule l'organisation de journées d'action dans la métallurgie, les banques, ou en s'opposant à des manifestations dans les ateliers chez Renault-Douai, ou à Brest, lors de la venue de M. Barre. De son côté, la C.F.D.T. va de plus en plus refuser d'être considérée comme une annexe de la C.G.T. ou « *une organisation consultative* » qui accepte, bon gré, mal gré, les propositions cégétistes. L'unité d'action, dite conflictuelle, n'est certes pas en danger. Mais les divergences sur les modalités de l'action ne seront pas enterrées. Dans le secteur public et nationalisé, l'accord ne devrait pas poser de gros problèmes sinon sur la question de savoir si les grèves prochaines seront échelonnées, sur plusieurs jours, d'une entreprise à une autre, ou rassemblées en un « temps fort ». Seule vraie difficulté dans ce secteur : la FEN, le troisième partenaire qui ne veut plus entendre parler de grande grève contre le blocage des salaires si la C.G.T. et la C.F.D.T. ne mobilisent pas en même temps leurs troupes du secteur privé : « *Pour nous, c'est net, pas de grève générale si le privé n'est pas effectivement dans le coup* », nous a déclaré M. Henry.

Or c'est bien dans le secteur privé que la tactique des deux grandes centrales diverge le plus. De part et d'autre, on défend sans doute la même conception de l'action articulée au niveau des entreprises, des départements, etc. ; on croit, sans se faire d'illusion, à la nécessité des grandes journées nationales. Mais la C.G.T. préfère les consignes floues, alors que la C.F.D.T. souhaite que les journées d'action portent sur un ou deux objectifs précis et comprennent un nombre minimum d'heures de débrayage, débouchant sur d'autres arrêts de travail programmés, afin d'éviter les processions sans lendemain.

Exaspération et expectative de la base

En fait, l'importance des initiatives unitaires dépendra largement du comportement de la base. Encore faut-il que cégétistes et cédétistes se mettent d'accord sur une analyse — ô combien difficile et délicate — de l'état d'esprit des salariés.

Dans les milieux syndicaux, mais aussi patronaux, on reconnaît que de nombreuses causes de tension sociale s'accumulent dangereusement : le plan Barre, avec le blocage du pouvoir d'achat, commence seulement à faire sentir ses effets sur le budget des ménages ; il crée des situations intolérables dans certaines familles, victimes de saisies, d'expulsions, ce qui amène le P.C. à multiplier les descriptions à la Zola sur la misère. Et cela au moment même où la hausse des prix reprend de plus belle. A ces facteurs d'insatisfaction s'ajoutent une relative dégradation des conditions de travail et de fortes menaces sur la Sécurité sociale. « *Les revendications non satisfaites s'entassent. La rogne s'installe et gagne de nombreux ateliers* », reconnaît un dirigeant d'usine. « *A la moindre étincelle...* », ajoute-t-il sans terminer sa phrase. Car la marmite bouillonne mais le couvercle tient bon, du moins pour le moment.

Ce mécontentement des travailleurs, que ce dirigeant qualifie plutôt d' « *exaspération* », n'arrive pas très souvent à s'exprimer dans les luttes : la peur du chômage, « *un vent de panique* » dans certains cas et parfois le sentiment profond qu'il faut éviter tout soubresaut qui briserait définitivement l'équilibre fragile de la « boîte » dans laquelle on travaille freinent l'action revendicative. Autres obstacles : le durcissement spectaculaire de certaines directions d'entreprise qui multiplient les contrôles et avertissements en cas d'absentéisme et n'hésitent pas à sanctionner, licencier ou appeler la police en cas de conflit ; la fermeté d'un premier ministre et l'impression assez répandue que pour l'instant il n'y a pas d'autre politique, sinon d'attendre celle de la gauche. Au total, une réelle exaspération, « *une grande maturité des travailleurs comme des étudiants* », indique M. Henry, et surtout une énorme expectative qu'il appartient aux confédérations de transformer en combativité mesurée.

D'où les initiatives prudentes des grandes centrales qui prêchent la lutte mais évitent les « *petites phrases intempestives* » et « *ne veulent pas jouer aux apprentis sorciers* ». La grève générale et illimitée qui, éventuellement, ferait mûrir la crise politique ? « *Elle aboutirait à un affrontement que les travailleurs ne souhaitent pas, même si elle est désirée par quelques militants* », affirme M. Maire. Un arrêt national de vingt-quatre heures dans toute la métallurgie ? A la C.G.T. comme à la C.F.D.T., où l'on préconise des journées d'action, on admet que cela est impossible actuellement, tandis que M. Marchelli, à la C.G.C., déclare sans hésitation que « *même les journées nationales ne correspondent pas aux problèmes posés et représentent la pire utopie du mouvement ouvrier du dix-neuvième siècle* ».

Les syndicats s'orientent en conséquence vers une action modulée, et le patronat s'attend à « *une poussée de fièvre* ». A la C.G.C., où l'on évite d'employer le mot « grève », on annonce des démarches importantes pour obtenir un « *sommet* » *sur l'emploi* ». Ailleurs on parle volontiers d'un « *développement coordonné des luttes* ». Des grèves certainement à la mi-avril dans les secteurs public et nationalisé. Des manifestations « *tous ensemble* » dans le privé et des grèves dures et localisées, là où la C.G.T. est puissante, là où la C.F.D.T. possède des militants audacieux et imaginatifs ; dans les P.M.E. enfin, où l'on espère arracher plus facilement une prime.

Et puis, sait-on jamais : un durcissement excessif d'un employeur, la colère d'un policier, une mesure gouvernementale par trop maladroite. « *Tout peut arriver* ». Peut-être. Mais les confédérations qui n'attendent pas grand chose du gouvernement actuel, si ce n'est des « *gadgets* » comme le dit M. Henry, semblent avoir souscrit une assurance « combativité-limitée ». Elles ont décidé de s'afficher responsables afin de devenir des interlocuteurs valables du gouvernement, celui qui, pensent-elles, prendra les commandes dans six mois ou douze au plus tard.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Groupes Initiative et Responsabilité créés le 1er mars par MM. Debatisse, président de la Fédération des exploitants agricoles ; Gnigembre, président de la Confédération des P.M.E. ; Combe, président de l'Assemblée des chambres de métiers ; Charpentié, président de la C.G.C., et Monnier, président de la Confédération des syndicats médicaux (*le Monde* du 2 mars).

SÉCURITÉ SOCIALE

Ni majoration des cotisations ni réduction des prestations

annonce le gouvernement

« *L'objectif du gouvernement est d'assurer, de façon durable, l'équilibre de la Sécurité sociale, sans majoration des cotisations, un déplafonnement et sans réduction de prestations, mais en faisant appel à la responsabilité des différents portefeuilles du système de santé et en assurant une saine gestion.* »

Ce communiqué, diffusé au terme d'une réunion, lundi 4 avril, à l'Elysée, du Conseil de planification confirme la politique du gouvernement, dans le domaine délicat de la Sécurité sociale, à la veille du conseil des ministres, le 13 avril, qui adoptera une série de mesures relatives à une meilleure maîtrise des dépenses de santé.

Comme *le Monde* l'a annoncé dans son numéro du 22 mars, les décisions à venir des pouvoirs publics ne comprendront ni augmentation des cotisations ni diminution des prestations. En raison des initiatives prises en *1976* (augmentation des cotisations et économies diverses), en raison aussi des rentrées de cotisations assez satisfaisantes, l'équilibre du budget annuel de la Sécurité sociale devrait être assuré ; le seul problème financier en 1977 — celui de la trésorerie dont les besoins sont estimés à 4 ou 5 milliards de francs — pouvant en partie être résolu par une accélération du versement des cotisations de l'Etat-employeur et des collectivités locales.

A terme, cependant, la Sécurité sociale sera à nouveau en déficit. Mais le gouvernement a deux raisons pour ne pas faire appel aux cotisations : le souci de ne pas heurter l'opinion, les chefs d'entreprise et les cadres ; la volonté d'aboutir en priorité à une maîtrise des dépenses. D'où les mesures en préparation qui consisteront à améliorer la gestion des hôpitaux, informer et « *responsabiliser* » les médecins hospitaliers par un système de « *profil d'activité* » et de concertation, sensibiliser les assurés par une information sur le montant des cotisations versées en leur nom et sur le coût de l'hospitalisation.

Reste le problème explosif d'une décision de principe adoptée en septembre dernier : l'augmentation du ticket modérateur pour certains médicaments. Après l'opposition de la caisse maladie au projet de décret, le Conseil d'Etat, qui doit donner son avis, a refusé d'adopter la procédure d'urgence. Un nouveau délai de réflexion est ainsi fourni au ministre de la santé et de la sécurité sociale.

LA VIE ÉCONOMIQUE

BILLET

LE CONGRÈS DE LA F.N.S.E.A. A STRASBOURG

Un test pour MM. Debatisse et Méhaignerie

« Actualisation de la politique agricole française » et « Relance du Marché commun » : tels sont les deux thèmes du trente et unième congrès de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), qui se déroule à Strasbourg les 5, 6 et 7 avril. Le premier fait l'objet d'un rapport qui doit être présenté par le secrétaire général adjoint de la centrale paysanne, M. Auguste Grit, le second d'un document intitulé « La politique agricole commune à la recherche d'un deuxième souffle », qui a été préparé par le secrétaire général, M. François Guillaume.

Les deux sujets sont, plus qu'il ne pourrait y paraître de prime abord, des centres d'inquiétude réelle au sein du monde paysan. Les deux années de crise particulièrement grave dans les campagnes 1974 et 1975 n'avaient laissé que des cicatrices économiques relativement légères grâce à l'importance des aides directes allouées à différentes catégories d'exploitants. En 1976, l'économie agricole n'a pas été terrassée par la sécheresse comme on aurait pu le craindre au mois de juin dernier. En revanche, une vieille plaie s'est rouverte, parce que, pressés de verser leur écot pour venir en aide aux agriculteurs sinistrés, les salariés, notamment les cadres, ont vivement renâclé, arguant de privilèges fiscaux des exploitants. L'affaire a fait grand tapage. De part et d'autre, on s'est assené des vérités premières à coups de chiffres et de statistiques. C'était la vieille rivalité entre la campagne et la ville qui explosait, et la paysannerie est sortie de l'affaire toute meurtrie. Ce n'est pas un hasard si l'académique Confédération de la mutualité du crédit et de la coopération agricole (C.N.M.C.C.A.) a choisi pour thème de son prochain congrès de Grenoble « L'agriculteur face à l'opinion publique ».

Reste qu'il faut gérer le quotidien. Les agriculteurs sont confrontés à des problèmes d'assurance sociale, d'intégration, d'investissements, d'installation, de financement du foncier ou de location de la terre... Il est désormais évident que les lois d'orientation agricole de 1960 et 1962 ont besoin d'un sérieux dépoussiérage. Enfin, les avatars de l'Europe verte, ballottée par les secousses monétaires ou contestées au nom de l'intérêt des consommateurs britanniques, ont « pollué » de plus en plus l'environnement agricole.

Guerre de succession ?

Les rapporteurs, MM. Grit et Guillaume, ont fait une série de propositions de réforme dans ces domaines. Il s'agit de savoir si le syndicalisme est déterminé à obtenir des résultats. Or la concertation, outil privilégié de la F.N.S.E.A. dans son travail de réforme, s'est singulièrement émoussée ces derniers mois, au point que la conférence agricole annuelle paraît désormais comme un simple rendez-vous supplémentaire entre l'administration et les professionnels. En outre, les troupes du syndicalisme sont passablement traumatisées sinon démoralisées. Etait-ce un calme préélectoral ? Toujours est-il que les fédérations départementales n'ont guère manifesté leur mécontentement après l'échec des dernières négociations de Bruxelles sur les prix agricoles pour la campagne qui vient de commencer. Seuls les adhérents de la région Rhône-Alpes sont descendus dans la rue pour marquer leur désapprobation. Quant aux vignerons du Midi, qui se débattent dans leur coin de France contre un nouvel assaut des vins italiens importés, c'est à peine — encore une fois — si l'on prend au sérieux leurs récriminations.

Dans ces conditions, le congrès de Strasbourg sera un test pour le président de la F.N.S.E.A., M. Michel Debatisse, bien que cette instance ne soit pas élective cette année. A l'issue du dernier congrès de Versailles, la position de M. Debatisse était très forte : toute opposition paraissait quasiment balayée. En un an les choses ont beaucoup changé. Une rumeur a d'abord laissé entendre qu'il quitterait la présidence de la Fédération nationale pour se présenter aux élections législatives dans le Puy-de-Dôme. M. Debatisse ne l'a jamais catégoriquement démentie. Aussi une sorte de guerre de succession s'est-elle engagée contre certains des dirigeants « parisiens » de l'agriculture. En outre, une partie des fédérations du Bassin parisien — qui avaient une emprise directe sur l'état-major de la F.N.S.E.A. jusqu'en 1975 et en sont écartées depuis — n'ont pas apprécié la manière dont les « gros » ont été invités à partager la facture de la sécheresse. Dans l'Oise et dans l'Aisne, notamment, des sécessions ont été envisagées. D'un autre côté, betteraviers et céréaliers ont fait savoir qu'ils « souhaitaient vivement » un recentrage de l'activité syndicale qui inclinerait trop à leur avis en faveur de l'élevage. Enfin, M. Debatisse s'est engagé personnellement dans la création des Groupes Initiative et Responsabilité (GIR) aux côtés des représentants des cadres, des P.M.E., des artisans et des médecins. Cette opération a été accueillie sans grand enthousiasme dans les milieux agricoles, certains y voyant une manœuvre d'ordre purement politique.

Le président de la F.N.S.E.A. aura-t-il à s'expliquer dans ces trois domaines, ou bien les mécanismes subtils de l'unité syndicale lui permettront-ils de porter ailleurs le débat ? Quoi qu'il en soit, il ne sera pas le seul à l'épreuve : M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture depuis mercredi 30 mars, subira à Strasbourg un difficile examen de passage. Il devra notamment tenter de regagner le terrain perdu par M. Christian Bonnet dans ses relations avec les organisations paysannes. Il aura dans cette tâche deux handicaps : tout reste encore à négocier à Bruxelles où doivent être fixés les prix agricoles ; les producteurs de lait lui ont fait un accueil mouvementé à l'occasion de leur dernière assemblée générale. Si la grogne de la paysannerie doit se manifester, le jeune ministre en fera-t-il seul les frais ? M. Méhaignerie a un « petit » avantage : la F.N.S.E.A. a approuvé le plan Barre, sous réserve d'un coup de pouce aux prix agricoles, à l'automne, si les tarifs du machinisme, des engrais ou de l'alimentation du bétail s'emballaient.

ALAIN GIRAUDO.

AGRICULTURE

CAFÉ : LA DÉTENTE ?

Le vent de folie qui souffle depuis des mois sur le marché mondial du café a donné naissance, lundi 4 avril, à un mouvement de panique. Il a suffi pour cela d'une rumeur : la firme alimentaire américaine General Foods se proposerait de mettre en vente un mélange de café et de succédané à base de céréales. Les spéculateurs se sont précipités pour vendre. Résultats : les cours sont tombés à pic en fin de séance, à Londres, accusant des baisses de 250 livres par tonne (un peu plus de 6 %). Sans être aussi importantes, des baisses ont été enregistrées à New-York et à Paris.

Est-ce l'amorce d'une détente durable du marché ? Ce n'est pas la première fois que les cours fléchissent à la suite d'une rumeur ou d'une statistique de production ou de torréfaction.

De plus, les prix mondiaux restent encore huit fois plus élevés qu'avant l'annonce des gelées au Brésil, en juin 1975. Pourtant quelques signes pourraient accentuer le découragement des spéculateurs. C'est ainsi que, aux Etats-Unis, seulement 4,9 millions de sacs de café vert ont été torréfiés au cours du premier trimestre de l'année, soit cinq cent mille sacs de moins que l'an dernier à pareille époque, près de 10 %. Au cours des dernières semaines, la diminution aurait été plus importante, atteignant 20 %. Ce phénomène marquerait un premier succès des consommateurs dans leur combat contre la hausse des prix.

● *Les viticulteurs de l'Aude* estiment que les gelées de la semaine dernière vont provoquer une perte de récolte de quelque 2 millions d'hectolitres (la vendange 1976 a été de 7,6 millions d'hectolitres). Ils assurent qu'une *telle gelée ne s'était pas vue* depuis 1910. Les viticulteurs audois demandent à être classés en zone sinistrée et sollicitent du gouvernement une aide exceptionnelle.

AFFAIRES

POUR LUTTER CONTRE LA POLLUTION ET ÉCONOMISER DES DEVISES

Les huiles usagées seront utilisées après recyclage

Un décret réglementant « le déversement des huiles et lubrifiants dans les eaux superficielles, souterraines et de mer » vient d'être publié au « Journal officiel » (1). On attend *pour les jours prochains un nouveau décret* fixant l'utilisation des huiles usagées industrielles ou de vidange automobile. Ce texte classera un dossier délicat, ouvert depuis déjà quatre ans (2). On se souvient qu'à cette époque l'avis émis par la commission technique des ententes et des positions dominantes à l'encontre de la Société de ramassage et de régénération des huiles usagées (S.R.R.H.U.) *avait mis en évidence les conflits d'intérêts* qui opposent les régénérateurs et les grandes sociétés pétrolières et rendent nécessaire l'arbitrage des pouvoirs publics. Le problème va enfin trouver une solution.

L'Institut français du pétrole estime à 340 000 tonnes environ la quantité d'huiles usagées théoriquement récupérable, soit 40 % de la consommation totale de lubrifiants moteurs ou industriels. Selon la législation en vigueur depuis 1940, les huiles usagées sont destinées exclusivement à la régénération. Or on évalue à 130 000 tonnes seulement la quantité d'huiles régénérée. Qu'advient-il des 200 000 tonnes récupérables et non traitées ?

Certaines huiles (50 000 tonnes) sont incinérées, car elles contiennent des additifs qui empêchent leur régénération. Une part équivalente d'huile de vidange est utilisée — de façon illégale, d'ailleurs — par les garagistes comme combustible. Le reste, enfin, de ces huiles est dispersé dans la nature, créant une pollution non négligeable : le Comité national de l'eau rend les hydrocarbures responsables de 20 % de la pollution industrielle de l'eau.

La protection de l'environnement et la réduction du gaspillage des ressources énergétiques exigent une stricte réglementation de la collecte et du traitement des huiles usagées. Mais les discussions s'éternisent, la question paraissant difficile à résoudre.

1) Pour assurer un ramasage exhaustif des huiles usagées, tout *le monde reconnaît l'inefficacité* du système actuel : la concurrence conduit les ramasseurs à ignorer *les lots d'huiles dont l'éloignement* ou le faible tonnage entretiennent un coût de ramassage *trop élevé*. Pour y remédier, la direction des carburants du ministère de l'industrie suggère d'accorder aux ramasseurs, pour une durée illimitée, une responsabilité exclusive de collecte dans des zones géographiques déterminées, sous le contrôle des pouvoirs publics. Cette proposition pourra sembler contradictoire avec le souci du gouvernement de développer la concurrence. Il semble pourtant raisonnable de réserver un sort particulier à cette profession et de la transformer en un service public du même type que le ramassage des ordures ménagères.

2) Le traitement des huiles consiste actuellement à recycler *les huiles usagées*. Cette activité présente plusieurs avantages :

● Le *re-raffinage fournit* à un prix de revient relativement bas un lubrifiant ayant les mêmes *caractéristiques* que les lubrifiants obtenus à partir de pétrole brut. Une tonne d'huile régénérée économise une *tonne d'huile neuve*, laquelle devient exportable. Il en résulte une économie d'énergie et un apport de devises.

● Par ailleurs, les huiles recyclées *ne sont pas détruites*, mais réintégrées dans le circuit des huiles neuves. Elles sont utilisées *dans la composition* des lubrifiants au même titre que les huiles de base issues du premier *raffinage. Moins chères* (pas de taxe intérieure sur les produits pétroliers), elles permettent aux *industriels indépendants* en lubrifiants — tels que Motul, Castrol, Yacco Igol — de conserver une part *du marché* (25 %) en se procurant auprès des régénérateurs une matière première à un prix compétitif qui leur évite de se fournir chez leurs concurrents directs, les sociétés pétrolières. Les huiles régénérées exercent de cette façon une action de modération sur le prix des lubrifiants fixé par les grands raffineurs.

Serait-il intéressant d'utiliser les huiles usagées comme combustible pour économiser le fuel ? Leur capacité calorifique équivaut à peu près à celle du fuel, et cette utilisation est techniquement possible. L'ennui est que ces huiles contiennent des additifs lourds comme le plomb, dangereux pour l'environnement. Un traitement préalable s'impose donc, qui, ajouté aux coûts de collecte, en fait un combustible dont le prix s'aligne sur celui du fuel. La combustion des huiles usagées perd donc de son intérêt, et cela d'autant que *le gain différentiel* procuré par des exportations accrues de lubrifiants — comparé à ce qu'économiserait en fuel la combustion des vieilles huiles — est de l'ordre de 100 à 150 dollars par tonne d'huile.

Pourtant, sur le choix régénération ou combustion, les avis sont partagés. L'Agence pour les économies d'énergie estime que les régénérateurs sont matériellement incapables de traiter toutes les huiles usées. L'argument paraît discutable, puisqu'on sait que les entreprises de re-raffinage manquent d'huiles (Matthys par exemple, numéro un de la régénération, est équipé pour traiter 100 000 tonnes mais n'en recycle que 30 000). En outre, on vient d'abandonner le projet de la Société lorraine de traitement d'hydrocarbures parce qu'on manquait de garanties concernant l'approvisionnement, alors que le problème du financement était résolu et les subventions de l'Etat accordées. Un autre projet (Solumor) est en sommeil apparemment pour les mêmes raisons.

Les régénérateurs attendent la publication de la nouvelle réglementation avant de poursuivre leurs programmes d'investissement, pour lesquels 60 millions de francs ont déjà été engagés. Pendant ce temps, des entreprises fabriquent des appareils de chauffage dont l'utilisation est interdite. L'attentisme de l'administration ne les avantage pas, car même les défenseurs de la combustion refusent ce type de brûlage pour ne retenir que la combustion industrielle. Finalement, seules certaines sociétés pétrolières étrangères hostiles à la régénération profitent de ces hésitations.

On peut penser tout de même que M. Barre ne tardera pas à fixer complètement le sort d'une *profession dont le bon fonctionnement* traduirait concrètement plusieurs de ses préoccupations *officielles : économies d'énergie*, lutte contre le gaspillage, développement des exportations, *préservation de l'environnement.*

S. M.

(1) *J.O.* du 19 mars 1977.
(2) *Le Monde* du 19 mai 1973.

NI PÉRIR NI TRAHIR

(Suite de la première page.)

On ne peut aller d'un coup à l'idéal, d'abord parce qu'on ne le connaît pas complètement, et puis parce que bien des aspects des structures sociales et mentales ne peuvent changer qu'avec une certaine lenteur. Du moins, qu'on ne compromette pas la marche en avant par des mesures brutales d'inspiration généreuse mais qui, au bout du compte, risquent de ramener à pire qu'avant.

Les terrains d'observation du Chili et du Portugal sont, à cet égard, particulièrement dignes d'attention. Les salaires ouvriers et paysans sont doublés le 1er janvier 1971 par le gouvernement d'Unité populaire de Santiago. En même temps, les contrôles font passer la hausse des prix de 35 % en 1970 à 21 % en 1971. Les salaires *réels*, c'est-à-dire en pouvoir d'achat, croissent de ce fait de plus de 31 % d'octobre 1970 *à la fin de 1971. Mais en 1972 les prix* « explosent », l'indice monte de 163 % en 1972, de 508 % en 1973 et les salaires réels *baissent* de 2,7 % en 1972, de 22,5 % durant les six premiers mois de 1973 puis encore de 18,5 % pendant les deux mois suivants jusqu'au putsch sanglant. Ces baisses du pouvoir d'achat, fait remarquer S.-C. Kolm, sont encore beaucoup plus élevées si l'on tient compte du marché noir et de la disparition de certains produits.

Même processus au Portugal, avec heureusement un dénouement moins tragique. Les bas salaires sont doublés en juillet 1974, les autres augmentent, mais d'autant moins qu'ils sont plus élevés. En même temps, un rigoureux contrôle allant jusqu'à la baisse des loyers réduit la hausse des prix de 30 % (pendant les six derniers mois du régime fasciste) à 15 %. Les profits, coincés entre la hausse des coûts salariaux des entreprises et la limitation des prix de ventes, tombent à zéro, et donc aussi les investissements. En novembre 1975, date du virage à droite, l'inflation, qui s'est accélérée depuis l'été, a déjà mangé les deux tiers des hausses de salaires.

« Des révolutionnaires obsédés par le court terme — la bataille politique quotidienne — et par le long terme — la vision d'idéal — risquent fort d'achopper sur le moyen terme. » Car les « faits sont têtus », et aussi les lois économiques qu'on ne bafoue pas impunément. Pour S.-C. Kolm, la meilleure protection contre les mauvais caps et coups du moyen terme est d'aller très vite dans le court terme vers des traits de société qui correspondent bien aux finalités. C'est une donnée stratégique qui vaut, au reste, pour tous les régimes : pendant le moment de grâce des cent premiers jours de pouvoir, l'opposition est *groggy* et une sorte de trêve des commentaires les plus critiques s'établit. Si M. Giscard d'Estaing avait su mieux *« bousculer »* les réformes à ce moment-là, le sort de la majorité eût été plus enviable aujourd'hui.

Pour Serge-Christophe Kolm, le plus important, au départ, c'est non pas de *« lâcher »* allègrement sur les rémunérations, mais de faire en sorte que la masse des salariés ait le sentiment que quelque chose a *réellement* changé sur le chapitre des *pouvoirs*, et notamment dans l'entreprise. Notre auteur rejoint là une des préoccupations constantes de la C.F.D.T.

Il aimerait aussi que l'on réduise autant que faire se peut le rôle du *« marché »* dans la *« nouvelle économie »*. Par exemple, il souhaite que l'on assure *« moins de distribution par hausses de salaires et davantage par satisfaction de besoins spécifiques »* (allocations en nature, équipements collectifs). L'abolition du salariat n'est, certes, pas pour demain, mais, dès le début du changement de cap, il doit *diminuer en importance relative*. Il faut bien se rendre compte, en effet, que les entreprises préfèrent licencier du personnel plutôt que d'augmenter fortement les salaires. Le chômage ne pourra donc que croître.

Dans un autre chapitre de son livre, M. S.-C. Kolm revient sur ce thème qui lui est cher avec une formule percutante : *« Pour supprimer la hausse des prix, il est un moyen plus radical que de supprimer la hausse, c'est de supprimer les prix. On peut au moins le faire vite pour certains d'entre eux. C'est-à-dire allouer les biens ou services correspondants autrement que par le marché. En particulier, distribuer en nature plutôt qu'en monaie : cela protège les bénéficiaires contre l'érosion du pouvoir d'achat de celle-ci. »*

Les deux interprétations du programme commun

On trouve une idée proche dans les *Utopies réalisables*, de Yona Friedman (1). *« Le temps d'un médecin qui paierait ses dettes envers la communauté par son travail ne peut être stocké et ne peut être viré ailleurs. Le produit d'un artisan ne peut être accumulé au-delà des besoins publics. Le danger d'abus, de mal-utilisation des fonds publics, peut être ainsi fortement diminué.*

Descendant des cintres de la théorie commun de la gauche, M. S.C. Kolm *commun de la gauche, M. S.C. Kolm* reprend l'idée, qu'il avait déjà défendue dans *le Monde* (2), selon laquelle il existe deux interprétations possibles qui se distinguent notamment par l'intensité de la hausse des salaires : l'une minimaliste, viable, mais qui ne change pas fondamentalement la société, l'autre maximaliste, qui n'est pas possible. Pour sortir de ce double piège, M. Serge-Christophe Kolm enfonce à nouveau son clou : donner très vite plus de pouvoirs aux travailleurs et s'affranchir dans la mesure du possible des mécanismes du marché, la distribution des revenus devant intervenir dans la plus large mesure du possible « *selon les besoins* » plutôt que « *selon le travail* ».

Les réflexions de M. S.-C. Kolm ont ceci de réconfortant qu'elles ne s'embarrassent pas *de considérations d'opportunisme électoral*. Il pousse sa charrue d'analyse, impavide, bien décidé à garder la ligne qu'il a décelée, une fois pour toutes, *celle qui mène vers la « bonne* société ». Emporté par son élan, il ne voit pas toujours, hélas ! les contradictions de sa démarche, voire, moins graves, ses conséquences psychologiques.

Ainsi, dans une situation où la gauche l'emporterait par 60 à 70 % des suffrages, bien des propositions les plus hardies pourraient éclore qui risqueraient de s'enliser si, comme il est beaucoup plus vraisemblable, la victoire de la gauche n'était acquise — si elle l'est — que de justesse.

« A chacun selon ses besoins » est un précepte de bout de course, d'accomplissement, pas de transition. Comment envoyer le marché par-dessus les moulins dès qu'on le peut si l'on ne met pas en place un système opératoire qui donne aux agents les indications (prix) *élémentaires ! Craignons qu'une planification* tatillonne, bureaucratique ne se substitue aux circuits classiques de l'offre et de la demande, ce que ne désire sûrement pas Serge-Christophe Kolm, adepte de l'autogestion.

Certes, il faut lutter pour que les besoins les plus fondamentaux du public aient de moins en moins à voir avec l'argent, mais on ne peut faire le bonheur des gens malgré eux. La sagesse est un plat qui se mijote. *« Changer la vie »* ne signifie pas jeter bas les lois économiques, et S.-C. Kolm le sait si bien qu'il voudrait *« dès les premiers temps »* modifier les règles du jeu pour préserver la cohérence de l'entreprise de la gauche.

C'est précisément le nœud de la difficulté : si l'on pousse trop loin *dans ce sens, le risque d'écroulement* n'est pas moindre que si l'on est trop timoré. Le flair de l'homme politique responsable ne sera-t-il pas, *« finalement »*, seul juge des *circonstances et de l'action, à condition* bien entendu que son jugement soit éclairé. Comme le dit quelque part S.-C. Kolm : *« Contrairement à ce que les personnes qui ne la connaissent pas en disent, la science économique est neutre. Neutre comme un fusil. C'est-à-dire qu'elle sert qui s'en sert. »*

PIERRE DROUIN.

★ Éditions du Cerf, 214 p., 46 F.

(1) Collection 10-18, 1976, 320 p., 16,60 F.
(2) *Le Monde* du 30 juin 1976.

M. LÉVÊQUE, P.-D.G. DU C.C.F. AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LUCAS

M. Jean-Maxime Levêque, président-directeur général du Crédit commercial de France, vient d'être nommé membre du conseil d'administration de la société britannique Lucas Industries, un des plus gros fabricants européens d'équipement électrique pour l'automobile et l'aéronautique. Il devient ainsi le premier administrateur étranger de cette entreprise. « *Sa nomination*, explique-t-on au siège de la *société*, *a été jugée souhaitable en raison des gros intérêts que Lucas possède en France.* » Dix entreprises appartiennent ou sont associées au groupe britannique, parmi lesquelles Ducellier (40 %), la société des freins Girling, Roto-Diesel (10 %), et Thomson-Lucas, qui emploient dix mille personnes au total et réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 1,4 milliard de francs.

● *Babcock and Wilcok : non à l'OPA de United Technologies.* — La direction de Babcock and Wil*cox entend s'opposer* à l'Offre publique d'achat lancée la semaine dernière par United Technologies *(le Monde* du 31 mars). *Cette opé*ration, qui représenterait pour cette dernière firme un investissement de 500 millions de dollars, a surpris Babcock and Wilcox, et ses dirigeants vont tenter de bloquer l'OPA en faisant valoir devant la justice que la prise de contrôle par United Technologies qui règne déjà sur un empire de 5,6 milliards de dollars, serait contraire à la législation anti-trust. — *(A.F.P.)*

LA VIE ÉCONOMIQUE

MONNAIES ET CHANGES

La Banque d'Angleterre offre des bons à moyen terme libellés en devises étrangères aux pays détenteurs de réserves en sterling

Londres (A.F.P.) — La Banque d'Angleterre a offert officiellement aux porteurs de balances sterling, c'est-à-dire aux pays, principalement pétroliers, qui gardent encore une partie de leurs excédents ou réserves monétaires sous forme de sterlings, de convertir ces avoirs, jusqu'à présent mobilisables à très court terme, en bons du Trésor à moyen terme et libellés en dollars, yen, francs suisses ou marks allemands. Cette offre est conforme à l'accord signé à Bâle le 10 janvier sur les balances sterling.

Le chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey, a précisé aux Communes que les intéressés auront le choix entre des bons de cinq, sept ou dix ans libellés en dollars et portant un intérêt annuel de 8 3/8, 8 5/8 et 8 7/8 % respectivement, ou des bons, tous de sept ans, libellés en DM à 7,5 %, en francs suisses à 5 7/8 % et en yen à 8 %.

L'offre de conversion n'est pas étendue aux balances privées accumulées notamment par les banques, sociétés, particuliers, qui totalisaient 3 483 millions de livres à la fin de l'an dernier. Le montant des balances publiques s'élevait alors à 2 690 millions de livres sterling.

Les listes de souscription seront closes le jour de leur ouverture, c'est-à-dire le 14 avril. On n'envisage pas, du moins à ce stade, une répétition de l'offre, qui n'aboutira pas, pense-t-on à la Banque d'Angleterre, à une conversion totale des balances publiques.

Les consultations qui l'ont précédée ont permis de constater que certains pays préfèrent le *statu quo* pour garder leurs avoirs sous une forme rapidement mobilisables. Si le sterling les expose au risque de dépréciation, ses taux d'intérêt relativement élevés ont au fil des années compensé ce défaut. Tous souhaiteront de toute manière garder certains fonds de roulement en sterling.

L'intérêt des nouveaux « eurobons » a été fixé à des niveaux compétitifs légèrement supérieurs à ceux actuellement pratiqués pour les monnaies en question. Le taux de 8 3/8 % offert sur les bons en dollars à sept ans se compare par exemple à celui de 8 1/8 pour l'euro-dollar à cinq ans.

A L'ÉTRANGER

● *En Allemagne fédérale, le déficit des finances publiques* s'est réduit en 1976 à 47,8 milliards de deutschemarks (99,4 milliards de francs), contre 65,3 milliards précédemment. Les réserves de l'Etat fédéral, des Länder et des communes ont progressé de 11,1 %, pour se situer à 320,7 milliards, tandis que les dépenses publiques augmentaient de 4,1 %, s'établissant à 368,5 milliards de deutschemarks. — *(A.F.P.)*

● *En Grande-Bretagne, les réserves officielles* ont atteint en mars le niveau record de 9 610 millions de dollars (48 milliards de francs). *Le* précédent record — 7 280 millions de dollars — avait été enregistré en novembre 1974. En mars 1976, ces réserves s'élevaient à 5 900 millions de dollars. Le bon résultat du mois dernier (plus 1 830 millions) provient à la fois des emprunts internationaux de la Grande-Bretagne et de l'afflux de capitaux.

LOYER

PAS D'AUGMENTATION SUPÉRIEURE A 6,50 %

L'augmentation des loyers a été fixée à 6,5 % pour l'année 1977, a rappelé lundi 4 avril, au micro de R.T.L., M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement. Il ne saurait donc y avoir de surprise pour le terme d'avril. « *Si votre propriétaire envisage d'aller plus loin, vous pouvez saisir la préfecture et le contrôle des prix* », a indiqué M. Barrot, qui souhaite que la mensualisation du paiement des loyers soit accélérée.

(Publicité)

SOCIÉTÉ NATIONALE D'EXPLOITATION ET DE DISTRIBUTION DES EAUX

(SO.N.E.D.E.)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE GABÈS

Lot 1 : Génie Civil du Réservoir d'Arrivée : 2 × 10.000 m3

La Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SO. N.E.D.E.) lance un appel d'offres pour la construction de deux réservoirs de 10.000 m3 constituant le Lot n° 1 d'un ensemble de fournitures et travaux destinés à l'alimentation en eau de la zone industrielle de Gabès.

La date limite de remise des offres et d'ouverture ds plis est fixée au vendredi 17 juin 1977 à 11 heures.

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés du service Marché de la SO.N.E.D.E. - 23, rue Jawaher-Lel-Nehru, Montfleury, TUNIS - contre paiement de 20 Dinars tunisiens.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FONCIER INVESTISSEMENT

L'assemblée générale du 31 mars 1977 a décidé la distribution d'un dividende net de l'exercice 1976 à 15,32 F par action, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 2,02 F, portant le revenu global par action à 17,34 F (contre 15,55 F pour l'exercice 1975). La date de mise en paiement a été fixée au 4 avril 1977.

SOCIÉTÉ CARREFOUR

Le résultat d'exploitation de la société Carrefour s'est élevé à 257,9 millions de francs en 1976 contre 212,3 millions de francs en 1975.

Le bénéfice net pour 1976 a atteint 131,5 millions de francs contre 118 millions de francs l'année précédente.

Les résultats 1975 de SORACMA ne sont pas pris en compte, l'absorption de SORACMA au 1er janvier 1976 n'ayant donné lieu qu'à la création de six actions Carrefour ; ils étaient de 10,2 millions pour le bénéfice d'exploitation et de 5 millions pour le bénéfice net.

La progression des résultats d'exploitation s'entend après une augmentation de la provision pour congés payés de 10 millions (cinquième semaine et deux magasins nouveaux), qui passe de 19 à 29 millions.

La différence de progression du résultat net par rapport au résultat d'exploitation s'explique notamment par :

— Les frais d'ouverture de deux magasins nouveaux : 5,1 millions ;

— L'impôt sur les sociétés, y compris contribution exceptionnelle (en augmentation de 15 millions) : 87,1 millions ; la provision pour congés payés n'étant pas déductible ;

— La constitution d'une provision pour risques financiers non déductible : 3 millions.

Par contre, la différence entre la réintégration de la provision pour investissement devenue disponible en 1976 et la réintégration correspondante au titre de l'année 1975 augmente le résultat net de 2,8 millions.

GROUPE CARREFOUR

COMPTES CONSOLIDÉS

Si l'on compare les résultats des sociétés consolidées dans le groupe Carrefour en 1975 avec les résultats des mêmes sociétés en 1976, on obtient les chiffres suivants :

— Bénéfice net 1976 : 140,3 millions de francs contre 131,4 millions de francs en 1975.

Ce résultat de 1976 est obtenu après différents retraitements dont l'un des plus importants est la prise en charge de la participation qui sera distribuée en 1977.

La participation qui a été distribuée en 1976, 58,5 millions de francs passe, en 1977, à 67,9 millions de francs, soit une différence de 9,4 millions de francs.

En 1976, le groupe compte cinq nouvelles filiales en exploitation.

— En France :

● Givors investissements, qui exploite le magasin de Givors ; Bel-Air (Rambouillet) ; S.E.M.G.S. (Gennevilliers).

— A l'étranger :

● Verbrauchermarkt, qui exploite un magasin à Vienne (Autriche) ; Trevo Comercio, qui exploite au Brésil les magasins de Sao-Paulo et Rio-de-Janeiro.

Ces nouvelles filiales ont supporté les frais de lancement de six nouveaux magasins pour 21,3 millions de francs en plus de leurs amortissements pour 21,8 millions de francs.

Au niveau consolidé, leurs pertes sont de 8,7 millions de francs (la durée d'exploitation des magasins n'a été en moyenne que de sept mois).

Cette perte ramène le bénéfice net consolidé du groupe Carrefour à 131,6 millions de francs, comparé à celui de 1975, soit 131,4 millions de francs.

Le chiffre d'affaires consolidé en 1976 est de 9,6 milliards de francs hors taxes contre 7,6 milliards de francs en 1975.

Le cash flow du groupe est passé de 284 millions en 1975 à 305 millions en 1976 ; ceci n'inclut pas les frais de lancement considérés comme des frais généraux.

EXERCICE 1977

Le chiffre d'affaires de la société Carrefour et des sociétés qu'elle contrôle à plus de 50 % a été au cours du 1er trimestre de 1 930,3 millions de francs contre 1 452,3 millions de francs en 1976, soit une progression de 32,9 %.

Le chiffre d'affaires du mois de mars 1977 est en progression de 37,9 %.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE LYONNAISE

Le conseil d'administration de la Société foncière lyonnaise a arrêté, le 29 mars 1977, les comptes de l'exercice 1976.

Le bénéfice provenant de l'exploitation est de 10 923 000 F, en augmentation de 6 % sur celui de 1975.

Par contre, les plus-values nettes à long terme, qui viennent s'ajouter à ce bénéfice d'exploitation, ne s'élèvent qu'à 3 880 000 F, contre 6 355 000 F en 1975.

Le bénéfice net comptable de l'exercice s'élève ainsi à 14 804 000 F, contre 16 655 000 F en 1975.

Le conseil, qui avait décidé antérieurement d'augmenter la cadence des amortissements, a estimé prudent de tenir compte, pour la détermination du dividende, de l'incidence du blocage, puis de la limitation des loyers d'habitation qui constituent toujours la moitié des recettes de la société, ainsi que du différé de rentabilité des nouveaux investissements (bureaux et entrepôts) mis en location au cours de l'exercice.

Le conseil proposera donc à l'assemblée générale convoquée pour le 15 juin 1977, après avoir porté les plus-values en réserve, d'effectuer une pause dans l'augmentation, jusqu'ici régulière, du dividende, en le maintenant à 24 F (36 F avoir fiscal compris).

Le report à nouveau du solde du bénéfice, d'un montant supérieur à 2 000 000 F, prémunira la société contre l'incidence d'une aggravation éventuelle de la conjoncture immobilière.

CHARBONNAGES DE FRANCE

CHARBONNAGES DE FRANCE 10,50 % 1975

Mise en paiement du coupon numéro 2

Les intérêts courus du 28 avril 1976 au 27 avril 1977 sur les obligations Charbonnages de France 10,50 % 1975 seront payables à partir du 28 avril 1977 à raison de 94,50 F par titre de 1 000 F nominal contre détachement du coupon n° 2 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,50 F (montant global 105 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 15,74 F, soit un net de 78,76 F

CHARBONNAGES DE FRANCE OBLIGATIONS 5 % 1962

Mise en paiement du coupon numéro 15

Les intérêts courus du 30 avril 1976 au 29 avril 1977 sur les obligations Charbonnages de France 5 % 1962 seront payables à partir du 30 avril 1977 à raison de 7,50 F par titre de 150 F nominal contre détachement du coupon n° 15 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 0,20 F (montant global 8,40 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 1,20 F, soit un net de 6,30 F.

Remboursement des Obligations 1962 appartenant à la série A

Le tirage au sort effectué le 1er mars 1977 ayant désigné la lettre « A », les titres appartenant à cette série seront remboursables à partir du 30 avril 1977 au prix net de 175 F par obligation de 150 F nominal, coupon n° 16 et suivants attachés.

***

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'Union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les Banques populaires de France, Société centrale de banque.

AUSSEDAT REY

Le conseil d'administration de la société a arrêté les comptes de l'exercice 1976 qui seront soumis à l'assemblée du 22 juin 1977.

Ces comptes font apparaître au bilan une perte de 62 060 000 F, qui s'entend après 49 540 000 F d'amortissements et tient compte des reprises de provisions pour fluctuation des cours et pour hausse des prix pour 28 000 000 de francs.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée d'apurer la perte par prélèvement sur les réserves et de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 1976.

La perte s'explique par une sous-activité encore importante au cours de l'exercice ainsi que par un niveau de prix insuffisant en 1976.

La plus grande partie de la perte d'exploitation se situe au premier semestre, et le deuxième semestre a manifesté une nette amélioration.

Depuis le début de l'année 1977, le carnet de commandes se regarnit et une hausse de prix correspondant aux engagements professionnels de modération permet d'espérer une exploitation plus normale si la demande se maintient.

COMPTOIR LYON-ALEMAND - LOUYOT

Au cours de sa séance du 1er avril 1977, le conseil d'administration du Comptoir Lyon-Alemand-Louyot a examiné et arrêté les comptes de l'exercice 1976 tels qu'ils seront soumis à l'assemblée générale ordinaire dont la date a été fixée au 29 juin 1977.

Le résultat net de l'exercice 1976 s'élève à 14 060 087 F contre 11 millions 891 726 F pour 1975, après :

— dotation aux amortissements de 13 013 994 F contre 11 640 967 F l'année précédente ;

— dotation de 33 629 597 F à la provision pour fluctuation des cours qui, en 1975, avait fait l'objet d'une reprise de 39 746 140 F ;

— dotation à la provision pour hausse des prix de 1 260 791 F contre 1 607 161 F en 1975.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire la distribution de 6,70 F par action de 75 F (plus 3,35 F d'impôt déjà payé au Trésor) contre 6,30 F l'an passé (plus 3,15 F d'impôt déjà payé au Trésor).

Le conseil d'administration a également décidé de soumettre à une assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra le 29 juin, à la suite de l'assemblée générale ordinaire l'apport de l'activité bancaire du Comptoir Lyon-Alemand-Louyot à une filiale de ce dernier, sous réserve de l'accord du Conseil national du crédit. Le Conseil a décidé enfin de convoquer l'assemblée générale extraordinaire des obligataires de l'emprunt 7 % 1971 qui aura à statuer sur les modifications statutaires rendues nécessaires par le transfert de l'activité bancaire.

COGIFI

COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS FRANÇAIS IMMOBILIERS

Le conseil d'administration de COGIFI, société immobilière d'investissement, s'est réuni le 31 mars 1977 afin d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1976.

Le patrimoine de la société n'a subi aucun changement depuis 1975. Il comprend 2 986 appartements et 210 maisons individuelles, des locaux commerciaux et des bureaux représentant respectivement 4 278 mètres carrés et 20 251 mètres carrés. La totalité des bureaux et plus de 70 % des immeubles d'habitation et des locaux commerciaux sont situés à Paris et dans la région parisienne. Le taux d'occupation des appartements atteint près de 99 %. Tous les locaux commerciaux et la quasi-totalité des bureaux sont loués.

Les recettes locatives nettes encaissées au titre de l'exercice 1976 se sont élevées à 42 901 000 F contre 40 598 000 F, en progression de 5,67 % par rapport à celles de l'exercice précédent. Le bénéfice de l'exercice s'établit à 33 567 000 F contre 32 262 000 F pour 1975.

Le conseil d'administration a fixé la date de l'assemblée générale ordinaire annuelle au 2 juin 1977. Il proposera la distribution d'un dividende de 10,35 F par action, représentant 94 % du bénéfice net, contre 9,75 F l'année précédente, soit une augmentation de 6,50 % environ, conforme aux recommandations gouvernementales.

Ce dividende sera exonéré à hauteur de 2,45 F (soit 23,7 %) de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

UNION POUR L'HABITATION

Le conseil d'administration s'est réuni le 30 mars pour prendre connaissance des résultats de l'exercice 1976 et en arrêter les comptes.

Il a constaté que l'exploitation avait été généralement satisfaisante au cours de l'année passée, les inoccupations de locaux et le montant des impayés, notamment, demeurant à des niveaux très faibles.

Après des amortissements normaux et la constitution d'une provision pour grosses réparations de 1,8 million de francs, le compte d'exploitation fait apparaître un résultat positif de 25,4 millions de francs, en augmentation de 8 %.

Compte tenu, d'une part de plus-values sur cession d'une partie de l'immeuble de Mâcon, d'autre part de la constitution d'une provision pour risques de 0,5 million de francs, le bénéfice net s'établit à 26,48 millions de francs, en hausse de 13 %.

Pour tenir compte des recommandations gouvernementales en matière de distribution, il sera proposé à l'assemblée générale, convoquée pour le 22 juin 1977, de mettre en paiement un dividende de 11,70 F contre 11 F en 1976. De ce fait le report à nouveau avoisinerait 8,3 millions de francs.

La réalisation des trois nouvelles opérations immobilières continue de se dérouler dans des conditions tout à fait satisfaisantes.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

GAZ DE FRANCE
Obligations 6,50 % 1968

Les intérêts courus du 25 avril 1976 au 24 avril 1977 sur les obligations Gaz de France 6,50 % 1968 seront payables à partir du 25 avril 1977 à raison de 29,25 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 9 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 3,25 F (montant global : 32,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 4,87 F, soit un net de 24,38 F.

Il est rappelé que les titres de la série désignée par la lettre « A » sont remboursables depuis le 25 avril 1973.

GAZ DE FRANCE
Obligations 8,50 % avril 1971

Les intérêts courus du 23 avril 1976 au 22 avril 1977 sur les obligations Gaz de France 8,50 % avril 1971 seront payables à partir du 23 avril 1977 à raison de 38,25 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 6 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,25 F (montant global : 42,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,37 F, soit un net de 31,88 F.

***

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'Union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des Banques populaires et toutes les Banques populaires de France, Société centrale de banque.

ÉTABLISSEMENTS ALFRED HERLICQ ET FILS

Les comptes de l'exercice 1976 font ressortir un bénéfice net de 22 153 244 F contre 18 810 909 F pour 1975, après amortissements et redevances pour 9 579 580 F, provision pour crédit à l'étranger pour 2 000 000 F et impôts 1 109 012 F.

Il sera proposé à l'assemblée du 7 juin un dividende net de 11,50 F (avoir fiscal de 5,75 F) respectant la limitation de 6,50 %. Le capital sera augmenté par distribution de 127 327 actions gratuites, jouissance 1er janvier 1977.

BANQUE NATIONALE DE PARIS

La Banque nationale de Paris a inauguré le 4 avril l'agence de Vancouver (Colombie-Britannique) de sa filiale, la B.N.P. Canada Inc.

Nouveau maillon de son réseau canadien, qui compte déjà les sièges de Montréal, Québec et Toronto, cette agence renforcera la présence du groupe B.N.P. sur le continent nord-américain (U.S.A., Canada), ainsi que sur le pourtour de l'océan Pacifique.

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Dans sa séance du 23 mars 1977, le conseil d'administration du Comptoir des entrepreneurs a arrêté les comptes de l'exercice 1976.

Après dotation des comptes d'amortissement et de provisions, le bénéfice net après impôt s'élève à 15 183 000 francs.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale qui se tiendra le 16 juin prochain de fixer le montant du revenu global attribué à chaque action à 10,80 F, dont 3,60 F d'impôt payé au Trésor (avoir fiscal), soit un dividende distribué de 7,20 F contre 6,80 F l'an dernier.

BANQUE DE NEUFLIZE SCHLUMBERGER, MALLET

Le conseil d'administration, au cours de sa séance du 29 mars, a arrêté les comptes de l'exercice 1976, dont le bilan au 31 décembre totalise 3 706 233 905,18 F contre 3 157 570 020,84 F au 31 décembre 1975.

Le bénéfice net s'élève à 31 524 363,29 F, dont 22 334 825,26 F de plus-values à long terme, contre respectivement 17 503 517,70 F et 3 122 360,23 F en 1975.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire de porter 111 110 F à la réserve légale, 22 334 825,26 F à la réserve de plus-values à long terme et 4 000 000 F à la réserve complémentaire et de distribuer un revenu global par action de 13,50 F contre 12,75 F en 1975.

SOCIÉTÉ FRANCO-BELGE DE MATÉRIEL DE CHEMINS DE FER

Les comptes de l'exercice 1976, après 16 538 287 F d'amortissements, 24 800 000 F de provision, 5 168 954 F d'impôt, se soldent par un bénéfice net de 5 343 768 F contre 3 374 215 F pour l'exercice précédent.

Il sera proposé à l'assemblée générale annuelle du 1er juin 1977 la distribution d'un dividende net de 2,66 F par action (avoir fiscal 1,33 F) contre 2,50 F et 1,25 F pour l'exercice 1975.

La sous-activité en matériel « marchandises » entraînant une diminution des ventes en 1977 n'influencera pas le bénéfice net, grâce en partie à l'exécution d'importantes commandes de voitures pour la S.N.C.F. et la R.A.T.P.

PARCOR

Le conseil d'administration a arrêté au cours de sa séance du 31 mars les comptes de l'exercice 1976.

Le bénéfice net comptable consolidé s'est élevé à 27 580 000 F, dont 10 276 000 F de plus-values nettes.

Le bénéfice réel consolidé a atteint 18 798 000 F, soit 46,31 F par action, ce qui représente une progression de 14,5 % par rapport aux 12/15es du chiffre comparable de l'exercice précédent, qui avait porté sur une durée de quinze mois. Cette progression est à rapprocher de celle du chiffre d'affaires consolidé, qui a été de 11 % à structure comparable.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée de fixer le montant du revenu global par action à 28,50 F, dont 19 F de dividende net et 9,50 F d'impôt, déjà payé au Trésor, contre 27 F au titre de l'exercice précédent, soit une majoration de 5,5 %.

INTERNATIONAL ENERGY BANK LIMITED

M. Gordon F. Ahalt vient d'être nommé « President and Chief Executive Officer » de l'International Energy Bank ; il prendra ses fonctions le 18 avril 1977

M. Ahalt succède à M. V.R.B. Nordheimer, qui va reprendre ses fonctions de vice-président de la Canadian Imperial Bank of Commerce.

M. Ahalt est ingénieur pétrolier diplômé de l'université de Pittsburgh ainsi que de la Harvard Business School. Au cours de ses vingt-cinq années de carrière, il a exercé son activité dans une importante société pétrolière internationale et dans une grande banque d'affaires. Il a également occupé de hautes fonctions à la Chase Manhattan Bank où il était « senior vice-president » responsable de la division « énergie et financement de projets ».

L'International Energy Bank, créée en 1973 à Londres, a pour actionnaires fondateurs : Bank of Scotland, Banque Worms, Barclays Bank International, Canadian Imperial Bank of Commerce, Republic National Bank of Dallas et Société Financière européenne.

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Calme et irrégulier

Début de semaine particulièrement calme lundi à la Bourse de Paris, où les valeurs françaises ont été étroitement irrégulières, avec une légère prédominance de hausses. En progrès de 0,25 % à l'ouverture, l'indicateur instantané ne conservait plus qu'une avance de 0,09 % en fin de séance.

Particulièrement malmenées lors de la semaine passée, les valeurs de la construction électrique ont été assez bien orientées, tandis qu'une majorité de baisses étaient relevées aux établissements de crédit. Ailleurs, gains et pertes se sont, à peu de chose près, équilibrés avec des écarts peu importants.

Les avances les plus sensibles ont été enregistrées par Saulnes (+ 4 %), Moulinex (+ 4 %), J. Borel International (+ 4 %) et C.S.F. (+ 4 %). A l'inverse, les titres les plus touchés étaient Alsacienne de supermarchés (— 9 %), U.F.B. (— 6,9 %), Compagnie bancaire (— 4,4 %) et Galeries Lafayette (— 4,3 %).

Assistance clairsemée autour de la corbeille, atmosphère plutôt morne : « Comment les propos de M. Barre en faveur de la Bourse auraient-ils pu avoir un quelconque impact sur le marché ? » se demandaient les opérateurs. A quelques jours de Pâques, en pleine trêve, il était difficile, à dire vrai, d'espérer que les déclarations de bonnes intentions du premier ministre puissent exercer leur effet sous les colonnes du palais Brongniart.

Aux valeurs étrangères, résistance des américaines et des allemandes, irrégularité des mines d'or, sans écarts de cours importants.

Sur le marché de l'or, lui aussi très calme, 100 lingots ont été échangés au prix de 24 150 francs (+ 230 F) et 5 000 napoléons à 245,80 F (après 245,70 et 245,90 F) contre 242,90 F. Le volume des transactions s'est élevé à 4,56 millions de francs contre 4,83 millions.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4 4	5 4
1 dollar (en yens) ..	273 975	273 .

LONDRES

Plus résistant

La tendance est un peu plus résistante mardi, à l'ouverture. Cependant, les industrielles et les pétroles cèdent encore de 1 à 3 points. Reprise des fonds d'État. Stabilité des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 148 85 contre 150 30

VALEURS	CLOTURE 4 4	COURS 5 4
War Loan 3 1/2 %	30 3 4	30 7/8
Beecham	426 ..	424 ..
British Petroleum	788 ...	784 ...
Shell...............	478 ...	478 1 2
Vickers.............	171 ...	170 .
Imperial Chemical	349 ..	352 1 2
Courtaulds...........	111 ...	111
De Beers	236 .	239 1 2
*Western Holdings....	13 1/4	13 13 16
Rio Tinto Zinc Corp...	212 ...	215
*West Driefontein	16 3/4	16 3/4

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

GRANDS TRAVAUX DE MARSEILLE. — Bénéfice net de la société mère pour 1976 : 22,75 millions de francs contre 19,56 millions en 1975. Le bénéfice net consolidé du groupe est de l'ordre de 58 millions de francs contre 48,28 millions. Dividende global : 15,975 F contre 15 F.

AUSSEDAT-REY. — Perte nette pour 1976 : 62,06 millions de francs contre une perte de 25,44 millions de francs. Aucun dividende ne sera distribué. En 1975, les actionnaires avaient encaissé 4,50 F (global).

AUXILIAIRE D'ENTREPRISES. — Bénéfice net consolidé du groupe pour 1976 : 35,6 millions de francs contre 34,9 millions. Dividende global : 22,35 F contre 21 F. Augmentation de capital par attribution gratuite d'une action nouvelle pour cinq anciennes.

PARCOR. — Bénéfice net réel consolidé (hors plus-values) pour 1976 : 18,79 millions de francs (+ 14,5 %). Dividend global : 28,50 F contre 27 F.

GENERALE DE FONDERIE. — Bénéfice net consolidé pour 1976 : 15 millions de francs contre une perte de 22,4 millions de francs en 1975. Dividende global : 13,50 F contre 9 F.

RAFFINERIES DE SAINT-LOUIS. — Bénéfice net pour 1976 : 11,16 millions de francs contre 10,45 millions en 1975. Dividende global : 6,75 F contre 6 F.

LA RUCHE PICARDE. — Erratum. — Le bénéfice pour 1976 s'élève à 11,18 millions de francs (contre 10,34 millions) et non 1,18 million comme indiqué par erreur dans *le Monde* du 5 avril.

NEW-YORK

Brusque rechute

Le très net raffermissement des cours enregistré à la veille du week-end à Wall Street n'a pas eu de suite. Une brutale rechute s'est produite lundi, qui a fait baisser l'indice des industrielles de 11,80 points à 915,56, son plus bas niveau depuis le 9 janvier 1976.

La pression des ventes ne s'est toutefois pas accentuée, mais les acheteurs se sont faits plus rares. *Les échanges ont porté sur* 15,25 millions de titres contre 17,05 millions. Sur 1 856 valeurs traitées, 984 ont fléchi, 427 sont parvenues à progresser et 445 ont reproduit leurs cours précédents.

A l'origine de ce brusque revirement de tendance : encore et toujours la crainte de l'inflation, avivée cette fois par l'augmentation en mars du coût des matières premières, la plus *forte depuis* septembre 1974.

Pour les opérateurs, ce renchérissement augure plutôt mal de l'indice des prix de gros, qui doit être publié jeudi prochain.

Indices Dow Jones : transports, 223,46 (— 0,15) ; services publics, 107,20 (+ 0,32).

VALEURS	COURS 1 4	COURS 4 4
Alcoa	56 3/4	55 3/4
A.T.T.	63 1 8	62 5/8
Boeing	43 1 2	42 3/4
Chase Manhattan Bank..	29 3/4	29 7 8
Du Pont de Nemours..	126 1 2	123 1/2
Eastman Kodak	68 7 8	67 7 8
Exxon	51	50 3 4
Ford	55 1 4	53 3 8
General Electric........	49 1/2	48 5 8
General Foods..........	31 1 2	31 1 2
General Motors	67 3 4	66 3 4
Goodyear	19 7 8	19 3 4
I.B.M.	278 ...	276 3 4
I.T.T.	32 1 8	31 5 8
Kennecott	28 1 8	27 3 4
Mobil Oil..............	67 3 4	66 3 4
Pfizer	28 1 8	28 1 8
Schlumberger	60 1 4	59 1 8
Texaco	26 7 8	28 3 4
U.A.I. Inc.	20 1 4	20 3 4
Union Carbide	57	55 1/4
U.S. Steel	46 1 4	45 5 8
Westinghouse	18 3 4	18 7/8
Xerox	48 1 4	47 5/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	1er avr.	4 avril
Valeurs françaises ..	86,8	86,6
Valeurs étrangères ..	99,8	100,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	55,6	55,9

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 4 AVRIL - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4 4	COURS DES BILLETS Achat de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)........	4 976	4 977	5 ...
Canada ($ can. 1)......	4 730	4 708	4 715
Allemagne (100 DM).	208 175	208 540	206 500
Autriche (100 sch.)......	29 380	29 418	29 350
Belgique (100 F.)......	13 592	13 603	13 550
Danemark (100 krd)...	85 170	82 978	85 .
Espagne (100 pes.)......	*7 240*	*7 232*	*7 020*
Grande-Bretagne (£ 1)..	8 561	8 560	8 570
Italie (1 000 lires)......	5 611	5 615	5 650
Norvège (100 k.)........	94 660	93 450	95 250
Pays-Bas (100 fl.)......	193 600	200 625	188 500
Portugal (100 esc.).....	*12 900*	*12 885*	*12 750*
Suède (100 krs)........	118 820	113 880	117 500
Suisse (100 fr.)........	195 800	195 750	195 ...

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4 4
Or fin (kilo en barre).	23900	24150
Or fin (kilo en lingot)	23920	24150
Pièce française (20 fr.)	242 90	245 80
Pièce française (10 fr.).	203 50	203
Pièce suisse (20 fr.)....	218 90	215 50
Union latine (20 fr.)...	*204 50*	*203 20*
Souverain.	227 50	220 20
Pièce de 20 dollars......	1128 40	1132
Pièce de 10 dollars	595	599
Pièce de 5 dollars......	353	.
Pièce de 50 Pesos......	974 ..	977 ..
Pièce de 10 florins....	223 ..	217 50

Lngues e chez eux

SE perfectionner en anglais, allemand ou espagnol, tout en découvrant le pays et ses habitants ; tel est le double avantage des séjours linguistiques. Mais quelle formule adopter ? Hébergement en famille avec ou sans cours de langues, avec ou sans programme d'excursions, ou bien simple échange ? Nombreux sont les organismes qui offrent divers types de séjours. Lequel choisir ? Comment éviter certaines mésaventures — présence d'autres hôtes payants dans la famille d'accueil, enfant livré à lui-même et condamné aux sandwiches parce que la maitresse de maison travaille à l'extérieur et ne rentre pas à midi, suppression de certaines excursions figurant pourtant sur la brochure, ou supplément réclamé à la fin du séjour — et discerner celui qui offre les meilleures garanties de sérieux : sélection des familles, encadrement, présence d'un responsable sur place ? La plupart des organismes proposent des « séjours linguistiques » (hébergement dans une famille, cours le matin et programme d'activités — excursions, sport — l'après-midi) ou des « séjours libres » (en famille, sans cours ni activités), qui évitent la fréquentation d'autres Français et obligent donc à parler la langue du pays. Certaines pratiquent l'échange, la famille française s'engageant à accueillir elle aussi un jeune étranger.

● *A.C.F.A.J.* (Association culturelle franco-allemande pour la jeunesse) : séjours libres et séjours linguistiques en Allemagne fédérale (à Berlin, Lubeck, Husum et en Sarre), de juillet à septembre. Prix : de 1 554 à 1 589 F pour trois semaines, tout compris. Egalement échanges inter-familiaux (448 à 606 F).

★ *204, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris. Tél. : 531-30-51.*

● *Association linguistique et culturelle franco-britannique* (A.L.C.F.B.) : séjours libres et séjours linguistiques en Grande-Bretagne (région de Londres et Taunton en juillet-août, Bognor et Plymouth en juillet) et en Ecosse (Edimbourg). Prix : de 1 500 à 1 850 F pour trois semaines, tout compris.

★ *11, rue de l'Aubette, Domaine de la Vallée, 78200 Mantes-la-Ville. Tél. : 477-59-28.*

● *Aubert et Ermissé* : séjours linguistiques et séjours libres de quatre semaines dans une famille américaine pour les jeunes de treize à dix-huit ans. Prix : 2 260 à 2 600 F, voyage compris.

★ *17, rue de Jérusalem, 37000 Tours. Tél. : (47) 05-77-56.*

● *B.I.L.D.* (Bureau international de liaison et de documentation) : séjours en hôte payant en Allemagne ou rencontres franco-allemandes pour les jeunes de plus de quatorze ans. Prix : de 1 690 à 1 820 F.

★ *50, r. de Laborde, 75008 Paris. Tél. : 387-25-50.*

● *C.C.C.S.* (Centre de coopération culturelle et sociale) : séjours libres en Grande-Bretagne (1 480 F) et séjours linguistiques en Grande-Bretagne, Allemagne et Espagne (de 1 550 à 1 950 F pour quatre semaines).

★ *26, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. : 261-53-84.*

● *Centre d'échanges internationaux* : séjours linguistiques en Grande-Bretagne, Ecosse (Edimbourg) et Allemagne. Prix : de 1 685 à 1 770 F pour trois semaines. Séjours pour étudiants ayant suivi au minimum une année d'enseignement supérieur (âge : dix-huit à vingt-cinq ans), avec cours en Autriche (université de Vienne) et en Espagne (universités de Madrid et de Salamanque) en juillet-août. Hébergement en foyer universitaire. Prix : de 1 700 à 1 900 F pour un mois. Même séjour en Italie (université de Pérouse) avec hébergement dans des familles : 800 F, voyage non compris.

★ *21, rue Béranger, 75003 Paris. Tél. : 887-20-94.*

● *Club des Quatre-Vents* : séjours linguistiques en Grande-Bretagne, Irlande du Sud, Allemagne, Espagne. Prix : 1 600 F (Grande-Bretagne, Espagne) à 1 890 F (Irlande du Sud) pour trois semaines. Séjours d'un mois aux Etats-Unis (de 3 790 à 4 080 F) et au Mexique (4 490 F). Cet organisme pratique aussi les échanges familiaux individuels : 185 F pour les frais de dossier, plus frais de voyage.

★ *10, rue des Marronniers, 69002 Lyon. Tél. (78) 37-25-69 et 1, rue Gozlin, 75006 Paris. Tél. 329-60-20.*

● *Contacts Eurovac* : séjours libres (995 F la première semaine et 455 F les semaines suivantes) et séjours linguistiques (de 1 932 à 2 162 F pour trois semaines) en Grande-Bretagne et Allemagne. Echanges, séjours au pair, demi-pair, possibilité d'emplois temporaires en Grande-Bretagne. Séjours aux Etats-Unis : de 2 650 à 3 750 F pour quatre semaines.

★ *55, rue Nationale, 37000 Tours. Tél. (47) 20-20-57.*

● *Club culturel et linguistique* : séjours libres (400 F par semaine, voyage non compris) et séjours linguistiques (1 560 F pour trois semaines, voyage non compris) en Grande-Bretagne, Ecosse, Irlande. Séjours linguistiques aux Etats-Unis : de 3 740 F pour un mois, voyage compris. Cet organisme pratique aussi les échanges familiaux (215 F pour frais de dossier plus le voyage).

★ *61, bd Poniatowski, 75012 Paris. Tél. : 343-76-09.*

● *Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente* : séjours linguistiques en Grande-Bretagne, Irlande, Allemagne, Espagne. Prix : de 1 444 à 1 896 F pour trois semaines. Un mois aux Etats-Unis : 3 319 à 4 550 F. Séjours linguistiques en R.D.A. et en U.R.S.S. avec hébergement en maison de jeunes ou en cité universitaire : de 1 448 à 2 235 F pour trois semaines. Séjours libres en Grande-Bretagne (1 326 F) et en Allemagne (1 543 F).

★ *7, boulevard Saint-Denis, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 277-11-40.*

Langues de chez nous

ALSACIEN
RENCONTRES ALSACIENNES D'ÉTÉ

A Barr (Bas-Rhin), du 1er au 4 septembre. Exposés et débats sur des problèmes politiques et culturels alsaciens (l'édition et son avenir en Alsace, un nouveau projet éducatif pour l'Alsace et la Lorraine), soirées musicales, projections de diapositives, activités sportives. Une partie des exposés a lieu en français, et les débats sont bilingues.

★ *Renseignements et inscriptions : cercle René-Schickelé, 31, rue Oberlin, 67000 Strasbourg. Tél. : (88) 36-48-30. (Mardi après-midi et mercredi matin.)*

BASQUE
UNIVERSITÉ BASQUE D'ÉTÉ

Axée sur la recherche universitaire, elle aura pour objectif de jeter les fondements de l'université basque de demain.

★ *Pour tous renseignements, s'adresser, à partir du 2 mai, à Ikas, 15, rue du Port-Neuf, 64100 Bayonne. Tél. : (59) 25-64-26.*

BRETON
UNIVERSITÉ BRETONNE D'ÉTÉ

Axée sur les problèmes économiques, politiques et culturels de la Bretagne, elle aura lieu durant une semaine, en septembre.

★ *Pour tous renseignements, s'adresser à Bleun-Breg, 5, rue Francis-James, 29200 Brest.*

COURS D'INITIATION A LA LANGUE BRETONNE

Organisé par le Centre de formation continue de l'université de Haute-Bretagne (Rennes-II), du 4 au 9 juillet. Huit heures d'enseignement par jour. Travail en laboratoire de langues. Prix : 250 francs (possibilité d'hébergement en cité universitaire).

★ *Renseignements et inscriptions au secrétariat de la formation continue, avenue Gaston-Berger, 35043 Rennes-Villejean. Tél. : (99) 59-09-40.*

L'ASSOCIATION AR-FALZ

Organise, du 28 août au 3 septembre, à Saint-Jean-Brevelay (Morbihan), une semaine de stage axé sur la pédagogie. Les trois premiers jours seront destinés à ceux qui parlent la langue bretonne, le reste du stage étant bilingue. Apprentissage du breton, chants, danses, activités pour les enfants, montages audio-visuels sur divers thèmes (nature, remembrement) sont quelques-unes des activités proposées aux stagiaires. Prix : 30 francs pour l'inscription. Hébergement-nourriture : 25 francs par jour pour les adultes ; 15 francs pour les jeunes non salariés : 12 francs pour les enfants.

★ *Renseignements et inscriptions : Ar-Falz Run Avel, 29210 Plourin-Morlaix. Tél. : (99) 88-21-73 (avant le 25 juillet).*

L'ASSOCIATION KEN DAL'CH

Organise à Quistinic (Morbihan) un stage de breton (dialecte vannetais), du 22 août au 5 septembre ; initiation (du 29 août au 5 septembre) et perfectionnement (du 22 au 28 août). Prix 250 francs, comprenant cours et hébergement.

★ *Ken Dal'ch, secrétariat Le Pradi-Tredion, 56250 Elven.*

CATALAN
UNIVERSITÉ CATALANE D'ÉTÉ

A Prades, du 18 au 28 août. Ouverte à tous, elle comportera une vingtaine de sections : langue catalane (cours audio-visuels d'initiation et de perfectionnement), littérature, droit, histoire, philosophie, sciences exactes, théâtre, cinéma, expression corporelle, musicale, étude des problèmes catalans. Des échanges avec diverses minorités ethniques françaises (Bretons, Corses, Basques) sont prévus. Participation : 100 francs, comprenant les cours et les activités (un spectacle tous les soirs, excursions). Hébergement et repas en supplément : 35 francs par jour.

★ *Renseignements et inscriptions au Groupe roussillonnais d'études catalanes (GREC), B.P. 10008, 66010 Perpignan. Tél. : (68) 35-95-47 ou 34-69-33.*

CORSE
UNIVERSITÉ D'ÉTÉ EN CORSE

Elle aura lieu du 31 juillet au 13 août, à Corte, mais aussi dans diverses régions de Corse (Cap-Corse, Balagne, Castagniccia, Tallano, Zicavo, Bastelica et Sartène). Elle aura pour thème : « La création et la créativité comme éléments de résistance au colonialisme culturel ». Les participants pourront y découvrir des réalisations audio-visuelles, des créations littéraires et des productions du cinéma anticolonialiste mondial (films venant du Canada, du Chili). Travaux linguistiques sur la langue corse appliquée aux techniques modernes (l'automobile, l'électronique ; soirées-spectacles.

★ *Renseignements et inscriptions : Association Palazzu Naziunale, 32 bis, cours Paoli, 20250 Corte (Corse).*

FLAMAND
UNIVERSITÉ FLAMANDE D'ÉTÉ

Du 2 au 4 septembre, à Hazebrouck (Nord). Elle est ouverte à tous et a pour objectif de créer un lieu d'information, de réflexion et de discussion sur les problèmes qui se posent en pays flamand. Problèmes économiques (l'emploi), sociaux (niveau de vie, équipements hospitaliers et sportifs), administratifs (les communes), sociologiques (exode de la population) écologiques (pollution). Recherche linguistique, animations musicales, théâtre.

★ *Renseignements et inscriptions auprès de M. Jean-Pierre Allossery, Le Briarde-Wald, les Cinq-Rues, 59190 Hazebrouck. Tél. : (20) 41-99-36.*

OCCITAN
UNIVERSITÉ OCCITANE D'ÉTÉ

Du 30 août au 5 septembre, à Marmilhat (Puy-de-Dôme). Cours d'occitan, ateliers et rencontres autour de différents thèmes : concept de culture par rapport aux institutions françaises, concept de culture pour les ethnologues, concept de culture occitane. Musique, la femme en occitanie, rôle de l'émigration. Prix : 190 francs. Possibilité de venir seulement durant le week-end (3-4 septembre) : 70 francs.

★ *Renseignements et inscriptions à l'Institut d'études occitanes (I.E.O.), 11 bis, rue de la Concorde, 31000 Toulouse. Tél. : (61) 62-70-72.*

ÉCOLE OCCITANE D'ÉTÉ

Du 21 au 27 août, à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne). Initiation à l'occitan (langue occitane, histoire, économie, littérature), chants et danses, ateliers. Pour enfants et adultes. Prix : environ 250 francs.

★ *Renseignements et inscriptions : M. Jean Rigouste, 7, rue du Docteur-Brocq, 47000 Agen. Tél. : (58) 66-48-42, ou M. Esquieu : (58) 70-32-57.*

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 010 — 32 PAGES — MERCREDI 6 AVRIL 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 22 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 27

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

A PÉKIN

La fête des morts n'a donné lieu à aucun hommage à Mao Tse-toung

LIRE PAGE 32

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La Suède face à la récession

« La bourgeoisie n'a plus qu'à s'asseoir : la table est servie », déclarait cet automne, avec plus d'impudence encore que d'amertume, M. Olof Palme au lendemain de la défaite électorale des sociaux-démocrates suédois après quarante-quatre ans de « règne ».

La prophétie prend un tour particulièrement ironique au moment où la coalition centriste-libérale-conservatrice qui triompha de M. Palme se voit contrainte de lancer un rigoureux plan d'austérité.

Inflation, chômage, déficit du commerce extérieur : le « paradis suédois » n'échappe pas à la récession qui frappe l'ensemble de l'économie européenne. Comble d'humiliation, la couronne nationale a été dévaluée avec l'accord des pays membres du « serpent », en même temps que les monnaies des parents pauvres scandinaves.

En fait, les sociaux-démocrates n'avaient pas laissé à leurs successeurs une situation aussi enviable qu'ils se plaisaient à l'affirmer. Si, l'automne dernier, la Suède connaissait l'un des taux de chômage les plus bas des pays développés, l'infation courait déjà à 8 %, la dette extérieure atteignait 20 milliards de couronnes et les exportations languissaient. Rançon d'un niveau de vie prestigieux, d'une couverture sociale inégalée et des hauts salaires, les produits suédois, trop chers, ne trouvaient plus preneurs. Bientôt, Volvo, symbole de la « qualité » nationale, réduisait sa production. En janvier, le jeune ministre du travail, le libéral Per Ahlmark, l'une des étoiles de la campagne électorale de septembre, annonçait 1,5 milliard de couronnes de commandes anticipées de l'Etat pour tenter de préserver l'emploi.

Deux mois après, la coalition gouvernementale en est réduite aux méhodes les plus classiques de lutte contre la récession : blocage des prix, majoration de la T.V.A., réduction des dépenses publiques. Les Suédois, comme les Italiens, les Anglais ou les Français, sont priés de « ne plus vivre au-dessus de leurs moyens ».

Les grandes idées qui firent, en partie, le succès électoral de l'ancienne opposition centriste, libérale et conservatrice, sont envoyées aux oubliettes : l'arrêt de la construction de centrales nucléaires, cher au premier ministre centriste, M. Fälldin, aggraverait le chômage, la diminution des impôts et l'allégement des prestations sociales, chevaux de bataille des conservateurs, creuseraient l'impasse budgétaire ou mécontenteraient les syndicats à un moment où la reconduction des conventions collectives se révèle particulièrement épineuse. Quant aux généreux projets des libéraux sur l'égalité devant l'emploi et la libéralisation du système carcéral, ils font figure de « gadgets » hors de saison dans une telle conjoncture.

M. Palme aurait pourtant tort de pavoiser. Il est d'ailleurs trop fin politique pour croire vraiment que la crise actuelle est due aux seules erreurs de ses successeurs. La Suède, peu peuplée et dépourvue de ressources énergétiques, ne pouvait pas échapper aux retombées de la crise du pétrole. Les remarquables expériences sociales qui ont fait sa notoriété, son aide généreuse au tiers-monde, se révèlent soudain comme des « luxes » fragiles. Encore peut-elle compter sur la maturité d'une population disciplinée, bien informée et dotée d'un sens aigu des priorités nationales.

Mais la crise ne peut qu'aggraver les difficultés d'une coalition gouvernementale qui a dû son succès à l'hostilité de l'électorat envers un parti trop longtemps au pouvoir, plutôt qu'à une véritable adhésion à un programme hétéroclite.

(Lire page 3 l'article de notre correspondant ALAIN DEBOVE.)

Vifs combats au sud du Liban pour le contrôle de la frontière israélienne

Tandis que le président Sadate continue ses entretiens à Washington (page 2) et que M. Yasser Arafat séjourne à Moscou à la tête d'une importante délégation (page 32), les combats font rage dans le sud du Liban, près de la frontière israélienne, entre les miliciens de droite et les forces palestino-progressistes. Ces dernières ont reconquis la localité stratégique de Taïbé.

Ces combats pourraient hâter l'épreuve de force entre les ultras du « front libanais » (conservateurs) et le président Sarkis et risquent d'aboutir à l'internationalisation du conflit. Les observateurs de l'ONU indiquent, dans un rapport publié le lundi 4 avril, qu'au cours du mois écoulé l'artillerie israélienne a ouvert le feu à cinq reprises en direction du Liban, que l'aviation de l'Etat hébreu en a violé à onze reprises l'espace aérien et que son armée continue d'occuper des positions en territoire libanais. M. Chamoun, en revanche, accuse les fedayin pro-syriens de participer aux combats.

De notre correspondant

Beyrouth. — Engagée depuis le samedi matin 2 avril, la contre-offensive des « forces communes » (palestino-progressistes) dans le Sud du Liban a continué le lundi 4 avec une rare violence. Le village de Taïbé, qui avait été pris mercredi dernier par les conservateurs, a fait lundi matin l'objet de combats au corps à corps, avant d'être repris par les « forces communes ».

L'objectif de ces dernières est de bloquer l'avance des forces de droite en direction de l'importante localité de Hassbaya et d'alléger la pression exercée par la droite sur le triangle Aïntaroun-Aïnata-Bent-Jbeil. L'artillerie des forces de gauche a participé activement à cette contre-offensive en pilonnant sévèrement les positions adverses à Koleya, Khiam et Marjayoun. L'importante caserne de l'armée qui se trouve dans cette dernière localité aurait été incendiée.

La contre-attaque des forces progressistes, la première depuis le début des hostilités dans le Sud du pays, fait suite à l'offensive déclenchée par la droite mercredi dernier. Cette offensive, lancée quarante-huit heures seulement après la nomination du nouveau commandant en chef de l'armée, aurait pour objectif essentiel de bloquer le processus de normalisation entamée par le président Sarkis. Le chef du Front libanais (conservateurs), M. Chamoun, avait en effet brandi la menace d'une nouvelle explosion dans le Sud si le président de la République procédait au limogeage du général Hanna Saïd.

(Intérim.)

(Lire la suite page 3.)

L'Élysée et les contacts entre le P.C.F. et l'ambassade américaine

*Les révélations, faites lundi 5 avril, par notre confrère James Goldsborough, de l'*International Herald Tribune*, selon lesquelles M. Giscard d'Estaing aurait fait part, samedi, au secrétaire d'Etat américain, M. Vance, de son* « irritation » *à propos de l'entretien que deux fonctionnaires de l'ambassade américaine à Paris ont eu à la mi-février avec M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du P.C.F., n'ont pas été confirmées à l'Elysée. Cependant, comme elles n'ont été démenties ni du côté français ni du côté américain, il est raisonnable de les tenir pour avérées, ce qui explique la prise de position de M. Kanapa.*

(Lire la suite page 2.)

Les syndicats haussent le ton

- *C.G.T. et C.F.D.T. préparent des actions unitaires*
- *F.O. s'inquiète d'un risque d'explosion sociale*

Alors que de nouveaux conflits s'ajoutent à ceux qui ont éclaté avant ou pendant la campagne électorale des municipales, la C.G.T. et la C.F.D.T. préparent le lancement d'une campagne revendicative : MM. Séguy et Maire, qui se rencontreront le 7 avril, devraient annoncer des initiatives d'action unitaire dans les secteurs public et nationalisé pour la deuxième quinzaine d'avril ; si des divergences subsistent sur la tactique à adopter dans le secteur privé, l'annonce de plus de trois mille cinq cents suppressions d'emplois à Usinor, qualifiée par les syndicalistes de « coup de force patronal », facilite déjà l'ébauche d'un front commun de toutes les organisations de salariés dans la sidérurgie.

De son côté, M. Bergeron a durci le ton. Sans exclure des grèves, le dirigeant de F.O. s'est surtout inquiété de l'absence de dialogue social : « Si le gouvernement persistait dans son attitude, a-t-il déclaré à Nice, lundi 4 avril, il prendrait une responsabilité qui dépasse le cadre des contrats (...). Le fait de tout bloquer conduira inévitablement à une accumulation de mécontentements, de rancœurs (...). Et puis, un beau jour, à l'occasion d'un événement ou d'un autre, une explosion se produira, que personne en réalité ne maîtrisera. »

« *Ça va barder, vous allez voir ! — Pas du tout, « ils » vont faire un peu de cinéma pour maintenir leurs troupes en haleine, et voilà !* » Printemps chaud ? Printemps tiède ? La météorologie sociale est très incertaine. Les avis des spécialistes — et des intéressés eux-mêmes — sont très partagés. Le « *tout-peut-arriver* » qu'on entend ici ou là résume un pronostic singulièrement hésitant. Les leaders syndicaux sont tout aussi incertains ou tout aussi prudents, quitte à affirmer, comme M. Séguy, que « *le ton est à la lutte* ». Pas question d'attendre les législatives. Pas question non plus de s'engager dans des grèves générales et illimitées. Les confédérations — surtout la C.G.T. et la C.F.D.T. — mettent au point une tactique qui ressemble comme deux gouttes d'eau à celle qu'elles appliquaient il y a quelques mois, avant la campagne des municipales : harcèlement dans le secteur privé, coups de boutoir dans le secteur public. Avec en plus un mélange de confiance dans l'avenir et de craintes quant aux risques de débordement, d'explosion, que pourraient provoquer ici ou là certains patrons. Un petit mai 1968, disent les syndicalistes, conviendrait trop bien à ceux qui tablent sur les frayeurs de l'opinion publique pour conserver le pouvoir.

Cette attitude n'a rien d'étonnant. Les centrales ont à faire face à l'extérieur, aux tentatives de séduction de partis — de gauche ou de droite — qui cherchent à capter des voix syndicales, à l'intérieur, à des luttes d'influence entre des courants divers. Elles doivent aussi tenir compte d'une base souvent inquiète mais qui manifeste, ici et là, une fébrilité voire une combativité susceptible de déboucher au moindre incident sur des actions violentes.

Les tentations politiques

Il y a d'abord le piège des législatives ; il n'épargne ni les syndicats de gauche ni les autres organisations. Plus que jamais ceux qui ont engagé la campagne électorale pour les législatives vont essayer de s'introduire dans les coulisses des confédérations. En manifestant une attention particulière, et parfois maladroite, pour la C.G.C. et la C.F.T.C., le ministre du travail, qui s'est rendu au siège des syndicalistes chrétiens mais a raté son entrée chez les cadres, espérait et espère toujours démontrer que la majorité peut s'entendre avec les syndicats.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 28.)

Les réajustements de la diplomatie indienne

New-Delhi se rapproche de Washington et prend ses distances à l'égard de Moscou

Présentant les grandes lignes de sa politique, M Morarji Desai, premier ministre de l'Inde, a déclaré, lundi 4 avril, dans un message radiodiffusé, que la diplomatie de New-Delhi serait fondée sur « un véritable non-alignement ». Mme Gandhi se réclamait elle aussi du non-alignement, mais, selon la nouvelle équipe au pouvoir, elle se montrait trop conciliante à l'égard de l'U.R.S.S. Il semble qu'une amélioration des relations avec la Chine soit souhaitée par le nouveau gouvernement. Une délégation indienne va se rendre à la Foire de Canton. Elle pourrait être suivie par une mission parlementaire.

New-Delhi veut aussi améliorer les relations avec ses voisins du sous-continent. Les négociations avec le Bangladesh sur le partage des eaux du Gange vont reprendre le 15 avril. D'autre part, un émissaire de M. Bhutto, premier ministre du Pakistan, a été accueilli lundi dans la capitale indienne.

De notre envoyé spécial GÉRARD VIRATELLE

New-Dehli. — La première initiative du nouveau ministre des affaires étrangères, M. A. B. Vajpayee, a été d'assurer les ambassades à New-Dehli que son pays restait attaché au non-alignement, mais à un « véritable » non-alignement. M. Vajpayee a réitéré, mercredi 30 mars, ces assurances devant les journalistes, de façon à apaiser les appréhensions qui s'étaient manifestées au sein du mouvement des pays non alignés, dont le bureau de coordination, composé des ministres des affaires étrangères, se réunit à huis clos à partir du 6 avril dans la capitale indienne.

Le retour à un « véritable » non-alignement, « *libre de toute attache avec tout bloc* », est le seul point de politique étrangère figurant dans le manifeste du Parti du peuple, dominant dans la coalition gouvernementale. La politique extérieure n'a pas été abordée par les partis durant la campagne électorale, parce que, d'une part, l'enjeu était de tout autre nature et que, d'autre part, a rappelé M. Vajpayee, il existait à ce propos un « consensus national » entre les forces en présence. Cependant, l'arrivée au pouvoir d'une coalition où les éléments nationalistes, qu'ils soient socialistes ou de droite, sont fortement représentés, et surtout la nomination au poste de ministre des affaires étrangères du plus notable porte-parole du nationalisme hindouiste amènent naturellement à s'interroger sur les orientations que pourrait prendre la politique extérieure du nouveau régime. Celle-ci devrait s'infléchir sensiblement dans deux domaines, les rapports avec les blocs, en particulier l'Union soviétique, et ceux avec les pays musulmans.

Pour les responsables du Parti du peuple comme pour certains observateurs, le gouvernement de Mme Gandhi continuait de se réclamer ces dernières années d'une politique de non-alignement, mais il se montrait en même temps très conciliant à l'égard de l'U.R.S.S., principal fournisseur de matériel militaire à l'Inde. Certes, New-Delhi n'a pas souscrit au projet soviétique de pacte de sécurité asiatique, mais il a signé avec Moscou, en 1971, un traité d'amitié, de paix et de coopération, parfois considéré comme un véritable pacte d'assistance mutuelle à caractère militaire.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Quand on a la santé

Le dernier exploit de la C.I.A., qui consiste à diagnostiquer les troubles vasculaires chez Leonid Brejnev grâce aux recoupements de données recueillies à distance, est aussi remarquable qu'inquiétant.

L'informatique aidant, il n'y a pas de raison pour que le télé-diagnostic ne soit étendu, par sondages, des dirigeants à la population entière.

Dès lors, quand on « prendra le pouls » de l'opinion, ce ne sera plus une métaphore mais bel et bien une réalité médicale.

Les propagandes ne manqueront pas d'en tirer argument. La santé des gouvernants ne fait pas forcément le bonheur des peuples, mais, pour résister aux médications que les gouvernants leur imposent, il faut aux peuples une sacrée santé.

ROBERT ESCARPIT.

« LA TRANSITION SOCIALISTE » VUE PAR S.C. KOLM

Ni périr ni trahir...

Regarder les choses en face. C'est ce qui sera le plus difficile durant cette période de tourbillon électoraliste. La défense ou la conquête du pouvoir obligent à trier les vérités suivant leur efficacité stratégique, à farder les idées qui ont pris de la bouteille, à choisir les angles les plus flatteurs d'un dossier, etc. Gare aux réveils ! Surtout pour la gauche si elle l'emporte aux prochaines législatives. Aller, sans le secours d'un sas, de la littérature d'opposition à celle de la gestion peut être traumatisant. On s'en rend mieux compte à la lecture du livre que l'économiste Serge-Christophe Kolm vient de publier sous le titre *la Transition socialiste*. C'est le deuxième volet d'un triptyque qui, partant du « *capitalisme contemporain* » ira jusqu'à l' « *économie de la bonne société* ». Pour des raisons de circonstance bien compréhensibles, l'auteur a préféré publier d'abord le deuxième tome qui porte en sous-titre : « *La politique économique de la gauche* ».

La vertu première de sa recherche est qu'elle ne part pas d'abstractions, mais d'expériences vécues toutes chaudes encore d'émotions : Chili, Portugal. Comment ne pas retomber dans les erreurs qui ont interrompu tragiquement l'expérience d'Allende, et qui ont failli faire capoter la « révolution des œillets » ? Du temps de l'alternance, il ne se passait pas deux ans avant que la gauche française perde le pouvoir ou fasse une politique de droite. Comment éviter le retour de ces cycles ? Ni périr ni trahir... Quelles recettes ?

Lancinantes questions qui doivent remuer les sangs des responsables de l'opposition à mesure qu'approchent les échéances.

PIERRE DROUIN.

(Lire la suite page 29.)

La Corée du Sud, démocratie très musclée...

M. Nam Duk Woo, vice-premier ministre et ministre du plan de la Corée du Sud, vient de faire une visite officielle de deux jours en France. Il s'est entretenu avec le premier ministre, M. Raymond Barre, des perspectives de redressement de la balance commerciale, actuellement fortement déficitaire au détriment de Séoul. Accompagné par une délégation d'hommes d'affaires, M. Nom Duk Woo a visité plusieurs usines françaises et rencontré M. François Ceyrac, président du C.N.P.F.

Dans la série d'articles dont nous commençons la publication, notre envoyé spécial décrit la situation économique de la Corée du Sud et les répercussions politiques du plan américain de retrait des forces des Etats-Unis stationnées dans le pays. Le dimanche 27 mars, près de trois mille chrétiens ont organisé une manifestation à Séoul pour marquer leur hostilité à ce projet.

I. — La coûteuse relève des Américains

Tongtuchun. — La succession de bars, d'hôtels à entrée étroite et de vitrines de tailleurs présentant vestes bariolées et feutres à larges bords, révèle la proximité de la base militaire. A Camp-Casey, à une heure de voiture au nord de Séoul, sont stationnés six mille hommes de la deuxième division d'infanterie des Etats-Unis, principale force terrestre américaine en Corée du Sud.

Petite ville de garnison, Tongtuchun est située à une dizaine de kilomètres de la zone démilitarisée qui, à la hauteur du trente-huitième parallèle, partage en deux la péninsule. Le 25 juin 1950, moins de deux heures après le déclenchement de l'offensive nord-coréenne, elle était sous le feu des batteries communistes. Défendant la vallée Pochan et le « couloir » Chowan, les deux voies traditionnelles d'invasion, la deuxième division d'infanterie se trouverait automatiquement engagée en cas de conflit.

Bien que M. Carter n'ait fait que confirmer, lors de son entretien, le 10 mars, à Washington, avec le ministre des affaires étrangères de Séoul, son intention de réduire progressivement la présence militaire en Corée du Sud, et qu'officiellement aucun calendrier précis n'ait été fixé (M. Habib, sous-secrétaire d'Etat, s'est contenté d'annoncer que d'ici cinq ans toutes les forces américaines terrestres seraient retirées), l'heure n'est guère à l'euphorie dans les bars et chez les commerçants de Tongtuchun qui, depuis des années, vivent de la présence des GI's. « *Bientôt, on devra fermer, comme les autres* », dit un tailleur en montrant la rangée de magasins à l'abandon dans la grand-rue : conséquence de la première réduction des forces américaines en 1970 (le départ de la 7e division d'infanterie).

La tenancière d'un bar regarde ses clients quitter l'établissement peu avant le couvre-feu : « *Dans un an ou deux, ce sera comme ça* », dit-elle devant le bar vide. « *On ne trouve déjà plus à se faire engager comme domestique à la base. Et on ne pourra même pas vendre la « baraque »*. Depuis qu'on parle d'un retrait américain, le prix du terrain a baissé de 30 % à Tongtuchun. « *Même si les militaires coréens s'installent ici, ce n'est pas avec leur solde qu'ils nous feront vivre* », ajoute-t-elle. On estime que chaque mois les troupes américaines en Corée (quarante et un mille hommes) dépensent près de 2 millions de dollars pour leurs distractions.

Les GI's du contingent, qui ne restent en Corée que douze mois, ne se sentent pas concernés par le projet de Washington. Mais ceux qui ont fait souche ne sont guère enthousiastes. L'administration Carter a précisé que le retrait ne toucherait que les troupes terrestres, l'aviation, dont les principales bases sont à Osan et à Taegu, et la marine devant rester sur place.

Selon des sources militaires, la réduction des forces américaines devrait commencer dans le courant de l'année. La première unité à partir serait le 38e bataillon d'artillerie, dont le commandement est à Osan, au sud de Séoul, et qui a la responsabilité des missiles Nike-Hercules et Hawk, répartis autour de la capitale. Ces engins seraient laissés à l'armée sudiste, qui en possède déjà. La seconde étape pourrait concerner une partie des troupes de Camp-Casey ou le 4e Missile Command, armé de missiles terre-terre Honest Jones et Sergeant, qui se trouve à Chungchon, à l'est de Séoul, et à Nankan, au sud-est. Ces missiles aussi seraient laissés aux Coréens, mais les têtes nucléaires seraient retirées. On estime que les Etats-Unis ont entreposé six cent quatre-vingt-six armes nucléaires de divers types dans la péninsule.

La décision de M. Carter de procéder à un retrait progressif des forces américaines de Corée n'a pas de quoi surprendre. En 1969 déjà, à Guam, M. Richard Nixon avait annoncé dans le cadre de sa « *doctrine* », qui voulait laisser aux Asiatiques le soin de défendre l'Asie, que les troupes américaines ne devraient pas rester en Corée plus de cinq ans. La chute de Saigon a retardé le processus : apparemment M. Ford n'a pas voulu que son pays se dégage aussi de Corée. L'arrivée au pouvoir de M. Carter et son souci de veiller à la protection des droits de l'homme, notamment chez les alliés des Etats-Unis, ont surtout donné une dimension idéologique à la question, la réduction des forces américaines pouvant passer pour une sanction à l'égard d'un régime pour lequel le respect des libertés est loin d'être la préoccupation majeure.

Pour M. Kim Kyung Won, conseiller de M. Park pour les affaires internationales, « ancien » de Harvard, où il fut élève de M. Kissinger, « *Il est impensable qu'un conflit en Corée n'implique pas les grandes puissances. En réalité, nous ne faisons pas face à un seul ennemi, mais aussi à des adversaires potentiels qui sont la Chine et l'U.R.S.S. C'est pourquoi les Etats-Unis doivent maintenir leur présence ici* ». Selon M. Kim, la paix dépend du rapport de forces dans la péninsule et plus précisément de l'idée que le Nord se fait de la résolution de Washington. « *C'est moins la quantité des troupes américaines que la qualité de nos relations avec les Etats-Unis, et, par conséquent, l'effet de dissuasion qui en découle, qui importe le plus* », dit-il.

Afin de développer son autonomie militaire, Séoul a lancé en 1976 un plan de défense ambitieux. L'année dernière, les dépenses militaires ont doublé par rapport à 1975, pour s'élever à 1,5 milliard de dollars, représentant 34,6 % du budget national et 8 % du P.N.B. Pour la première fois, le budget militaire du Sud a dépassé celui du Nord (880 millions de dollars, soit 13 % du P.N.B.). En 1977, les dépenses militaires se chiffreront à 1,8 milliard de dollars. La population subit directement le fardeau de l'armement par le biais d'une taxe de défense, perçue sur tous les produits et services (comme la T.V.A., elle doit apparaître sur les factures) et sur les revenus. En 1977, la taxe de défense rapportera 583 millions de dollars.

L'armée sud-coréenne est parfaitement entraînée (trois cent mille hommes ont combattu au Vietnam). « *Il n'y aurait pas de Da-Nang ici* », nous dit un « béret vert » coréen, qui appartient à une unité d'élite stationnée au nord de Séoul, et qui a fait campagne au Vietnam avec la Tiger Division, réputée pour sa manière expéditive de « nettoyer le terrain » (1).

Comme le reste de l'armée coréenne, les parachutistes sont équipés de fusils à tir rapide, M-16, « made in Korea ». Sont d'autre part fabriqués sur place la majorité des munitions, les équipements individuels, des jeeps, des camions et des vedettes rapides.

Le principal fournisseur de matériel militaire est évidemment Washington. Mais Séoul cherche à diversifier ses partenaires. L'une des plus importantes opérations fut, en 1975, la vente par la France de missiles Exocet (la Corée avait, en fait, exigé que l'achat des Airbus soit lié à la fourniture des Exocet). Les Italiens et les Anglais s'intéressent actuellement à ce marché.

Sur le plan militaire, Séoul semble rassuré. M. Vance, secrétaire d'Etat américain, a demandé au Congrès que l'aide militaire à la Corée du Sud (325 millions de dollars en crédits pour 1977) ne soit pas affectée par les divergences entre les deux pays sur les droits de l'homme. En matière diplomatique, la crainte demeure que Washington ne soit tenté de répondre aux avances de M. Kim Il Sung, qui a fait parvenir, au début de l'année un message de félicitations à M. Carter, par l'entremise du premier ministre pakistanais, M. Bhutto. La Corée du Nord ayant toujours affirmé ne vouloir négocier qu'avec les Etats-Unis seuls — en l'absence des représentants de Séoul — une ouverture de Washington en direction de Pyongyang mettrait le régime Park dans une situation délicate, ce que, visiblement, les Américains ne souhaitent pas pour l'instant. Déjà, le retrait des troupes américaines semble avoir des conséquences sur l'appréciation que portent les hommes d'affaires étrangers sur le « risque » coréen.

La cinquième armée du monde

La politique américaine a pour principe, depuis le début des années 70, la souplesse : elle vise à éviter tout engagement automatique dans un conflit. La Corée demeure le seul pays d'Asie où les troupes des Etats-Unis se trouvent directement face à l'adversaire. Depuis 1970, il n'y a plus de GI's sur la ligne de feu : les premiers postes américains sont en arrière de la zone démilitarisée. L'incident survenu en août dernier à Panmunjom, qui coûta la vie à deux soldats américains, a cependant démontré à Washington qu'en Corée la marge de manœuvre est étroite, et que les Etats-Unis peuvent être engagés *de facto* dans un conflit. Certes, aux termes du traité signé en 1954 entre les deux pays, l'intervention américaine en cas de guerre est subordonnée à la décision du Congrès (le processus est analogue à celui de l'OTAN). Cependant, si les troupes américaines sont en première ligne, elles doivent se défendre.

Les responsables militaires américains estiment que la présence de forces importantes (dont l'entretien coûte actuellement 500 millions de dollars) n'est plus indispensable à la sécurité de la Corée du Sud, cette présence ayant avant tout un caractère dissuasif. Telles sont les conclusions des entretiens qu'ont eus à la fin de février, le général Vessey, commandant la VIIIe armée en Corée et M. Carter. La réduction des troupes américaines comporte deux conditions : ne pas entamer la crédibilité dissuasive (d'où le maintien des forces aériennes et navales), éviter de provoquer un déséquilibre des forces en présence (d'où la nécessité de renforcer le potentiel militaire du Sud).

Actuellement, Séoul, qui a la cinquième armée du monde, dispose d'effectifs (630 000 hommes) supérieurs à ceux que peut aligner Pyongyang (470 000 hommes). En revanche, la Corée du Nord dispose d'une force aérienne (573 appareils) et navale plus importante que le Sud. Ce déséquilibre est largement compensé par la présence des escadrilles américaines de chasseurs Phantom F-4. L'armée sud-coréenne a, d'autre part, pris livraison, en 1975, de soixante chasseurs F-5-E, alors qu'apparemment le Nord ne dispose que d'appareils moins perfectionnés (Mig 17 et 19).

La réaction de Séoul à la nouvelle politique américaine est mitigée. Dans la forme, le défi et la bravoure dominent : « *Après tout*, nous dit un personnage haut placé, *si les Américains veulent partir, qu'ils s'en aillent ! Nous sommes assez forts pour nous défendre.* » Dans la même veine, on se plaît à rapporter cette phrase du président Park : « *S'ils veulent se retirer, ce n'est pas moi qui les retiendrai par la manche !* » Derrière le langage ronflant du pouvoir, se cache une certaine anxiété. En privé, dit-on, les autorités de Séoul exercent de fortes pressions sur l'ambassade américaine pour que le retrait soit le plus graduel possible.

M. Park a fait de l'éventualité d'une attaque venant du Nord le fondement de son régime dans la mesure où elle « justifie » tous les sacrifices. Le scénario a été quelque peu affiné ces derniers temps. Selon un responsable de la C.I.A. coréenne, chargé de la guerre psychologique, « *le renforcement du potentiel militaire de la Corée du Sud, qui, en 1980, sera égal à celui du Nord, met Pyongyang devant la nécessité d'agir vite. Si les Américains s'en vont avant que nous soyons prêts, le Nord a tout intérêt à nous attaquer tant que nous sommes en position d'infériorité. Une attaque massive de divisions blindées, combinée à des actions de guérilla, permettrait une avance de plusieurs dizaines de kilomètres et la prise de Séoul* ».

(Mardi 29 mars.)

(1) Les communistes sont entrés à Da-Nang le 29 mars 1975 sans tirer un coup de feu. Prises de panique, les unités saïgonaises avaient fui la ville, et l'aviation n'a pas pris l'air.

II. — Le culte du président Park

De notre envoyé spécial PHILIPPE PONS

Séoul. — En Corée du Sud comme dans la plupart des pays du tiers-monde, la croissance économique n'a jamais fait bon ménage avec les libertés. M. Carter a certes rappelé, au cours de son entretien du 10 mars avec le ministre sud-coréen des affaires étrangères, qu'il était profondément préoccupé par la question des droits de l'homme en Corée. On assiste cependant à Séoul à un raidissement du pouvoir. Apparemment, la crainte que la décision américaine de réduire le nombre des G.I. ne stimule l'opposition incite le régime Park à agir préventivement et sans trop se soucier de la réaction de Washington.

Triste jour de fête nationale que le 1er mars cette année à Séoul. L'anniversaire des manifestations d'indépendance de 1919 contre l'occupant japonais a été marqué par une nouvelle vague de répression. Les principales personnalités de l'opposition — celles qui ne sont pas déjà en prison — étaient étroitement surveillées chez elles, et une douzaine de prêtres et de pasteurs protestants appréhendés.

Rendu nerveux par les critiques dont il est l'objet aux Etats-Unis, le régime avait décidé d'éviter à tout prix que ne se renouvellent des incidents comme la lecture à la cathédrale de Séoul, le 1er mars 1976, d'une proclamation demandant la restauration de la démocratie. Cette année, tous les lieux de culte avaient été étroitement quadrillés par des policiers en civil. L'opposition existe certes. Mais elle est si proche du pouvoir que le chef du nouveau parti libéral est surnommé dans la population le « vice-président ». Aussi, les chrétiens constituent-ils le seul véritable noyau de résistance aux autorités.

Au cours des deux semaines qui avaient précédé le 1er mars, une dizaines de personnes, proches des principaux représentants de l'opposition chrétienne, avaient été arrêtées. Parmi elles, un dramaturge, M. Lee Tae O, coupable d'avoir écrit une pièce contre le régime, et surtout d'être membre d'Amnesty International, et un leader étudiant, M. Chang Kil Pyo.

Combien y a-t-il de prisonniers politiques ? Aucun, dit-on du côté du pouvoir. « *Il est très difficile de le savoir*, affirment les dissidents. *On entre en prison et on en sort sans jugement. Il y en a sans doute moins qu'aux Philippines. Vraisemblablement un millier. La plupart sont des étudiants.* » Des appels sont fréquemment lancés en faveur des prisonniers politiques qui, après six mois de détention, sont placés avec les condamnés de droit commun dans des conditions pénitentiaires très dures. « *Il n'y a pas de chauffage par des hivers où il fait couramment — 15° ; l'eau gèle dans les cuvettes. Heureusement, on est serrés : parfois sept dans une pièce de 4 mètres sur 4. Mais on ne peut pas se coucher* », nous dit une personne qui vient de sortir de prison.

Les chrétiens indociles

Malgré la répression, les opposants chrétiens sont loin de désarmer. Au cours de la réunion de prière du 1er mars à la cathédrale de Séoul, présidée par Mgr Chi, évêque de Wonju, qui fut emprisonné dans des conditions fort pénibles, il y a deux ans, a été lu un communiqué de la commission épiscopale pour la Justice et la Paix, rappelant que les fidèles étaient réunis pour célébrer la proclamation du 1er mars 1976, dont « *l'esprit demeure vivant* ». « *L'Eglise*, a déclaré le prêtre dans son sermon, *a pour responsabilité de libérer de l'oppression et de la corruption. Le plus important pour nous aujourd'hui est d'agir dans le sens que voulaient ceux qui sont aujourd'hui détenus. Notre prière ne dépassait pas le niveau des mots. Pour avoir quelque efficacité, elle doit se transformer en actes.* » Il concluait en ces termes : « *On aura beau doter le pays d'un armement capable d'effrayer le monde, à quoi servira-t-il si nous n'avons pas de valeurs à défendre ?* »

Le texte d'une déclaration allant dans le même sens, mais aux termes plus durs, signée par M. Ham Sok Won, vieil apôtre de la non-violence au visage de prophète, surnommé le « Gandhi coréen », et par M. Yun Po Sun, ancien président de la République, avait été saisi la veille, au cours de perquisitions à leurs domiciles. La hantise des autorités est que les opposants puissent se faire entendre à l'étranger. Les familles des prisonniers n'en ont pas moins fait parvenir récemment une lettre au président Carter.

Pour l'opposition, l'argument du pouvoir selon lequel la menace du Nord légitime la répression est sans fondement : « *C'est la population du Sud qui a toujours livré les agents communistes infiltrés. Par sa répression, le gouvernement est en train de tuer l'esprit de résistance au Nord. Qu'avons-nous à défendre pour l'instant ? La police du régime n'a rien à envier à celle d'un pays communiste* », nous dit un opposant.

Quelque peu irrités par l'ampleur du scandale des pots-de-vin versés par les services secrets coréens à des membres du Congrès, certains Américains reconnaissent en privé que le pouvoir multiplie les erreurs. « *Il est faux de dire que la stabilité intérieure est nécessaire à la croissance économique. N'est-ce pas en 1973, année où les étudiants manifestaient, que le taux de croissance a atteint le record de 16 % ? Une plus grande liberté est concevable sans pour autant remettre en cause la sécurité et le développement* », nous a déclaré l'un d'eux.

Mais le régime Park semble s'être enferré dans sa politique de répression. Aujourd'hui, il craint de paraître céder aux pressions américaines s'il relâche son contrôle. En même temps, il hésite, ne sachant jusqu'où il peut aller sans provoquer de réaction à Washington. D'un côté, il a mis fin momentanément à la censure des hebdomadaires américains, essaye de temporiser avec les dissidents en leur promettant de leur mener la vie moins dure s'ils se « calment » ; de l'autre, il emprisonne pour des vétilles.

Il tente surtout de diviser les chrétiens. Une partie de ceux-ci, qui lui est tout acquise, est présentée comme la véritable Eglise de Corée, par opposition à l' « autre », « infiltrée par le marxisme-léninisme ». C'est ainsi que l'Association chrétienne (protestante), téléguidée par la conférence des hommes d'affaires chrétiens, a organisé le 27 mars une manifestation contre le départ des troupes américaines et prévoit un jour de jeûne le 8 avril. Les économies ainsi réalisées seront portées cérémonieusement au ministère de la défense.

La réduction des forces américaines en Corée est précisément le seul problème sur lequel convergent les points de vue des opposants et des autorités. Tout le monde craint le départ des Américains. Les adversaires du régime ont surtout peur de se trouver seuls face au pouvoir.

Washington n'a apparemment pas l'intention pour l'instant d'exercer ouvertement une pression réelle sur le régime pour qu'il modifie son attitude à l'égard de l'opposition. « *Avec le caractère de Park*, nous dit un observateur américain, *nous n'obtiendrions que le contraire de ce que nous souhaitons.* » Du côté coréen, on dit volontiers que les Etats-Unis sont trop engagés en Corée sur le plan économique pour se montrer très fermes. Le souci d'efficacité n'exclut cependant pas des interventions discrètes auprès d'un régime qui n'a pu se maintenir que grâce à la complaisance des Etats-Unis.

Le principe de non-ingérence dans les affaires d'autrui derrière lequel se retranche tout le monde à l'égard de la Corée (à commencer par la France ou le Vatican) ne peut en tout cas que renforcer la tendance de M. Park à poursuivre son exercice solitaire du pouvoir. Il a ces dernières années écarté tous ceux qui pouvaient être sinon des rivaux, du moins des successeurs éventuels. Depuis le départ de M. Lee Hu Rak, l'un des hommes forts du régime, qui dirigeait la C.I.A. coréenne, on assiste à une valse des chefs des services secrets. Restant peu de temps en poste, ils n'ont pas le loisir de prendre en main l'organisation, ce qui en facilite le contrôle par la Maison Bleue (la présidence).

Afin d'amadouer la nouvelle administration Carter, on prête à M. Park l'intention de modifier dans quelque temps la Constitution de 1973, qui a institué la concentration du pouvoir dans les mains d'un homme pour « *restaurer* » la démocratie. En toute hypothèse, il ne pourrait s'agir que d'un « habillage ». M. Park n'est pas un homme à partager le pouvoir. Son passé — après avoir été instituteur il fit carrière dans l'armée japonaise de Mandchourie — fait de lui un partisan des solutions autoritaires.

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution, le pouvoir a non seulement éliminé l'opposition, mais aussi a développé un système où chaque consigne venue du sommet est répercutée à la base. Le président, un peu comme son homologue du Nord, est omniprésent. Il ne se passe pas un jour sans que les journaux ou la télévision ne rapportent ses paroles comme autant de « messages ». Ses portraits accompagnés d'une de ses « pensées » sont dans tous les bureaux des organismes officiels.

L'esprit « yushin »

L'étude de l'esprit « yushin » (la « restauration nationale ») qui est le fondement de la Constitution, est au programme des cours d'éducation civique dans les écoles primaires. Le « Mouvement pour les nouveaux villages (*Saemaul undo*), qui, à l'origine, avait été créé afin de développer les zones rurales, mais a été étendu à toutes les activités sociales, sert surtout à répercuter les directives du chef de l'Etat. Il est vrai que le *Saemaul undo* a permis la mise en valeur des campagnes et une amélioration des conditions de vie des paysans. Mais c'est aussi un système incomparable de contrôle des campagnes-foyers des révoltes en Asie, et surtout en Corée, réservoir électoral pour le pouvoir.

Depuis deux ans, non seulement les paysans, mais aussi les industriels et les professeurs, sont « conviés » à faire un stage au centre de formation Saemaul des environs de Séoul, qui a déjà « formé » vingt-deux mille huit cents stagiaires. En uniforme, casquette verte vissée sur la tête, ils mènent pendant une semaine une vie de spartiate dans une « *atmosphère de chaude compréhension mutuelle* ». La journée commence aux aurores par le salut au drapeau et des exercices physiques. « *Saemaul est un lieu de rencontre*, disent les responsables, *où les plus riches côtoient les plus pauvres, et où forge un esprit de cohésion nationale* ». Le ciment en est, une fois de plus, la pensée du président, distillée chaque jour au cours de « séances de méditation ». « *Il n'y a là aucune visée idéologique*, nous dit-on, *les paroles du président ne concernent que l'effort de construction nationale.* »

Le maître mot du Saemaul est « production, production ». A la construction du pays sont consacrés des films qui se situent exactement dans la ligne du « réalisme socialiste ». La finalité en est certes différente : le pouvoir cherche surtout à donner l'impression que tout le monde peut améliorer sa vie et qu'après tout celui qui ne réussit pas ne peut s'en prendre qu'à lui-même.

« *Les Coréens ont été trop politisés. Il faut les dépolitiser pour construire le pays* », nous dit l'un des conseillers de la présidence. Apparemment, cet objectif est en bonne voie de réalisation. Mais est-ce un progrès pour un peuple qui a une longue histoire et une civilisation ancienne et riche, que d'avoir fait de la liberté d'expression un crime ?

(Mercredi 30 mars.)

Prochain article :

DES EXPORTATIONS A TOUT PRIX

…nusclée…

ricain de retrait des forces des Etats-Unis stationnées dans le pays. Le dimanche … près de trois mille chrétiens ont organisé une manifestation à Séoul pour marquer leur hostilité à ce projet.

… président Park

parvenir récem- … au président … l'argument du … quel la menace … la répression est … « C'est le popu- … a toujours … munistes infiltrés. … le gouverne- … de tuer l'esprit … Nord. Q…

régime ont surtout peur de se trouver seuls face au …

Washington n'a apparemment pas l'intention pour … d'exercer ouvertement une pression réelle sur le régime … qu'il modifie son attitude à l'égard de l'opposition. « … caractère de Park, nous … observateur américain, nous … tiendrions que le contraire … ce que nous souhaitons. » …

Chine

L'accord sur la place qui reviendrait à M. Teng Hsiao-ping ne paraît pas unanime

De notre correspondant

Pékin. — La semaine des anniversaire s'ouvre dans une atmosphère d'incertitude. On arrive à l'échéance à laquelle devraient être résolus deux graves problèmes en suspens : la réintégration de M. Teng Hsiao-ping dans les organes du pouvoir et la « *révision du verdict* » sur les incidents du 5 avril 1976. Or, non seulement rien n'est encore officiellement réglé, mais de multiples signes témoignent de difficultés persistantes, sinon de désaccords entre les hauts dirigeants du régime.

Des mouvements de troupes, qui ne s'expliquent pas tous par la participation de l'armée à la lutte contre la sécheresse, sont signalés dans diverses régions, et notamment autour de Pékin. Dans la capitale même, le nombre des militaires visibles dans les rues a fortement augmenté ces derniers jours. La plupart sont sans armes, mais les factionnaires et les patrouilles se sont également multipliés. Veut-on impressionner quelqu'un ou simplement être prêt à toute éventualité ? Le pouvoir n'a pas l'air disposé à tolérer des manifestations spontanées. A vingt-quatre heures de la traditionnelle fête des morts, Ching Ming, la place Tian-An-Men était encore vierge de la moindre couronne, et, sur la grande avenue Changan, deux militaires montaient la garde à l'endroit où furent posées, le 6 janvier, les toutes premières affiches prenant la défense de M. Teng Hsiao-ping.

Si de multiples sources confirment qu'une réunion du bureau politique « élargi » s'est bien tenue dans la première quinzaine de mars pour examiner le cas de M. Teng Hsiao-ping, des indications plus récentes incitent maintenant une majorité d'observateurs à penser soit que la discussion n'a abouti qu'à un accord boiteux, soit que l'accord réalisé en principe a rapidement été remis en question par certains des participants. Outre d'étranges rumeurs en provenance de Hongkong — fondées sur quelles « fuites » ? — et naturellement invérifiables, plusieurs raisons sont avancées pour justifier cette opinion.

Les « radicaux de droite »

Divers mouvements de personnel réalisés en province — dernier en date, le remplacement du premier secrétaire du parti dans le Kirin par un militaire « réhabilité » en 1975 et venu de Nankin, M. Wang En-mao — concernent des personnages dont l'allégeance n'est pas nécessairement acquise à M. Hua Kuo-feng. A quelle force s'apparentent ces nouveaux promus ? Au monde politique en place avant la révolution culturelle, d'une part, à une tendance « droitiste », d'autre part, que l'on tend de plus en plus à identifier avec le général Hsu Shih-yu, commandant de la région militaire de Canton.

Personne ne met en doute que de sérieuses divergences de vues se manifestent à l'heure actuelle dans l'équipe dirigeante, aussi bien en ce qui concerne la place qui peut revenir à M. Teng Hsiao-ping que certaines des grandes options à prendre : choix des investissements, méthodes de relance de l'économie, politique de défense. Une école de la « continuité » paraît se regrouper autour du président Hua, qui s'oppose à une tendance — déjà qualifiée à Pékin de « *radicale de droite* » — pour laquelle l'héritage maoïste n'est guère acceptable que jusqu'en 1958 environ. Telle est, en gros, la ligne de clivage sur laquelle on se sépare à propos du cas de M. Teng Hsia-ping, ce dernier faisant figure, *volens nolens*, de champion de la seconde école.

Une prochaine session plénière du comité central ?

Qui tranchera ? Des rumeurs d'origines diverses, mais concordantes, annoncent une « prochaine » session plénière du comité central ». Est-ce à dire qu'il reviendra au « Parlement » du parti de se prononcer ? Tel n'est pas l'usage du P.C.C., où le comité central n'est généralement invité qu'à approuver des décisions préalablement arrêtées dans un cercle plus restreint.

L'actuel comité central est celui que désigna, en 1973, le dixième congrès : on y compte *grosso modo* 60 % de « survivants » de la révolution culturelle ; 30 % de « nouveaux » ; 10 % de « réhabilités ». Les militaires représentent un peu moins d'un tiers des effectifs. Dans cette assemblée, fortement secouée par les événements des derniers six mois, la tendance à la continuité l'emporte sur celle d'une remise en cause fondamentale des politiques suivies depuis plus de dix ans. Un tel recours semble difficilement acceptable, fût-ce à titre de compromis, pour ceux qui souhaitent précisément des révisions radicales. A moins, bien sûr, qu'ils n'estiment être en mesure d'imposer par des moyens divers, y compris le poids des forces armées, les décisions qu'ils attendent.

ALAIN JACOB.

(Mardi 5 avril.)

Laos

La lutte contre les guérillas est au premier plan des préoccupations du régime

De notre correspondant

Un neveu de l'ancien roi Savang Vatthana, le prince Manivong Sichalermsak, s'est réfugié en Thaïlande, le jeudi 31 mars, avec cinq membres de sa famille, rapporte l'A.F.P. Sept membres du personnel de Radio-Vientiane ont également fui le Laos en traversant le Mékong, le 30 mars. Ces départs témoignent de la dégradation de la situation dans un pays où les guérillas se sont réinstallées.

Bangkok. — La récente arrestation du roi Savang Vatthana et de plusieurs membres de la famille royale laotienne déchue en décembre 1975, ainsi que la défection de plusieurs hauts fonctionnaires, dont l'ambassadeur à Paris, ont à nouveau attiré l'attention sur le Laos, de plus en plus coupé du monde extérieur. La liaison aérienne avec Bangkok étant actuellement interrompue par les Thaïlandais, et les autorités de Vientiane ayant mis à la porte, à la fin de l'année 1976, le dernier correspondant d'une agence de presse occidentale, les informations se font de plus en plus rares, et de moins en moins objectives.

Il est périlleux d'observer le nouveau Laos à travers un prisme déformant. Bangkok fourmille de « résistants » vrais ou supposés, d'agents secrets ou d'« observateurs » trop bien informés. Une chose est évidente : la situation au Laos n'est guère brillante sur le plan économique et dans le domaine de la sécurité.

Toutefois, personne de sérieux, ici, ne se hasarderait à remettre en cause la stabilité du régime communiste. D'abord à cause de la dispersion des guérillas qui le combattent. Ensuite parce qu'aucun des alliés ou voisins socialistes du Laos, même s'ils s'opposent entre eux, ne pourrait accepter une remise en cause de la situation issue de la révolution de 1975. Même si les réfugiés continuent de franchir le Mékong et les opposants d'affronter les soldats Pathet-Lao et les Vietnamiens qui les soutiendraient, le socialisme devrait se maintenir dans l'ancien « royaume du million d'éléphants ».

Il est peu probable que l'arrestation du roi, envoyé en « rééducation », crée des remous politiques dans le pays, qui avait déjà accepté sans véritable opposition l'abolition de la monarchie. L'ancien souverain et les membres de sa famille demeurés à Louang-Prabang ne cachaient pas leur antipathie pour la République ; ils n'avaient jamais accepté de se rendre à Vientiane, où les appelaient les fonctions honorifiques que leur avait attribuées les nouveaux dirigeants. Il est probable que le gouvernement aurait encore toléré cette « bouderie » si certains rebelles n'avaient levé le drapeau de la monarchie et si certains prisonniers capturés après l'attaque contre une localité proche de Louang-Prabang (Muong-San) n'avaient avoué que le prince-héritier avait ordonné l'opération.

Depuis le début de l'année, les opérations militaires semblent s'être intensifiées au nord de Vientiane. Elles se poursuivent autour des anciennes bases de l'« *armée secrète* », formée par la C.I.A. sous le commandement du général Vang Pao, dans les secteurs de Long-Cheng et Sam-Thong, près de la plaine des Jarres. Mais, depuis janvier, les combats ont surtout pris de l'ampleur dans la province de Louang-Prabang et dans celle de Sayabouri, limitrophe de la Thaïlande. Les maquisards seraient essentiellement des montagnards, surtout méos, mais aussi yaos. Des méos réfugiés dans des camps du nord de la Thaïlande repasseraient régulièrement la frontière laotienne pour partir en opération, avant de rentrer dans leurs camps.

Le long du Mékong, dans le sud du Laos, où la résistance contre le régime communiste avait commencé dès le début de 1976, la situation, au dire des rares personnes qui y ont récemment voyagé, semble beaucoup plus calme. Des opposants se sont ralliés, manquant de nourriture et d'armes, et n'ayant pas reçu le soutien promis.

Cette résistance a mis au premier plan des préoccupations du régime de Vientiane les problèmes de sécurité. De nombreux militaires, que l'on aurait préféré utiliser à des travaux de reconstruction après des années de guerre, se retrouvent à nouveau sur le front ; mais, cette fois-ci, ce sont eux qui doivent réduire une guérilla. Opérations militaires, bombardements, déplacements de population ont repris.

Le gouvernement et le Parti populaire révolutionnaire, dirigés par M. Kaysone Phomvihane, surpris par cette résistance, ont réagi avec une certaine raideur. Le premier ministre, désormais invisible, travaille dans son bunker — construit pour d'autres par les Américains — sans guère avoir de contacts avec la population. Les préoccupations de celle-ci ne lui apparaissent qu'à travers les rapports de fonctionnaires, trop peu nombreux, parfois trop zélés.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que des erreurs soient commises. Par exemple, en novembre dernier, il fut décidé d'instaurer un impôt agricole. Les bases d'imposition choisies se révélèrent extrêmement complexes, et la taxation progressive, en fonction de la productivité, eut pour conséquence immédiate d'inciter les paysans à produire moins. Depuis, il a fallu revenir sur cette décision impopulaire et bureaucratique.

De plus en plus étroitement lié à l'Union soviétique — aux dépens des relations avec la Chine — le Laos ne risque-t-il pas de se voir entraîner à adopter les méthodes de gouvernement et de gestion de type soviétique, dont l'adaptation dans un petit pays si peuplé serait problématique ? D'autant que plusieurs provinces septentrionales sont plus proches, politiquement, de Pékin que de Vientiane ; la Chine n'y a-t-elle pas construit un important réseau de routes stratégiques ? Peut-être Moscou était-elle la capitale la plus à même de fournir aux Laotiens l'aide économique et militaire dont ils ont besoin pour reconstruire un pays dévasté par trente ans de guerre.

PATRICE DE BEER.

(Lundi 4 avril.)

LES MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1604

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II						■			
III					■				
IV								■	
V				■					
VI							■		
VII			■		■				
VIII		■				■			■
IX	■								
X								■	
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Source d'illusions. — II. Elle eût torturé Philaminte ; Doré sur tranches. — III. Entretient l'innocence; Une habitation aérienne. — IV. Parvient à animer le marbre le plus froid. — V. Il a figuré sur d'anciens tableaux de chasse ; Evêque d'Auch. — VI. Avait les mêmes effets que le rossignol ; Lettres de félicitations. — VII. Un coin de France ; Fut le siège d'une petite société. — VIII. Terme de jeu ; Aplanir (épelé). — IX. Dotées d'une certaine forme. — X. A même d'être examinée dans les moindres détails. — XI. Terme musical ; Moyen de récupération.

VERTICALEMENT

1. Assombrit les cœurs... et les appartements ; Forme de devoir. — 2. Ont gardé leur caractère sauvage ; Démontre. — 3. En Savoie (graphie admise) ; Une des propriétés du tyran (inversé). — 4. Marque sa préférence ; D'un commerce facile. — 5. Conjonction ; Vieil oncle ; Persifleur. — 6. Sa famille était méprisable ; Est relatif. — 7. Où finissent bien souvent des collections ; Bien fournies. — 8. Abréviation ; Héritière indirecte. — 9. Coule à flots à Pavie ; Un qui fit des tas d'histoires.

Solution du problème n° 1603

Horizontalement

I. Monotype. — II. Matelas. — III. Olives ; FT. — IV. Datais ; Aa. — V. Ede ; Néons. — VI. Se ; Lestes. — VII. Ro ; Eue. — VIII. Inutiles. — IX. Eosine ; E.M. — X. Cérès ; Si. — XI. Céraste.

Verticalement

1. Modestie. — 2. Malade ; Noce (cf. « théorie »). — 3. Otite ; Ruser. — 4. Néva ; Lotira. — 5. Oléine ; Inès. — 6. Tassés ; Lest. — 7. Ys ; Otée. — 8. Faneuses. — 9. Entasse ; Mil.

GUY BROUTY.

La Rhodésie des dernières cartes

M. Smith, premier ministre rhodésien, a rencontré, le mardi 29 mars au Cap, son homologue sud-africain, M. Vorster.

A Londres, M. Owen, secrétaire au Foreign Office, a précisé, le 30 mars, à la Chambre des communes, qu'aux yeux du gouvernement britannique la règle de la majorité devait s'appliquer en Rhodésie dès 1978, comme le prévoyait le plan Kissinger de septembre 1976. Cette mise au point fait suite au communiqué publié le 29 mars par le gouvernement de Salisbury, selon lequel la phase de transition de deux ans ne commencerait qu'après l'installation d'un gouvernement intérimaire.

Le même jour, au Parlement du Cap, M. Horwood, ministre des finances, a proposé une augmentation de 21,3 % du budget de la défense. Le général Malan, chef d'état-major, a estimé que cet accroissement était justifié par l'aggravation de la menace soviétique.

I. — Une guerre coûteuse et vaine

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE POMONTI

Salisbury. — « *Nulle part, dans les zones opérationnelles de Rhodésie, les forces de sécurité ne contrôlent réellement la situation. Je le dis en dépit de toute la propagande contraire de l'État.* » Devant le tribunal qui l'a condamné pour avoir *omis de* rapporter la présence de « terroristes » dans son diocèse, Mgr Donald Lamont, évêque catholique d'Umtali, poursuivait : « *Le public rhodésien, en particulier la population européenne, ne connaît qu'une fraction des activités nationales à travers le pays. Tout ce que les forces de sécurité sont capables de faire est de se déplacer vers secteur où la présence de « terroristes » a été signalée, y conduire des opérations punitives, demeurer un peu sur place et se transporter ailleurs pour refaire de même.* »

Le diocèse catholique d'Umtali est situé sur la frontière du Mozambique. De nombreuses missions, *avec leurs écoles et leurs* cliniques, sont isolées au cœur de Tribal Trust Lands (réserves africaines), souvent à une dizaine de kilomètres du téléphone et du poste de police les plus proches. Tandis que les missionnaires savent en général ce qui se trame, les forces de sécurité s'en remettent à des réseaux d'informateurs africains, « *des centaines d'informateurs payés, des gens qui sont prêts à jouer le rôle de traîtres, très souvent pour se venger de leurs ennemis personnels* », selon Mgr Lamont.

La survie de la Rhodésie blanche a toujours été fondée sur un pari, sur la faiblesse de ses adversaires. Depuis l'an dernier, ce pari est en voie d'être perdu, peut-être plus lentement sur le plan militaire que sur les autres, mais tout aussi sûrement. Les informations sur les zones de guérilla sont toujours filtrées par les autorités, mais les témoignages se multiplient et finissent par concorder. Dans plusieurs secteurs frontaliers du Mozambique, la guérilla prend pied. Elle se manifeste également dans le sud-ouest du territoire, sur la frontière du Botswana. L'État rhodésien n'a plus les moyens, humains et matériels, de faire face à la menace.

« *Entre Salisbury et là-bas, c'est le jour et la nuit* », nous dit un Européen revenant des « *réserves africaines* » qui, dans le nord-est du pays, s'étendent sans discontinuité sur la frontière avec le Mozambique et la vallée du Zambèze. La capitale rhodésienne est demeurée, en effet, un îlot de tranquillité, sans attentats ni manifestations de rue, et la vie *y conserve son rythme provincial.* Là-bas, en revanche, un chef de district européen a eu ses deux assistants africains assassinés. Dans un autre district, l'armée a abandonné deux postes, non pas à la suite d'attaques, mais faute d'effectifs.

Dans la même région, les campagnes de lutte contre des fléaux comme la *malaria ou la mouche* tsé-tsé ont été interrompues. La population africaine a désormais du mal à se ravitailler dans certains endroits, car les chauffeurs de camions refusent d'emprunter des pistes souvent minées. Des « villages protégés » ont dû être détruits et quittés pour des centres de regroupement plus vastes. *Comment contrôler* avec *vingt* mille hommes en uniforme, un territoire égal aux trois quarts de la France et peuplé de plus de six millions d'Africains ?

Le rappel des réservistes européens, y compris des hommes âgés de trente-huit à cinquante ans, pose de sérieux problèmes. L'un d'entre eux, un chef d'entreprise, nous dit : « *J'ai fait une période militaire en 1975, deux en 1976, et déjà deux cette année.* » Bien que le gouvernement s'applique à organiser au mieux ces absences, les milieux d'affaires protestent. Le ministre responsable a dû démissionner au début de février. Son successeur a lancé un avertissement aux entreprises qui « *ne jouent pas le jeu* » et licencient des employés rappelés par l'armée ou la police, tout en assurant qu'il s'agit de « *cas isolés* ». « *Nos enfants combattent avec le sentiment que leurs places sont prises par des Africains* », s'inquiète un lecteur de *Rhodesia Herald* en réclamant que ces postes soient provisoirement confiés à des Européennes sans travail ou retraitées. Que ce soit faute de Blancs ou par anticipation sur des changements qu'elles jugent inévitables, les sociétés africanisent leur personnel.

La réserve de travailleurs et de soldats européens se réduit en effet ; l'émigration s'est accentuée ces derniers mois : 1 414 départs d'Européens ont été enregistrés en janvier 1977, contre 1 158 le mois précédent. En 1976, en tenant compte des arrivées, la communauté européenne s'est réduite de 7 072 membres. Elle a perdu 46 médecins, 98 ingénieurs, 85 enseignants et 290 administrateurs. En incluant quelque 10 000 réfugiés portugais du Mozambique et d'Angola, on compterait aujourd'hui quelque 250 000 personnes.

La lassitude des milieux d'affaires

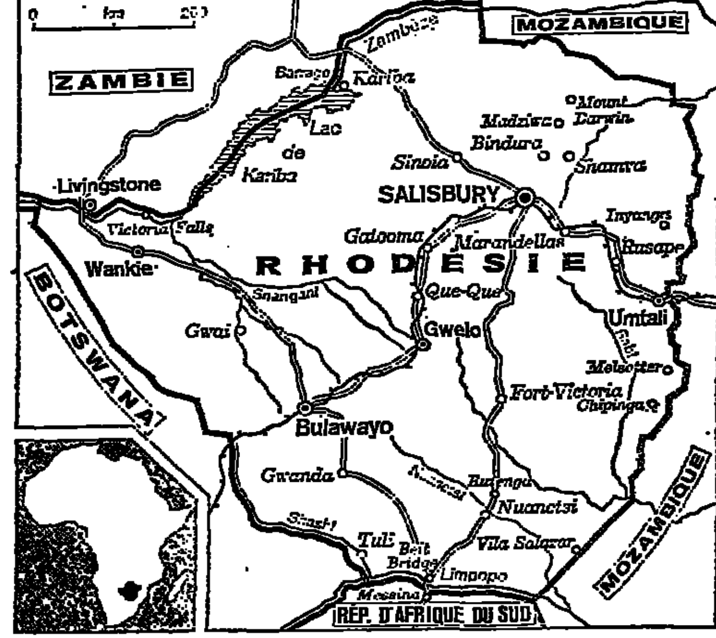
Or, le départ d'un médecin, pour prendre ce seul exemple, peut avoir des incidences sur le niveau des études universitaires, sur le contrôle médical et les soins dans les « *réserves africaines* », sur le moral de la mère de famille européenne. Un haut fonctionnaire, le docteur Eric Burnett Smith, relevait récemment un « *cruel manque de médecins dans l'université et l'administration* ». Il ajoutait : « *Les anesthésistes sont difficiles à trouver ; les pédiatres, radio thérapeutes et radiologues ne viennent plus dans le pays ; depuis longtemps, le gouvernement a du mal à remplacer ses délégués médicaux à la campagne.* » « *La situation est sérieuse mais pas tragique* », devait-il cependant conclure.

La confiance des Européens est étroitement tributaire de la situation de l'économie. De 1968 à 1974, le taux d'expansion a été assez remarquable, de l'ordre de 8,5 % par an. « *En 1975, la croissance a été légèrement négative ; elle a été nulle l'année dernière ; cette année, elle devrait quelque peu reprendre par suite d'une relance des productions agricole et minière* », nous explique M. Ian Hume, directeur de la « *Whitsun Foundation* », organisme de développement privé. Il ajoute toutefois « *que le nombre de nouveaux emplois créés chaque année est inférieur de moitié à celui des jeunes qui entrent sur le marché du travail, et que les 10 % de salariés européens n'empochent pas moins de 58 % du total des salaires versés* ».

Le coût de la guerre — en hausse de 20 % cette année — a contraint le gouvernement à augmenter, le 24 février, les impôts directs de 10 % et indirects de 20 %. Les milieux d'affaires jugent les nouvelles charges « *supportables* ». Ils n'en ont pas moins conclu, une nouvelle fois, à la nécessité d'aboutir rapidement à une solution politique, comme l'a aussitôt rappelé au gouvernement M. Mike Daffy, président de l'Association des chambres de commerce de Rhodésie. Nous ne pourrons pas continuer à supporter de telles contraintes, a-t-il déclaré, « *si les dirigeants politiques, de leur côté, ne recherchent pas immédiatement et honnêtement un règlement* ».

Les Européens les plus intransigeants se trouvent dans les rangs des quelque six mille fermiers et chez les jeunes appelés, endurcis par la vie de patrouille et la défense des postes isolés. Dans les bars de Salisbury, où l'alcool n'a jamais tant coulé, on parle volontiers de « *tout ou rien* ». Les « *héros* » de cette guerre sont les Sellous Scouts, unités d'élite multi-raciales chargées des missions périlleuses, *notamment des* actions de commando contre les bases arrière de la guérilla au Mozambique. Une frénésie guerrière est sensible dans certains milieux. A la fin de 1976, les mitraillettes de fabrication israélienne étaient à la mode. A un parent se rendant en Europe, une jeune fille a demandé qu'il lui rapporte « *un poignard qui ne brille pas la nuit* » pour son « *boy-friend* » appelé au service.

Mais des considérations pratiques pèsent plus lourd. « *En novembre dernier, les hommes d'affaires brûlaient jour et nuit des cierges pour que la conférence de Genève réussisse* », nous dit un témoin. Au début de mars, M. Robert Anderson, président d'un parti européen modéré, le Rhodesia Party, a confirmé qu'il s'apprêtait à émigrer en Nouvelle-Zélande. « *Je ne fais pas confiance au Front rhodésien pour assurer l'avenir de mes enfants* », a-t-il dit. Certaines familles européennes ont déjà acheté des caravanes et accumulé les provisions pour le cas d'un départ précipité. Faute de pouvoir exporter leurs capitaux, les Rhodésiens dépensent sur place. Le prix des pierres précieuses a fait un bond. Voilà un an, les Européens interrogés ne savaient pas encore, le plus souvent, s'ils allaient rester ou partir. Beaucoup ont changé d'avis et se demandent désormais *quand* ils devront s'en aller.



Cette situation favorise les hésitations et la confusion. A Salisbury, des centaines de maisons sont à vendre ou à louer. Pourtant, un médecin, qui avait mis la sienne en vente, a eu la surprise de recevoir un dimanche deux cents visiteurs... dont aucun n'a conclu l'affaire. L'annonce par M. Smith d'une première entorse aux lois sur la discrimination raciale semble avoir suscité moins de remous, dans la communauté européenne, que l'augmentation des impôts, apprise le lendemain.

Bien qu'on y voie de plus en plus d'uniformes de permissionnaires, Salisbury n'a pas l'aspect d'une ville de l'arrière. Le poids de la guerre y est tout de même chaque mois plus sensible. Les autorités ne communiquent que les noms des combattants tués, sans révéler le nombre des blessés. Comme dans tous les conflits de ce type, on peut estimer qu'il y a trois blessés graves pour un tué. Dans la communauté européenne, ces pertes ne passent pas inaperçues. Tous les deux ou trois jours, la presse et la télévision rapportent des « *enlèvements* » d'élèves africains des écoles de missions. En mars, sur la frontière du Mozambique, vingt-cinq mille élèves africains environ ont manqué la rentrée scolaire. Volontaires ou non, les départs signifient que des centaines de jeunes arrivent, chaque mois, dans les camps d'entraînement de la guérilla installés au Mozambique et en Zambie. Le mouvement s'accélère depuis le début de l'année et utilise un réservoir inépuisable.

Au début de février, sept missionnaires catholiques européens ont été assassinés à la mission de Saint-Paul, à une cinquantaine de kilomètres à vol d'oiseau de Salisbury. Les Européens s'alarment en constatant que les recherches entreprises par les forces de sécurité sont restées vaines. Aucun des assassins n'a été retrouvé. Un mois plus tard, la police a soupçonné le même groupe de « terroristes » d'être responsable d'un raid sur une ferme européenne située à une trentaine de kilomètres de là, et au cours duquel un couple de fermiers européens et leur fillette, âgée de douze ans, devaient trouver la mort. Cela confirme que le réseau d'informateurs du gouvernement fonctionne moins bien que par le passé, et que la guérilla recrute impunément. La machine, autrefois si bien huilée, commence à grincer. M. Smith ne l'ignore pas.

(Vendredi 1er avril.)

II. — Trop peu, trop tard ?

Salisbury. — « *Too little, too late.* » (Trop peu et trop tard.) M. Pat Bashford, président du parti du centre, n'a pas été le seul à *commenter* de *la sorte* les premières mesures annoncées le 23 février par M. Ian Smith contre la discrimination. Le premier ministre rhodésien avait déjà déclaré, le 24 septembre dernier, qu'il se ralliait à l'accession de la majorité au pouvoir dans un délai de deux ans. Les principes sur lesquels les colons rebelles à la majorité ont fondé l'indépendance unilatérale de la Rhodésie ont donc volé en éclats. Pourtant, les décisions prises semblent tardives et timides.

Ces dernières semaines, M. Smith a multiplié les déclarations d'intention. A la suite de l'échec de la conférence de Genève, il compte procéder à un référendum auquel tous les dirigeants africains pourront, en principe, participer. Son projet de « *règlement interne* » s'adresse également, a-t-il assuré le 17 février, aux leaders du Front patriotique, MM. Robert Mugabe et Joshua Nkomo. Il a cependant ajouté qu'il était inutile de discuter avec « *ceux qui s'associent au terrorisme* ». Il s'engage toujours à s'en tenir au « *plan Kissinger* », qui prévoit le transfert du pouvoir à la majorité dans deux ans.

Quelques gestes de portée très inégale ont, d'ores et déjà, été consentis. La peine de dix ans de travaux forcés, infligée à Mgr Lamont, évêque catholique d'Umtali, accusé de n'avoir pas rapporté la présence de « *terroristes* », a été réduite, en appel, à quatre ans de prison, dont trois avec sursis. Le Dr Gordon Chavunduka, proche collaborateur de l'évêque Muzorewa, a participé à un débat télévisé. Une première promotion d'officiers africains est prévue pour juin 1977. Le gouvernement a invité le *conseil municipal de* Salisbury à mettre fin à la ségrégation raciale dans les toilettes publiques. Enfin et surtout, le Parlement a été invité à amender le « *Land Tenure Act* », la loi sur la ségrégation foncière, votée le 4 mars, d'extrême justesse, par le Parlement de Salisbury.

Cet amendement ouvre les terres agricoles « *européennes* » *à la propriété africaine. L'Union* nationale des fermiers et l'association des producteurs de tabac ont fait savoir qu'elles relevaient ce « *défi* ». Il a suscité une sérieuse crise dans les rangs du parti au pouvoir, le Front rhodésien, neuf députés ayant quitté son comité politique et refusé de voter le texte que trois députés africains ont fait adopter de justesse.

M. Smith a dû renvoyer l'intégration raciale des écoles et hôpitaux publics ainsi que celle des quartiers résidentiels urbains.

Le premier ministre s'est vu offrir une certaine marge de manœuvre par la rupture entre le Front patriotique, qui représente la *guérilla, et le Conseil* national africain unifié (UANC) *de l'évêque Muzorewa. L'UANC* se sent assez fort pour réclamer une consultation populaire. L'évêque et ses amis sont persuadés qu'ils l'emporteraient, dans les circonstances actuelles, sur le Front patriotique de MM. Mugabe et Nkomo. Mais ils n'accepteront pas un référendum dont l'objet serait seulement de désigner le futur interlocuteur africain de M. Smith, et veulent que la consultation désigne le futur chef de gouvernement. Le premier ministre rhodésien n'a pas encore pris position sur ce point crucial.

L'UANC est prêt à coiffer l'administration actuelle, à condition que le gouvernement compte une majorité d'Africains, que l'africanisation du pouvoir subisse un processus accéléré et irréversible. M. Smith serait-il prêt, en 1977, à rentrer dans ce jeu ? Le renforcement de la guérilla, les difficultés économiques et, surtout, le découragement sensible des Européens l'ont-ils convaincu que s'effacer devant le chef de l'UANC serait désormais un moindre mal ?

Dans les milieux officiels, on justifie la lenteur des change*ments envisagés par l'inquiétude* des Européens. « *Si l'on ouvrait sur-le-champ écoles et quartiers résidentiels aux Noirs, les départs des Blancs passeraient de mille cinq cents par mois à cinq mille* », dit-on dans les milieux proches du gouvernement. En outre, M. Smith souhaite rallier Américains et Britanniques à son projet de « *règlement interne* », avant de s'engager plus avant. *Les effets* de cette temporisation sont déjà sensibles.

« Militaires » et « politiques »

L'évêque Muzorewa ne s'appuie sur aucun guérillero et aura besoin, assez rapidement, d'un succès politique, faute de quoi le crédit qu'on lui prête sera battu en brèche. La confiance de la population africaine ira de plus en plus, si l'immobilisme prévaut, aux « combattants de la liberté ». Le renforcement progressif de la guérilla le montre déjà, et le processus est peut-être plus avancé qu'on *ne* le pense à Salisbury. L'évêque Muzorewa a besoin d'un succès politique sur M. Smith pour pouvoir prendre de vitesse, s'il en est encore temps, ceux qui mènent la lutte armée.

La ZIPA (Armée du peuple du Zimbabwe), qui s'appuie sur la frontière du Mozambique, et dont M. Mugabe fait figure de porte-parole, demeure — et de loin — l'armée de libération la plus forte, avec près de deux mille partisans engagés en *Rhodésie* et sans doute de dix mille à quinze mille hommes dans ses camps de Tanzanie et du Mozambique. Mais M. Nkomo, le leader de la ZAPU (Union africaine du peuple du Zimbabwe), a compris que l'alliance passée l'automne dernier avec M. Mugabe au sein du Front patriotique n'est pas une garantie suffisante sur l'avenir.

Ces derniers mois, les cadres militaires de la ZAPU ont recommencé à se manifester dans l'ouest et le sud-ouest du pays. Ils recrutent surtout au sein de l'ethnie kalanga, de part et d'autre de la frontière du Botswana. C'est à cette ethnie, assimilée aux Matabele, qu'appartient M. Nkomo. *Les jeunes recrues transitent* par le Botswana avant d'être transférées en Zambie, où les camps d'entraînement de la ZAPU ont rouvert. En bref, M. Nkomo est en train de bâtir sa propre armée qui a ouvert un nouveau « front » dans le Matabeleland, Sud-Ouest rhodésien, où le vieux dirigeant nationaliste conserve une base politique solide.

Faute d'un règlement politique, l'alliance entre ces deux forces, la ZIPA et la ZAPU, finirait sans doute par l'emporter. Les États africains indépendants frontaliers de la Rhodésie leur offrent l'hospitalité. Des instructeurs, le plus souvent cubains ou soviétiques, forment leurs recrues.

Toutefois, si le pouvoir était confié à l'UANC de l'évêque Muzorewa, le problème changerait de données. L'africanisation du régime, même menée avec ménagement, provoquerait sans doute le départ d'une bonne partie de la communauté européenne, soit par défiance, soit parce que de nombreux Européens occupent des emplois *qui* pourraient être rapidement transférés à des Africains.

Mais on peut estimer que, de toute façon, si la guerre continuait, ces Européens s'en iraient vraisemblablement. Par ailleurs, un transfert du pouvoir à la majorité — sans la participation de la guérilla — pourrait obtenir l'appui des puissances occidentales et même d'un certain nombre de pays de l'O.U.A. Il n'en faudrait pas davantage pour aboutir à une levée de fait des sanctions économiques internationales, même si les Nations unies se refusaient à la voter.

Surtout, une solution de ce type favoriserait la naissance d'une armée africaine qui s'ébauche actuellement au sein des forces rhodésiennes. Dans quelques mois, les premiers officiers africains seront promus. Ils pourraient se retrouver rapidement à la tête d'une armée *et* d'une *police* qui comptent déjà près de dix mille Noirs et jouer leur propre jeu.

Est-ce là le type de « *règlement interne* » auquel songe M. Smith ? Est-il encore temps d'envisager une négociation en l'absence et même au détriment du Front patriotique et de la guérilla.

Tout en réduisant nettement la peine infligée à Mgr Lamont, le président de la cour d'appel de Salisbury a fait récemment l'éloge sans réserves de la Rhodésie blanche. Reprochant à l'évêque d'Umtali d'avoir eu la « *malhonnêteté* » d'évoquer un régime d'oppression, le juge lui a répondu : « *La simple vérité est que les changements qui sont intervenus, — transformant la Rhodésie de société primitive, ravagée par les divisions et conflits tribaux et minée par les pratiques barbares de la sorcellerie, en un pays doté d'une économie très élaborée et d'un niveau de vie plus élevé, pour les Africains comme pour les Européens, que celui de presque tous les autres pays d'Afrique, — ces changements n'auraient pas pu se produire sans que chacune des communautés prenne appui sur l'autre.* » N'était-ce qu'un baroud d'honneur ?

En renonçant à la séparation des races — ne serait-ce que dans le principe, — le Front rhodésien conteste sa raison d'être, et le congrès qu'il doit tenir en avril promet d'être houleux. Au même moment, le gouvernement ne décourage pas les efforts d'un parti de chefs coutumiers, la ZUPO (Organisation du peuple uni du Zimbabwe), formé pour soutenir un « *règlement interne* », et qui ne contribue guère à sa crédibilité en milieu africain.

M. Smith peut bloquer, pour quelque temps encore, toute négociation. Mais cela le conduirait à la catastrophe. Il peut tenter de *contrôler* une *négociation* de façon à favoriser l'un de ses adversaires africains au détriment de l'autre. Mais la partie est serrée et, même dans cette hypothèse, le temps joue désormais contre lui. « *Une fois que les Africains sentiront notre autorité battue en brèche,* nous dit un avocat européen de Salisbury, *la situation risque de se retourner comme une crêpe. Je crois seulement qu'il y faudra encore du temps.* »

FIN

(Samedi 2 avril.)

هكذا من الأصل

La fin du voyage officiel du chef de l'État soviétique

Les pays visités par M. Podgorny ont insisté sur leur volonté d'indépendance

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Après avoir conclu un traité d'amitié et de coopération avec le président Machel, M. Podgorny a quitté le Mozambique, vendredi 1er avril, pour une visite privée dans le nord de la Tanzanie, puis s'est envolé, le lendemain, pour son pays, après treize jours de voyage en Afrique noire. De son côté, M. Fidel Castro a quitté, le 31 mars, Luanda pour Alger, puis vraisemblablement La Havane, à l'issue d'une longue tournée à travers huit Etats africains alliés de Cuba.

La première visite d'un chef d'Etat soviétique dans une Afrique noire en pleine gestation avait sans doute pour objet de faire le point de l'influence, de fraîche date mais indéniable, de la grande puissance socialiste. S'il s'agissait seulement de consolider un acquis, la satisfaction doit l'emporter à Moscou. Cependant, le voyage de M. Podgorny a été marqué non par des fausses notes, mais par quelques réticences calculées de la part de ses hôtes. D'un autre côté, n'a-t-il pas contribué à élargir le fossé, déjà creusé par la guerre d'Angola, entre l'Afrique dite « *modérée* » et l'Afrique « *militante* » ?

Ce qui est vrai des mouvements de libération l'est également de deux des Etats visités par M. Podgorny, le Mozambique et la Zambie, dont les économies demeurent dépendantes de la République Sud-Africaine et dont les frontières avec la Rhodésie sont vulnérables. De ces deux pays, surtout le premier a besoin d'une aide économique et militaire, que l'Union soviétique semble la mieux placée, dans les circonstances actuelles, pour lui fournir.

M. Podgorny ne pouvait faire que l'unanimité en proposant, à Maputo, que l'Afrique soit proclamée « *zone libre d'armes nucléaires* » et en jugeant « *absolument inadmissible* » toute forme de collaboration nucléaire avec l'Afrique du Sud. Le principe d'un renforcement de l'aide soviétique — comme celui, d'ailleurs, de tout autre appui — aux insurrections d'Afrique australe devrait également recueillir l'approbation générale face à l'arrogance du « *pouvoir pâle* » et à la tolérance manifestée, à l'égard de ce dernier, par les puissances occidentales.

Un accueil de plus en plus chaleureux

En revanche, M. Podgorny a peut-être moins convaincu en plaidant de nouveau, à Zanzibar, pour la démilitarisation de l'océan Indien. Fait symptomatique, il a démenti à plusieurs reprises que l'Union soviétique ait, en Afrique, les ambitions stratégiques que lui prêtent non seulement la Chine, mais aussi plusieurs Etats membres de l'Organisation de l'unité africaine.

Si les contacts pris par le chef de l'Etat soviétique avec plusieurs dirigeants de mouvements de libération n'ont pas eu de quoi surprendre, l'appui exclusif qu'il a offert, à Lusaka, au Front patriotique de MM Mugabe et Nkomo a davantage fait sourciller. M. Podgorny n'a fait qu'entériner le choix des cinq Etats africains dits de la ligne de front, dont trois ont été ses hôtes, en faveur de la guérilla africaine de Rhodésie. Cependant, on ne peut manquer de relever qu'il s'est prononcé alors que l'O.U.A. hésite encore à le faire.

En dépit d'un accueil de plus en plus chaleureux au fil de ses déplacements, M. Podgorny s'est fait rappeler, à chacune de ses escales, le souci d'indépendance de ses hôtes. A Maputo, dernière étape officielle de sa tournée, le dirigeant soviétique a eu droit à trois bains de foule en quatre jours. Le *Daily Noticias*, un quotidien gouvernemental, n'en a pas moins cité, le jour de son arrivée, une déclaration antérieure du président Machel sur « *les principes d'égalité et de non-ingérence dans les affaires internes de chaque partenaire* » qui doivent, à ses yeux, présider à la coopération entre les deux pays.

Autre fait révélateur, cette offensive diplomatique soviétique a été dominée par des événements qui se sont produits un peu en marge. Ni les entretiens de Dar-Es-Salaam avec le président Nyerere, porte-parole des Etats de la ligne de front, ni le détour par Livingstone, sur la frontière rhodésienne, ni la chaleur de la réception réservée par Maputo, à 30 kilomètres seulement de la République Sud-Africaine, n'ont effacé l'impact du conflit du Shaba.

S'appuyant sur la frontière de l'Angola, où stationne encore un important contingent de troupes cubaines, la rébellion de l'ancien Katanga suscite un malaise sensible même chez certains adversaires du président Mobutu.

Cette semaine, pendant que se développait le conflit dans l'ancien Katanga, M. Fidel Castro parcourait l'Angola non seulement pour y réaffirmer sa solidarité avec le régime de Luanda, mais aussi pour y remonter le moral des troupes cubaines qui se trouvent sur place depuis maintenant dix-huit mois. Il devait également y rencontrer, à son tour, des dirigeants de mouvements de libération d'Afrique australe, notamment M. Nkomo, le nationaliste africain de Rhodésie, visiblement le plus apprécié par La Havane et Moscou.

La tournée de M. Podgorny n'a donc pas seulement illustré les gains récents d'une diplomatie soviétique qui avait connu, dans les années 60, quelques difficultés en Afrique noire. L'Afrique est un terrain meuble, où les acquis sont parfois sans lendemains. A vouloir trop infléchir le cours de l'histoire, on risque de s'y perdre. Sans parler des déconvenues passées avec l'Egypte, les Soviétiques en font en ce moment l'expérience dans la corne du continent, où le rapprochement avec l'Ethiopie menace de se faire au détriment de relations privilégiées avec la Somalie. En Afrique australe, un précédent devrait faire réfléchir : que reste-t-il, six mois plus tard, du succès diplomatique emporté, dans le conflit rhodésien, par M. Kissinger ?

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Samedi 2 avril.)

Israël

UN ENTRETIEN AVEC M. YGAL ALLON

(Suite de la première page.)

— La visite du ministre français était destinée à marquer une époque nouvelle dans les relations entre la France et Israël, et je crois qu'il convient de citer les propos de notre visiteur, qui a dit qu'il voyait dans cette visite le signe d'une normalisation renouvelée de nos rapports, et il est parfaitement admis que la France peut avoir d'excellents rapports tant avec nous qu'avec le monde arabe. Cela ne signifie pas pour autant que nous soyons désormais parvenus à un accord total entre Jérusalem et Paris sur toutes les questions, et notamment sur le sujet brûlant du conflit du Proche-Orient. J'espère que la France sera mieux disposée, dans un souci d'équilibre, à prêter une oreille plus attentive aux arguments israéliens, contrairement à ce qui a caractérisé son attitude ces dix dernières années.

— C'est seulement un espoir ?

— L'expression d'un espoir par un ministre des affaires étrangères appelle des actes concrets, qui pourraient s'accomplir dans les prochains jours.

— Qu'entendez-vous par normalisation ?

— Au cours de nombreuses années, nous avons vécu avec la sensation désagréable que les gouvernements français resserraient leurs relations avec les Etats arabes aux dépens des intérêts d'Israël, et en manifestant un relâchement dans leurs relations avec Israël. Cela s'est vu par des votes hostiles dans les organisations internationales, par des attitudes anti-israéliennes et pro-arabes, en interprétant d'une manière erronée des décisions des Nations unies, comme par exemple la résolution 242 du Conseil de sécurité. Nous avons rencontré, du fait de la France, des obstacles au sein de la Communauté européenne.

Il y a eu le refus pendant une très longue période des dirigeants officiels français de venir en Israël, et cela alors que des visites d'Etats entre la France et les pays arabes étaient courantes. Sur ce plan précis des échanges de visites, je crois qu'une amélioration sera ressentie dans un proche avenir, et que nous aurons, la France et nous, des contacts plus nombreux, plus faciles, plus naturels.

Il me semble que la France a appris par expérience que donner des droits excessifs à l'un des camps non seulement nuit à sa position dans le camp opposé mais aussi ne lui apporte pas d'avantages particuliers dans le camp qu'elle a favorisé. Pour les autres pays européens et aussi les Etats-Unis, qui ont su conserver de bons rapports tant avec le monde arabe qu'avec Israël, leur situation n'est certainement pas moins bonne que celle de la France dans les pays arabes.

Le « homeland » palestinien

— Est-ce que la normalisation des rapports franco-israéliens pourrait entraîner un rapprochement des thèses des deux pays sur un règlement du conflit et sur le problème palestinien ?

— Il m'est difficile de prévoir ce que sera l'attitude de la France dans cette délicate question. Mais j'apprends, à la lecture de la presse française, que des milieux français estiment que les déclarations du président Carter marquent un rapprochement des Etats-Unis vers le point de vue français, et cela parce que le président américain a utilisé l'expression « homeland », qui pourrait se traduire en français par le mot « patrie ».

Or il n'y a rien de plus inexact que l'interprétation donnée en France au mot « homeland ». A la lecture du texte des déclarations du président Carter, et aussi en prenant connaissance des explications que lui-même en a données à des journalistes, il apparaît que M. Carter n'a pas parlé d'une patrie pour le peuple palestinien, mais d'une patrie pour les réfugiés palestiniens. Et il a ajouté que le problème palestinien doit être avant tout présenté aux Etats arabes eux-mêmes « *et ensuite* — là je cite — *les pays arabes doivent négocier avec Israël* ». Le président Carter a de la sorte indiqué : primo, que le problème palestinien est avant tout un problème de réfugiés palestiniens dans l'esprit de la résolution 242 du Conseil de sécurité ; secundo, il estime que ce problème est essentiellement un problème arabe, qui doit être résolu par les Arabes eux-mêmes : tertio, il affirme que la négociation doit se faire entre les Etats arabes et Israël, et non entre des organisations et Israël. Et enfin, en répondant à une question, il a clairement indiqué qu'il concevait le « homeland » dans le cadre de la nation jordanienne.

— N'a-t-il pas ajouté : « ... ou ailleurs » ?

— Non, il a dit textuellement : « *some other means* », par d'autres moyens. Personnellement, j'aurais préféré qu'il évite l'emploi du mot « homeland », qui donne lieu à toutes sortes d'interprétations.

— Quelle est votre interprétation de ce mot ?

— C'est très simple. Même un individu isolé a une patrie. Tout individu qui s'installe dans un pays en fait sa patrie. Et lorsque M. Carter exprime le souhait que les réfugiés palestiniens aient une patrie dans la nation jordanienne, je trouve en cela une définition qui est très proche de la nôtre ; mais, en revanche, extrêmement éloignée de la définition française. Je dois encore ajouter que, tant le président Carter que M. Cyrus Vance, ont une attitude franchement réservée envers l'O.L.P. A Jérusalem, au Caire et à Washington, le secrétaire d'Etat a déclaré qu'il ne saurait y avoir de contacts avec l'O.L.P. tant qu'elle n'aura pas reconnu l'existence d'Israël, accepté les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, et modifié la charte nationale palestinienne. Et M. Carter, dans sa conférence de presse de Clinton, a déclaré qu'il ne saurait être question d'accepter les thèses de l'O.L.P., qui veut détruire l'Etat d'Israël.

» Ce qui distingue l'attitude de la France de celle des Etats-Unis, c'est qu'à Paris, en revanche, il y a un bureau officiel de l'O.L.P., et des dirigeants officiels français rencontrent des représentants de cette organisation. Je suis persuadé que la France n'avait jamais eu l'intention d'encourager le terrorisme, mais qu'il me soit permis, comme homme du Proche-Orient connaissant bien la réalité de cette région, de dire que ce comportement des Français ne les met pas à l'abri des atteintes du terrorisme. Et aussi en tant que juif, je crois être en droit d'espérer que les nations européennes, qui ont senti dans leur chair les erreurs de la guerre mondiale et ont été témoins de l'holocauste, ne permettront à aucune organisation qui proclame son intention de se livrer au génocide de l'Etat juif de s'installer parmi elles.

— Il me semble que le gouvernement israélien n'accepterait pas de reconnaître l'O.L.P., même si cette organisation modifiait la charte palestinienne ?

— Je ne me sens pas obligé de dire ce qu'il adviendra lorsque l'O.L.P. cessera d'être l'O.L.P. Il est évident que si cette organisation modifie son programme et cesse d'être ce qu'elle est, ses membres ne seront plus que des Palestiniens comme tous les autres Palestiniens.

» Et c'est alors qu'une solution devra être recherchée, comme pour l'ensemble des Palestiniens, dans le cadre d'une solution de paix, avec le territoire qui est déjà en possession des Palestiniens sur la rive orientale du Jourdain, et qui est appelé Jordanie. La rive est du Jourdain représente en fait les trois quarts du territoire de la Palestine historique, cette Palestine visée par la déclaration Balfour, et sur laquelle s'est établi le mandat britannique.

» Tout ce territoire est entièrement la propriété du peuple palestinien. Il est bien évident que, lorsque sera envisagé un règlement entre Israël et sa voisine de l'Est, et qu'il faudra tracer une frontière permanente, on devra tenir compte des intérêts politiques et humanitaires des populations palestiniennes vivant à l'ouest du Jourdain. J'insiste sur la nécessité de faire preuve de la plus grande prudence lorsque l'on parle des Palestiniens comme interlocuteurs. Car les Palestiniens qui ne proclament pas leur intention de détruire Israël ne sont pas récusés *a priori*.

« Il n'y a pas lieu d'être pessimiste »

— Il se dégage, monsieur le ministre, des propos que vous avez tenus une impression d'optimisme.

— Telle que je vois la situation, il n'y a pas lieu d'éprouver du pessimisme. Croyez bien que je ne suis pas sans inquiétude devant les efforts que certains pays arabes déploient afin de contrecarrer les tentatives de paix, ainsi que devant l'attitude de l'Union soviétique. Les décisions extrémistes adoptées au Caire par le Conseil national palestinien sont, elles aussi, l'indication d'un durcissement du côté arabe. Et pourtant, j'ai la profonde sensation que d'ici à la fin de cette décennie — et ce n'est pas loin — nous serons les témoins de certains actes politiques qui donneront, peut-être même avant la fin de cette année, une chance à la paix. Si je devais définir la politique d'Israël entre les deux options, celle de la paix et celle de la guerre, qui, ne l'oublions pas, reste toujours ouverte, je dirais qu'Israël tend à la paix, comme si elle était à portée de la main, et se prépare en même temps à l'éventualité d'un conflit militaire, comme s'il était inévitable. Je ne vois pas de contradiction dans la préparation à ces deux éventualités : bien au contraire, elles se complètent. »

Propos recueillis par ANDRÉ SCEMAMA.

(Samedi 2 avril.)

APRÈS L'ÉCHEC DE LA MISSION DE M. VANCE A MOSCOU

Si les Soviétiques ne font pas preuve de «bonne foi»...

(Suite de la première page.)

On en revient, comme on le voit, à la vieille théorie des « colombes » et des « faucons », régulièrement avancée depuis l'époque de Khrouchtchev et toujours *difficilement vérifiable* ; selon cette théorie, ne pas traiter avec le secrétaire général du moment, ouvert par définition au dialogue, reviendrait à affaiblir sa position à l'intérieur de la hiérarchie et à préparer l'avènement d'un nouveau « numéro un » moins bien disposé...

L'argument a trop servi — en particulier à M. Adjoubei, le gendre et le *missus dominicus* de N. Krouchtchev, — pour être accepté tel quel. On ne peut pas pour autant l'écarter définitivement. L'une des forces de M. Brejnev a toujours été d'associer ses camarades du bureau politique *aux décisions qui pourraient* prêter à contestation et d'éviter d'inutiles affrontements en infléchissant sa politique lorsque cela devenait nécessaire. On affirme d'autre part, de source bien informée, qu'une réunion du bureau politique a eu lieu depuis l'arrivée de M. Vance à Moscou. Enfin, les *Américains* ont beaucoup remarqué la mauvaise forme physique de M. Brejnev, qui s'exprimait très difficilement : de nombreuses rumeurs courent de nouveau à Moscou sur l'état de santé du secrétaire général.

Divergences sur l'accord de Vladivostok

Ces considérations conjoncturelles ne doivent pas toutefois masquer le fond du désaccord qui existe entre Moscou et la nouvelle administration américaine sur la limitation des armements stratégiques. M. Vance a été discret sur ce chapitre. Certains Soviétiques cependant se montrent plus loquaces *en privé et fournissent* des explications dont certaines seront sans doute reprises dans les commentaires qui ne manqueront pas d'être publiés.

Ils mettent en relief tout d'abord le caractère quasi sacré de la chose négociée : *« On s'est entendu il y a moins de trois ans à Vladivostok pour fixer à 2 400 le nombre d'engins stratégiques dans chaque pays ; maintenant Washington parle d'abaisser ce plafond à 1 800. Il n'est pas possible d'effacer de cette manière ce qui a été conclu et de reprendre à zéro la négociation sous prétexte qu'une nouvelle administration est arrivée au pouvoir à Washington. »*

Toujours selon les mêmes sources, la *« proposition globale »* des Etats-Unis favoriserait par trop les Etats-Unis, dont les armes stratégiques sont plus précises, plus perfectionnées, bref plus efficaces que les armes soviétiques (à ce stade du raisonnement, on oublie bien sûr de rappeler que l'U.R.S.S. dispose de fusées intercontinentales beaucoup plus puissantes que les Américains). En proposant d'abaisser le plafond de Vladivostok, les Etats-Unis, selon les Soviétiques, chercheraient à faire une double « bonne affaire » : ils réduiraient plus que proportionnellement la puissance comparée de l'Union soviétique et contraindraient Moscou *à envoyer à la ferraille* environ 850 engins stratégiques (on estime que l'U. R. S. S. dispose actuellement de 2 660 armes stratégiques) ; le nombre des engins stratégiques américains envoyés au rebut serait bien moindre : 500 environ, si l'on tient pour acquis que leur arsenal en comporte *actuellement 2 310, ce que* les experts soviétiques estiment pour leur part fort exagéré.

Ces explications peuvent être discutées. Sans aller jusque-là, on peut se demander pourquoi, si Moscou est tellement attaché au respect de la chose négociée, M. Brejnev a également repoussé *la proposition d'attente de* M. Vance qui respectait justement le seuil de Vladivostok. Lorsquo' nleur pose la question, les Soviétiques en, reviennent à leur interprétation de Vladivostok : l'accord Ford-Brejnev vise, selon eux, tous les missiles stratégiques, y compris les *Cruise* auxquels personne *ne pensait* à Vladivostok ; pour les Américains, Vladivostok ne concerne que les *missiles balistiques stratégiques*, non les missiles de croisière dont la trajectoire est justement imprévisible. Il s'agit, on le voit, de bien plus qu'un malentendu linguistique, mais de la recherche d'une parité éphémère puisque sans cesse remise en cause par les progrès de la technologie.

L'échec au moins temporaire des *négociations soviéto-américaines* avait été discrètement évoqué le 30 mars au cours du déjeuner offert par M. Vance en l'honneur de M. Gromyko. Le secrétaire d'Etat avait déclaré à cette occasion : *« Si nous échouons dans les négociations stratégiques, il faudra payer le prix de tout retard. »* Ce à quoi M. Gromyko avait répondu en demandant une fois de plus de *« ne pas abandonner les fondements qui ont été jetés, mais au contraire de les élargir, de les renforcer. (...) L'U.R.S.S. fait tout pour renforcer le niveau d'égalité, de sécurité égale... Des efforts similaires sont nécessaires de la part des Etats-Unis ».*

La matinée du 29 mars avait été consacrée par MM. Vance et Gromyko *à l'étude de différents problèmes* comme l'application de l'accord quadripartite sur Berlin-Ouest, la préparation de la conférence de Belgrade, la question de Chypre et l'examen de différentes initiatives soviétiques connues en matière de désarmement : le projet de traité sur le non-emploi en premier de l'arme nucléaire, le projet de traité sur le non-recours à la force, etc. Ni du côté soviétique ni du côté américain on n'a *fait de commentaires sur tous ces* sujets. La publication d'un communiqué commun était attendue dans l'après-midi de jeudi.

JACQUES AMALRIC.

(Vendredi 1er avril.)

M. Gromyko reproche aux dirigeants américains de ne pas tenir compte des intérêts soviétiques

Le communiqué conjoint publié jeudi 31 mars après le départ de M. Vance de Moscou ne parle pas de l'échec des pourparlers qu'a eus le secrétaire d'Etat américain sur la limitation des armements stratégiques. Il se borne à indiquer que cette question a été « au centre des entretiens » et que « les parties ont décidé de poursuivre l'examen de ces problèmes ». Le texte précise d'autre part que MM. Vance et Gromyko se rencontreront à nouveau à Genève durant la première quinzaine de mai « pour un échange de vues approfondi sur le problème du Proche-Orient, notamment sur la question de la reprise de la conférence de Genève ». Toutefois, « certains des autres sujets abordés durant les entretiens de Moscou seront passés en revue à ce moment-là ».

Pour sa part, M. Powell, porte-parole de la Maison Blanche, a déclaré, après la conférence de presse tenue à Moscou par M. Gromyko, et que relate ci-dessous notre correspondant, que M. Carter n'avait pas l'intention de modifier ses propositions sur la limitation des armements stratégiques d'ici à la ren*contre du mois* de *mai* entre MM. Gromyko et Vance.

A Bonn, où le secrétaire d'Etat américain a séjourné le 31, le chancelier Schmidt *a estimé qu'il était trop tôt* pour parler d'un échec des négociations SALT 2 et qu' « on ne pouvait attendre des résultats d'une seule rencontre ». Selon notre correspondant *en R.F.A., toutefois*, l'impasse actuelle pourrait empêcher le gouvernement de Bonn d'avancer les propositions qu'il préparait pour débloquer les négociations de Vienne sur la réduction des forces en Europe centrale.

De notre correspondant

Moscou. — L'Union soviétique a fait jeudi 31 mars un effort exceptionnel pour expliquer à l'opinion pourquoi M. Brejnev avait rejeté les propositions présentées par M. Vance afin de débloquer les négociations sur la limitation des armements stratégiques. Cette tâche peu commune a été *confiée à M. Gromyko,* qui, pour la première fois de mémoire de correspondant, a tenu une conférence de presse à Moscou. Parlant pratiquement sans notes, maniant tour à tour la gravité et l'ironie pesante ou agressive comme pour mieux masquer ce qu'il y avait de défensif dans sa performance, il a plaidé pendant plus d'une heure et demie en faveur du point de vue soviétique sur la question des armements

La forme choisie pour donner plus de retentissement à ces explications (la conférence de presse de M. Gromyko a été retransmise intégralement par la télévision et est publiée le 1er avril par tous les journaux) traduit la volonté du Kremlin de répondre « coup par coup » aux *initiatives américaines.*

Mais l'intervention du ministre des affaires étrangères rehausse aussi le prestige d'un homme qu'on avait peut-être un peu trop l'habitude de présenter comme un fidèle mais obscur exécutant. Membre du bureau politique depuis 1973 seulement, mais ministre des affaires étrangères depuis plus de vingt ans, M. Gromyko est apparu jeudi, à soixante-sept ans, comme un homme en pleine *forme intellectuelle et physique* (en dépit de la maladie qui l'a immobilisé pendant plus d'un mois au début de l'année), résolu et sûr de soi. Ce fait n'est sans doute pas insignifiant alors qu'on parle toujours à Moscou d'une inévitable « relève » de la vieille génération.

Faisant clairement allusion aux conférences de presse tenues la veille par M. Vance à Moscou et par M. Carter, à Washington, M. Gromyko a justifié son apparition en public par la nécessité de mettre fin *« aux bruits et aux versions de toutes sortes »* qui *« dénaturent et falsifient les positions soviétiques »*. Cela posé, il a critiqué tout d'abord ce que M. Vance a présenté comme une proposition d' « attente » : la signature d'un accord SALT 2 reprenant le « plafond » de deux mille quatre cents engins stratégiques fixé à Vladivostok, mais laissant de côté le problème des missiles de croisière et du bombardier soviétique Backfire. *« Nous avons bel et bien rejeté cette proposition,* a expliqué M. Gromyko, *car tout en barrant la route aux fusées balistiques, elle en ouvre une plus large à la production des Cruise, qui, je tiens à le souligner, sont des porteurs d'armes nucléaires. »*

Le ministre a ensuite réaffirmé la version soviétique des accords de Vladivostok signés en 1974 par MM. Brejnev et Ford. Selon lui, ces accords ne couvrent pas seulement les missiles balistiques, mais aussi les Cruise. *« Il n'est pas question de feu vert pour les Cruise dans l'accord de Vladivostok*, a-t-il dit, *nous nous sommes vivement inscrits en faux contre les tentatives américaines de nous prouver qu'il n'était pas question des Cruise dans le consensus de Vladivostok. (...) Ces tentatives, qui ont commencé au lendemain de la réunion, constituent une révision des engagements contractés. »*

Tout en confirmant ainsi la grande inquiétude que soulèvent les Cruise américains en U.R.S.S., M. Gromyko a ensuite défendu la thèse selon laquelle le nouveau bombardier soviétique Backfire n'a pas une valeur stratégique. Utilisant le terme anglais forgé par les experts américains, M. Gromyko a *affirmé : « Nous avons catégoriquement rejeté et continuons à rejeter les tentatives faites pour inclure obligatoirement le Backfire dans un accord. (...) Leonid Brejnev a plus d'une fois expliqué personnellement au président Ford, notamment lors de la rencontre d'Helsinki, et ensuite au président Carter, qu'il s'agit là d'un bombardier à moyen rayon d'action, et non pas d'un bombardier stratégique. La partie américaine revient pourtant sur ce problème. Apparemment, certains ont besoin d'élever artificiellement cet obstacle supplémentaire. »*

M. Gromyko s'est ensuite inscrit en faux contre *« la version que l'on répand actuellement aux Etats-Unis selon laquelle Washington aurait proposé, durant les pourparlers de Moscou, un vaste programme de désarmement, que la direction soviétique n'aurait pas accepté. Je tiens à déclarer que cette version ne correspond pas à la réalité ; c'est une totale falsification. Personne ne nous a présenté un tel programme »*

Après ce démenti, M. Gromyko a cependant précisé que M. Vance avait proposé d'abaisser le « plafond » de Vladivostok à *« 2 000, voire à 1 800 et le nombre de missiles à ogives multiples à 1 200 (contre 1 320), voire 1 100 ». « Parallèlement*, a-t-il ajouté, *on nous a proposé de liquider la moitié de nos fusées, qui ne plaisent pas à certains aux Etats-Unis, sous prétexte qu'elles sont* « trop grosses ou trop efficaces ». *(...) Une telle approche unilatérale peut-elle conduire à un accord ? Non, car elle est contraire au consensus de Vladivostok, elle compromet l'équilibre des limitations sur lesquelles les deux parties se sont déjà entendues. »*

M. Gromyko a ensuite dénoncé la proposition de M. Vance concernant l'interdiction de modifier les fusées existantes. *« Ce droit allait de soi et il n'y avait aucun problème au moment de Vladivostok*, a dit M. Gromyko. *Eh bien, non ! Maintenant, il est proposé de rompre le consensus même sur cette question, et d'avantager ainsi les Etats-Unis au détriment de l'Union soviétique. Il est clair que nous n'accepterons pas d'abandonner le principe d'égalité. Formuler de pareilles exigences constitue un procédé douteux qui ne vaut pas cher. »* M. Gromyko, de la même manière, a repoussé la proposition américaine visant à interdire la mise au point de nouveaux types d'armes. Si les Etats-Unis sont intéressés par cette question, a-t-il dit, ils n'ont qu'à soutenir le projet de traité déposé à ce sujet par l'Union soviétique aux Nations unies.

Après avoir demandé à Washington de faire preuve *« de plus de réalisme et d'honnêteté »*, M. Gromyko a critiqué indirectement M. Carter pour avoir mis en cause *« la bonne foi »* de l'Union soviétique dans les négociations. *« Je tiens à dire que ce n'est pas la bonne foi qui nous manque, nous en avons suffisamment. Elle est à la base de toute notre politique. Mais nous souhaiterions que tout le monde fonde sa politique sur la même base, de façon que les actes ne soient plus en contradiction avec les paroles. (...) J'espère que les Etats-Unis adopteront une attitude plus réaliste et tiendront compte dans une plus grande mesure des intérêts de la sécurité de l'Union soviétique et de ses alliés et ne chercheront pas à s'assurer des avantages unilatéraux. (...) Quant à nous, jamais nous ne sacrifierons nos intérêts ni notre sécurité. Nous ne pouvons discuter que sur une base d'égalité. »*

Avant d'en terminer avec la question des SALT, M. Gromyko a encore évoqué deux autres problèmes : celui de la dissémination des armes stratégiques et celui des bases américaines où sont stockées des armes stratégiques, en Europe et dans le monde. *« C'est une question qui touche notre sécurité et la sécurité de nos alliés*, a-t-il dit ; *nous avons le droit de soulever le problème de la suppression des points d'appui avancés américains. Cela concerne les sous-marins atomiques, les bombardiers porteurs d'armes nucléaires, les porte-avions dans une région déterminée de l'Europe (vous savez bien de quelle région il s'agit). Appelez cela comme vous voulez : durcissement ou changement de position. Mais cette question se pose actuellement à nous après les récentes propositions américaines. »*

A la fin de sa déclaration, M. Gromyko a accepté de répondre à quelques questions posées par écrit. L'une d'elles concernait le problème de la défense des droits de l'homme. Se levant pour y répondre, M. Gromyko a nié l'existence d'un lien direct entre ce problème et la question des armements stratégiques. Il a cependant ajouté : *« Il va de soi que cette campagne envenime l'atmosphère, détériore le climat politique, ne concourt pas à régler les questions relatives aux armes stratégiques. C'est tout le contraire. (...) Nous n'admettrons pas que les autres se prennent pour des précepteurs et nous enseignent la façon de gérer nos affaires intérieures. Nous ne renoncerons pas au principe de la non-ingérence. Aucun tollé, aucun cri, aucune piaillerie ne nous fera abandonner cette voie. »*

JACQUES AMALRIC.

(Samedi 2 avril.)

Le syndicalisme en crise

M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du parti communiste italien, écrit dans l'Unita que la formule gouvernementale actuelle est dépassée. Le cabinet démocrate-chrétien homogène formé l'été dernier vit grâce à l'abstention des communistes, des socialistes, des sociaux-démocrates, des républicains et des libéraux. Le P.C. souhaite entrer maintenant dans la majorité.

Le malaise endémique dans le monde politique à Rome affecte aussi les syndicats, dont les dirigeants sont contestés par les étudiants et par la base ouvrière.

De notre correspondant

Rome. — Le syndicalisme italien traverse des moments difficiles. Et même *« les plus difficiles de son histoire »*, si l'on en croit les délégués de la métallurgie, réunis récemment à Florence. Jamais, pourtant, ses membres n'avaient été aussi nombreux : plus de huit millions, contre six millions seulement en 1972.

Dotées d'une structure unitaire, les trois grandes confédérations (C.G.I.L., C.I.S.L. et U.I.L.) (1) continuent, certes, à jouer un rôle de premier plan et sortent des sentiers battus, en acceptant, par exemple, l'austérité. On est loin, cependant, de la fin des années 60, quand, après un « automne chaud », qui fut aussi un « mai rampant », les conseils d'usine de Milan ou de Turin semblaient présenter un nouveau modèle à l'Europe entière.

Les signes de cette crise sont multiples. Le 17 février, M. Lama, secrétaire général de la puissante C.G.I.L. (équivalent de la C.G.T. française), était chassé de l'université de Rome par des étudiants en colère. Le 0 mars, un accord était conclu avec le gouvernement pour modifier une institution sacro-sainte : l'échelle mobile. Le rapprochement de ces deux faits résume la situation.

Etudiants contestataires et ouvriers de la base reprochent aux dirigeants syndicaux de renoncer à leur combativité, voire au *« combat de classe »*, pour ne pas mettre en difficulté le gouvernement démocrate-chrétien. Mais chacun de ces mécontents pense avoir, également, des raisons particulières de se fâcher.

Les étudiants, se déclarant solidaires des chômeurs, quand ils ne s'assimilent pas à eux, accusent les syndicats de ne défendre que les salariés. Cette critique a trouvé un écho chez l'un des dirigeants communistes les plus prestigieux et les moins révolutionnaires, M. Giorgio Amendola. *« Il n'y a pas deux Italies,* déclarait-il le 15 mars. *Il faut prendre en charge de manière plus élastique et plus efficace la défense des salariés, en repoussant toute tendance corporatiste, et engager une politique pour tous les autres Italiens. »*

Le journal du patronat a fait une large place à ce discours, qui reprenait en partie une idée cent fois exprimée par les industriels : les syndicats ont trop obtenu pour les salariés — trop et trop vite, — empêchant ainsi les entreprises de créer de nouveaux emplois et imposant à l'économie italienne des salaires de niveau européen qu'elle n'est pas en mesure de supporter.

C'est un point de vue diamétralement opposé que défend la base ouvrière quand elle accuse les dirigeants syndicaux de s'incliner devant la *« politique des sacrifices »*. On ne résoudra pas le problème du chômage, affirme-t-elle, en réduisant le pouvoir d'achat des salariés. Seule une *« nouvelles politique économique »* pourrait sortir l'Italie de la crise. Or les représentants nationaux des syndicats ont cédé sur l'échelle mobile, qu'ils déclaraient *« intouchable »* il y a encore quelques semaines, sans avoir obtenu de véritable contrepartie — à savoir un plan de reconversion industrielle, de défense de l'emploi et d'investissements dans le Midi.

Créés pour défendre les salariés, les syndicats se trouvent accusés de ne pas prendre en charge les marginaux. Ils n'avaient pas attendu, à vrai dire, la contestation étudiante de 1977 pour élargir leur champ d'action. Les Italiens ont été les premiers syndicalistes du Marché commun à mettre l'accent sur les revendications qualitatives, les premiers aussi à avoir une conception globale de la société.

Vingt années de fascisme avaient asphyxié le syndicalisme italien. Mais, dans la résistance, il s'unifia. Très provisoirement, puisqu'à partir de 1948 la guerre froide devait le mettre en morceaux. Il y eut, d'un côté, une centrale communiste (la C.G.I.L.), de l'autre deux confédérations (la C.I.S.L. et l'U.I.L.), que se caractérisaient par leur anticommunisme. Ce n'est qu'au début des années 60 qu'une certaine réunification s'amorce grâce à la détente internationale, à l'entrée des socialistes au gouvernement et au *« miracle économique »*. La récession qui va suivre, accompagnée de restructurations industrielles, ne peut qu'affaiblir à nouveau le syndicalisme. Mais pas pour longtemps : les conflits sociaux de 1967, puis l'« automne chaud » de 1968-1969, lui rendent sa vigueur en le transformant.

De nouvelles couches d'adhérents viennent se joindre aux ouvriers ; les syndicats s'intéressent à l'organisation du travail, débordent le cadre de l'entreprise et, à l'intérieur de celle-ci, font accepter, après quelques réticences, une institution spontanée : les *« conseils d'usine »*, formés de délégués élus indépendamment de leur couleur politique ou syndicale et ne possédant parfois même pas de carte d'adhésion.

L'irruption de ce pouvoir ouvrier autonome porte atteinte aux habitudes contractuelles. On assiste alors, notamment dans la métallurgie, à des *« grèves à l'italienne »* — imprévues, tournantes, fragmentées, accompagnées parfois de chahuts — qui font perdre la tête au patronat. Le caractère unitaire de ce bouillonnement à la base va obliger les syndicats à se rapprocher et à élargir leurs perspectives. Des *« conseils de zone »* sont d'ailleurs constitués pour faire le lien avec les étudiants et les chômeurs et pour prendre en charge toutes sortes de revendications, comme les transports, le logement et la santé.

Parallèlement, le syndicalisme italien fait d'importantes conquêtes dans le domaine des salaires, de la sécurité de l'emploi, de la durée du travail et du *« contrôle ouvrier »* sur les entreprises. Il gagne dans l'opinion un grand crédit et, par voie de conséquence, concurrence les partis. C'est sa grande époque. Elle s'estompera peu à peu, à mesure que la crise économique s'aggrave.

La récession porte au syndicalisme un coup d'autant plus dur que, en face, le pouvoir ressemble à un matelas mou. Il n'a pas vraiment de politique économique. La crise est affrontée au jour le jour, dans une belle incohérence. Cette absence de stratégie finit par déteindre sur les dirigeants syndicaux : si le gouvernement s'adapte en permanence au taux d'inflation et au déficit de la balance commerciale, ils s'adaptent, eux, aux fluctuations du gouvernement. A elle seule, la discussion sur l'échelle mobile a donné l'occasion à d'étonnantes contradictions de part et d'autre. La crise, qui gêne les industriels ou les conduit à la faillite, menace le pouvoir d'achat des salariés, exaspère les chômeurs et les innombrables *« sous-occupés »* et finit par retomber sur les syndicats.

Ceux-ci souffrent, d'autre part, de la situation politique. Autant la guerre froide les avait affaiblis, autant le climat de compromis historique qui règne désormais à Rome, sous l'impulsion des communistes, les désoriente. Car ils se sentent fortement tributaires des partis, même si le cumul des fonctions est interdit depuis 1969. Au contraire, après avoir perdu du terrain, les forces politiques opèrent maintenant un mouvement de retour. Trois faits récents l'ont démontré : la manière dont les socialistes ont fait élire l'un des leurs, M. Giorgio Benvenuto, au secrétariat général de l'U.I.L. ; la facilité avec laquelle la démocratie chrétienne a imposé son candidat, M. Luigi Macario, au secrétariat général de la CISL ; enfin, la première conférence nationale des *« groupes d'engagement politique »* que le parti gouvernemental essaie de lancer dans les entreprises.

Le P.C.I. n'est pas en reste : s'il a abandonné depuis longtemps la théorie de la *« courroie de transmission »*, ce n'est pas pour relâcher sa surveillance sur la C.G.I.L. Autonomes, les confédérations ne le sont pas vraiment, même si les couches syndicales les plus vivantes échappent à l'autorité des partis. Cette dépendance relative laisse du champ à de petits syndicats autonomes, de type corporatif, dont les grèves sont souvent couronnées de succès.

L'unité est étroitement liée à l'autonomie. Mais ce n'est pas par hasard si elle piétine en ce moment. Une minorité de syndicalistes prennent d'ailleurs prétexte de ces liens avec les partis pour combattre l'unification, dont, au fond, ils ne veulent pas. Paradoxalement, *au lieu de renforcer* l'unité, la création, en 1972, d'une « Fédération », au sein de laquelle les dirigeants syndicaux prennent ensemble la majorité des décisions, bloque le fort courant unitaire qui se manifeste à la base.

Démocratie interne et stratégie

Le syndicalisme italien ne peut cependant rendre la crise économique et le climat politique entièrement responsables des difficultés qu'il traverse. Une autre cause, interne celle-là, doit être prise en compte : la bureaucratie et le manque de démocratie. S'étant repolitisés, les états-majors confédéraux ont un peu perdu contact avec la base. A leur décharge, on peut remarquer que la crise économique exige des choix globaux, des *« négociations romaines »* qui, forcément, coupent l'herbe sous le pied aux *conseils d'usine. Mais l'information* ne circule plus comme avant. C'est dans le journal que des délégués apprennent parfois le résultat de négociations avec le gouvernement ou le patronat. Les centrales se sont « technocratisées », centralisées. Les mots d'ordre ne sont plus toujours compris par la base, tandis qu'elle-même comprend mal les étudiants.

Une expédition comme celle de M. Lama à l'Université n'aurait pas eu lieu il y a quelques années, remarquent des syndicalistes amers. Ne démontre-t-elle pas une perte de contact avec le pays réel ? L'ouvriérisme n'est pas de mise dans le syndicalisme italien. *Les dirigeants* ont souvent *fait* des études supérieures et ne s'en cachent pas. Véritables vedettes de l'actualité — *« c'est l'opinion publique qui nous désigne, pas les partis »*, — disait récemment l'un d'eux, — ils passent de nombreuses heures dans les salons de la Confindustria ou des ministères pour négocier. On les accuse de se faire récupérer par le monde politique, en échange d'une illusoire participation aux décisions.

Un pacte social ? La formule suscite autant de protestations indignées que lorsqu'on parle de cogestion. Les syndicalistes italiens veulent bien confronter leurs points de vue avec ceux du gouvernement et du patronat, mais en gardant leur pleine autonomie. Et, dans les entreprises, ils entendent se battre, tout en ayant un droit d'information et même de contrôle. Ces informations ne coïncident pas toujours avec la réalité. Le mouvement *syndical cherche encore sa formule*, comme l'avouait récemment M. Lama.

C'est la Fédération unitaire de la métallurgie qui est la plus sûre d'elle et qui joue, aujourd'hui comme hier, un rôle d'aiguillon. La récente conférence des délégués à Florence s'est conclue par des demandes insistantes. Le syndicat doit, selon elle, relancer la démocratie interne en valorisant les conseils d'usine et de zone ; regrouper autour des travailleurs organisés toutes les catégories de marginaux ; affirmer clairement son autonomie et relancer le processus unitaire ; enfin, et surtout, se donner une stratégie cohérente.

Les conditions économiques, politiques et psychologiques actuelles ne semblent guère s'y prêter. Ce sera, en tout cas, un grand sujet de discussion au cours des prochaines semaines, car les trois confédérations ont convoqué leur congrès à quelques jours d'intervalle, au mois de juin.

ROBERT SOLÉ.

(Mardi 5 avril.)

(1) Le C.G.I.L. (4 300 000 inscrits) compte parmi ses dirigeants deux tiers de communistes et un tiers de socialistes. La C.I.S.L. (2 800 000 inscrits) est une association de syndicats proches de la démocratie chrétienne. Enfin, trois tendances — républicaine, social-démocrate, socialiste — partagent l'U.I.L. (1 140 000 inscrits).

Dans un rapport devant le comité central du P.C. tchécoslovaque

M. Vasil Bilak estime que les eurocommunistes sont des « traitres »

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Les eurocommunistes sont des « traitres ». C'est en ces termes peu diplomatiques que s'est exprimé, il y a une dizaine de jours, devant le comité central du parti communiste tchécoslovaque, M. Vasil Bilak, l'un des principaux dirigeants de ce parti.

M. Bilak, qui est chargé au secrétariat du P.C.T. des relations internationales et qui préside, en outre, la commission idéologique du parti, passe pour être un homme-lige des Soviétiques. Son jugement sur les orientations actuelles des P.C. italien, français et espagnol n'en a que plus d'intérêt.

Son rapport, qui n'a pas été *publié à Prague, consistait officiellement* en un compte rendu de la réunion *« idéologique »* qui avait regroupé, au début du mois de mars à Sofia, sous la houlette de l'U.R.S.S., les neuf pays de la communauté socialiste.

A en juger par les extraits de ce rapport parvenu en Occident, ce sont les partis français et espagnol qui ont eu droit aux critiques les plus acérées de M. Bilak. Aux communistes français, M. Bilak reproche tout simplement leur alliance avec le parti socialiste dans l'union de la gauche. Aux yeux du dirigeant tchécoslovaque, le degré de compromission du P.C.F. se manifeste par *« le fait qu'il entretient de bonnes relations avec les socialistes, à la tête desquels se trouve l'un des plus grands anticommunistes qui soit, F. Mitterrand »*.

Il faut noter que le premier *secrétaire du P.S. avait été attaqué* ouvertement, mais, certes, moins vigoureusement, il y a peu de temps dans la presse de Prague. M. Bilak a fait, en outre, grief à M. Marchais de ne pas avoir accepté une entrevue qu'aurait sollicitée récemment M. Tchervonenko, l'ambassadeur soviétique à Paris, une vieille connaissance de M. Bilak. En 1968, M. Tchervonenko dirigeait l'ambassade de l'U.R.S.S. à Prague et son rôle ne fut pas négligeable dans la décision d'intervenir militairement en Tchécoslovaquie, qui fut prise alors à Moscou. Or, au moment même où M. Marchais n'avait pas le temps nécessaire pour recevoir le diplomate soviétique, lequel n'aurait eu d'autre intention que de lui exposer le point de vue du parti *« frère »*, il en aurait trouvé, selon M. Bilak, pour s'entretenir avec M. Pelikan, l'un des animateurs de l'opposition communiste tchécoslovaque en exil, et M. Vladimir Boukovski (1).

Le parti communiste espagnol est critiqué, *lui aussi*, par le dirigeant tchécoslovaque pour sa participation à une coalition d'opposition, ce qui *« l'empêche de mener une politique autonome et le rend dépendant des forces de la moyenne bourgeoisie et des autres partis de gauche »*. M. Bilak s'est montré sévère à propos de la rencontre de Madrid entre MM. Marchais, Carrillo et Berlinguer. Cette réunion aurait montré, selon lui, que ces dirigeants menaient *« une politique sans principe et de trahison »*.

Enfin, M. Bilak a exposé à ses auditeurs les raisons pour lesquelles M. Katouchev a été récemment chargé de représenter le gouvernement soviétique auprès du Comecon. M. Katouchev était jusqu'à présent responsable des relations avec les P.C. au pouvoir. Selon M. Bilak, il serait actuellement nécessaire de *« renforcer la coopération politique »* au sein du Comecon et de *« mettre de l'ordre dans cette organisation »*. Or M. Katouchev a été jugé comme l'homme *« capable de trouver les formules politiques pouvant amener un rapprochement entre les Etats membres et, en particulier, de mieux intégrer dans l'activité du Conseil d'entraide économique la Roumanie et éventuellement la Yougoslavie »*.

Timidité et silence...

La vigueur des propos de M. Bilak indique clairement que la direction tchécoslovaque reste fermement hostile à tout compromis avec les grands P.C. d'Europe occidentale. Cette attitude justifie d'autant moins la prudence que les partis qualifiés d'eurocommunistes observent dans la dernière période à l'égard de la répression en Europe de l'Est. Selon un *document récent* en provenance de Prague, dont nous avons eu connaissance, cette timidité est surtout, pour les milieux communistes de l'opposition tchécoslovaque, un sujet de vives préoccupations. Le document note en particulier que l'écho des déclarations du président Carter sur les droits de l'homme est grand en Tchécoslovaquie. Si les P.C. occidentaux devaient continuer à se confiner dans la timidité et le silence, *poursuit le* document, il serait de plus en plus difficile de lutter contre ce renforcement de l'influence américaine.

Le découragement semble d'ailleurs gagner certains signataires de la Charte 77, particulièrement exposés, en raison de leur prestige, à la répression policière. Il se confirme ainsi que M. Zdenek Mlynar, ancien secrétaire du comité central et membre du présidium du P.C. en 1968, sera, à sa demande, autorisé à émigrer. Les autorités lui auraient promis de lui délivrer les papiers nécessaires d'ici au 15 mai et de lui conserver la nationalité tchécoslovaque. M. Mlynar avait été chassé de son emploi au Musée national de Prague pour avoir signé la Charte 77.

MANUEL LUCBERT.

(Vendredi 1er avril.)

(1) Interrogé le 31 mars, le bureau de presse du parti communiste français précise que M. Marchais n'a reçu ni M. Pelikan ni M. Boukovski. Pour sa part, M. Pelikan nous a confirmé de Rome qu'il n'avait rencontré récemment que M. Kanapa au cours du débat télévisé du 14 décembre. Il rappelle que M. Marchais quant à lui avait échangé quelques paroles avec le contestataire soviétique André Amalrik au cours d'une autre émission de télévision le 22 février dernier. — (N.D.L.R.)

Canada

Un projet de loi du gouvernement vise à faire du français l'unique langue officielle du Québec

Montréal. — M. Camille Laurin, ministre québécois du développement culturel, a présenté, vendredi 1er avril, une « charte du français » qui définit la politique linguistique du gouvernement indépendantiste. Celle-ci est claire : le Québec ne sera plus à l'avenir une province bilingue mais une province francophone, où les droits linguistiques des minorités seront protégés.

De notre correspondant

Un projet de loi qui reprend les idées du Livre blanc de 75 pages présenté par le ministre sera soumis à l'Assemblée provinciale du Québec dans une quinzaine de jours. Ce sera la troisième loi sur la langue au Québec depuis huit ans. Le gouvernement de l'union nationale avait adopté, en 1969, la loi 63, garantissant le libre choix de la langue d'enseignement. Le gouvernement libéral adoptait quant à lui, en 1972, la loi 22, faisant du français la langue officielle de la province, mais réservant de nombreux droits à l'anglais.

Le ministre du développement culturel a expliqué les choix de *son gouvernement, en soulignant « la situation dangereuse de la langue française au Québec » :* la natalité des francophones est en diminution depuis plusieurs années ; les nouveaux immigrants s'intègrent difficilement à la minorité anglophone ; en outre, a-t-il indiqué, *« l'incapacité du gouvernement fédéral à faire appliquer sa politique de bilinguisme »* justifie l'intervention du gouvernement québécois. Celle-ci est fondée sur deux principes : *« La langue est plus qu'un mode d'expression, c'est un milieu de vie et nous reconnaissons les minorités comme faisant partie de notre héritage. »*

Ces minorités, qu'elles soient anglophone, italienne, juive, grecque ou autre (elles représentent environ 20 % de la population du Québec) seront reconnues et respectées, a dit en substance le ministre, mais les Québécois francophones constituent, d'autre part, *« un peuple pour qui la période de dépendance et de tutelle est terminée et qui choisit son destin »*. La définition d'un statut officiel et prioritaire du français au Québec, a-t-il poursuivi, *« est une question de justice sociale, car les travailleurs francophones sont défavorisés dans de trop nombreuses entreprises où l'anglais est nécessaire, notamment pour accéder aux meilleurs postes »*.

Au terme du projet de loi, le français devient la langue officielle de l'administration publique : les lois ne seront plus *désormais promulguées qu'en* français, les jugements des tribunaux seront rendus en français, et, s'il en est fait une traduction, seule la version française aura valeur juridique.

Les documents publiés par le gouvernement provincial seront uniquement en français et non plus en français et en anglais, comme auparavant. Toutefois, les administrés pourront s'adresser à un ministère dans une autre langue *que le français et recevoir* une réponse dans la langue qu'ils auront employée.

Dans les entreprises

Dans les entreprises, la francisation de l'activité économique, qui était encouragée mais facultative sous le régime de la loi précédente (la loi 22), devient obligatoire. Elle devra être réalisée avant 1983 dans toutes les entreprises de plus de cinquante employés (cela concerne deux tiers de la main-d'œuvre québécoise). Des sanctions sont prévues pour les contrevenants, notamment la suppression des commandes gouvernementales. En tant que consommateur, le Québécois devra pouvoir être servi en français à tout moment ; l'affichage publicitaire, l'étiquetage des biens de consommation seront eux aussi francisés.

En ce qui concerne la langue d'enseignement, le réseau d'éducation en anglais sera maintenu (les éléments les plus radicaux du parti québécois avaient demandé qu'il soit supprimé). Seuls pourront être instruits en anglais les enfants dont un des parents aura fait une partie de ses études en anglais au Canada. A compter de l'entrée en vigueur de la loi, tous les immigrants, d'où qu'ils viennent, devront mettre leurs enfants à l'école française. Ils pourront néanmoins recevoir un enseignement privé payant en anglais. Dans le système d'enseignement en français, l'anglais aura une place importante avec le statut de seconde langue.

Divers organismes veilleront à l'application de la loi sur le français : un conseil consultatif de la langue française, un office de la langue française, qui remplacera l'actuelle Régie de la langue, et un conseil de la toponymie.

Cette loi — qui sera appelée loi n° 1 — est-elle constitutionnelle ? Le premier ministre fédéral, M. Trudeau, avait laissé entendre dernièrement que si cela devait aller à l'encontre de la loi fédérale, qui fait du Canada un pays bilingue, le gouvernement d'Ottawa pourrait « désavouer » la législation québécoise, la déclarer en somme nulle et non avenue, en vertu d'un droit qu'il n'a pas exercé depuis soixante ans.

Sans dissimuler que le problème de la constitutionnalité de la charte du français pourrait effectivement se poser, M. Camille Laurin a simplement déclaré : *« Si le gouvernement fédéral voit là violation de la Constitution, c'est que la Constitution est anormale. »*

Les premières réactions ont été très diverses. M. Fernand Lalonde, député libéral, ancien ministre de l'éducation dans le gouvernement Bourrassa, a déclaré que ce projet de loi manifestait une grande *« ignorance des forces économiques qui gouvernent le Québec »*. Un autre député libéral, M. John Ciacca, élu d'une circonscription montréalaise à majorité anglophone, a estimé que *« les fous ont pris la direction de la ville »*, tandis que les milieux nationalistes québécois se déclaraient très satisfaits. Toutefois, les états-majors des partis politiques ont réservé leur opinion, ils veulent se donner le temps d'étudier le document. On s'attend que M. Trudeau fasse connaître sa réaction au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, mardi prochain.

ALAIN-MARIE CARRON.

(Mardi 5 avril.)

FRANCE

L'ÉQUIVOQUE

(Suite de la première page.)

En absorbant les derniers centristes d'opposition dans la majorité, on rejeta une partie de leurs électeurs vers la gauche. Erreur de prospective. On aurait pu au moins se souvenir qu'au second tour, en 1965, un tiers de l'électorat de M Lecanuet avait préféré voter pour M. Mitterrand.

En spéculant sur une éventuelle division des socialistes ou même sur une rupture entre eux et les communistes — on y rêva même entre les deux tours de l'élection présidentielle ! — on méconnaissait la réalité et l'évolution politique profonde des deux partis On aurait pu de toute façon se rappeler que seul le remplacement du scrutin majoritaire (qui condamne aux alliances) par la représentation proportionnelle (qui redonne à chacun sa liberté) était la condition nécessaire. mais de moins en moins suffisante, du relâchement des liens entre les trois partis de gauche. Nouvelle erreur d'appréciation.

Enfin parce que le *gaullisme était mort, on voulut l'enterrer*, c'est-à-dire l'éliminer du jeu politique en le laminant ou en le récupérant. Et cela a conduit jusqu'à la bataille — perdue — de Paris. Le plus surprenant est que centristes et giscardiens ne s'en cachèrent jamais et le plus étonnant est que les gaullistes encaissèrent tous les coups, sauf le dernier, grâce à M. Jacques Chirac.

***

Si M. Poniatowski a pu être le « mauvais génie » de la majorité et plus tardivement, celui du président, Mme Marie-France Garaud et M. Pierre Juillet ont été les bons génies de M. Chirac après avoir été, pour un temps, ceux de Georges Pompidou. De la route de l'Elysée, ils ont aisément réussi à écarter M. Chaban-Delmas, après l'avoir jour après jour desservi dans l'esprit de Georges Pompidou et chassé de l'hôtel Matignon en 1972. La « nouvelle société » du premier ministre de l'époque leur semblait aussi illusoire que la « société libérale avancée » de l'actuel président. Aujourd'hui, plus encore qu'hier, l'exercice de l'autorité et l'esprit du régime leur paraissent exclure tout compromis avec les idées et les hommes du camp adverse. Le pouvoir ne pactise pas.

L'élection présidentielle, qui aurait dû être le fondement de l'union et de l'action, a été bâtie sur trop d'équivoques.

Aucun gaulliste n'a jamais adhéré au fond de lui-même à la candidature de M. Giscard d'Estaing. De longue date, tous se méfiaient du ministre des finances, le jugeant porté au compromis en politique intérieure et aux concessions en politique étrangère, allant jusqu'à soutenir qu'il n'avait pas le sens de l'Etat En votant pour lui, les uns se prononçaient contre M Chaban-Delmas, tous contre M. Mitterrand La perspective, la crainte d'un succès de la gauche, qui auraient dû conduire à l'union étaient et demeurent la cause première des contradictions et des divisions de la majorité

N'ayant pu, faute de nouvelles élections législatives, réduire à néant les gaullistes, on voulut les réduire à merci Et ce fut une nouvelle équivoque En approuvant l'O.P.A. lancée par M Chirac sur une U.D.R. frondeuse et même hostile. M Giscard d'Estaing pensait que son premier ministre la mettrait à son service à lui, président de la République : en réalité, M. Chirac allait s'appuyer sur le groupe gaulliste pour s'opposer progressivement aux méthodes, aux initiatives, aux réformes du chef de l'Etat

Deux tempéraments, deux entourages, deux camps ou deux clans, deux conceptions de la vie publique et de la fonction présidentielle Il s'ensuivit une paralysie du pouvoir jusqu'à la *fatale année 1976. Un à un* des déséquilibres économiques et financiers fondamentaux allaient s'aggraver, tandis que la discorde politique s'établissait à tous les niveaux.

Fallait-il que la réalité soit méconnue pour que le président de la République refuse en juillet la démission de M. Chirac ! Plus d'un mois allait encore être perdu. En août, de la discorde on passait à la guerre, et bientôt à la bataille de Paris.

Alors qu'ils fournissent le plus gros bataillon de la majorité, les gaullistes s'étaient vu évincer de tous les centres de décisions ; ils n'avaient plus ni la présidence, ni les finances, ni l'intérieur, ni les affaires étrangères. Et voici qu'on les privait de la direction du gouvernement et qu'on allait les priver de la mairie de la capitale.

Quelle accumulation d'erreurs, et d'abord celle du statut de Paris ! Il fallait certainement alléger la tutelle préfectorale, créer comme dans d'autres capitales, de véritables municipalités d'arrondissement, élisant à leur tour celle de la ville, ne pas en tout cas concentrer autant de moyens administratifs et financiers, et finalement politiques, dans les mains du maire de Paris, qui, s'il ne l'avait pas déjà, ne pouvait manquer d'acquérir une stature d'homme d'Etat. On comprend que, ayant tenu à cette réforme, le président ait voulu qu'elle ne bénéficie pas à l'opposition ; on comprend plus mal qu'il ait décidé — au nom de quoi ? — qu'elle bénéficierait à l'un des siens et non aux gaullistes, majoritaires dans la capitale. Ayant choisi le maire de Deauville — depuis un demi-siècle Paris n'a pas produit un seul élu qui soit un homme politique de premier plan — quelle erreur de l'avoir présenté contre le président sortant. M. Lafay ! C'était offrir une occasion inespérée à la contre-attaque foudroyante du député de la Corrèze, autre enfant de la capitale qui, pour réussir, a dû se faire élire en province.

Pour couronner le tout, M. Dominati, qui avait illustré sa perspicacité en proclamant que jamais M Chirac ne serait maire de Paris, pourra l'exercer au gouvernement alors qu'il a été ni plus ni moins battu que M. Duratour ou M. Brousse et que seule est évincée Mme Giroud, choisie, promue et aventurée dans la bataille de Paris. Le méritait-il ? Le méritait-elle ?

Débarrassé des ministres d'Etat, M. Raymond Barre sera-t-il plus heureux dans ses arbitrages et ses engagements électoraux ? Pourra-t-il concilier son plan de redressement à moyen terme avec ce nouveau plan à moins d'un an que lui a prescrit le président de la République ? Comment pourra-t-il lutter contre l'inflation et accroître des dépenses nécessairement inflationnistes ? Comment pourra-t-il convaincre les chefs d'entreprise d'embaucher et d'investir à moins d'un an de l'éventuelle application du programme commun ? Car, plus encore à droite qu'à gauche, chacun croit à la victoire de l'opposition et se comporte comme si elle était acquise.

Seules des élections anticipées, à supposer qu'elles soient gagnées, auraient pu permettre au gouvernement d'agir efficacement. Un an de campagne et d'incertitude électorales compromettra ses efforts, un an pendant lequel la majorité continuera de douter d'elle-même et se divisera, un an pendant lequel la gauche s'organisera et se renforcera dans les villes qu'elle vient de conquérir, un an pendant lequel la pression syndicale s'accroîtra dans les entreprises et dans le pays, alors que ce n'est de l'intérêt ni du gouvernement d'aujourd'hui ni de l'éventuel gouvernement de gauche de demain.

On connaît l'objection juridique : elle ne tient pas. En prononçant la dissolution de l'actuelle Assemblée, le président ne pourrait dissoudre pendant un an la nouvelle Assemblée : il se priverait de l'arme de la dissuasion contre la majorité de gauche Mais il est le seul à croire qu'il pourrait rester longtemps à l'Elysée si l'opposition l'emportait nettement en 1978. Le voit-on mettre en œuvre consciencieusement ce qu'il a appelé le « *mauvais choix* », signant les décrets écartant des hauts fonctionnaires qu'il aura nommés, promulgant les nationalisations qu'il aura condamnées, présidant le conseil des ministres en ayant à sa droite le ministre d'Etat Georges Marchais, dont son ministre de la justice siégeant aujourd'hui à la même place a dit un jour, le jugeant à la mine, qu'il ne le prendrait pas en auto-stop ! Ce serait du *Canard enchaîné*, et chacun y perdrait un peu de sa dignité.

Il n'y a qu'une objection, d'un autre ordre. En perdant les élections à la suite d'une dissolution, le président prendrait la responsabilité personnelle de la défaite qui serait sa défaite. On comprend qu'il s'y refuse Mais sa responsabilité ne serait-elle pas plus grande, au regard de l'histoire, si dans un an la situation du pays était plus difficile et la victoire de la gauche plus sûre ?

« *Encore un peu de temps, monsieur le bourreau.* » On peut toujours croire au miracle qui arrête le couperet, à la reprise de la guerre froide qui pourrait mettre à l'épreuve l'union de la gauche, à une agitation intérieure, à des grèves prolongées et impopulaires qui permettraient alors d'espérer de bonnes élections après une dissolution, comme en 1968.

Changer le mode de scrutin comporterait moins de risques. La représentation proportionnelle permettrait de reconstituer le centre, affaiblirait les gaullistes, menacerait à terme l'union de la gauche : elle redonnerait un peu de souplesse à un jeu politique complètement bloqué. Encore faudrait-il que le comportement des électeurs et celui des partis évoluent.

De toute façon, il fallait faire cette réforme quand il en était encore temps. Aujourd'hui elle apparaîtrait, elle apparaît déjà comme un truquage pour la plupart des gaullistes, et comme un piège pour une bonne partie de la gauche, qui de ce fait ne la voterait sans doute pas bien qu'elle soit inscrite dans le programme commun.

Si le gouvernement est pris tout à coup d'un souci d'équité électorale, il pourrait au moins remodeler une dizaine de circonscriptions qui, comme les autres, n'élisent qu'un député, alors qu'elles sont cinq fois plus peuplées.

***

Que peut faire le président s'il ne veut décidément pas procéder à des élections anticipées à l'automne ?

Inciter la majorité à se donner enfin un programme « réaliste et réalisable » comme l'a souhaité M. Edgar Faure ? M. Barre a déjà son plan de redressement, M. Giscard d'Estaing son plan de douze mois et M Jean-Jacques Servan-Schreiber ses projets de réformes qu'il a mission de mettre à l'étude.

En appeler à l'union nationale ? Cette vieille recette était généralement utilisée après les échecs de la gauche, en vertu de cette fameuse « loi de deux ans » : venue au pouvoir à la suite d'un courant politique la gauche gouverne en tout ou en partie avec la droite deux ans après pour réparer ses échecs économiques et financiers : 1924-26 ; 1932-34 : 1936-38 et même 1945-47 ! Cette fois l'union nationale est proposée — par M. Edgar Faure — pour aller au secours d'une majorité conservatrice en péril. Mais le président de l'Assemblée nationale la suggère au moment même où, travestissant le programme commun, M. Chirac prête à la gauche, parmi d'autres crimes, celui de vouloir supprimer l'élection du président de la République au suffrage universel. Le programme commun comporte assez de risques pour ne pas lui en ajouter d'imaginaires.

La majorité peut-elle se contenter de la seule arme de la panique ?

JACQUES FAUVET.

(Mardi 5 avril.)

LA COMPOSITION DU GOUVERNEMENT

Premier ministre, ministre de l'économie et des finances	Raymond BARRE maj. prés.

MINISTRES

Garde des sceaux, ministre de la justice..............	Alain PEYREFITTE (3), R.P.R.
Ministre des affaires étrangères	Louis de GUIRINGAUD, maj. prés.
Ministre de l'intérieur.......	Christian BONNET (2), R.I.
Ministre de la défense.......	Yvon BOURGES, R.P.R.
Ministre de la coopération..	Robert GALLEY, R.P.R.
Ministre de la culture et de l'environnement	Michel d'ORNANO (2), R.I.
Ministre délégué à l'économie et aux finances...........	Robert BOULIN (2), R.P.R.
Ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire	Jean-Pierre FOURCADE (1), R.I.
Ministre de l'éducation......	René HABY, maj. prés.
Ministre de l'agriculture.....	Pierre MEHAIGNERIE (1et2), C.D.S.
Ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat	René MONORY (3), C.D.S.
Ministre du travail..........	Christian BEULLAC, maj. prés.
Ministre de la santé et de la Sécurité sociale...........	Simone VEIL (1), maj. prés.
Ministre du commerce extérieur	André ROSSI, rad.

SECRÉTAIRES D'ÉTAT

Secrétaires d'État autonomes (*)

Secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications....	Norbert SEGARD, maj. prés.
Secrétaire d'Etat aux anciens combattants	André BORD, R.P.R.
Secrétaire d'Etat aux universités	Alice SAUNIER-SEITE, maj. prés.
Secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports.......	Jean-Pierre SOISSON (5), R.I.

Secrétaires d'État auprès du premier ministre

Relations avec le Parlement.	Christian PONCELET (2), R.P.R.
Fonction publique...........	Maurice LIGOT, maj. prés.-C.N.I.P.
Recherche	Jacques SOURDILLE (3), R.P.R.
(Sans affectation)...........	Jacques DOMINATI (3), R.I.

Secrétaires d'État auprès d'un ministre

Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères	Pierre-Christ. TAITTINGER, R.I.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur (départements et territoires d'outre-mer)	Olivier STIRN, M.S.L. (4).
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur (collectivités locales)..........	Marc BECAM (3), R.P.R.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense....	Jean-Jacques BEUCLER (3), C.D.S.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de l'environn. (tourisme)..	Jacques MEDECIN, R.I.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (budget)	Pierre BERNARD-REYMOND (3), C.D.S.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (consommation)	Christiane SCRIVENER, R.I.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire (logement)..........	Jacques BARROT, C.D.S.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire (transports)..........	Marcel CAVAILLE, R.I.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire (aménagement du territoire)	Paul DIJOUD (2), R.I.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture..	Jacques BLANC (3), R.I.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat	Antoine RUFENACHT (2), R.P.R.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat	Claude COULAIS, R.I.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail........	Lionel STOLERU, maj. prés.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail........	Jacques LEGENDRE (3), R.P.R.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la Sécurité sociale.........	René LENOIR, maj. prés.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la Sécurité sociale.........	Hélène MISSOFFE (3), R.P.R.

(1) Membres du gouvernement précédent dont les attributions s'accroissent.

(2) Membres du gouvernement précédent qui changent d'attributions.

(3) Nouveaux membres du gouvernement.

(4) M.S.L. : Mouvement des sociaux-libéraux.

(5) M. Soisson devient secrétaire d'Etat autonome.

(*) Les secrétaires d'Etat « autonomes », créés pour la première fois lors de la constitution du gouvernement de M. Chirac, le 8 juin 1974, disposent d'un budget et d'une administration propres ; ils ne dépendent pas de ministres, mais n'assistent pas, en principe, au conseil des ministres.

Les secrétaires d'Etat auprès du premier ministre et ceux placés auprès des ministres spécialisés reçoivent de ceux-ci des délégations expresses de compétence et de signature. Ils doivent, en principe, rendre compte directement de leur action aux ministres auxquels ils sont rattachés.

(Lundi 4 avril.)

M. Peyrefitte : le modèle de l'homme d'État éclairé

Depuis qu'en mai 1968 la révolte étudiante l'écarta de sa fonction de ministre de l'éducation nationale, qu'il exerçait depuis treize mois, M. Alain Peyrefitte a consacré l'essentiel de son temps et de son talent à la recherche et à l'écriture, à l'exception d'un bref intermède de 1972 à 1974. Ce choix l'a conduit, il y a moins de deux mois, à l'Académie française. Deux livres à succès, *Quand la Chine s'éveillera...* en 1973, et *le Mal français*, en 1976, la présidence d'un comité d'étude sur la violence, dont il serait surprenant que ne sortît point un nouvel ouvrage, portent témoignage de cet effort de réflexion.

Avant d'emprunter ce détour, volontaire ou forcé, la carrière de M. Peyrefitte avait suivi les voies les plus directes : l'Ecole normale supérieure puis l'Ecole nationale d'administration ; la diplomatie, qui l'envoie notamment en poste à Bad-Godesberg et à Cracovie, puis au service des organisations européennes du Quai d'Orsay ; la députation (il se fait élire sous l'étiquette U.N.R. en 1958 dans la quatrième circonscription de Seine-et-Marne) ; l'entrée au gouvernement, enfin, en avril 1962, à l'âge de trente-six ans (il est né le 26 août 1925, à Najac, dans l'Aveyron).

Secrétaire d'Etat dans le premier gouvernement Pompidou, chargé d'abord de l'information, puis des rapatriés, il est nommé ministre de l'information dans le second gouvernement Pompidou, en 1962 Ce poste, qu'il conserve jusqu'au lendemain de l'élection présidentielle de 1965, lui permet de faire valoir, déjà, son sens des relations publiques, son aptitude à la communication. Il se sert aussi sans vergogne de l'O.R.T.F., dont il est le tuteur et qu'il dote, en 1964, de son premier statut.

Ministre délégué chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales dans le troisième gouvernement Pompidou, il est associé, en 1966, au lancement du plan-calcul. (C'est à ce titre que, en 1975, il s'inquiétera de l'accord conclu entre la C.I.I. et la compagnie Honeywell-Bull.) Dans le quatrième gouvernement Pompidou, enfin, il a la charge de l'éducation nationale.

Puis c'est la position de repli adoptée après les événements de mai 1968. M. Peyrefitte est président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale. Il conserve, en 1971, son mandat de maire de Provins, qu'il a acquis en 1965, et qu'il a sauvegardé le 20 mars dernier. Il voyage, travaille, écrit.

Il sort toutefois de sa réserve en 1972, à la demande de Georges Pompidou. Elu secrétaire général de l'U.D.R., il mène avec succès la bataille législative de 1973. Est-ce enfin pour l'ancien ministre la reprise de l'ascension politique ? Sans doute l'espère-t-il. Dans le deuxième gouvernement Messmer, constitué après les élections, il fait sa rentrée comme ministre des réformes administratives, avant de devenir dans le troisième gouvernement Messmer, onze mois plus tard, ministre des affaires culturelles et de l'environnement. La mort de Georges Pompidou met fin à ses ambitions.

Ancien secrétaire général de l'U.D.R., il ne peut faire moins que de soutenir M. Jacques Chaban-Delmas pendant la campagne présidentielle. Puis il se retire et s'abstient de participer au débat politique. Il se contente de prendre date, en quelques occasions.

Il signe le « *manifeste pour l'indépendance de l'Europe* ». Il salue comme « *un grand tournant du septennat* » la déclaration du 24 mars 1976 par laquelle M. Giscard d'Estaing, en confiant à M. Chirac la fonction de coordonnateur de la majorité, prend, selon M Peyrefitte, « *de la hauteur* » pour devenir, conformément aux institutions, le « *président de tous* ». Il souligne, après la désignation de M. Barre comme premier ministre, que cette nomination est « *dans le droit fil des principes qu'a posés le général de Gaulle* ».

En ces différentes circonstances, il reste fidèle aux options du gaullisme, mais celles-ci n'apparaissent jamais, chez lui, contraires aux orientations « giscardiennes ». Au cours de l'année 1976, la critique, même voilée, à l'égard du président de la République a laissé de plus en plus la place à l'approbation, même nuancée. M. Peyrefitte n'a pas pour autant désavoué M. Chirac, dont il n'a pas commenté publiquement les initiatives.

Comme en 1972, l'ancien ministre est donc appelé à l'aide. Comme en 1972, il entend certainement en être récompensé, le moment venu Lui qui affirmait, pendant la campagne présidentielle, que en cas de victoire de M. Chaban-Delmas, « *les talents de M Giscard d'Estaing, qui sont grands, pourront être utilisés ultérieurement* », n'est pas homme à sous-estimer ses propres capacités. Ses exigences, si la majorité l'emporte en 1978, seront à la mesure du service rendu

THOMAS FERENCZI.

(Vendredi 1er avril.)

Un tournant du « giscardisme »

(Suite de la première page.)

Les républicains indépendants, qui étaient quatre, ne sont donc plus que trois, mais l'un d'entre eux, M. Fourcade, cumule désormais la responsabilité de l'équipement avec celle de l'aménagement du territoire. Les cinq ministres qui se réclament sans plus de précision de la « majorité présidentielle » demeurent tous en place, la « corbeille » de Mme Veil, s'enrichissant, si l'on peut dire, de la Sécurité sociale.

Au centre, on enregistre une certaine inégalité de traitement. Alors que ce centre, considéré dans son ensemble avait été le grand battu des élections municipales (dix-huit grandes villes perdues sur vingt-neuf), le C.D.S sauve la face, puisque le départ de M Lecanuet est compensé par la promotion de M Méhaignerie et la désignation de M. Monory, tandis que M. Rossi demeure, après le départ de MM. Durafour et Brousse, le seul représentant au gouvernement du parti radical, si l'on peut encore employer l'expression de « représentant d'un parti »

Le sort du R.P.R (quatre ministres au lieu de cinq) est tout à fait comparable à celui des républicains indépendants (trois portefeuilles au lieu de quatre). *Il semble que l'on n'ait pas voulu ou pas pu lui faire trop de peine* (encore des intentions qui demeurent sans suite) et que l'on ait été obligé de tenir compte de son hostilité déterminée et réaffirmée le 30 mars encore à tout « rééquilibrage »

Pour n'être point pénalisés, les « gaullistes » seront-ils demain plus dociles et plus compréhensifs qu'ils ne le sont depuis le lancement de la grande opération Chirac ? Aucun des propos que l'on a entendus où ont délibéré aux Baux-de-Provence, les parlementaires gaullistes, n'autorise à prévoir une telle évolution au sein d'une formation qui entend demeurer à la fois vigilante et prédominante.

Est-il possible de restaurer une véritable confiance et une réelle coopération entre « giscardiens » et « chiraquiens » ? Cette très grande inconnue subsiste moins de quinze jours après les « municipales » et moins d'un an avant les « législatives »

RAYMOND BARRILLON.

(Vendredi 1er avril.)

LES TROIS MINISTRES D'ÉTAT QUI ONT QUITTÉ LE GOUVERNEMENT

M. Poniatowski : une série d'échecs politiques

Dans la carrière de l'ex-ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, l'élection présidentielle de 1974 marque la frontière entre la réussite et l'échec. Jusqu'à cette date, M. Poniatowski avait été le protégé des dieux. Bras droit d'un jeune politicien doué, il avait été le principal exécutant-promoteur-concepteur d'une stratégie qui ne visait qu'un seul objectif : *porter* M. Giscard d'Estaing *à* la magistrature suprême. Avec bonheur, il avait tenu les premiers rôles du difficile scénario qui consistait — sous le général de Gaulle puis sous Georges Pompidou — à présenter les giscardiens comme des alliés fidèles mais autonomes et à faire apparaître leur chef de file comme un partenaire loyal mais aussi comme un successeur porteur de renouveau.

En mai 1974, c'est indéniable, M. Giscard d'Estaing, nouveau président de la République, doit beaucoup de son succès à M. Poniatowski. Une charge de ministre d'Etat *(« vice-premier ministre »*, diront certains) traduit la reconnaissance de l'élu. Trois ans plus tard, en mars 1977, il n'est pas moins douteux que M. Giscard d'Estaing, président contesté, en butte à une opinion sceptique et à un électorat infidèle, doit une bonne part de ses déconvenues au même homme. La disgrâce présidentielle — quelle qu'en soit la spontanéité, — sanctionne une série d'échecs.

Echec que cette politique de regroupement des modérés autour du nouveau chef de l'Etat. Esquissée en 1971 avec le projet de *« grande fédération des centres »*, elle n'avait eu alors d'autre résultat que d'indisposer les gaullistes (ce qui, d'ailleurs, était un des effets recherchés). Relancée en 1974 par un protocole d'accord signé avec le Centre démocrate, elle n'avait débouché sur rien de concret : M. Lecanuet s'était, en la circonstance, apparemment contenté de signer pour avoir la paix. Une autre relance en décembre 1975, une autre encore en novembre 1976, n'avaient pas mieux abouti. En ces circonstances-là, pas plus qu'en ce mois de mars 1977 — où il est à nouveau question de la création d'un grand parti libéral, — les centristes, les radicaux et même les indépendants du CNIP n'ont souhaité lier leur sort au parti giscardien. Un parti sans implantation véritable, sujet aux foucades d'une direction changeante et conduit par un responsable surtout soupçonné de vouloir « manger » tout le monde. Sous aucun des titres dont il s'est paré à la tête de la Fédération nationale des républicains indépendants — secrétaire général, président, *« premier militant »* ou *« président du comité exécutif »*, — M. Poniatowski n'est arrivé à convaincre : même pas ses propres amis, qui, en plusieurs occasions et en particulier en novembre dernier, ont laissé percer leur irritation.

Echec aussi que cet anti-communisme de pointe, que ces courroux dont l'effet se limitait à faire jubiler leur auteur, que ces véritables provocations qui, bientôt, ne suscitent plus que des indignations de circonstance. Le *« terrorisme intellectuel* (1) », la *« jobardise* (2) » du P.C., les airs de *« vierge effarouchée* (3) » prêtés à M. Georges Marchais, le caractère *« fascisant* (4) » du parti communiste, comparé au parti de Jacques Doriot : ce sont là quelques-unes des attaques menées *par le ministre de l'intérieur. Aucune* n'a de portée véritable (si ce n'est, en novembre 1974, une polémique publique avec Jacques Duclos). Parfois l'agresseur est la première victime de ses excès : par exemple, *en mars* 1977, lorsque sa *fougue* le porte à rendre le maire de Rome, élu sur une liste communiste, responsable de l'accroissement de la criminalité dans la Ville éternelle. Qui plus est, les résultats des élections et les succès du P.C. lors des municipales témoignent du peu d'impact de ce genre d'arguments sur le public.

Echec, enfin, que la lutte menée — d'abord sourdement, puis au grand *jour* — contre M. Jacques Chirac. Sans doute le ministre d'Etat fût-il, en 1974, un de ceux qui conseillèrent au président de choisir l'ancien député de la Corrèze comme premier ministre, afin de forcer l'adhésion de l'U.D.R. et de mener à bien la reconversion du parti gaulliste au giscardisme. Mais sans doute était-il aussi de ceux qui pensaient qu'il serait aisé de se défaire de M. Chirac une fois sa mission accomplie...

Le résultat est là : un Jacques Chirac ayant largement puisé les éléments de sa survie et de son ascension politique dans les erreurs de celui qui était devenu son adversaire. Un Jacques Chirac dont M Poniatowski disait, le 24 février dernier : *« Il ne sera jamais maire de Paris »*, et qui l'est devenu au premier tour de scrutin Un Jacques Chirac présenté comme *« le plus grand commun diviseur de la majorité »*, et qui constitue un élément essentiel de cette majorité dans la perspective des élections législatives de 1978.

Que ce soit comme chef de parti, comme stratège de la majorité ou comme champion du giscardisme face au chiraquisme naissant, M Poniatowski n'avait, véritablement, que bien peu de réussites à son *actif.*

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(1) 8 juillet 1976.
(2) *16 mai 1976.*
(3) 10 décembre 1975.
(4) 12 novembre 1974.

TINTIN ET LA POLICE

« Ni Tarzan ni Zorro : je voudrais être Tintin », proclamait M. Michel Poniatowski quelque temps après son accession au ministère de l'intérieur. Il faut reconnaître aujourd'hui que dans son rôle de chef de la police il donna souvent l'impression d'incarner le héros de Hergé Par ses déclarations fracassantes et définitives à tout propos et hors de propos — qui a oublié son appel à la loi du talion dans l'affaire du rapt de Troyes ? — par ses entreprises plus ou moins avortées pour codifier les libertés ou réprimer la criminalité par des lois nouvelles, ou encore par sa manière de « boucler » quelque peu prématurément l'affaire de Broglie, il s'est un peu comporté en héros de bandes dessinées évoluant dans un monde réduit à son image. Mais la légende s'émousse parfois au contact des réalités et il sombre lui-même à l'occasion dans ses propres contradictions quand, après avoir contribué par ses déclarations à faire naître une psychose d'insécurité, il doit s'insurger contre l'apparition un peu partout de « milices » d'autodéfense.

Le préjugé favorable dont jouit M. Poniatowski à son arrivée place Beauvau — après l' « ère Marcellin » dont le bref passage de M Jacques Chirac n'a pas effacé tous les stigmates — ne résistera pas longtemps à l'expérience. La suppression de l'empreinte digitale sur la carte d'identité ou celle des fiches d'hôtel n'apporte que des satisfactions mineures. Son objectif prioritaire de ramener la sécurité dans le pays séduit davantage l'opinion que les policiers, fatigués de jouer de la matraque depuis six années. Mais les « opérations coup de poing » qu'il lance en grande pompe déçoivent bien vite : pour des milliers d'automobilistes interpellés, on ne compte que quelques poignées de délinquants, dont la plupart coupables seulement d'avoir bu un verre de trop. Les contrôles multiples agacent, les policiers se fatiguent de la multiplication des incidents.

Qu'importe puisque le ministre de l'intérieur est satisfait. Les chiffres qu'il cite — même si son cabinet éprouve quelques difficultés à les justifier *a posteriori* — ne prouvent-ils pas qu'il a raison ? La délinquance a diminué de 10 %, annonce-t-il en novembre 1974 ; un an plus tard il fait état d'une baisse de 23 % dans la région parisienne. Addition ou soustraction ? Cambriolages, hold-up et vols de voitures permettent de donner aux chiffres toute leur éloquence.

Mais le ministre veut aller plus loin. Jugeant les magistrats, démunis face à la criminalité, il coordonne cinq textes de loi pour les aider. Ils doivent permettre à tous les policiers de fouiller les véhicules, de réprimer plus sévèrement le port d'armes, d'étendre la notion d'association de malfaiteurs et de rendre plus rigoureuse l'exécution de certaines peines. Personne ne le suivra toutefois sur ce terrain miné, et aucun de ses textes ne franchira le stade de projet.

Le virus

Sur le terrain, M. Poniatowski se heurte aussi très vite au manque d'enthousiasme. Les syndicats de policiers, qui ne rencontreront leur ministre que deux fois en près de trois ans, s'inquiètent des réformes de structures qu'il prépare, cependant qu'un enseignement à peine amélioré en durée, mais surtout pas en qualité, un encadrement insuffisant et un état d'esprit suranné continuent d'engendrer des drames. Les fautes de services et les brutalités sont toujours trop nombreuses et les cent trente-six révocations de 1975 ne suffisent pas à les effacer : 1975 reste d'ailleurs l'année noire des « bavures » : le Thélème, la rue du Château-des-Rentiers, Charenton, la « dépression » du commissaire Canoet, de la D.S.T., l'affaire Carlos, n'en sont que les plus retentissantes

La « dépolitisation » de l'action de la police n'apparaît pas non plus très évidente au terme de ces trois années. Aussi nombreuses qu'avant, les manifestations semblent généralement réprimées avec davantage de doigté. Mais les « éléments incontrôlés » sont toujours là aux moments les plus opportuns, et, pour la première fois depuis bien longtemps, à trois reprises en moins d'un an, à Aléria, à Bastia et à Montredon, des hommes tombent. Les réfugiés basques se voient de leur côté mener la vie dure et les expulsions d'étrangers se multiplient, permettant de découvrir incidemment sur un quai du port de Marseille une véritable prison clandestine pudiquement baptisée « centre d'accueil ».

M. Poniatowski a beau se défendre aussi de cautionner des accords politiques sur les candidats fonctionnaires comme sur les candidats aux élections municipales, il ne parvient pas à convaincre. Pas davantage que sur sa volonté maintes fois affichée avant son arrivée place Beauvau d'en finir avec les écoutes téléphoniques, malgré une séance de destruction de bandes magnétiques devant caméras et journalistes dans la cour du groupement interministériel de contrôle de l'avenue de Tourville. Et ses rapprochements hasardeux entre l'opposition et l' « illégalité, le désordre et la criminalité », ont achevé d'altérer l'image d'un homme qui prétendait pourtant à son arrivée, se consacrer essentiellement aux aspects politiques et administratifs de son ministère.

JAMES SARAZIN.

(Vendredi 1er avril.)

M. Lecanuet : des paris sans lendemains

En mai 1974, l'entrée au gouvernement de M. Jean Lecanuet pouvait être interprétée à la fois comme le couronnement de douze années de ténacité et comme l'abandon d'une stratégie vouée à l'échec.

La ténacité avait été celle d'un leader modéré qui était parvenu à ne pas se laisser assimiler par l'un ou l'autre des camps en présence, qui avait réussi à conserver en vie, malgré bien des déboires électoraux, un parti héritier de la démocratie chrétienne et qui incarnait à la veille de l'élection présidentielle un courant de pensée original non « rallié » véritablement au pouvoir en place.

La stratégie abandonnée était celle qu'avait fondée l'ancien président du Mouvement républicain populaire (M.R.P.) sur la conviction qu'un centrisme, également indépendant de la majorité et de la gauche, pouvait trouver sa place dans le jeu politique de la Ve République. La bipolarisation, chaque année plus évidente, avait eu raison de cet espoir : celui de voir se constituer une troisième force, enfin majoritaire, à partir des éléments modérés de la droite et de l'opposition. Aussi M. Lecanuet avait-il apporté son soutien au candidat Valéry Giscard d'Estaing et mis fin ainsi à l'inconfort de sa propre situation. Il en avait reçu la récompense en devenant, comme garde des sceaux, le troisième homme de la hiérarchie gouvernementale, pourvu, en janvier 1976, du titre de ministre d'Etat.

Cette accession aux responsabilités ministérielles était aussi l'élément d'un pari. M. Giscard d'Estaing voulait « ouvrir » sa majorité, gagner sur l'électorat modéré d'opposition : les centristes et les radicaux allaient être les agents de cette ouverture. M. Lecanuet était là à son affaire : le centre gauche, il allait l'incarner. Son parti n'en était-il pas la principale expression ? N'était-il pas déjà lié aux radicaux au sein du Mouvement réformateur (ce Mouvement réformateur fondé en 1971 et tenu longtemps en forte suspicion par le président du Centre démocrate) ?

A partir de là, et pendant les trois années qui vont suivre, la même histoire va se répéter plusieurs fois. M. Lecanuet n'est pas seul. Il entend certes incarner le centre gauche, mais il a affaire à forte concurrence. Du côté des radicaux d'abord. M. Jean-Jacques Servan-Schreiber tente de lancer en octobre 1974 un *« parti radical socialiste et réformateur »*. Puis MM. Durafour et Rossi créent l'éphémère Mouvement de la gauche réformatrice en janvier 1975. Ceux-là ne veulent pas céder le terrain au maire de Rouen et à ses amis. Du côté des giscardiens ensuite, M. Michel Poniatowski rêve plutôt, en ce qui le concerne, d'un parti unique qui rassemblerait les cadres républicains indépendants (il n'y a guère que cela, alors, chez les R.I.) et les troupes centristes (elles existent encore).

Alors, M. Lecanuet louvoie, et ce sera l'essentiel de son activité politique au cours de ces trois années. Il ne pourra agir autrement. Son pari sur l'émergence d'une force réformatrice nouvelle entre la gauche et les gaullistes est déjà perdu. Le leader centriste reconnaît la nécessité d'un regroupement des libéraux, mais se garde de donner à ce projet davantage qu'un acquiescement de pure forme. Il se rapproche, un temps, des radicaux, lors de la création de la Fédération des réformateurs, en mars 1975, mais c'est pour mieux résister aux visées hégémoniques des giscardiens. A peine la fédération lancée, il exprime d'ailleurs sa méfiance à l'égard d'une éventuelle fusion de ses éléments constitutifs. Bientôt cette fédération, comme le Mouvement réformateur qui l'a précédée, ne sera plus qu'un souvenir. Un autre danger est en effet apparu : l'idée d'une réunification du *« troisième courant »* de la majorité (les démocrates chrétiens et les radicaux). Une idée elle aussi dangereuse pour l'autonomie du parti centriste et que le président du Centre démocrate ne peut que combattre.

Le mouvement de va-et-vient reprend. En 1976, c'est d'un nouveau rapprochement avec les R.I. qu'il s'agit : au congrès de Rennes du C.D.S. (né de la fusion du Centre démocrate et du C.D.P.) (1), M. Lecanuet propose un accord électoral avec les giscardiens. Cette fois, l'adversaire désigné est l'U.D.R., qui semble souhaiter l'organisation d'élections primaires dans la plupart des circonscriptions, en 1978. Le rapprochement remis à l'ordre du jour à cette occasion ne sera qu'un projet de plus. Six mois plus tard, on n'en parlera plus.

Ainsi va la vie des centristes dans une société politique dont les institutions ne sont pas faites pour eux. D'un projet à un autre, d'une idée à une autre, d'un début d'alliance à une rupture. De déconvenue électorale en déconvenue électorale. Point de grand dessein véritablement élaboré. Une conduite à vue imposée par des événements plus subis que dirigés.

Auraient-ils pu seulement jouer — comme certains d'entre eux l'espéraient — le rôle de parti « bons offices », d'arbitre, de « liant » au sein de l'alliance gouvernementale ? Le fait est qu'ils n'y sont pas non plus parvenus. M. Lecanuet n'a pu échapper à l'engrenage des « petites phrases », des règlements de comptes, des polémiques, que ce soit avec M. Poniatowski ou avec M. Chirac. Ainsi a été compromise une autre tentative : celle de l'harmonisation des rapports au sein de la majorité, confiée le 27 août 1976 aux ministres d'Etat « politiques ». Un autre pari perdu. — N.-J. B.

(1) Centre démocratie et progrès. Créé en 1969 par MM. Jacques Duhamel et Jacques Barrot, il regroupait ceux des centristes qui avaient rallié Georges Pompidou.

M. Guichard : perdu en route

Premier des ministres d'Etat, au moins dans l'ordre protocolaire, M. Olivier Guichard était appelé à jouer, dans le gouvernement constitué le 27 août 1976, un rôle politique essentiel, non dépourvu d'ambiguïté et implicitement contesté. On lui demandait de conduire dans le brouillard une action vague, et il s'est perdu en route. Personne ne l'a aidé, et les événements ne l'ont pas servi.

En revenant au *gouvernement après la démission de* M. Chirac, M. Guichard ne prétendait pas incarner la revanche des « barons » *du gaullisme contre les jeunes* loups du pompidolisme : il se défendait d'apparaître comme un coordonnateur de la majorité. Non, il n'était pas cela, mais il n'était pas seulement ministre d'Etat, ministre de la justice. M. Barre se proposait d'utiliser « sa grande expérience et sa grande sagesse », et lui-même voyait l'occasion d'exercer des responsabilités politiques générales.

Effectivement, il était chargé, le 3 septembre, de présider un groupe de travail destiné à fixer les modalités de l'action commune des formations de la majorité. Autour de lui siégeaient les deux autres ministres d'Etat, MM Poniatowski et Lecanuet, ainsi que MM. Durafour et Rufenacht. Ce groupe devait, en fait, constituer un échelon intermédiaire entre les négociations pré-électorales des chefs des formations de la majorité et le recours à l'arbitrage du premier ministre.

Son activité ne se prêtait pas au spectaculaire. Lorsqu'il se manifestait publiquement, M. Guichard prêchait l'harmonie, la sérénité, l'unité au sein de la majorité. Il proposait des thèmes d'action : l'unité nationale par l'unité sociale, l'indépendance par la solidité économique, la participation par la décentralisation. Il dénonçait le scrutin proportionnel comme contraire à l'esprit majoritaire.

Et à M. Chirac, comment apparaissait-il ? *En allant quérir un* ancien du gaullisme, un ministre de Georges Pompidou, M. Giscard d'Estaing avait, à l'évidence, tenté de compenser auprès de l'U.D.R., puis du R.P.R., le départ de M. Chirac. M. Guichard, chef de file implicite des ministres et secrétaires d'Etat membres du R P.R., représentait, quoi qu'on en dise, ce mouvement au gouvernement et le gouvernement au sein du mouvement. Situation ambiguë, comme pour MM. Poniatowski et Lecanuet dans leurs familles politiques respectives, mais davantage pour lui en raison de l'action contestataire de M. Chirac.

Le ministre de la justice a manifesté à plusieurs reprises son agacement devant les initiatives d'un homme qui, selon son expression, *« ne laisse pas souvent sans nouvelles »*. Mais il lui faut bien s'accommoder de la coexistence avec le président du R.P.R. Il s'efforce alors de dédramatiser la situation, repousse l'hypothèse d'élections législatives anticipées et rappelle qu'il manque seulement 2 à 3 % des voix à la majorité pour sortir de la zone à haut risque. Donc, pas de panique.

L'autorité politique de M. Guichard eût été mieux assise si M. Barre lui avait laissé le champ libre. Or le premier ministre n'a voulu en rien renoncer à ses prérogatives. Il l'a montré en rendant son arbitrage, le 12 novembre, dans le choix du candidat de la majorité à la mairie de Paris. Le nom de M. d'Ornano était, sans doute, poussé par l'Elysée, mais c'est le premier ministre qui assuma, dans une lettre adressée à M. Guichard, la responsabilité de cette désignation.

A partir de là, les choses se sont gâtées, comme on sait. Nommé pour faire entendre la voix du gouvernement dans le mouvement gaulliste, M. Guichard est conduit à faire connaître au chef du gouvernement le mécontentement des ministres et secrétaires d'Etat du R.P.R devant le comportement de MM. Poniatowski et Lecanuet vis-à-vis de M. Chirac. Ses tentatives pour substituer une candidature d'union à celle de M. d'Ornano à Paris, notamment celle de son ami M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel, échouent. Le ministre qui devait veiller à l'harmonie de la majorité en est réduit à cette extrémité : intervenir pour que la bataille de Paris, symbole de la discorde, se déroule le moins mal possible. Ni sa grande expérience ni sa grande sagesse n'ont été entendues. M. Guichard a souffert de n'être que le premier des ministres d'Etat au lieu d'être le premier ministre tout court

ANDRÉ LAURENS.

Ministre de la loi

Du vendredi 27 août 1976, date de sa nomination comme ministre de la justice, au lundi 28 mars 1977, ces deux dates incluses, M. Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, *« coordinateur de la majorité »*, maire de La Baule, auteur d'un rapport sur le développement des responsabilités locales, président du conseil régional des pays de la Loire, a vu son nom cité dans cent soixante-dix articles du *Monde :* quarante-deux d'entre eux étaient consacrés aux fonctions ministérielles dont il avait la charge. La proportion reste dans le domaine du convenable, eu égard à l'attention que l'on pouvait attendre de lui quant à ses fonctions strictement ministérielles, compte tenu de ses inclinations personnelles.

Il est juste d'ajouter que, en dehors des débats sur le budget de la chancellerie, M. Guichard a été moins prolixe sur les questions touchant son département que sur le reste. Il est juste de préciser que le ministre d'Etat a fait deux déclarations, encore que contradictoires, sur les accidents du travail et la responsabilité des chefs d'entreprise ; qu'il a lancé un juge « nouveau », dit « juge conciliateur » ; qu'il a fait annuler les sanctions, d'ailleurs précipitées, que M. Jean Lecanuet, son prédécesseur, avait ordonnées contre des magistrats coupables d'une grève au demeurant à demi réussie. Il est remarquable, enfin, qu'il se soit voulu, non pas ministre de la justice, mais « ministre de la loi ». Une idée à retenir.

Ph. B.

(Vendredi 1er avril.)

Une certaine déception

Quand, l'été dernier, les services de l'aménagement du territoire retrouvèrent comme relais politique un ministre à part entière qui était de surcroît ministre d'Etat, un vent d'optimisme parcourut la DATAR et les régions. Pendant plus de deux ans ils avaient été rattachés au ministère de l'intérieur : vingt-six mois de vie « préfectoralisée », l'impression d'avoir été traités avec quelque désinvolture, dans les moments creux, entre le maintien de l'ordre et la grande stratégie électorale...

M. Jean Lecanuet remplaçant M. Poniatowski, les choses allaient sans doute changer. Le président du C.D.S. ferait passer dans les faits deux idées qui lui étaient chères, qui restaient d'une grande actualité et pouvaient relancer la machine de l'aménagement du territoire : la régionalisation et la politique régionale appliquée à l'Europe élargie.

Est-ce le temps, la volonté, ou le goût qui ont manqué ? M. Lecanuet ne laissera pas de son passage au Plan et à l'aménagement du territoire un souvenir impérissable.

La conjoncture difficile, les rigueurs budgétaires, la résistance des grandes administrations et du secteur nationalisé qui répugnent à quitter Paris, le manque de coordination entre les ministères, ne lui ont certes pas facilité la tâche. Mais ce qui a surtout fait défaut, c'est une volonté politique, exprimée au plus haut niveau et traduite partout, de rééquilibrer le territoire, pour favoriser la justice sans nuire à l'efficacité.

Il aurait fallu, au-delà des discours présidentiels et ministériels, tracer dans une perspective à trois ou quatre ans un grand dessein géographique. C'est ainsi qu'on aurait pu redonner confiance à la Délégation à l'aménagement du territoire. M. François Essig, succédant à M. Jérôme Monod, qui aimait bousculer ou court-circuiter les schémas traditionnels, adopta pour la DATAR un style plus classique. Mais après treize ans de vie administrative marquée par des missions et des initiatives importantes et utiles, l'équipe de la DATAR s'était quelque peu « fatiguée ». Surtout elle n'a pas accepté de déléguer aux régions une partie de ses pouvoirs financiers (dans la répartition des primes aux activités nouvelles notamment). Avec la régionalisation qui, malgré la mauvaise volonté du pouvoir, commence à faire de nombreux adeptes, la DATAR avait l'occasion de prendre un virage pour elle salutaire. Elle n'a pas cru bon de le faire clairement.

La grande affaire des prochains mois sera la mise en place des premiers éléments de réforme contenus dans le rapport Guichard sur les collectivités locales. Les résultats des élections municipales rendent urgente et, en même temps, risquée pour la majorité une modification profonde des rapports entre l'Etat, les villes, les départements et les établissements publics régionaux. *« C'est la diversité de la France qui fait sa richesse »*, déclarait récemment le président de la République, en annonçant qu'une large consultation allait être organisée ce mois d'avril auprès des élus locaux pour préparer la réforme des collectivités locales.

Il s'agit *« par une révolution tranquille »* de changer, pour les prochaines générations, les rapports entre l'Etat et les cellules de base de la démocratie que sont au premier chef les communes. Est-ce possible? est-ce réaliste ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Vendredi 1er avril.)

POSITION DU GOUVERNEMENT
nistre, ministre ... nomie et des ... Raymond BARRE maj. prés.
MINISTRES
Alain PEYREFITTE (3), R.P.R.
Louis de GUIRINGAUD, maj. prés.
Christian BONNET (2), R.I.
Yvon BOURGES, R.P.R.
Robert GALLEY, R.P.R.
Michel d'ORNANO (2), R.I.
Robert BOULIN (2), R.P.R.
Jean-Pierre FOURCADE (1), R.I.
René HABY, maj. prés.
Pierre MEHAIGNERIE (1 et 2), C.D.S.
René MONORY (3), C.D.S.
Christian BEULLAC, maj. prés.
Simone VEIL (1), maj. prés.
André ROSSI, rad.
SECRÉTAIRES D'ÉTAT
Secrétaires d'État autonomes (*)
Norbert SEGARD maj. prés.
André BORD, R.P.R.
Alice SAUNIER-SEITE, maj. prés.
Jean-Pierre SOISSON, R.I.
...ires d'État auprès du premier ministre
Christian PONCELET, R.P.R.
Maurice LIGOT, C.N.I.P.
Jacques SOURDILLE, R.P.R.
...taires d'État auprès d'un ministre
du 31 mars au 6 avril

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 28 MARS AU 1er AVRIL

Encore un coup de tabac

JUSQU'AU bout, la seconde quinzaine du mois de mars se sera révélée détestable pour la Bourse de Paris. Sans le redressement opéré « in extremis » le vendredi 1er avril, qui a permis d'effacer une partie des pertes initiales, la semaine eût été désastreuse. En fin de compte, elle a été seulement mauvaise, car, même si les différents indices ont peu fléchi, une bonne quarantaine de valeurs et non des moindres ont passablement souffert.

Tout, pourtant, n'avait pas trop mal commencé. Après plusieurs jours de forte baisse, la séance de lundi avait été marquée par une sensible reprise technique. Las ! Le mince espoir éveillé dans les rangs des boursiers devait être bien éphémère. Redevenue très irrégulière mardi, la tendance s'alourdissait brusquement le lendemain, et jeudi le repli des cours prenait derechef l'allure d'une véritable déroute. En clôture, personne ne donnait bien cher de la peau du marché. Vendredi, cependant, ce dernier remontait un peu la pente savonnée, aidé en cela, il est vrai, par les organismes de placement collectif, arrivés en renfort, et quelques investisseurs allemands en quête de bonnes affaires. Au surplus, cette séance coïncidait avec le renouvellement des ordres d'achat au comptant pour un mois. Bref, d'une semaine à l'autre, la baisse moyenne des cours s'est finalement limitée à un peu moins de 1 %.

L'alerte a quand même été chaude. Sans les gendarmes, Dieu sait à quel excès la Bourse se serait livrée et vers quel abîme elle aurait glissé. Verdict politique ? Personne sous les colonnes du palais Brongniart n'attendait de miracle de la composition du nouveau cabinet de M. Barre. Il n'existe pas de panacée. Mais cette fois encore le remède s'est révélé pire que le mal. Les opérateurs, du moins, en jugeaient ainsi, et le moins que l'on puisse dire est que la nouvelle équipe gouvernementale ne correspondait pas à leurs vœux.

« Sont-ce là les hommes chargés par le Chef de l'Etat de conduire la majorité à la victoire aux élections de 1978 ? disaient certains. « De qui se moque-t-on. On prend les mêmes et l'on recommence. »

Moqueurs, d'autres ajoutaient : « Giscard a tiré les noms de son chapeau. Décidément, il n'a toujours rien compris. » Au-delà de ces plaisanteries, de bon ou de mauvais goût, le choc psychologique, encore amplifié par l'annonce, vingt-quatre heures plus tôt, d'un très mauvais indice des prix pour février, a été considérable. Le score affiché à la fin de la séance noire de jeudi en témoigne. L'impact a été d'autant plus vivement ressenti que cette séance, au surcroît, était la dernière du mois pour régler les soldes débiteurs du terme écoulé. Dieu sait s'ils ont été lourds. Ce qui pouvait être encore vendu l'a été pour dégager les liquidités nécessaires. Ce qui explique, par exemple, qu'une valeur comme Michelin, pourtant réputée, crevant le plancher de 1 000, soit tombée à son plus bas niveau depuis plus d'un an et demi. L.M.T. n'a pas été beaucoup mieux traitée, et la liste n'est pas exhaustive. Et maintenant ? Pour beaucoup, la Bourse anticipe déjà la fin du régime. Vrai ou faux, le profond malaise qui s'est emparé du marché, sauf événement imprévisible, n'est pas près de se dissiper.

ANDRÉ DESSOT.

Fermeté du franc et de la livre

Sur des marchés des changes plus actifs, mais calmes, les deux faits les plus saillants cette semaine ont été la fermeté persistante du FRANC et de la LIVRE, tandis que le YEN confirmait son avance, et que le cours de l'or fléchissait nettement après sa flambée des jours précédents.

Pour sa deuxième semaine après les résultats du second tour des élections municipales, le FRANC a *donc fait* preuve d'une grande fermeté, au point que la Banque de France a dû freiner sa hausse en le vendant et en achetant des DOLLARS : se trouve donc confirmée la ligne de conduite des autorités monétaires, qui, pour l'instant, cantonnent le flottement du FRANC à la semaine précédente, après le rejet de la motion de censure contre le gouvernement de M. Callaghan, a été très recherchée, à la suite de la présentation du budget. Les demandes d'origine étrangère ont été si pressantes que la Banque d'Angleterre a été contrainte de freiner la hausse de la monnaie britannique en la vendant massivement et en achetant plus de 500 millions de dollars. Après avoir supprimé, la semaine dernière, les exonérations fiscales dont bénéficiaient les non-résidents acquéreurs de fonds d'Etat anglais, elle a réduit à nouveau son taux d'escompte de 10,5 % à 9,5 %, pour tenter d'endiguer le flot (voir ci-dessous). Décidément, c'est une révolution :

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	LIVRE	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres ..	—	171,97	8,5503	4,3714	4,1135	62,9582	4,2854	1.526,23
	—	171,77	8,5446	4,3801	4,1078	62,9537	4,2873	1.524,45
New-York .	171,97	—	20,1136	39,3391	41,8060	2,7314	40,1284	0,1126
	171,77	—	20,1025	39,2156	41,8147	2,7285	40,0641	0,1126
Paris	8,5503	4,9730	—	195,59	207,85	13,5809	199,51	5,6022
	8,5446	4,9745	—	195,07	208,00	13,5729	199,29	5,6050
Zurich	4,3714	2,5420	51,1263	—	106,2709	6,9434	102,0064	2,8642
	4,3801	2,5500	51,2614	—	106,6276	6,9577	102,1634	2,8732
Francfort .	4,1135	2,3920	48,1094	94,0991	—	6,5337	95,9871	2,6952
	4,1078	2,3915	48,0751	93,7843	—	6,5252	95,8133	2,6946
Bruxelles .	62,9582	36,6100	7,3632	14,4020	15,3051	—	14,6910	4,1256
	62,9537	36,6500	7,3675	14,3725	15,3251	—	14,6834	4,1295
Amsterdam	4,2854	2,4920	50,1206	98,0330	104,1806	6,8068	—	2,8078
	4,2873	2,4960	50,1758	97,8823	104,3696	6,8103	—	2,8123
Milan	1526,23	887,50	178,49	349,13	371,02	24,2128	356,13	—
	1522,45	887,50	178,40	348,93	371,10	21,2155	355,56	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires

l'*intérieur d'une plage comprise* entre 4,96 F et 5 F pour un dollar.

Cette bonne tenue de notre monnaie tient essentiellement au fait que les opérateurs ayant, antérieurement, pris des engagements à la baisse du FRANC, les ont soldés : ils ont jugé que, dans l'immédiat, les risques de fléchissement étaient peu importants. Le meilleur signe en est le taux de l'EUROFRANC à un mois, qui est revenu à celui du marché monétaire sur la même *échéance, soit 9 1/2 % - 9 5/8 %*. Même l'annonce d'une hausse des prix portée à 0,7 % en février n'a pas entamé cette solidité. Pour beaucoup, il est vrai, ce n'est reculer que pour mieux sauter, l'attaque, si attaque il y a, devant se produire plus tard, dans six mois, peut-être. Tout dépendra de la mise en œuvre du fameux plan de douze mois, des réactions des syndicats et des aléas de la politique. Beaucoup de choses, en vérité... La LIVRE STERLING, qui s'était redressée

la Grande-Bretagne, qui, depuis des années, cherchait désespérément à attirer et à retenir les capitaux flottants, s'efforce maintenant de les dissuader d'entrer.

Le 1er avril, les ministres des finances du « serpent » monétaire ont décidé de dévaluer les trois couronnes scandinaves : la suédoise de 6 %, la norvégienne et la danoise de 3 %. Les nouvelles parités entreront en vigueur le 4 avril.

Le YEN japonais progresse imperturbablement, notamment vis-à-vis du DOLLAR, qui est tombé cette semaine à son cours le plus bas depuis trois ans, soit 275,85 yen, contre 278 yen il y a huit jours, et 295 yen au début de l'année.

Sur le marché de l'or, de fortes ventes bénéficiaires se sont produites en début de semaine et le cours de l'once est revenu de 153 dollars à 148,30 dollars.

FRANÇOIS RENARD.

SPORTS

EN COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

L'Irlande bat la France (1-0)

Le commentateur sportif de la télévision britannique avait le sourire quand il annonça, mercredi 30 mars, les résultats des rencontres qualificatives pour la Coupe du monde 1978. Après bien des déconvenues enregistrées ces dernières années, les îles Britanniques étaient redevenues, du moins pour un soir, le paradis du football. L'Angleterre triomphait du Luxembourg (5-0), mais surtout le Pays de Galles avait disposé (3-0) de la Tchécoslovaquie, championne d'Europe, tandis que la République d'Irlande battait la France (1-0).

Malgré cette défaite, l'équipe de France conserve la première place de son groupe. Ses chances de qualification dépendront désormais des deux rencontres entre la Bulgarie et la République d'Irlande. Si les Irlandais gagnaient deux fois, le 1er juin à Sofia et le 12 octobre à Dublin, ils seraient en effet qualifiés pour l'Argentine.

Le jour de gloire de Johnny Giles

Dublin. — Sur la pelouse, les buts de football avaient remplacé les poteaux de rugby, symboles du grand chelem tout récent du quinze de France, mais Lansdowne-Road n'avait pas changé, avec ses tribunes toujours aussi pleines d'écoliers roux, enrubannés dans leurs écharpes vertes, et ses vestiaires d'un autre âge où sont passés les meilleurs joueurs de ballon ovale du monde.

Témoin d'un siècle de rugby, Landsdowne-Road pourrait conter les aventures de personnages hors du commun, dont l'histoire confine ici à la légende. A cette galerie de portraits de rugbymen, il conviendrait pourtant d'ajouter depuis ce 30 mars celui d'un footballeur : Johnny Giles, le premier sélectionneur - entraîneur - capitaine - joueur de l'équipe d'Irlande.

En pénétrant sur la pelouse, Johnny Giles réalisait déjà une performance (quarante-huit sélections), mais il n'aurait pourtant pas eu, au coup de sifflet final, à faire une dernière course folle vers les vestiaires pour échapper aux milliers d'écoliers qui envahissaient le terrain s'il n'avait pas été, une fois de plus, malgré ses trente-six ans, l'âme et le stratège de son équipe.

Après vingt et une saisons de professionnalisme, dont sept ans passés à Manchester-United et douze à Leeds, Johnny Giles pourrait être blasé. Au soir de la finale de la Coupe d'Europe 77, perdue par Leeds devant le Bayern de Munich au Parc des Princes, il avait même décidé de ranger définitivement ses crampons. Il fallut la proposition de West Bromwich Albion de lui confier un rôle d'entraîneur-joueur en deuxième division anglaise pour l'amener à tenter une nouvelle expérience. Aujourd'hui,

De notre envoyé spécial

Johnny Giles a retrouvé avec son club la première division, et il rêve d'obtenir pour la République d'Irlande la première participation à la Coupe du monde de football, même si cette tâche paraissait *a priori* insensée.

« A l'anglaise »

Après avoir observé plusieurs fois la nouvelle équipe de France, Johnny Giles ne tarissait pas d'éloges à son sujet : « *C'est*, disait-il, *avec la sélection soviétique, la meilleure formation que j'ai rencontrée en quatre ans, depuis que j'entraîne l'Irlande.* » Il fallait donc ce soupçon de folie, cette ténacité et cet esprit de lutte dont les Irlandais ne sont jamais démunis pour imaginer une telle embuscade, et réussir ce que les Allemands de l'Ouest, pourtant champions du monde, n'avaient pu faire un mois plus tôt à Paris.

Face à cette jeune équipe de France, dont les onze joueurs réunis totalisaient exactement le même nombre de sélections que lui, Johnny Giles avait misé sur l'expérience en faisant appel à cette vieille légion de footballeurs irlandais opérant tous dans le championnat anglais. Il voulait, en effet, imposer ce jeu qui porte sa griffe (« *le football à l'anglaise, mais en plus intelligent* », comme il le définit lui-même), pour dérégler celui plus ordonné des Français.

En fait, ce plan réussit au-delà de ses espérances. L'agressivité des Irlandais en défense empêcha les Français de soigner leurs passes. Les défaillances individuelles de Michel Platini et de Dominique Bathenay laissèrent le champ libre à Johnny Giles et à ses deux compères, Gerry Dally et John Brady, au centre du terrain.

Avec le recul, on peut, certes, discuter le refus de Michel Hidalgo de sacrifier un joueur au marquage du meneur de jeu irlandais. Celui-ci devait être pris en charge indifféremment par l'un des trois milieux de terrain français, selon sa zone d'évolution. Sa position en retrait le mit le plus souvent face à Michel Platini, le moins apte à cette besogne.

Si on ajoute d'un côté la confiance engendrée par le but de Brady, inscrit dès la dixième minute et, de l'autre, le manque de fraîcheur de certains joueurs, et, notamment, des cinq Stéphanois qui disputaient leur septième match en un mois, l'ascendant des Irlandais paraît logique et leur victoire méritée.

A l'aube de son jour de gloire, Johnny Giles oubliait volontiers son âge pour envisager l'avenir avec optimisme : « *Le plus dur est fait*.., estimait-il, *il ne nous reste plus qu'à battre les Bulgares.* » Les footballeurs français attendront anxieusement les résultats de la rencontre du *1er juin à Sofia*. Ils savent désormais que l'Irlande reste le pays où « *les vieux soldats ne meurent jamais* ».

GÉRARD ALBOUY.

LES CLASSEMENTS

A la suite des matches de mercredi, les classements s'établissent comme suit :

GROUPE 2. — Angleterre, 6 pts pour 4 matches ; Italie, 4 pts pour pour 2 m. ; Finlande, 2 pts pour 3 m. ; Luxembourg, 0 pt pour 3 m.

GROUPE 5. — France, 3 pts pour 3 matches ; Eire, 2 pts pour 2 m. ; Bulgarie, 1 pt pour 1 m.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

GRAND PRIX DES ETATS-UNIS OUEST A LONG-BEACH (Californie)

1. Mario Andretti (Lotus), les quatre-vingts tours, soit 260 kilomètres, en 1 h. 51' 35" 470/1000, soit 139,830 km/h. de moyenne ; 2. Lauda (Ferrari), 773/1000 de seconde ; 3. Scheckter (Wolf), à 3" ; 4. Depailler (Tyrrell) ; 5. Fittipaldi (Copersucar) ; 6. Jarier (Penske), à un tour ; 7. Hunt (McLaren) ; 8. Nilsson (Lotus) ; 9. Laffite (Ligier), à 2 tours, etc.

CLASSEMENT PROVISOIRE DU CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS

1. Scheckter et Lauda, 19 pts ; 3. Reutemann, 13 ; 4. Andretti, 11 ; 5. Hunt, 9 ; 6. Fittipaldi, 8 ; 7. Depailler, 7 ; 8. Pace, 6 ; 9. Nilsson et Mass, 2 ; 11. Regazzoni, Zorzi, Watson et Jarier, 1.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (Vingt-neuvième journée)

Villeurbanne b. *Tours....	90-86
*Le Mans b. Monaco	98-87
*Berck b. Bagnolet.........	110-89
*Orthez b. Clermont	113-100
*Nice b. Antibes	117-101
*Challans b. Caen...........	75-70
*Lyon b. Valenciennes.......	130-98
A Evry :	
Stade Français b. Tarare..	92-74

Classement. — 1. Villeurbanne et Caen, 75 pts ; 3. Berck et Le Mans, 66 ; 5. Nice, 65 ; 6. Tours, 63 ; 7. Orthez, 62 ; 8. Antibes, 61 ; 9. Bagnolet, 59 ; 10. Monaco, 57 ; 11. Clermont, 55 ; 12. Challans, 53 ; 13. Croix-Rousse-Lyon, 51 ; 14. Stade Français-Evry, 48 ; 15. Tarare, 37 ; 16. Valenciennes, 35.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (vingt-neuvième journée)

Ce qui était une probabilité devient presque une certitude après la vingt-neuvième journée : Nantes, vainqueur de Lyon, son second, par 3 à 0, a porté son avance à 6 points et s'est pratiquement placé hors de portée de tous ses adversaires dans la course au titre alors qu'il ne reste plus que neuf matches à disputer.

*Valenciennes b. Nîmes	2-0
*Metz b. Reims	2-0
*Marseille b. Rennes	3-2
*Troyes b. Lille	1-0
*Bastia b. Sochaux	2-0
*Bordeaux b. Paris-Saint-G. ..	5-2
*Laval et Nancy	1-1
*Nantes b. Lyon	3-0
*Saint-Etienne et Angers	1-1

Le match Lens-Nice était reporté.

Classement. — 1. Nantes, 42 pts ; 2. Bastia et Lyon, 36 ; 4. Lens, 35 ; 5. Saint-Etienne, et Nice, 34 ; 7. Metz, 32 ; 8. Nancy, 31 ; 9. Bordeaux et Paris-Saint-Germain, 29 ; 11. Valenciennes, Sochaux, Laval et Marseille, 27 ; 15 Troyes, Reims et Nîmes, 26 ; 18. Angers, 23 ; 19. Lille, 16 ; 20. Rennes, 13.

Nice et Lens ont disputé un match de moins que leurs rivaux.

D'UNE SEMAINE A L'AUTRE...

MARDI 29 MARS

PARIS. — *L'écrivain Dominique de Roux est mort subitement, mardi 29 mars, à Paris, victime d'une crise cardiaque. Il était âgé de quarante et un ans.*

LONDRES. — *Le budget, présenté mardi 29 mars aux Communes, par le chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey, marque un tournant dans la politique fiscale du gouvernement travailliste. Il réduit immédiatement de quelque 1 milliard 300 millions de livres le fardeau de l'impôt direct et propose un allégement total de plus de 2 milliards 250 millions de livres si les syndicats se montrent raisonnables et acceptent de modérer leurs revendications salariales pour une troisième année.*

M. Healey a admis que le poids des prélèvements effectués par l'Etat sur les revenus privés à tous les niveaux, y compris chez les classes moyennes, était devenu excessif. Un tel état de choses, selon lui, affaiblit l'ardeur de chacun au travail.

MERCREDI 30 MARS

PARIS. — *Constitution du deuxième gouvernement Barre. (Lire pages 8 et 9.)*

TUNIS. — *L'ancien ministre tunisien du Plan et de l'économie, M. Ahmed Ben Salah, trois de ses amis vivant comme lui à l'étranger, et les vingt-trois personnes arrêtées au cours de ces dernières semaines en Tunisie pour distribution de tracts et appartenance à une organisation clandestine, auront à répondre devant la justice d'atteinte à la sécurité de l'Etat, annonce un communiqué publié à Tunis.*

JEUDI 31 MARS

LISBONNE. — *Les quarante-sept officiers des forces armées portugaises (cinq de la marine, dix de l'armée de l'air et trente-deux de l'armée de terre), dont le commandant Otelo de Carvalho, qui doivent passer devant le conseil de discipline militaire ont reçu, jeudi 31 mars, notification de leur inculpation.*

LONDRES. — *Le parti travailliste est maintenant en minorité de deux voix à la Chambre des communes ; il a perdu jeudi 31 mars, au profit des conservateurs, un de ses « bastions » dans l'élection partielle de Stechford, au nord-est de Birmingham. Par une large majorité (43,4 % des voix contre 38 % aux travaillistes), le candidat conservateur, M. Andrew Mackay, a enlevé le siège occupé depuis 1950 par les travaillistes et laissé vacant par M. Roy Jenkins, devenu président de la Commission européenne.*

VIENNE. — *Après une interruption d'un an, les négociations entre les représentants des communautés chypriotes grecque et turque ont repris le jeudi 31 mars à Vienne. C'est le résultat de l'accord de principe acquis lors des rencontres entre Mgr Makarios et M. Denktash, les chefs des deux groupes ethniques, les 27 janvier et 12 février, à Nicosie. Les deux hommes s'ignoraient depuis douze ans. M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, à qui revient un certain mérite dans ce rapprochement, présida la première série d'entretiens.*

VENDREDI 1er AVRIL

PARIS. — *Le Journal officiel du 1er avril publie deux décrets en date du 28 mars relatifs à la consultation des populations du Territoire français des Afars et des Issas, prévue par la loi du 28 décembre 1976. L'un de ces textes précise que les électeurs auront à répondre par « oui » ou par « non » à la question suivante : « Souhaitez-vous que le Territoire français des Afars et des Issas devienne indépendant ? » L'autre décret fixe au dimanche 8 mai la date de ce référendum.*

Jeudi 31 mars, le conseil des ministres avait adopté un décret portant dissolution de la Chambre des députés du Territoire, et une ordonnance créant une circonscription électorale unique pour soixante-cinq députés. Les élections législatives auront lieu le même jour que le référendum sur l'indépendance.

Le gouvernement français a informé l'Organisation de l'Unité africaine (O.U.A.) qu'il avait décidé de limiter à six le nombre des observateurs autorisés à assister aux consultations organisées le 8 mai.

— Les dirigeants du groupe sidérurgique Usinor ont annoncé à leur comité central d'entreprise, la suppression de 3 720 emplois, dont 3 000 à Thionville et 720 à Louvroil, dans la vallée de la Sambre. Ces décisions, prises dans le cadre d'un plan national de restructuration de la sidérurgie française, entraînent, pour Usinor, à la fois un retrait partiel de la Lorraine et l'abandon de certaines fabrications très fortement concurrencées comme les petits fers marchands (cornières, profilés, ronds à béton). Elles ont provoqué de très vives réactions de la part des syndicats. Les organisations C.G.T. et C.F.D.T. de la métallurgie, de la sidérurgie et des mines de fer de Lorraine ont décidé et appelé à des manifestations et à des débrayages pendant la semaine du 4 au 9 avril.

— M. Jean Regnault, vice-président du tribunal de Paris, a rendu son ordonnance dans l'instance en référé engagée par l'abbé Pierre Bellégo, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, dont l'église est occupée par des catholiques traditionalistes depuis le 27 février.

Le magistrat a déclaré que « l'abbé Ducaud-Bourget, l'abbé Coache, l'abbé Serralda et tous occupants de leur chef devront quitter d'eux-mêmes l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris, et tous locaux en dépendant, dans les dix jours ». « Faute par eux de quitter les locaux à l'expiration de ce délai, ajoute l'ordonnance, ils pourront y être contraints, sous contrôle d'un huissier de justice du choix de l'abbé Bellégo, avec l'assistance du commissaire de police compétent et de la force armée s'il y a lieu. »

D'autre part, il désigne M. Jean Guitton, de l'Académie française, avec « mission d'élaborer avec les parties et toutes autorités civiles et ecclésiastiques les modalités d'évacuation des lieux en même temps que rechercher avec elles, plus largement, les perspectives et, si faire se peut, les solutions éventuelles d'un règlement des problèmes dont l'occupation de Saint-Nicolas-du-Chardonnet est l'une des manifestations ». M. Guitton doit remettre son rapport dans les trois mois.

MADRID. — *L'une des plus importantes institutions franquistes, le secrétariat général du Mouvement, le parti unique, a été abolie par le conseil des ministres, qui a, en même temps, décidé d'alléger sensiblement la censure qui pesait encore sur la presse espagnole.*

N'DJAMENA. — *Le calme était revenu vendredi matin 1er avril à N'Djaména, où une soixantaine de gardes nomades, appuyés par des blindés, avaient, au cours de la nuit précédente, tenté d'investir le palais présidentiel. Le général Malloum, chef de l'Etat, qui, dès les premiers coups de feu, a convoqué le Conseil supérieur militaire — qui siégeait encore vendredi matin — est sain et sauf.*

RIO-DE-JANEIRO. — *Le président Ernesto Geisel a décidé, le vendredi 1er avril, de suspendre les activités du Parlement brésilien pour une durée indéterminée, à la suite du refus de la majorité des députés d'approuver, à l'initiative du Mouvement démocratique brésilien, formation d'opposition, un projet de réforme du système judiciaire.*

SAMEDI 2 AVRIL

PARIS. — *M. Giscard d'Estaing a eu, à l'Elysée, deux importants entretiens de politique étrangère.*

Il a d'abord reçu M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, qui arrivait de Londres. Le chef de la diplomatie américaine l'a notamment informé du résultat de ces entretiens de Moscou et de l'échec enregistré en ce qui concerne la limitation des armement stratégiques. M. Vance avait auparavant eu un entretien en tête à tête, suivi d'un petit déjeuner de travail, avec M. de Guiringaud.

En fin de matinée, le président de la République a reçu le président égyptien Anouar El Sadate, qu'il a retenu ensuite pour un déjeuner privé, pris en présence des membres des familles des deux hommes d'Etat. M. Sadate, qui venait de Bonn, où il a reçu la promesse d'une aide économique accrue, a ensuite quitté Paris pour Washington, où il doit s'entretenir avec M. Carter des conditions d'un règlement au Proche-Orient. Au lendemain de la visite de M. de Guiringaud en Israël, les entretiens franco-égyptiens devaient surtout porter sur les perspectives de réunion de la conférence de Genève et la participation des Palestiniens à ses travaux.

ADDIS-ABEBA. — *Six responsables de quartier (kebele) ont été fusillés samedi 2 avril à Addis-Abeba devant des dizaines de milliers de personnes.*

Ils étaient accusés d'avoir participé au meurtre de neuf employés d'imprimerie, il y a deux semaines, dans la capitale éthiopienne.

Ces exécutions sont les premières effectuées en public depuis le renversement de l'empereur Hailé Sélassié, en septembre 1974.

— Par ailleurs, cent hors-la-loi ont été tués au cours d'opérations menées ces jours derniers par la milice populaire et l'armée dans la province du Harrar, à l'est d'Addis-Abeba, a rapporté l'agence éthiopienne d'information (ENA).

BERNE. — *Une fois de plus, la ville de Moutier, dans le Jura méridional, a été le théâtre, samedi 2 avril, de vifs incidents entre autonomistes francophones et troupes de choc de la police bernoise. Bien que le gouvernement cantonal ait interdit toute réunion publique, plus d'un millier de manifestants s'étaient rassemblés près de la gare de la localité : ils protestaient parce que le peuple jurassien n'est plus mentionné dans la Constitution bernoise.*

DIMANCHE 3 AVRIL

BELFAST. — *Le Mouvement des femmes pour la paix s'est réuni en « convention constitutionnelle » du 1er au 3 avril, dans la petite ville d'Enniskillen (comté de Fermanagh), à 138 kilomètres de Belfast.*

Depuis la fin des grands défilés de l'automne dernier, les « Peace People » n'ont guère fait la « une » des journaux. Ils se sont attachés à canaliser l'émotion et l'élan soulevés par la mort de trois enfants le 10 août 1976, à Belfast. Cent vingt « comités de la paix » ont été créés. Aujourd'hui, le Mouvement compte environ sept cents membres actifs et près de sept mille adhérents.

BRAZZAVILLE. — *Radio-Brazzaville a annoncé que le colonel Joachim Yhombi-Opango succédait à la tête de l'Etat au président Marien Ngouabi, assassiné le 18 mars dernier, et dont les obsèques ont eu lieu samedi. Le colonel Yhombi-Opango assume également la présidence du conseil militaire de onze membres formé après la disparition du commandant Ngouabi.*

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 460

L'art tibétain au Grand Palais

DÉMONS ET MERVEILLES

LE bouddhisme lamaïque, le Tibet. De quoi s'agit-il ? En quelques mots et en nous excusant auprès des spécialistes des inévitables erreurs auxquelles conduit la brièveté : venu des universités indiennes du Bengale et du Bihar, où l'ésotérisme tantrique insiste sur la méditation, les pratiques corporelles et parfois les rituels de magie, le bouddhisme est bien accueilli par les souverains du Tibet, et le premier monastère est fondé en 779. En 842, l'assassinat du roi Glang-dar-ma signifie la fin de l' « ère monarchique », dont très peu d'objets nous sont d'ailleurs parvenus (voir la section 1 de l'exposition), et le bouddhisme, persécuté par les tenants de l'ancienne religion, se réfugie dans trois petits royaumes du Tibet occidental. Il y connaît autour de l'an 1000 une nouvelle période de prospérité, marquée par la multiplication des monastères et des ordres religieux ainsi que par d'incessants contacts avec l'Inde, comme le montrent les sculptures réunies dans la section 2 de l'exposition, en particulier un magnifique bodhisattva dont la complexité iconographique s'organise, ce n'est pas toujours le cas, en rythmes d'une souplesse et d'une grâce incomparables.

Un panthéon innombrable

Au début du treizième siècle, les premières vagues de l'invasion musulmane chassent le bouddhisme de l'Inde. Le Népal devient alors le « conservatoire des traditions du bouddhisme tantrique indien », et, pénétrant par la vallée de Katmandou, l'influence de l'art népalais, raffiné et gracieux parfois jusqu'à la préciosité mais aussi fécond en divinités terribles, ne cessera de se manifester, et cela jusqu'au début de l'ère contemporaine, dans la sculpture et la peinture tibétaines (sections 0, 10, 11, 12, 13).

Mais très vite, à travers ses immenses monastères, véritables villes parfois et citadelles de féodalité, c'est le Tibet qui apparaît comme la place forte du bouddhisme, « le foyer de l'évangélisation vers qui les Barbares se tournaient, le deuxième centre géographique et spirituel du monde, où le Bouddha avait atteint l'illumination » (Anne-Marie Blondeau). En 1207, le Tibet se soumet à Gengis Khan, dont le petit-fils, Kubilaï, devenu empereur de Chine, proclame le bouddhisme lamaïque religion officielle et fait du grand lama de Sas-Sa-Skya le véritable souverain du Tibet. Les moines, ici comme ailleurs, c'est bien connu, ont toujours entre eux des rapports fort difficiles : d'où d'incessants conflits politiques et religieux qui peuvent aller jusqu'à la guerre civile et où interviennent de grands abbés réformateurs. L'un d'entre eux reçoit en 1578 d'un khan mongol le titre de dalaï lama (« Océan de sagesse »), et en 1642 le cinquième dalaï lama achève de donner au pays une structure théocratique organisée autour du palais-forteresse de Lhassa. La théocratie tibétaine se maintiendra sous les empereurs mandchous, les rapports avec la Chine étant alors particulièrement intenses (sections 22-23), et jusqu'à l'époque contemporaine. Le Tibet est devenu en 1965 l'une des deux régions autonomes de la République populaire de Chine.

Voilà pour l'histoire. Quant à la religion, sans parler même des dogmes, le panthéon tibétain, avec ses milliers de bouddhas, de bodhisattvas, de déesses, de démons, de divinités locales et tutélaires, est d'une telle complexité qu'il serait vain de vouloir en donner même un bref aperçu : on se reportera au catalogue, qui informe largement et aussi clairement qu'il se peut sur le rituel, le symbolisme des gestes, l'iconographie et présente même un tableau des attributs et attitudes des principales divinités.

Attributs et attitudes immuables. Quels que soient l'éclectisme, l'invention stylistique des peintres et des sculpteurs, la variété des techniques et des matériaux employés, la permanence des formes est la loi de l'art tibétain, et l'artiste, presque toujours anonyme, n'y intervient que comme l'interprète d'une tradition rigoureusement codifiée. Non qu'il s'agisse d'un art « sans histoire », « primitif » et relevant de l'ethnographie, comme on l'a prétendu quelquefois (il faudrait d'ailleurs s'entendre sur les termes) ; seulement, c'est une histoire que nous ne connaissons pas.

Les provenances et la chronologie, nous l'avons dit, sont plus qu'incertaines, quantité de pièces dérivent d'archétypes disparus, et, en présence de tel objet « d'influence népalaise », il est bien difficile de dire s'il s'agit d'un objet venu du Népal ou exécuté au Tibet par un artiste népalais, ou encore dû à un moine tibétain sensible à la tradition népalaise. Par rapport à l'Inde, à la Chine des Ming, au Népal, au Cachemire, les frontières de l'art tibétain sont extrêmement flottantes, et les organisateurs de l'exposition ont pris le parti d'un classement par affinités stylistiques qui laisse d'ailleurs dans l'ombre nombre d'objets groupés sous des rubriques comme « Tendances diverses », « Vues topographiques », « Influences diverses », etc. Là encore, impossible de résumer, et l'on ne peut que renvoyer au catalogue, remarquable aussi bien par la richesse de son information que par la modestie scientifique de ses interprétations.

Des « bonnets jaunes »

L'impression que laisse le premier parcours de toute cette assemblée de dieux et de démons est celle d'une uniformité un peu lassante — elle serait d'ailleurs la même pour un Tibétain visitant n'importe quelle exposition d'art occidental, — et cette uniformité est due aux règles de proportions, de composition, d'imagerie que la religion impose aux artistes tibétains, qui travaillaient souvent sur des xylographies et dont la production fut trop considérable pour n'être pas répétitive. Pourtant, si l'on accepte les classifications de Giuseppe Tucci, un des meilleurs spécialistes du monde tibétain, on parvient à isoler quelques ensembles présentant des caractères suffisamment autonomes pour que l'on puisse parler à leur propos de style et même d'école.

Ainsi l'école de Gu-ge (Tibet occidental), aimable, fleurie, un peu maniérée, où certaines pièces, au délicat coloris d'enluminure (nos 57 et 58) manifestent l' « horror vacui », la verve décorative, le délicieux talent de conteur qui caractérisent les meilleurs artistes tibétains. La parenté est parfois liée à l'identité de la secte, celle des « bonnets jaunes », par exemple, qui inspire tels méticuleux tanka du dix-huitième siècle (nos 174 et 175), ou au caractère particulier du procédé, ainsi pour les tanka à fonds dorés dont l'un au moins (n° 263), admirable de souplesse, de grâce, de fluidité linéaire, évoque les plus belles créations de l'époque Ming.

Une autre école illustre assez bien les dons et les limites des artistes tibétains : l'école de Ngor, toute tendresse et sourire dans la représentation du visage des hommes et des dieux (nos 162 et 110) et dont certains mandalas (nos 109, 104, 105) nous ont paru être parmi les pièces les plus belles de l'exposition, les mandalas étant des sortes de diagrammes, d'échiquiers mystiques qui figurent à l'intention des fidèles l'itinéraire, l'univers particulier d'un dieu. Leur centre est assez figé, comme le veut la loi, mais, dans les cartouches, les cercles, les bordures, l'invention poétique de l'artiste se libère en petits personnages d'Orient rococo, en motif floraux et animaliers d'une fraîcheur et d'une vitalité exquises. Quantité d'autres pièces montrent le goût des peintres tibétains pour le paysage : « maisons blanches séchées au soleil, monastères et temples à toits dorés, cohortes de moines qui chantent, chevaux lancés au grand galop », villes étagées sur la montagne, scènes familières aperçues dans l'intérieur d'un palais « ouvert comme une toile de fond de théâtre japonais tandis que des nuages absurdes se retroussent dans un ciel d'azur » (G. Tucci). L'art tibétain est de ceux qu'il faut avoir la patience de lire dans leurs marges.

Un autre caractère de l'art tibétain est son extrême inégalité. Les dernières salles, où la plupart des pièces datent de la fin du dix-huitième siècle et du dix-neuvième siècle (du vingtième parfois), donnent l'image d'une très visible décadence. Même aux époques antérieures, l'avidité assimilatrice des artistes aboutit souvent à des résultats décevants. Il n'y a pas lieu de s'enthousiasmer à propos des bronzes d'influence cachemirienne, peut-être parce qu'ils voisinent avec l'étonnant ensemble découvert en 1907 par un explorateur russe à Kara-Khoto, une des villes de la route de la soie qui fut détruite en 1227 par Gengis Khan. On ne criera pas davantage au miracle à propos de bronzes dorés de style chinois dont quelques-uns sentent le magot, et les plus belles pièces sont peut-être celles qui ne se rattachent à aucune influence, ainsi cette statuette d'un savant indien, datant du dix-huitième siècle (n° 185), ou l'extraordinaire lama de Newark Museum (n° 157). Sculpteurs inégaux, les Tibétains sont, par contre, de remarquables orfèvres, comme le montrent les aiguières, les objets liturgiques, bols, encensoirs, lampes à beurre, et les bijoux rassemblés à l'exposition.

Le plus étonnant de l'art tibétain est que la suavité, la grâce, y voisinent sans cesse avec l'horreur, le lotus, le matin calme des bouddhas avec des accouplements qui, pour être divins, n'en sont pas moins monstrueux. Dieux et déesses se dévorent de baisers frénétiques, et l'on n'imagine rien de plus terrifiant que tous ces « gardiens de la loi », noirs démons au visage de bêtes féroces, gesticulant comme des possédés, piétinant des cadavres et dont la robe s'orne d'une guirlande de têtes fraîchement coupées. Les « gardiens de la loi » ont souvent une apparence peu amène, mais, à ce point, on n'a jamais vu ça. Faut-il attribuer ces étreintes, ces chevauchées mortelles, à l'influence du civaïsme, au vieux fonds de sorcellerie et de magie non résorbé par le bouddhisme, ou à la cruauté latente d'une culture dont on a souvent vanté, malgré tous ses brigands et le fanatisme de ses moines, l'aménité, l'équilibre silencieux, et que l'on identifierait plutôt au poète Milarepa, le solitaire mystique dont la main incline l'oreille aux voix de l'univers (numéros 157, 167, 190) ? C'est un des nombreux problèmes auxquels invite à réfléchir cette mémorable exposition.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Jeudi 31 mars.)

★ *Dieux et démons de l'Himalaya. Arts du bouddhisme lamaïque.* Grand Palais Jusqu'au 27 juin.

LES CINÉMAS ARABES A LA CINÉMATHÈQUE

La Cinémathèque française propose, au palais de Chaillot, jusqu'au 24 avril, un panorama des cinémas des pays arabes élaboré par l'Office algérien du cinéma (ONCIC) et la Cinémathèque algérienne, en collaboration avec la Cinémathèque de Tunis et l'Union de la critique arabe (Le Caire).

Près de quatre-vingts longs métrages de quinze pays arabes seront présentés par une trentaine de réalisateurs, qui expliqueront au public les caractéristiques de ces cinématographies souvent mal connues en France.

L'Islam et les images entretiennent, on le sait, un rapport malheureux. Longtemps, les étrangers en ont profité pour se réserver, dans un monde arabe encore colonisé et féodalisé, le monopole du « regard imprimé ». Dans de telles circonstances, la possession des caméras, la libération des images et le changement de l'ordre du regard devinrent très tôt, pour les cinéastes arabes, un enjeu culturel de grande importance politique.

L'Egypte est le premier pays où l'idée d'un cinéma arabe prend corps. Elle résulte du parti pris nationaliste de la banque MISR ; ses fondateurs, des capitalistes nationaux qui veulent développer dans le pays les idées « modernistes », créent d'abord le parti politique Wafd pour s'opposer à la présence des Anglais et à la monarchie du roi Fouad ; puis, la Constitution ayant été abolie en 1930, ils établissent une industrie cinématographique chargée de répandre, par le film, les idées de progrès.

Pourtant, les premières productions des studios MISR ne relèvent guère du modernisme ; elles proposent surtout des chansons et des danses qui obtiennent l'adhésion immédiate du public. Le tout premier film, *Wedâd* (1935), raconte les amours d'une esclave à la voix mélodieuse qu'interprétait, pour la première fois à l'écran, la chanteuse Oum Kalsoum.

Il faut attendre 1939 pour qu'apparaisse le « phénomène Kamal Sélim » (1), auteur d'*Al Azima* (la Volonté), film-matrice du cinéma réaliste égyptien, référence obligée du cinéma social arabe. Kamal Sélim (mort à l'âge de trente-deux ans) tourne son film dans les quartiers populaires du Caire et décrit, dans un style qui rappelle celui de Frank Borzage, la vie quotidienne des petites gens, les problèmes de l'Egypte en crise (drame de l'emploi, disparités sociales, difficultés d'entreprendre...) et leur répercussion dans la vie d'un couple.

Malgré son succès, *Al Azima* reste longtemps sans postérité ; les cinéastes égyptiens préfèrent installer leurs fictions dans l'univers de pacotille des mélodrames, des farces et des opérettes, qu'ils produisent à foison (une cinquantaine par an) et qui sont vus d'un bout à l'autre du monde arabe. Ce dernier aspect n'est pas sans conséquences politiques, car les films égyptiens établissent la langue cairote comme élément d'unification culturelle et favorisent l'espoir du panarabisme que va bientôt prôner le colonel Nasser, dont les discours, grâce au cinéma égyptien, seront compris dans tous les pays arabes.

La venue au pouvoir, en 1952, des « officiers libres » et la proclamation de la République permettent à quelques réalisateurs de renouer avec la veine d'*Al Azima* et de réaliser des films de dénonciation sociale. Ils portent à l'écran les œuvres de Naguib Mahfouz, d'Abderramen El Charkaoui et de Youssef Idriss, romanciers progressistes attentifs à décrire l'hypocrisie d'une société où l'ordre ancien résiste partout, par inertie, et retarde une nécessaire libéralisation politique et morale.

Salah Abou Seif, ancien assistant de Kamal Sélim, fait un long séjour à Rome, où triomphe alors le néo-réalisme italien, et revient au Caire décidé à filmer la vie difficile des pauvres gens des quartiers misérables de la capitale. Dans ses meilleurs films (*le Costaud, Mort parmi les vivants, Procès 68, Le Caire 30, le Menteur...*), il dénonce l'exploitation ouvrière, le pouvoir des paches, l'aliénation féminine, la mafia des marchés du Caire, le « machisme », les mythes de la petite bourgeoisie, la polygamie et même la sclérose du parti unique nassérien. Ses films, prolixes, parfois outranciers, mêlent les genres et intègrent, avec une certaine désinvolture, danses du ventre et réflexion politique ; mais ce ton familier, affable, riche en digressions, séduit par sa sincère humanité.

Youssef Chahine, dès 1953, demande pour les paysans un meilleur sort et critique la tyrannie des pachas. Ses films (*Gare centrale, la Terre, le Moineau...*) sont souvent des allégories où, sous un aspect psychologique ou épique, l'auteur aborde en sourdine des thèmes prohibés : la frustration sexuelle, l'aliénation culturelle, les préjugés moraux, la permanence féodale, le défaitisme, la bourgeoisie nassériste...

D'autres auteurs ont réalisé des « drames sociaux » intéressants, en particulier Henri Barakat (*le Péché*) et Hussein Kamal (*le Facteur*), mais la plupart des œuvres de ce genre se distinguent mal du mélodrame et restent enlisées dans l'anecdote ; une perspective moralisante se greffe sur un populisme simpliste qui propose rarement une critique radicale des mœurs traditionnelles, de la situation de la femme, de la forclusion sexuelle ou de l'arrogance du pouvoir.

Pour éviter cet empoissement réaliste, quelques auteurs ont choisi un certain engagement politique articulé avec une réflexion sur l'histoire : ainsi Tewfik Salah (surtout dans *Journal d'un procureur de campagne* et dans *les Dunes*) observe, à la manière de Gombrowicz, comment un pouvoir se dissémine et exclut ceux qui n'en possèdent pas la rhétorique. Châdi Abdessalam, dans *la Momie*, propose une plastique nouvelle pour représenter le choc de deux cultures.

Mais à ce niveau, et depuis 1960, le cinéma égyptien n'a plus le monopole filmique dans le monde arabe. Les indépendances et les révolutions se sont succédé, amenant d'autres pays à encourager la production cinématographique. L'Algérie nationalise entièrement le cinéma et permet très vite l'épanouissement de talents nouveaux qui s'emploient, surtout dans un premier temps, à illustrer les drames de la guerre de libération. Depuis 1973, les cinéastes sont mobilisés par le thème de la réforme agraire dont *Nous*, d'A. Tolbi ; *Vent du Sud*, de S. Riad, et *les Déracinés*, de L. Merbah, constituent les meilleures illustrations. Mais déjà d'autres problèmes surgissent, comme le prouve *Omar Gatlato*, d'Allouach Merzak, qui opère un véritable décrochage du ton politique et constitue un événement par l'adhésion du public, qu'il entraîne (plus de cent mille personnes l'ont déjà vu à Alger en deux semaines). Ni moralisant ni exemplaire, le héros du film, un petit fonctionnaire gentiment « machiste », confie aux spectateurs ses menus tracas quotidiens : vie de famille, problèmes affectifs, difficultés des loisirs... Ce qui se met en scène pour une fois (et c'est très rare dans tout le cinéma arabe), c'est un *corps* ; fasciné et terrifié à la fois par celui des autres, par la promiscuité, les débordements, les contacts. Dans un monde qui censure si strictement le corps, ne demeurent possibles, permis (et donc surinvestis), que les *attouchements impalpables* : les regards et les voix.

Dans un registre semblable, mais certainement plus maîtrisé, plus ambitieux, Hamid Benani, cinéaste marocain, auteur de *Wechma*, aborde avec finesse et intelligence le thème de l'éducation traditionnelle et des rapports avec le père et la mère dans la famille arabe. Abdellatif Benamar, dans *Sejnane*, et Khalid Seddik, dans *Mer cruelle*, montrent la détresse de la femme mariée contre son gré, monnayée par ses parents ; le premier dans le contexte de la lutte de libération tunisienne, le second dans celui de la lutte des classes au Koweït.

L'exaspération du conflit palestinien est venu déborder cette réflexion critique sur la famille et la société, provoquant par endroits une accélération politique du cinéma arabe pas toujours contrôlée. Sur ce thème, il nous semble que seul peut-être Borhan Alaouié, dans *Kafr Kassem*, a montré que la maturité cinématographique et la certitude politique pouvaient l'emporter sur l'arrogance militante. C'est aussi le cas de Med Hondo, auteur de *Nous aurons toute la mort pour dormir*, dont l'affection solidaire pour le peuple sahraoui ne l'empêche pas de réfléchir à l'esthétique militante, aux images et aux sons des peuples en douleur, en révolution.

Du réalisme social à l'exaltation des indépendances, du psychologisme familial au militantisme politique, le cinéma arabe a parcouru tous les thèmes, toutes les écoles : il est aujourd'hui multiple, hétérogène. Aucune pertinence ne permet plus de saisir globalement ce continent d'images que des événements irréversibles ont fracturé irrémédiablement. Il est traversé, comme toutes les grandes cinématographies, par des conflits politiques, des oppositions esthétiques, des affrontements théoriques, des impératifs économiques, des brisures culturelles... Le cinéma panarabe constitue donc une réalité culturelle qui n'existe que dans sa diversité, sa polyphonie. Croire encore en son « unicité » serait vouloir le maintenir du côté de l'exotisme, et donc continuer de l'ignorer.

IGNACIO RAMONET.

(Mardi 29 mars.)

(1) Selon l'expression d'Yves Thoraval, un des rares critiques européens attentifs aux cinémas arabes, qui vient de publier ses intéressants *Regards sur le cinéma égyptien*. Diffusion à Paris : Librairie orientale Samuelian, 51, rue Monsieur-le-Prince, 75006 Paris.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

GRAND PRIX DES ETATS-UNIS OUEST A LONG-BEACH (Californie)

1. Mario Andretti (Lotus), les quatre-vingts tours, soit 260 kilomètres, en 1 h. 51' 35" 470/1000, soit 139,830 km/h. de moyenne ; 2. Lauda (Ferrari), 773/1000 de seconde ; 3. Scheckter (Wolf), à 3" ; 4. Depailler (Tyrrell) ; 5. Fittipaldi (Copersucar) ; 6. Jarier (Penske), à un tour ; 7. Hunt (McLaren) ; 8. Nilsson (Lotus) ; 9. Laffite (Ligier), à 2 tours, etc.

CLASSEMENT PROVISOIRE DU CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS

1. Scheckter et Lauda, 19 pts ; 3. Reutemann, 13 ; 4. Andretti, 11 ; 5. Hunt, 9 ; 6. Fittipaldi, 8 ; 7. Depailler, 7 ; 8. Pace, 6 ; 9. Nilsson et Mass, 2 ; 11. Regazzoni, Zorzi, Watson et Jarier, 1.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (Vingt-neuvième journée)

Villeurbanne b. *Tours	90-86
*Le Mans b. Monaco	98-87
*Berck b. Bagnolet	110-89
*Orthez b. Clermont	113-100
*Nice b. Antibes	117-101
*Challans b. Caen	75-70
*Lyon b. Valenciennes	130-98
A Evry : Stade Français b. Tarare	92-74

Classement. — 1. Villeurbanne et Caen, 75 pts ; 3. Berck et Le Mans, 66 ; 5. Nice, 65 ; 6. Tours, 63 ; 7. Orthez, 62 ; 8. Antibes, 61 ; 9. Bagnolet, 59 ; 10 Monaco, 57 ; 11. Clermont, 55 ; 12. Challans, 53 ; 13. Croix-Rousse-Lyon, 51 ; 14. Stade Français-Evry, 48 ; 15. Tarare, 37 ; 16. Valenciennes, 35.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (vingt-neuvième journée)

Ce qui était une probabilité devient presque une certitude après la vingt-neuvième journée. Nantes, vainqueur de Lyon, son second, par 3 à 0, a porté son avance à 5 points et s'est pratiquement placé hors de portée de tous ses challengers dans la course au titre alors qu'il ne reste plus que neuf matches à disputer

L'AUTRE...

DIMANCHE 3 AVRIL

du 31 mars au 6 avril 1977

LETTRES

Là où tout meurt, par Bertrand Poirot-Delpech

ALORS que *l'Espoir*, de Malraux, a précédé tous les documents sur la guerre d'Espagne, des dizaines de témoignages ont paru sur la révolution portugaise avant la première fiction que voici.

Cette éclipse progressive des œuvres d'imagination par les reportages passe pour profiter à la vérité, tant l'audio-visuel a répandu le culte du « vécu », et l'Université le mépris du romanesque. Mais puisque aucun regard n'échappe à la subjectivité, la meilleure approche du réel pourrait bien demeurer celle où le témoin mêle ostensiblement à l'événement sa conception du monde, ses lectures, ses défis personnels au destin, son ambition de faire et d'élucider l'histoire.

C'est du moins cet impressionnisme visionnaire, un peu en désuétude depuis le Malraux d'avant-guerre, que Dominique de Roux — qui vient de mourir — s'était juré de réhabiliter, avec *le Cinquième Empire*, comme la voie... royale du roman.

SELON une ambiguïté qu'il a entretenue volontiers pour lui-même et qui lui a valu personnellement autant de soupçons qu'à son narrateur, l'auteur présente l'activité journalistique de ce dernier comme la couverture d'une mission occulte au service d'un certain « institut d'études stratégiques ». Par l'entremise d'un agent trotskiste et d'un invalide de guerre, de Roux alias « Mazin » aurait été chargé de sonder les tentations putschistes des chefs militaires d'outre-mer, de longs mois avant le fameux 25 avril 1974.

Le voici donc dans la jungle guinéenne pourchassant les maquis du P.A.I.G.C. avec le colonel Otelo de Carvalho, ou spéculant sur les affrontements idéologiques mondiaux au palais du général Spinola, bien avant que ces noms et ces figures de proconsuls rustauds ne fassent irruption dans l'actualité. Un saut au Mozambique, le temps de constater l'échec du général de Arriaga sur le terrain comme auprès des affairistes blancs, et le re-voilà à Lisbonne, dans les confidences des révolutionnaires de tous bords.

VISCERALEMENT, comme on dit, il déteste le marxisme et le communisme. A toutes occasions, il leur reproche d'incarner la médiocrité et le nivellement, d'exiger l'adhésion irrévocable à des dogmes et à l'« intoxication sentencieuse » de l'Est, de liquider, à force d'idolâtrer l'histoire, les « rapports de l'homme avec le cosmos » sans extirper sa violence, de favoriser chez les gens de gauche un goût morbide pour la décadence malheureuse et un certain « crétinisme ». Autant qu'il s'en explique, sa préférence politique irait à une synthèse entre le capitalisme et la dialectique, entre le meilleur de la Chine et de l'Amérique, à une espèce de « troisième voie » gaulliste qui aboutirait, et qui redonnerait au Portugal la vocation universaliste de « cinquième empire » que Don Henrique avait reçue en songe du Christ lui-même...

Quoique improbable dans l'immédiat, cette éventualité lui semble toujours possible. Le marxisme « improvisé » par les militaires avec quelques livres de chez Maspéro n'est à ses yeux que de la « groseille ramollie », et la brodeuse en qui il retrouve les profondeurs du pays lors de ses escales au bord du Tage lui paraît fondée à murmurer, au soir du 25 avril, qu'« il ne s'est rien passé ».

(1) *Le Cinquième Empire*, de Dominique de Roux, Belfond, 314 pages, 39 F.

TELLE est la raison de sa fascination instinctive et mystique pour le Portugal : cette intraduisible *saudade* qui projette les choses hors du temps et les gens au-delà de l'attente, comme du regret, cet ennui d'on ne sait quoi, cette vacance qui fait que rien ne s'y achève et que tout y meurt, ce « bonheur laissé en blanc » dont parle Rilke.

Dans des termes qui n'évitent pas la sévérité dédaigneuse, « Mazin » explique ce destin — ce « fado » — par le fatalisme mi-slave mi-arabe de la population, à la fois résistante et détachée, « flottant derrière toute chose ». Il en voit la trace, sinon une des causes, dans la langue, dont la rhétorique ne colle pas plus à la réalité que la morale, dont les « z » chantent que « tout file et meurt ».

Son nihilisme fondamental s'en trouve exalté. Car il ne croit, profondément, à rien. Quelques imposteurs crapuleux et criminels laissent entendre que la politique existe, forts de la crédulité qu'alimentent dans l'opinion occidentale les superstitions de la rationalité, de l'orthodoxie et de l'autorité. Mais, en fait, le pouvoir n'a prise sur rien et les décisions procèdent du hasard. De bons historiens — R.Daniel, D. Leyne — jurent que la révolution bolchévique est sortie, comme le reste, d'un concours de circonstances évitables. La fin de l'au-delà chrétien et le sentiment grandissant de l'absurde

● *Le Cinquième Empire* de DOMINIQUE DE ROUX

ont parachevé le déclin des systèmes, de l'histoire même, « affreuse et vide ».

Ce que l'auteur-narrateur aime reconnaître dans les ruelles de Lisbonne, c'est d'abord cette odeur âcre du rien, de la vague mourant sans raison au ras d'un quai.

MAIS ce défaitisme quant au pouvoir des masses n'exclut pas, chez lui, l'envie d'influencer personnellement l'événement. Les malveillants pourraient même insinuer qu'il la favorise en endormant les soupçons ou les ambitions des autres.

Tout en soulignant le rôle du hasard dans l'histoire, il se répète qu'elle tient aussi aux délires, aux migraines, aux lubies intimes, de quelques-uns. On le sent comme ragaillardi à l'idée que cinquante marins convaincus ont plié la moitié de la terre à la volonté du Portugal, qu'en noyautant 10 % d'officiers le P.C.P. a fait basculer l'armée entière, que l'U.R.S.S. est en train de s'adjuger l'Afrique avec moins que cela, et qu'un seul a ébranlé l'Amérique à Dallas.

Il dénonce le « piège de l'action », se dit dégoûté par les gens « primaires » à qui échoient les gouvernements, se proclame incapable de « pensées pratiques », rêve de percer les âmes à jour, parle ailleurs de s'entourer « de vide et de sables », n'envisage l'engagement que comme une chance de sentir sur lui le destin au souffle invisible de « bête dans la jungle », et comme réponse à l'angoisse de la mort dont aucun grand mythe ne nous protège plus : pour un peu il ne croirait plus, avec Kant vieillissant, qu'au pouvoir des mots... Mais quand il s'imagine préparant six mois à l'avance un rendez-vous amoureux comme Flaubert, c'est à une rencontre d'agent secret avec l'histoire qu'il songe, non à l'union, dont il affirme l'inanité, entre un homme et une femme. Le vrai message caché derrière le code nihiliste du *Cinquième Empire* se révèle une passion dévorante, exclusive, pour le « renseignement ».

A condition de l'arracher au « délire causaliste » qui le ridiculise et d'y intégrer la part de la contingence, ce dont implicitement il se fait fort, ce métier lui semble comme au patron des services secrets de l'Allemagne impériale dont il rapporte le mot : « Un métier de seigneur ». « Les gens de notre espèce, dit-il encore devant un portrait du comte de Lippe, doivent descendre dans les souterrains, pénétrer la trame adverse, miner ses dispositifs ». A la limite, qu'importe la cause servie : « Le meilleur métier du monde, s'écrie-t-il quelque part, c'est quand même révolutionnaire ! »

Par-delà les convictions de Raymond Abellio, qui d'ailleurs le préface, cet éloge de la manipulation solitaire et souterraine rejoint un réflexe aristocratique manifeste, entre autres, chez Montherlant : nier le rôle historique des classes qui ont succédé à la noblesse, rester entre soi, n'accepter d'autre interlocuteur que la nature et le vide. Corollaire pour l'écrivain : renouer avec le temps où les vandales de l'« écriturisme » n'avaient pas encore massacré les liens « substantiels » entre les concepts et les mots.

SEULS les témoins et les connaisseurs du Portugal peuvent juger le contenu des révélations qu'accumule *le Cinquième Empire* sur les prémisses et les dessous du « 25 avril ». Littérairement, on regrette un contraste trop systématique entre le ridicule d'opérette sous lequel croulent tous les acteurs de la « révolution », sans exception, et l'intelligence pleine de références d'où l'auteur les contemple. Aux militaires les yeux de poule, les nuques en haricot et les sottises abyssales ; à lui l'agilité de Machiavel, l'érudition vaste, les cousinages avec Nietzsche, Hölderlin, Lawrence, Bernanos, Pound ou Borges, les formules frappées dont on tire les hautes sagesses sans illusion, à l'usage d'un peuple absent.

Mais cette attitude d'héritier seigneurial évite le « terre-à-terre » dont se gardait de Gaulle et elle produit d'indéniables réussites de style, notamment dans l'art de suggérer des sites, des climats, des sensations fugaces. Les phrases opèrent alors le prodige d'évocation pour lequel, quoi qu'on dise, elles restent sans égal. Grâce à leur agencement dense et imagé, notre mémoire s'enrichit, comme d'un souvenir personnel, d'un certain jaune du Tage, d'un sommeil en avion, d'une bouffée d'Afrique, d'un dîner moite et phraseur, de généraux empanachés, d'un rêve de neige russe en plein Mozambique.

Les visions de désastre ou de dérision, surtout, font danser la plume de Dominique de Roux : ici un cadavre éventré, là la viande « interminable » d'un hippopotame, la honte du Blanc réduit à son teint de « laitue merdeuse » et à ses recettes de « bœuf à la ficelle »...

Vieille règle décourageante de la littérature occidentale : de Dante à Pound, de Bloy à Céline, elle culmine le plus souvent dans les visions d'Apocalypse.

« Il n'y a de grande écriture que d'agonie », observe l'auteur. Sa disparition subite donne à ce cri toute sa vérité et au *Cinquième Empire* le tragique d'un testament.

(Vendredi 1er avril.)

Nabokov avant Nabokov

● *L'humour exterminateur*

DEUX ans après *Ada ou l'ardeur*, somptueuse autobiographie imaginaire — Nabokov s'y affirme comme écrivain du regard (1) — voici un recueil de nouvelles écrites dans la période où l'auteur, jeune, errait avec l'élégance désinvolte d'un émigré russe de bonne famille entre Berlin, Menton et Paris (1924-1939). Pour le héros d'un roman qu'il composa à la même époque (2), la félicité est de demeurer « *un regard, un œil immense... qui ne vieillit jamais* ».

Observateur minutieux de soi et des autres, l'entomologiste Nabokov, diplômé de zoologie à Cambridge, avait déjà rejoint l'écrivain en exil, son double. La précision scientifique du premier et les fantasmes du second en font, dans les folles années 30, un précurseur du nouveau roman. Son propre précurseur aussi. Les héros de ces proses, amoureusement épinglés comme des papillons exotiques, devancent et annoncent les personnages troublants de plus tard : poètes émigrés, musiciens mélancoliques, comédiens souffreteux, précepteurs distraits, déracinés de toute sorte.

Nous retrouvons ainsi dans ce fascinant voyage à rebours Humbert Humbert, l'obsédé, le timide. Celui qui préfigure l'inoubliable personnage de Lolita (3), rêvait déjà en 1926, à Berlin, de nymphettes *(Contes de ma mère l'oie)*. A la lecture de *Jeu de hasard* et de *Bachmann*, récits de la même période — le premier racontant l'histoire tragique d'un serveur de wagon restaurant cocaïnomane, le second celle d'un vieux pianiste alcoolique, — comment ne pas penser à Loujine, joueur d'échecs fou, héros d'un roman traduit en français seulement en 1964 (4). *Perfection*, publié pour la première fois en russe, en 1932 : le précepteur Ivanof se noie en essayant de sauver un enfant. Dans sa fatale distraction, Ivanof oublie un détail essentiel : contrairement à l'enfant, il ne savait pas nager. Ce précepteur n'est-il pas l'ancêtre de l'inénarrable hurluberlu, l'universitaire *Pnine* (5) ?

Peu à peu le puzzle se recompose. Tous ces personnages sont, plus ou moins, nostalgiques du paradis évanoui de l'enfance, d'une Russie qui n'est plus. C'est le paysage embrumé de l'exil où l'amertume de la frustration se développe en rapport inverse avec la générosité et l'ouverture des maîtres nouveaux.

Les impératifs auxquels se soumet Nabokov sont ceux de l'imagination, du hasard et des folies ludiques du langage. A cet égard *les Sœurs Vane*, seul texte du recueil écrit sur le tard, en 1951, aux Etats-Unis, est significatif. Dommage que la traduction française ne soit pas à la hauteur de l'ambition malicieuse de l'auteur.

Les relations subtiles qui s'établissent entre le texte fictif d'un auteur inventé et son commentaire, en fait le vrai texte, ce jeu sophistiqué, au second degré, qu'on retrouve dans *le Clocheton de l'amirauté* (1933) et dans *Vassili Shishkov* (1939), sont exemplaires de la virtuosité de l'écrivain. Cet exercice devient vertigineux dans *Feu pâle* (6), roman traduit en 1965 en français. Généralement, les préoccupations politiques sont absentes de l'œuvre de Nabokov. Seule la nouvelle qui donne son titre au volume semble faire exception, mais cette exception est de taille.

Depuis *le Dictateur* de Chaplin, jamais satire sur les « guides géniaux » n'a atteint un tel sommet de férocité. Moustache en brosse ou à la caucasienne, rasé de près, mèche folle ou calvitie, vêtu de toge ou d'uniforme, le Chef peut inspirer la crainte, l'admiration, l'amour, la haine. Jamais la pitié. En est-il, lui, capable ? Abusé par une ancienne amitié, le héros de Nabokov est tenté de répondre par l'affirmative. Il comprend vite sa méprise. Ecoutons-le : « *Les amateurs de paradoxes médiocres ont remarqué... la sentimentalité des bourreaux... le trottoir devant une boucherie est toujours humide.* »

Chez Nabokov le ridicule tue. Son rire grinçant, plus meurtrier qu'un revolver, a raison du tyran à la fin du récit. Qu'il repose donc en paix, qu'il reste oublié et « *honny soit qui mal y pense* ».

Cet humour exterminateur s'exerce aussi contre la dictature des idées reçues, contre la grisaille des poncifs, contre les tics et contre le babil. Lorsque Nabokov, avec sa rigueur polyglotte de sorcier de langage, pourfend le pathos, la bête suffisance, il tente finalement de vaincre l'impuissance de l'écriture à *tout* raconter. Il y réussira complètement, plus tard, en faisant éclater, par la magie de son verbe, les limites du discours traditionnellement narratif.

EDGAR REICHMAN.

(Vendredi 1er avril.)

★ L'EXTERMINATION DES TYRANS, de Vladimir Nabokov. Traduit de l'américain par Gérard-Henri Durand. Julliard, 250 p., 38 F.

(1) Fayard 1975, voir *le Monde* du 6 juin 1975 (« A la recherche de l'espace perdu »).
(2) *Le Guetteur*, N.R.F. 1969, voir *le Monde* du 8 mars 1969 (« Nabokov précurseur du nouveau roman »)
(3) Gallimard, 1959, Poche.
(4) *La Défense Loujine*, Gallimard 1964.
(5) *Pnine*, Gallimard, 1962
(6) Gallimard, 1965, voir *le Monde* du 15 janvier 1966 (« Pastiche, satyre et vertige de l'exil »).

VIENT DE PARAITRE

Poésie

ROBERT SABATIER : *la Poésie du dix-neuvième siècle.* — La suite de *l'Histoire de la poésie française* dont quatre volumes sont déjà parus, du Moyen Age au dix-huitième siècle. Un tableau de la poésie du dix-neuvième siècle, en deux tomes : *les Romantismes* et *Naissance de la poésie moderne*. (Albin Michel, 540 p. et 655 p., 55 et 65 F.)

POESIES DE L'EPOQUE DES THANG : traduites du chinois par le marquis d'Hervey-Saint-Denys, auteur de l'introduction sur *l'Art poétique et la prosodie chez les Chinois*. Cette anthologie d'une époque qui correspond à notre huitième siècle, n'avait jamais été rééditée depuis sa traduction en 1862 (Champ libre, 360 p., 70 F.)

Document

CLAUDE KIEJMAN : *Mon fat dix ans.* — Une vingtaine d'enfants parlent de la vie, de la mort, de l'amour, de la politique, de Dieu, avec l'auteur, journaliste. (Buchet-Chastel, 165 p., 29,85 F.)